Le Monde

CINQUANTE ET UNIÈME ANNÉE – N° 15781 – 7 F

SAMEDI 21 OCTOBRE 1995

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

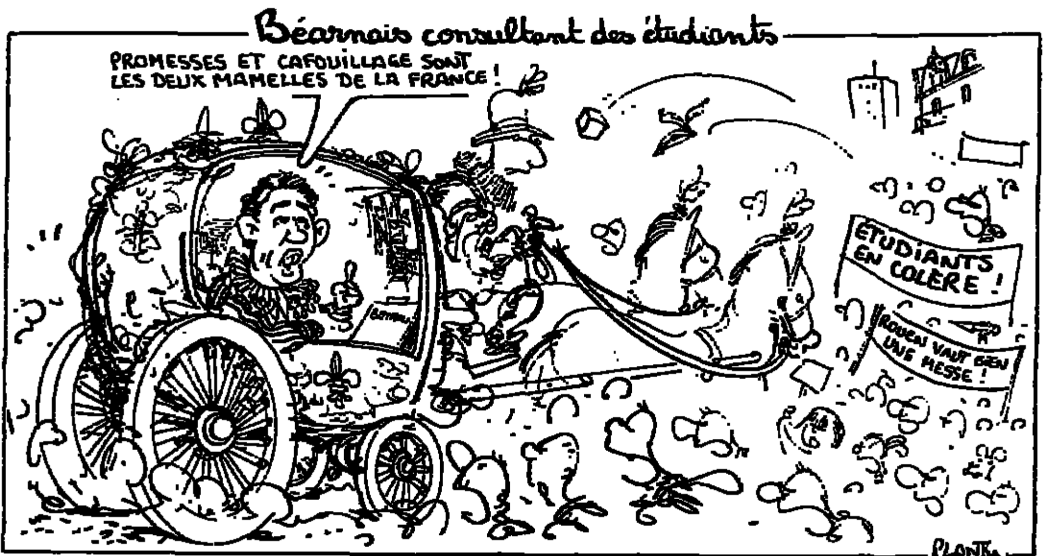
Le gouvernement retarde d'un an la réforme universitaire promise par M. Chirac

Dans la fonction publique, les syndicats FO, CGT et FSU envisagent une nouvelle grève

FRANÇOIS BAYROU, ministre de l'éducation nationale, a annoncé, jeudi 19 octobre à Cergy-Pontoise (Val-d'Oise), l'ouverture d'une réflexion générale sur l'avenir de l'université. Cette consultation sera ouverte à *« l'ensemble des acteurs du système »*, les étudiants en premier lieu. M. Bayrou envisage de présenter, avant la fin de l'année universitaire, une série de propositions destinées à *« préparer l'adaptation de l'université au siècle prochain »*.

Proposée au lendemain de l'abandon du projet de modification de l'allocation de logement sociale (ALS), cette démarche suscite d'ores et déjà des réactions de méfiance, tandis qu'à Rouen, plusieurs centaines d'étudiants en sciences occupent depuis jeudi la présidence de l'université. Les syndicats, qui attendaient une réforme des aides et une négociation sur le statut de l'étudiant pour l'automne, conformément aux promesses de Jacques Chirac, s'inquiètent des conséquences de ce report. A l'Assemblée nationale, les discussions entre le gouvernement et sa majorité sur le budget de 1996 traînent en longueur. L'amendement tendant à aligner la fiscalité des concubins sur celle des couples mariés a été adopté. Dans la fonction publique, où les syndicats sont partagés sur les propositions du gouvernement, Force ouvrière, la CGT et la FSU envisagent d'appeler à une nouvelle journée de grève.

Lire pages 7, 8, 13 et 28



La droite se dispute les faveurs des commerçants et artisans

IL SE PASSE rarement une semaine sans que Jacques Chirac ne se préoccupe de l'état d'avancement des mesures en faveur des petits commerçants et artisans, vivier traditionnel de la droite. Cette complicité ancienne est renforcée par la conviction qu'ils détiennent les clés de la reprise de l'emploi. Pendant la campagne présidentielle, Pierre Poujade, qui avait fait trembler la IVe République, avait repris du service en faveur de M. Chirac. Dans la majorité, l'intérêt électoral de la défense des « petits » n'a pas échappé à Alain Madelin, ancien ministre de l'économie, qui, depuis son limogeage, se veut leur meilleur porte-parole. Cette émulation à droite profite, depuis cinq mois, aux commerçants et artisans, dont la bienveillance demeure toutefois liée à la satisfaction de leurs intérêts corporatistes.

Lire page 6

La démission de Willy Claes intervient à un moment-clé pour l'OTAN

WILLY CLAES devait présenter, vendredi 20 octobre, aux ambassadeurs de l'OTAN réunis à Bruxelles, sa démission du poste de secrétaire général de l'organisation. La veille, le Parlement belge avait autorisé la mise en accusation de M. Claes, soupçonné d'avoir couvert, dans les années 80, alors qu'il était ministre, le versement de pots-de-vin au Parti socialiste flamand. L'Alliance atlantique va devoir lui trouver rapidement un successeur. L'OTAN est en effet en train de préparer l'envoi d'une importante force d'interposition en Bosnie. Elle est aux prises, d'autre part, avec la question de son élargissement vers l'Europe de l'Est, dont Moscou ne veut toujours pas entendre parler. Ce sujet devrait être abordé lors des entretiens entre Boris Eltsine et Jacques Chirac, vendredi et samedi à Paris.

Lire page 2

La grande distribution contre-attaque



MICHEL-ÉDOUARD LECLERC

BOUC ÉMISSAIRE ? Michel-Edouard Leclerc n'aime pas l'être et ne le sera pas. Estimant la grande distribution injustement mise en cause, le coprésident des Centres Leclerc se défend. Les « affaires » ? La loi Royer, dit-il, en est directement responsable, qui donne aux politiques le moyen de monnayer les autorisations d'ouverture de grandes surfaces. La guerre industrie-commerce ? Les politiques ont sciemment soufflé sur les braises pour flatter la clientèle des PME-PMI en période électorale. La déflation ? La grande distribution n'est pas responsable d'un phénomène engendré par les dévaluations de nos partenaires européens.

Michel-Edouard Leclerc se veut néanmoins à l'écoute des difficultés des industriels et se dit prêt à accepter un certain aménagement du droit de la concurrence, si le consommateur n'en fait pas les frais. Ses diatribes et ses menaces, il les réserve aux hommes politiques. Si ces derniers ne changent pas de discours et de pratiques, le coprésident des Centres Leclerc se dit prêt à transférer ses centres de décision à l'étranger et à mobiliser ses électeurs : les consommateurs.

Lire page 16

Les députés contre les privilèges fiscaux... sauf les leurs

AH ! LA BELLE CAUSE de l'équité fiscale ! La noble croisade contre les privilèges et les privilégiés ! Le 10 octobre, la commission des finances de l'Assemblée nationale avait adopté un amendement, écarté depuis, au projet de loi de finances pour 1996. Cet amendement visait à supprimer les déductions fiscales supplémentaires, de 5 % à 40 %, dont bénéficient une soixantaine de professions. Retrouvant la chaleur d'une nuit du 4-Août, Charles-Amédée de Courson, député (UDF-CDS) de la Marne, intraitable Fouquier-Tinville de l'équité fiscale, avait souligné, en défendant cet amendement le 10 octobre, qu'on ne pourrait parler d'égalité devant l'impôt tant que ne seraient pas abolies ces déductions particulières.

Cette ardeur républicaine est parfaitement légitime, au moment où chacun est invité à contribuer à la réduction des déficits publics. Elle serait toutefois totalement convaincante si les députés – tout comme les sénateurs – ne s'étaient eux-mêmes aménagé, au fil des ans, une discrète « niche fiscale ». Un député perçoit, en effet, trois indemnités de base : son indemnité parlementaire, intégralement soumise, depuis 1993, à l'impôt sur le revenu, une indemnité de résidence et une indemnité *« de fonction »* ; au total, 31 081,99 francs nets actuellement pour un jeune député qui verse une double cotisation de retraite. Il dispose également d'un crédit de 40 203 francs par mois pour la rémunération de collaborateurs : ce crédit, dont le versement est effectué et contrôlé par l'Assemblée, a été fortement augmenté cette année pour permettre aux députés de rémunérer un troisième assistant, ce qui reste modeste si l'on compare les parlementaires français à bon nombre de leurs homologues étrangers.

Reste une dernière indemnité, dite *« d'aide dactylographique »*. Il s'agit d'une aide douillette, puisque son montant s'élève, aujourd'hui, à 34 180 francs par mois, soit davantage que l'indemnité parlementaire elle-même. Plus encore, les députés ont obtenu depuis deux ans une revalorisation très forte de cette indemnité, qui était de 25 456 francs en 1993. Or l'indemnité d'aide dactylographique est, purement et simplement, exonérée d'impôt sur le revenu. Tout comme l'indemnité de fonction, de l'ordre de 8 000 francs. Autrement dit, pour un peu plus de 32 000 francs de revenu imposable, les députés disposent de quelque 42 000 francs de ressources supplémentaires, hors tout contrôle du fisc et même tout contrôle de l'Assemblée puisque cette aide est versée aux groupes parlementaires, qui la redistribuent ensuite, dans des conditions variables, à leurs membres.

Encore faut-il, pour être précis, tenir compte de la situation particulière de chaque élu. Tel député, participant activement au travail législatif et ne disposant pas de la logistique liée à un mandat local important, dispose, grâce à l'indemnité dactylographique, des moyens de rémunérer des travaux de secrétariat indispensables. Mais alors, pourquoi ne pas considérer ces frais comme des frais professionnels classiques, exonérés de l'impôt dès lors qu'ils font l'objet de justificatifs ? Pour tel autre député, au contraire, qui cumule son mandat parlementaire avec la mairie d'une ville importante ou la présidence d'un conseil général ou régional et trouve, là, tous les moyens de secrétariat dont il a besoin, l'indemnité dactylographique, totalement exonérée d'impôt, constitue un confortable viatique. Cela vaut bien une déduction particulière sur l'impôt sur le revenu.

Gérard Courtois

Activisme diplomatique, sanction terroriste

LE TERRORISME qui frappe aujourd'hui la France ne ressemble pas à celui qui a ensanglanté le pays dans les années 80, sauf peut-être sur un point essentiel : dans un cas comme dans l'autre, Paris paie très cher le prix d'une politique étrangère, réelle ou supposée, dans des pays ou des régions qui furent, au moins partiellement, sous son influence.

Au-delà de leurs exigences confuses, qui vont de la conversion à l'islam de Jacques Chirac à l'arrêt du « soutien » français au régime du président Liamine Zeroual, les extrémistes islamistes algériens en 1995, comme les terroristes du Proche-Orient, imposent à la France la rançon de ses choix politiques ; avec cette différence toutefois qu'en 1980 ces options étaient assumées, alors que, s'agissant du conflit algérien, Paris entretient la confusion.

La décennie 80 a été passablement agitée au Proche-Orient. Dans la guerre qui opposait Bagdad à Téhéran, la France a soutenu l'Irak, auquel elle a même prêté des Super Etendard. Elle a ouvert ses portes aux opposants du régime iranien, auquel l'opposait en outre un lourd contentieux financier.

Paris s'est aussi fait le champion au verbe haut du respect de l'indépendance du Liban, se mettant à dos la Syrie et ses alliés libanais. La France a participé à la force multinationale à Beyrouth, censée y ramener la paix après le départ de l'OLP en 1982, puis protéger les populations civiles après les massacres des camps de réfugiés palestiniens de Sabra et Chatila. Elle a fait évacuer de Tripoli, au Liban nord, Yasser Arafat et les combattants de l'OLP, évincés par la Syrie. Bref, la France n'a pas hésité à dire tout haut ce qu'elle pensait et à agir en conséquence, dans une région où les choses sont compliquées et liées les unes aux autres.

Le gouvernement français s'était rarement contenté des communiqués laconiques ou moralisateurs qu'il signait avec ses onze partenaires de la Communauté européenne. A la différence de ces derniers – qui, à l'exception de la Grande-Bretagne, n'ont jamais eu de « passé» au Machrek –, Paris n'a jamais renoncé à exercer dans cette région une influence politique et un rayonnement culturel.

Mouna Naïm

Lire la suite page 13

Périls en Côte-d'Ivoire

A la veille de l'élection présidentielle, une extrême tension règne en Côte-d'Ivoire, au point d'y menacer la fragile démocratie pluraliste. p. 4

La Russie contre l'Occident

L'écrivain russe Friedrich Gorenstein s'alarme, dans un point de vue publié par *Le Monde*, des conséquences des bombardements de l'OTAN en Bosnie : *l'affirmation d'un sentiment fortement* anti-occidental en Russie. p. 12

Jours de crise à l'ONU

En mai, les Nations unies ont eu à décider de l'opportunité des frappes aériennes en Bosnie. Le récit de ces journées prouve que les reproches – impuissance, irresponsabilité, passivité – faits à l'organisation, qui célèbre ses cinquante ans, peuvent aussi être adressés aux pays membres. p. 11

Rhône-Poulenc se recentre

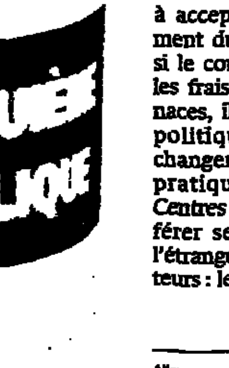
Après avoir, de 1990 à 1994, dépensé 40 milliards de francs dans l'acquisition d'une trentaine de firmes, surtout aux Etats-Unis, le groupe français se réoriente sur 45 spécialités, où il détient une position mondiale forte. p. 14

Prêt-à-porter : le temps du spleen

Les présentations de collection de prêt-à-porter prennent fin à Paris. Retour au classicisme strict des années 60 ou paupérisme affiché, elles traduisent le désenchantement de l'époque. Les Japonais sont presque les seuls à échapper au spleen ambiant. p. 23

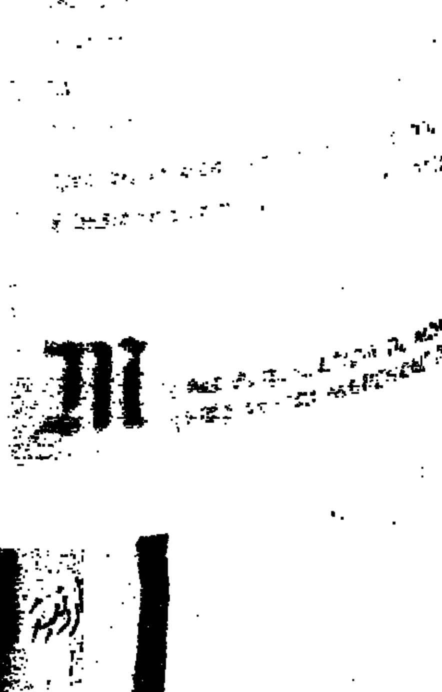
Les éditoriaux du « Monde »

Jeux dangereux en Italie ; L'impôt bien-pensant. p. 13



Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 800 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 350 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2700 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 9 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 230 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 800 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.





DÉMISSION Le secrétaire général de l'OTAN, le Belge Willy Claes, a annoncé sa démission, vendredi 20 octobre dans la journée. En le renvoyant devant la Cour de Cassation, le Parlement belge a autorisé, jeudi 19 octobre, sa mise en accusation dans un double scandale politico-financier. M. Claes est soupçonné d'avoir couvert en 1988 et 1989 le versement par les sociétés italienne Agusta et française Dassault de pots-de-vin de plusieurs millions de dollars à son parti, le Parti socialiste flamand (SP). ● **UN SUCCESSEUR** lui sera trouvé à la tête de l'Alliance. Les « candidats » pouvant réunir le consensus des seize pays membres ne sont pas très nombreux. ● **CET ÉPISODE** survient alors que l'OTAN organise une difficile opération de maintien de la paix en Bosnie et qu'elle reste aux prises avec la question très complexe de son élargissement vers l'Est.

Willy Claes va quitter son poste de secrétaire général de l'OTAN

Désavoué par les députés belges, l'ancien ministre devra répondre devant la justice des accusations de corruption dans l'affaire Agusta. Son successeur devra notamment organiser le déploiement de 60 000 soldats pour assurer la paix en Bosnie

BRUXELLES
de notre correspondant

Willy Claes a annoncé sa démission au cours d'une réunion avec les ambassadeurs à l'OTAN, vendredi 20 octobre, après le vote des députés belges approuvant son renvoi devant la Cour de cassation, seule juridiction habilitée à juger un ancien ministre. Ce vote a été acquis par 97 voix contre 52, avec un bulletin blanc. De la même famille politique que M. Claes, les socialistes flamands sont au nombre de 20 à la Chambre des représentants et les socialistes francophones occupent 21 sièges. Il n'y a donc eu guère plus d'une dizaine de voix favorables à M. Claes dans les autres formations, alors qu'il espérait le soutien d'une bonne partie des sociaux-chrétiens, alliés aux socialistes dans la majorité gouvernementale.

Tous les députés étaient présents, jeudi en fin d'après-midi, pour entendre, durant trois heures, les deux avocats de M. Claes, puis l'« accusé » lui-même. Tout comme le vote, l'audition a eu lieu à huis clos. Après une heure de délibération, la décision de la majorité a été dépourvue de toute ambiguïté. Raymond Langendries, président social-chrétien de la Chambre, en a donné lecture : *« Il existe suffisamment d'indices pour ordonner le renvoi de M. Claes devant la Cour de cassation, afin de permettre la poursuite de l'instruction. Ce renvoi vise des faits punissables de corruption comme auteur, coauteur et complice, ainsi que de faux en écritures et usage de faux, dans le cadre de l'attribution du marché des hélicoptères à la société Agusta et des marchés dits « Carapace » et « Mirship » conclus avec la société électronique Serge Dassault. »*

Ainsi étaient mises en doute les affirmations de l'ancien ministre de l'économie sur la *« totale transparence »* de ces marchés et sur son absence de relations suivies avec les mandataires des deux fournisseurs étrangers.

La cause indirecte des ennuis de M. Claes fut l'assassinat à Liège, le 18 juillet 1991, du dirigeant socialiste wallon André Cools par un tueur non identifié à ce jour. En cherchant les mobiles éventuels du crime, les enquêteurs ont d'abord découvert l'existence de pots-de-vin pour la commande par la Belgique, fin 1988, de 48 hélicoptères militaires à la firme italienne Agusta, préférée à l'Aérospatiale française. Les socialistes francophones furent d'abord soupçonnés d'avoir été les principaux bénéficiaires de ces « dons ». Puis l'enquête se dirigea vers le Parti socialiste flamand, que M. Claes représentait à un poste-clé dans la coalition gouvernementale. De nouvelles découvertes furent faites par la suite au sujet de la modernisation des avions F-16 de la Belgique en matière d'équipements électroniques. La firme Dassault aurait versé en Suisse 10 millions de francs français pour obtenir le marché.

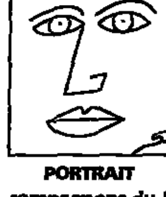
Depuis le début de ces affaires, certains Italiens d'Agusta ne se privent pas de porter des accusations de corruption contre les négociateurs belges. Les Français gardent un silence prudent. Depuis longtemps, l'Union de l'Europe occidentale (UEO), *« pilier européen de l'Alliance atlantique »*, presse ses membres de s'unir pour constituer une industrie d'armement face à la concurrence américaine. Le plus haut représentant des Européens au sein de l'OTAN éclaboussé par les pratiques déloyales entre alliés du Vieux Continent, quel amer paradoxe !

Jean de la Guérivière

La chute du « petit homme rouge »

BRUXELLES
de notre correspondant

L'histoire de Willy Claes est celle d'une ambition internationale contrariée par un passé controversé dans la politique intérieure belge.



PORTRAIT

L'ultime et véhémente protestation du secrétaire général devant ses anciens compagnons du Parlement trouvait sa force dans un sentiment d'injustice à l'idée qu'une carrière adroite puisse être anéantie par une médiocre affaire de pots-de-vin. Vu le laxisme antérieur des partis, M. Claes enrageait d'être le seul accusé, avec son ancien collègue de la défense, Guy Coëme.

Willy Claes, né dans une modeste famille flamande en 1938, a surtout hérité de son père, violoniste professionnel, des dons de mélomane reconnus. Le côté artiste du personnage attire la sympathie, alors qu'il est par ailleurs critiqué pour son caractère autoritaire et vaniteux. Capable de conduire un orchestre de musique classique, M. Claes improvise aussi au piano. Le titre d'une de ses compositions musicales, *Little Red Man*, écrite pour la radio flamande, devint le sobriquet de l'auteur quand il fut passé complètement à la politique.

Militant socialiste dès l'âge de dix-sept ans, M. Claes est élu député en 1968. Ministre de l'éducation nationale en 1972, puis ministre de l'économie dans plusieurs gouvernements, il dirige la diplomatie belge en 1992. Le 26 septembre 1994, il succède à Manfred Wörner au secrétariat général de l'OTAN. M. Claes est notamment soutenu par les Français. Comme la plupart des notables flamands de Belgique, il parle relativement bien la langue de Voltaire, ce qui compte à Paris.

L'ancien militant socialiste, dont le parti avait naguère versé dans l'antiaméricanisme, s'impose et s'attire finalement les louanges de Washington pour sa direction *« ferme et excellente »*, comme le dit le vice-président Al Gore, en visite à Bruxelles le 27 février 1995. Pendant des mois, le secrétaire général doit concilier son travail à l'OTAN et la disponibilité à l'égard des enquêteurs belges. Son domicile et sa résidence de fonction sont perquisitionnés. Son ancien chef de cabinet est arrêté puis incarcéré.

Le 12 mai, M. Claes est entendu pendant plus de douze heures au palais de justice de Bruxelles. Impassible, il paraît faire abstraction de ces événements pour préparer l'élargissement de l'Alliance à certains pays d'Europe centrale et orientale, pour assurer le contrôle politique de l'action militaire de l'OTAN en ex-Yougoslavie.

Néanmoins, alors que sa fonction lui impose d'expliquer la politique des Alliés, il fuit dans un premier temps la presse pendant ses voyages officiels ou quand les dirigeants des anciens pays ennemis, devenus « partenaires en coopération », défilent au siège de l'OTAN. Puis il semble plus détendu au fil des mois, rencontrant de nouveau les journalistes auxquels, en janvier, il souhaite *« une année avec beaucoup de nouvelles, bonnes si possible »*.

Chaque semaine passée dans la seule tension du drame bosniaque, alors que l'enquête semblait s'enliser, était du temps gagné pour lui. C'était compter sans l'obstination du procureur de la Cour de cassation, Jacques Velu, dans un débat entre Belges que les ambassadeurs alliés affectaient de ne pas chercher à comprendre mais qu'ils souhaitaient voir trancher sans plus tarder.

J. de la G.

Les Alliés en quête d'un successeur

BRUXELLES
de notre correspondant

Après s'être interdit ces derniers mois d'anticiper sur l'épilogue belge de l'affaire Claes, les Alliés vont devoir lui trouver rapidement un successeur. Un premier tour d'horizon pourrait avoir lieu dès samedi à New York, en marge des festivités du 50e anniversaire des Nations unies. Quelques noms se détachent.

Douglas Hurd, ancien secrétaire au Foreign Office, passe pour avoir les faveurs des Américains. De bonnes chances sont aussi accordées aux Néerlandais Ruud Lubbers, ancien premier ministre, ou Hans Van den Broek, commissaire européen chargé notamment des relations avec l'Est et de la politique de sécurité commune. Des surprises sont cependant possibles. Pourquoi ne pas reconnaître les mérites du discret et affable Italien Sergio Balanzino, secrétaire général délégué, qui avait déjà assuré l'intérim après la mort de Manfred Wörner, se demandent certains ?

A ce stade, il est plus facile de procéder par élimination. Les Etats-Unis n'ont jamais revendiqué la fonction, se contentant, depuis toujours, d'avoir un de leurs généraux au poste de commandant suprême des forces alliées en Europe.

UNE FONCTION POLITIQUE ET MILITAIRE

La fonction de secrétaire général est à la fois politique et militaire. La France et l'Espagne, qui ne font pas partie du commandement intégré, ne sauraient présenter de candidat. Faute d'armée, l'Islande est hors jeu. Le Luxembourg, dont les effectifs sont minimes, ne peut guère avoir de prétentions.

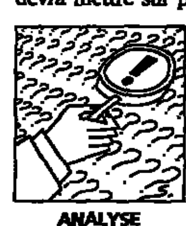
Deux autres alliés sont exclus de fait : la Grèce et la Turquie, qui, en raison de leur contentieux, se neutraliseraient dans toute velléité d'accéder au secrétariat général. En principe, rien n'interdit à la Belgique de présenter un de ses ressortissants pour prendre le relais d'un mandat interrompu par la décision de ses députés. Elle y renoncera fort probablement, par décence. Le Portugal semble handicapé par le fait qu'un de ses meilleurs diplomates, José Cutileiro, assume déjà la fonction de secrétaire général de l'Union de l'Europe occidentale (UEO), *« pilier européen de l'Alliance »* en vertu du traité de Maastricht.

Déjà, pour la succession de Manfred Wörner, les pays nordiques avaient exprimé leur souhait d'avoir un jour leur tour au secrétariat général. Souvent cité, Uffe Elleman-Jensen, ancien ministre danois des affaires étrangères, n'est pas le candidat préféré de la France, en raison de ses prises de position contre le nucléaire. Paris pourrait faire valoir que son pays n'est qu'un membre « observateur » de l'UEO, ce qui serait gênant alors qu'une complémentarité est recherchée entre cette organisation et l'OTAN.

J. de la G.

L'Alliance déstabilisée recherche un visionnaire

LA DÉMISSION de Willy Claes intervient au plus mauvais moment possible pour l'OTAN. Dans quelques jours, quelques semaines, elle devra mettre sur pied la seule vraie grande opération militaire qu'elle ait jamais eu à engager sur un théâtre extérieur : dépêcher, sous son patronage,



ANALYSE

quelque 60 000 soldats en Bosnie pour y assurer le maintien d'une paix pour le moins problématique. C'est le moment où il faudrait un secrétaire général fort, alors que le calendrier pour les mois et les années à venir est truffé d'embûches. Hormis l'affaire bosniaque, le dossier le plus explosif est celui de l'élargissement de l'OTAN, qui conditionne son avenir et celui des relations avec la nouvelle Russie.

Au lendemain de l'effondrement du mur de Berlin et du démantèlement de l'URSS, tout était simple. Dégagés du joug soviétique, les pays d'Europe de l'Est et du Centre n'avaient qu'une envie : manifester clairement leur retour dans le camp des nations libres de l'Europe. Le chemin semblait tout tracé : la double intégration dans l'Union européenne et dans l'OTAN. Ce devait être, et c'est toujours, à la fois, le moyen de se défendre contre d'éventuels démons internes et un message – bas les pattes ! – adressé au Kremlin au cas où il serait sujet à un regain d'ambition impérialiste.

Depuis, ce qui paraissait simple s'est transformé en casse-tête politico-diplomatique. Avec quelques bons arguments, Moscou a fait valoir que, le pacte de Varsovie dissous, l'OTAN devenait sans objet. A plus forte raison, le Kremlin dit s'opposer catégoriquement à tout élargissement qui mettrait les troupes de l'Alliance aux portes de la Russie. En proposant aux Russes et aux pays d'Europe de l'Est une sorte d'association avec l'OTAN – le Partenariat pour la paix –, les Occidentaux croyaient contourner le *niet* de Moscou à l'élargissement. Rien n'y a fait. Plus de deux ans après cette proposition, les Russes sont unanimes, d'un bout à l'autre du spectre politique, pour dire aux Occidentaux qu'ils doivent choisir : ou l'élargissement ou de bonnes relations avec eux... Les Etats-Unis paraissent hésiter, comme impressionnés par ce chantage. Ils le sont d'autant plus que nombre d'experts américains ne sont pas convaincus de la nécessité de l'élargissement. Militairement, font-ils valoir, l'OTAN n'a rien à gagner à étendre encore ses frontières, le parapluie nucléaire américain et la garantie d'assistance immédiate que les membres de l'Alliance se doivent les uns aux autres (le fameux article 5 de la charte de l'Alliance). Et les pays de l'Est ont d'autant moins à gagner à une OTAN boursouflée que, faute de standardisation de leurs armements et de leurs systèmes de communication, ils n'en seront que des membres de seconde catégorie.

Le dossier de l'élargissement est plutôt mal engagé

Leur intégration à une Union européenne – qui, après tout, veut mettre en route une politique étrangère et de défense commune – devrait suffire à ces pays. Ce raisonnement-là est volontiers développé aux Etats-Unis dans des journaux comme le *New York Times*, le *Wall Street Journal*, voire au Congrès, sur les bancs démocrates et républicains, pour ne pas parler du Pentagone. C'est un raisonnement qui donne la priorité aux bonnes relations avec la Russie sur l'extension de l'OTAN. La sécurité militaro-politique de l'Europe de l'Est serait mieux garantie par la qualité de ces relations que par l'élargissement de l'OTAN.

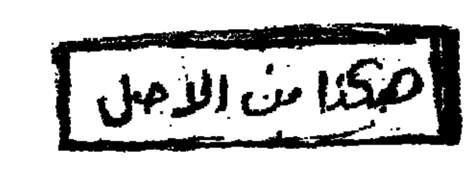
Les « anti-élargissement » font valoir que la Russie se refusera, en cas d'ouverture à l'Est de l'OTAN, à ratifier le traité Start II, signé en 1993. Or, parce qu'il organise un vrai début de démantèlement des plus dangereuses armes nucléaires stratégiques russes, Start II est considéré comme un élément essentiel de la sécurité des Etats-Unis et de l'Europe.

C'est clair : le dossier de l'élargissement est plutôt mal engagé. Il concerne essentiellement, pour l'heure, quatre pays : les Républiques tchèque et slovaque, la Hongrie et la Pologne. Refusant de concéder un quelconque droit de veto à Moscou, l'Alliance prépare son extension à l'Est, sans enthousiasme. Fin septembre, elle a exposé certaines conditions à l'entrée des postulants, sans fixer de calendrier : maintien d'un régime démocratique (ce qui ne va pas toujours de soi en Slovaquie), volonté de contribuer à la sécurité de l'OTAN, participation aux éventuelles opérations de maintien de la paix, nécessité de se doter de systèmes de communications compatibles avec ceux des autres membres.

Mais les nouveaux membres n'auraient pas à accueillir, automatiquement, d'armes nucléaires ou de troupes américaines sur leur sol : il n'y aura ni GI's ni missiles à la frontière polono-russe. Pour les pays concernés, c'est bien un statut de seconde zone ; pour Moscou, c'est tout aussi inacceptable. Et le sort de pays comme les Républiques baltes ou l'Ukraine, qui ont autant de raisons de se sentir menacés, n'est pas évoqué.

Il reste que cet élargissement devrait se réaliser – très lentement – car il s'intégrera dans la nouvelle architecture de la sécurité en Europe. Au siècle prochain, les pays d'Europe de l'Est seront membres de l'Union européenne et, à ce titre, sans doute aussi membres de l'Union de l'Europe occidentale (UEO), l'organisation européenne habilitée à traiter des questions de défense. Comme, dans le même mouvement, l'UEO se transformera en pilier européen de l'OTAN, les membres de l'Union européenne seront également membres d'une Alliance nouvelle, où l'Europe devrait faire jeu plus égal avec les Etats-Unis. Ce n'est pas pour demain. Mais cela réclame un nouveau secrétaire général qui soit un peu visionnaire.

Alain Frachon



Le gouvernement roumain perd sa majorité au Parlement

Le mouvement extrémiste Romania Mare a été exclu de la coalition au pouvoir, tandis que les étudiants entament une grève générale

LE GOUVERNEMENT roumain a été doublement fragilisé, jeudi 19 octobre, par l'extension à l'ensemble du pays d'une grève illimitée des étudiants, la plus importante depuis celle qui avait été « matée » par la sinistre descente des mineurs à Bucarest en juin 1990, et l'annonce, dans la soirée, de l'exclusion d'une formation extrémiste de la coalition au pouvoir. A l'issue d'une réunion de son bureau exécutif, le Parti de la démocratie sociale (PDSR), *de facto* dirigé par le président Ion Iliescu, a décidé de rompre son alliance avec Romania Mare (Grande Roumanie), une formation ouvertement antisémite, xénophobe et ultranationaliste. En coupant les ponts avec le mouvement du très outrageant Corneliu Vadim Tudor, ancien chantre du dictateur Ceausescu dont il cultive à loisir la nostalgie, le gouvernement roumain perd du coup sa majorité parlementaire.

Même si le chef du PDSR, Adrian Nastase, s'est dit *« ouvert à tout, y compris des élections anticipées »*, il semble néanmoins peu probable que les législatives, prévues dans un an, soient avancées. Les dirigeants politiques de tout bord préféreront sans doute mesurer leur rapport de forces lors du scrutin municipal au début de l'année prochaine, avant de bousculer, éventuellement, le calendrier électoral. D'autre part, le gouvernement de Nicolae Vacaroiu, passé maître dans l'art du louvoiement, a toujours été minoritaire au Parlement depuis son investiture en 1992 et a régulièrement survécu aux nombreuses motions de censure déposées par l'opposition, grâce au soutien tacite et ensuite officiel de trois partis, qui ont en commun la démagogie sociale et le nationalisme virulent, dont Romania Mare.

Emil Constantinescu, le dirigeant de la Convention démocratique, la principale force d'opposition, a salué la mise à l'écart de M. Vadim Tudor, comme une une *« rupture positive »*, même s'il a estimé que sa présence au gouvernement a *« gravement compromis l'image de la Roumanie dans le monde »*. Si le gouvernement, et en premier lieu le président Iliescu ont finalement décidé de rompre avec Romania Mare, c'est parce que le turbulent Corneliu Vadim Tudor était, à la longue, devenu plus gênant qu'utile. Celui qui a été baptisé le *« Jirinovski roumain »* avait récemment lancé une campagne d'une violence et d'une vulgarité rares contre le président Iliescu qui se trouvait alors aux Etats-unis, où ses interlocuteurs lui ont signifié leur inquiétude de voir de tels partis installés au pouvoir. Il n'en demeure pas moins que le gouvernement maintient toujours sa coalition avec deux autres formations extrémistes : le PUNR de Gheorghe Funar, très antihongrois, et le PST, l'héritier du Parti communiste, dirigé par un ancien premier ministre de Ceausescu.

Yves-Michel Riols

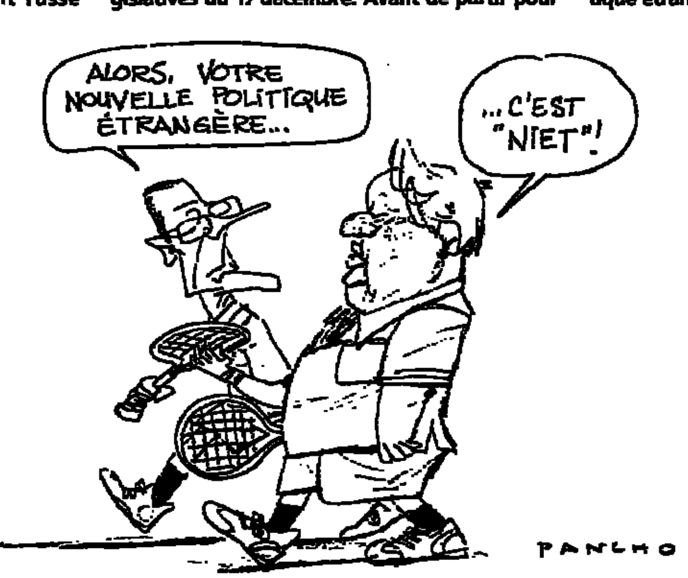
Le président russe désavoue son ministre des affaires étrangères, Andreï Kozyrev

M. Eltsine, qui entend diriger lui-même la diplomatie, veut lui adjoindre un second

En annoncant, jeudi 19 octobre, la prochaine mise à l'écart de son ministre des affaires étrangères, Andreï Kozyrev, le président russe cherche, semble-t-il, à conforter sa position auprès des nationalistes à la veille des élections législatives du 17 décembre. Avant de partir pour Paris, vendredi, Boris Eltsine a indiqué qu'il entendait conduire lui-même désormais la politique étrangère de la Fédération de Russie.

MOSCOU
de notre correspondante

Boris Eltsine a indiqué, jeudi 19 octobre, qu'il cherchait un *« remplaçant »* pour son ministre des affaires étrangères Andreï Kozyrev, confirmant ainsi les rumeurs croissantes à Moscou sur le prochain renvoi d'un homme qui symbolisait, depuis cinq ans, la politique d'ouverture sur l'ouest de la Russie. Mais à son départ pour Paris, vendredi matin, le président russe a précisé qu'il lui cherchait surtout *« un adjoint »*, qui puisse *« tenir le ministère lors de ses nombreux voyages »*. Sa première déclaration avait cependant suffi pour jeter dans l'embarras les chancelleries étrangères, qui s'interrogeaient sur sa signification exacte : volonté de montrer à l'Occident qu'une page peut être tournée dans ses rapports avec la Russie ou manœuvre de politique intérieure, comme l'a interprété la Maison Blanche à Washington.



C'est en réponse à une question, posée lors d'une rencontre d'une heure avec quelques journalistes américains et russes, que Boris Eltsine a confirmé sa décision de chercher un *« remplaçant »* à M. Kozyrev, dont il avait publiquement critiqué le travail dernièrement. Mais le président n'a pas donné de date pour le départ éventuel de son ministre : *« Il a fait beaucoup d'efforts. Alors, ne le soumettons pas à trop de pression. Laissons-le travailler. Mais ma décision reste »*, a-t-il dit, sans que l'on sache sur quoi elle porte exactement. Boris Eltsine a, en tout cas, expliqué qu'Andreï Kozyrev ne parvenait pas *« à s'imposer auprès d'autres ministres »*, impliqués dans la définition de la politique étrangère de la Russie, où *« chacun tirait à droite et à gauche »*. C'est pourquoi, a-t-il ajouté, *« cette politique doit être dirigée par le président »*.

CONTEXTE ÉLECTORAL

Pas question, donc, de bouleverser la diplomatie russe, d'autant plus que la décision de soumettre la politique étrangère directement à Boris Eltsine et à son entourage n'est pas nouvelle. Andreï Kozyrev a, en outre, depuis longtemps *« durci »* son discours, tout comme le Kremlin d'ailleurs. Boris Eltsine a, de plus, multiplié jeudi les bonnes paroles à l'égard de son *« ami »* Bill Clinton : il a salué son *« courage »* lorsque celui-ci défend le président russe au Congrès américain, il s'est dit certain que, lors de leur prochaine rencontre, des *« solutions seront trouvées à tous les problèmes qui se posent »*, qu'il est *« essentiel »* de poursuivre le travail sur les deux traités de réduction des armes nucléaires stratégiques, d'en préparer un troisième et même de chercher à liquider totalement les armes nucléaires dans le monde... Ce qui ne l'a, bien sûr, pas empêché de réaffirmer vigoureusement son opposition à l'élargissement de l'OTAN et de prôner la création d'un *« Conseil de sécurité européen »*, où les Etats de l'Europe seraient représentés *« proportionnellement à leur poids »*.

De multiples noms de successeurs circulent désormais à Moscou, alors que le dossier de l'ex-Yougoslavie ainsi que les affaires du ministère sont désormais fermement entre les mains d'Igor Ivanov. Mais, en tout état de cause, aucun successeur, aussi *« démocrate »* soit-il, n'est susceptible de prôner une politique différente sous le régime eltsinien, et encore moins d'affaiblir l'opposition à un élargissement de l'OTAN. Il y donc de bonnes raisons d'interpréter la déclaration de Boris Eltsine dans le cadre de la campagne électorale russe, car Andreï Kozyrev est la tête de Turc favorite de l'opposition communiste et nationaliste, qui a le vent en poupe. De plus, le ministre Kozyrev compterait peu d'amis dans l'entourage présidentiel, où, depuis un mois, on s'interroge sur ce départ. Partira-t-il avant ou après les élections législatives du 17 décembre, qui seront suivies d'un remaniement ministériel ?

C'est à ce thème d'ailleurs que la presse russe a réservé, vendredi, sa plus grande attention : elle a relevé que Boris Eltsine n'avait *« pas exclu »* de prendre Iouri Skokov, le chef d'un des principaux partis d'opposition, comme premier ministre. La raison avancée pour justifier ce choix est que ce dernier *« n'a jamais parlé contre le président »*. Dans la foulée, Boris Eltsine en a profité pour présenter le colistier de M. Skokov, le général Alexandre Lebed, comme un dangereux tyran doublé d'un va-t-en guerre potentiel : la forme *« d'autoritarisme »* qu'il préconise n'est pas *« bonne pour la Russie »*, laquelle *« n'a pas besoin de guerres »*, a déclaré le président. L'Occident est ainsi prévenu qu'il doit considérer Boris Eltsine comme le seul garant d'une orientation civilisée de la Russie.

Sophie Shihab

La Tchétchénie, « la plus grande déception » de M. Eltsine

Contrairement à ce qui a pu être dit, Boris Eltsine n'a pas fait acte de pénitence à propos de la guerre en Tchétchénie, lors de son intervention sur France 2, mercredi, à deux jours de sa venue à Paris. A des journalistes américains qui lui demandaient, le lendemain, s'il *« regrettait d'avoir commencé »* cette guerre, il a répondu *« non »*, ajoutant que la Cour constitutionnelle lui avait donné raison, et que sa décision était *« tout à fait constitutionnelle »*. Tout au plus, concède-t-il, le fait que *« nos garçons ont beaucoup souffert »*, est *« la plus grande déception »* de sa présidence. L'autocritique porte sur le fait de n'avoir pas tout de suite *« compris »* qu'en Tchétchénie, la Russie avait affaire à des *« brigands, entraînés en Iran, en Palestine, en Turquie »*.

La stagnation économique en Suisse pèse sur les élections fédérales

BERNE
de notre correspondant

Les Suisses sont appelés aux urnes, dimanche 22 octobre, pour renouveler les deux Chambres de leur Assemblée fédérale. La campagne, jugée terne, voire décevante, par la plupart des observateurs, n'aura guère soulevé de passion. Avec la participation des quatre principaux partis aux responsabilités gouvernementales, le système suisse ne se prête pas à de grands changements, et le nouveau Parlement a de fortes chances de ressembler au précédent, à quelques nuances près.

Dès lors, il n'est pas étonnant que nombre de Suisses se désintéressent des joutes électorales, faisant craindre un nouveau record d'abstention. Dépassant les 70 % dans les années 50, la participation aux élections fédérales n'a cessé de décroître, pour atteindre à peine 46 % il y a quatre ans. L'absence de suspense tient à la nature même de la « démocratie de concordance ». La structure cantonale du pays et l'élection à la proportionnelle du Conseil national (la Chambre basse) garantissent une stabilité à toute épreuve. Et la « formule magique » fixe immuablement la composition du Conseil fédéral : deux radicaux, deux démocrates-chrétiens, deux socialistes et un démocrate du centre.

L'« événement » de la campagne aura été la démission surprise, annoncée pour le 31 octobre, du ministre socialiste des finances, Otto Stich, dont le successeur, Moritz Leuenberger, un socialiste de Zurich, a toutes les chances d'être confirmé à son poste, de même que les six autres membres du gouvernement sortant, en décembre.

SIGNES DE MALAISE

Depuis qu'elles se partagent le pouvoir, les formations gouvernementales s'adjugent plus des trois quarts des sièges de l'Assemblée fédérale. L'un des grands partis peut gagner ou perdre quelques mandats, mais ce n'est souvent qu'un rééquilibrage par rapport à la fois précédente. Des groupes contestataires marquent parfois des points, comme les mouvements xénophobes dans les années 70, les Verts lors de la dernière décennie et, éventuellement, les partisans du dirigeant populiste Christoph Blocher dimanche, mais sans modifier le rapport de forces.

Alors que les signes de malaise se sont accentués ces dernières années, aucun grand thème n'aura dominé la campagne. Adversaire déclaré d'un rapprochement avec l'Union européenne, Christoph Blocher avait essayé de relancer un débat que les partis traditionnels ont esquivé. Des formations gouvernementales, seul le Parti socialiste s'est clairement prononcé en faveur d'une adhésion à l'Union européenne. Les socialistes pourraient gagner quelques sièges, de même que la droite nationaliste, alors que les démocrates-chrétiens enregistreraient un léger recul.

La stagnation économique avec la brusque montée du chômage, qui est passé à 4 % de la population active, a pesé sur la campagne, ainsi que la drogue et la question controversée de distribution d'héroïne. La Suisse n'est plus tout à fait à l'abri des problèmes, mais ses citoyens semblent s'intéresser davantage aux questions concrètes qui leur sont posées par référendum plutôt qu'à l'élection des représentants à Berne, sur lesquels ils n'ont ensuite plus guère de prise.

Jean-Claude Buhrer

Le Sénat italien vote la censure « individuelle » contre le ministre de la justice

Filippo Mancuso, sanctionné pour avoir attaqué les juges de l'enquête « Mani pulite », a déposé un recours

ROME
de notre correspondante

La motion de censure « individuelle » déposée au Sénat contre le ministre de la justice Filippo Mancuso a été adoptée, jeudi 19 octobre, après des mois de polémique et deux jours de débats. Ce magistrat tâtillon a été une source constante d'embarras pour le président du Conseil Lamberto Dini : depuis le printemps, il s'est acharné contre les juges du parquet de Milan, qu'il accuse d'avoir employé des procédés irréguliers – notamment le chantage à l'emprisonnement pour faire parler des témoins – lors des enquêtes anti-corruption de *« Mani Pulite »*. Il a d'autre part demandé plusieurs enquêtes administratives, mais les tribunaux ont donné raison aux magistrats du *« pool »* milanais.

Le garde des sceaux censuré a immédiatement déposé un recours devant la Cour constitutionnelle, estimant irrecevable le vote dont il a été l'objet (l'article 89 de la Constitution prévoit la responsabilité individuelle des ministres pour les actes concernant leur département, NDLR). De son côté, Lamberto Dini a annonçé qu'il demanderait à assumer lui-même le futur *interim* du ministère de la justice. Tout cela n'aurait pu être qu'un épisode mineur bien qu'embarrassant d'une vie politique italienne des plus chaotiques, si le vote du Sénat n'avait, à travers le « cas Mancuso », ouvert la boîte de Pandore. Au fil du débat, particulièrement tendu, on a pu d'abord se rendre compte comme l'ont souligné plusieurs orateurs, que la pudique appellation de « gouvernement de techniciens » appliquée à l'équipe de M. Dini, a fait long feu. Tant il est vrai que l'empreinte de la majorité de centre-gauche qui soutient le gouvernement en théorie « apolitique » est à présent des plus évidentes. En témoigne l'« exclusion » du ministre Mancuso, accusé en réalité d'avoir, par son entêtement, à batailler avec les juges de « Mani Pulite » fait le jeu des ennemis du parquet milanais, c'est-à-dire Silvio Berlusconi – qui sera prochainement jugé pour « corruption » – et ses amis.

OMBRE SUR LES INSTITUTIONS

L'autre constatation immédiate, en entendant les invectives et les accusations proférées dans l'hémicycle, est que si la « Première Republique » s'est bien effondrée, la « seconde » n'est toujours pas près de commencer. Dans un jeu de plus en plus compliqué où justice et politique restent trop étroitement mêlées pour espérer retrouver une nécessaire sérénité, l'affaire Mancuso est venue jeter une ombre supplémentaire sur les institutions. Selon le ministre, le président du Conseil Lamberto Dini, avait dans un premier temps, approuvé son action disciplinaire à l'encontre des magistrats, avant de faire machine arrière, car dira-t-il *« elle ne plaisait pas à la gauche et au chef de l'Etat. »* Qualifiant l'attitude de M. Dini de *« lamentable »*, Filippo Mancuso laissait ensuite entendre que le président de la République Oscar Luigi Scalfaro avait une attitude très « ambigüe » : ce dernier lui aurait en effet adressé une lettre lui expliquant que les mesures disciplinaires à l'encontre des juges étaient inutiles car *« ceux-ci sont déjà en train de se détruire de leurs propres mains »*.

Pis encore, le ministre de la justice a renoncé a prononcer une partie de son discours qui avait déjà été distribuée aux journalistes, mais dans laquelle il mettait en cause l'intégrité d'Oscar Luigi Scalfaro. Ce dernier disait-il avait opéré diverses pressions sur lui, entre autres lorsqu'il présidait en 1993 la commission d'enquête sur la gestion des fonds du Sisde (services secrets civils) : quatre ex-ministres de l'intérieur démocrates-chrétiens, dont M. Scalfaro, avaient été mis en cause pour avoir touché illégalement des fonds, et M. Scalfaro avait insisté pour que tout soit archivé.

Le résultat de ce grand déballage public sera dans un premier temps d'affaiblir l'autorité de M. Dini, ainsi que l'image du président Scalfaro, présenté de plus en plus comme un arbitre partial du jeu politique. Un contretemps ennuyeux pour Lamberto Dini qui ces derniers temps, décidé à prolonger son expérience « technique » au delà des réformes prévues initialement, était en fait en train de tester une possible voie « centriste » entre une coalition de « centre-droit » un peu déstabilisée par l'annonce du futur procès de M. Berlusconi, et une coalition de « centre-gauche » qui a du mal à prendre ses marques sur l'échiquier politique. L'option « centre-centre » pour évacuer aux extrémités, les communistes de Rifondazione Comunista et l'extrême droite d'Alliance nationale ? L'idée plaisait aux modérés, y compris à ce « joker » encore disponible qu'est devenu l'ex-juge vedette Antonio Di Pietro, enfin prêt, semble-t-il, à entrer en politique.

Enfin, dernier signe d'une crise qui pourrait être plus sérieuse qu'il n'y paraît : Silvio Berlusconi a pour sa part annoncé qu'il déposerait un motion de censure à la Chambre des députés, où le gouvernement Dini ne dispose pas d'une majorité.

Marie-Claude Decamps

Une extrême tension entoure l'élection présidentielle ivoirienne

La laborieuse mise en place du système de démocratie pluraliste pourrait être remise en cause par la violence politique. Plusieurs partis d'opposition prônent le boycott du scrutin

Les électeurs ivoiriens se rendront aux urnes, dimanche 22 octobre, pour élire leur président. Scrutin sans suspense. Premier successeur de Félix Houphouët-Boigny, le président sortant, Henri Konan Bédié, n'a qu'un adversaire, Francis Wodié, professeur de droit et candidat du Parti des travailleurs ivoiriens (PIT), une formation de gauche sans moyens. « Le progrès pour tous, le bonheur pour chacun », slogan du Parti démocratique de Côte-d'Ivoire (PDCI), l'ancien parti unique au pouvoir depuis l'indépendance en 1960, a donné un ton ambitieux à la campagne de M. Bédié, tranchant avec la formule « Humilité, patience, intelligence » de son adversaire. M. Konan Bédié sera-t-il bien ou mal élu ? Cela semble être la seule question posée par un scrutin boycotté « activement » par les principaux partis d'opposition qui ont promis d'« empêcher » le bon déroulement du vote. La campagne électorale a eu lieu dans un climat de violence politique sans précédent. Au moins huit personnes ont été tuées depuis le 2 octobre.

ABIDJAN
de notre envoyé spécial

En cette dernière semaine avant l'élection présidentielle, le quotidien gouvernemental ivoirien *Fraternité matin* publie quotidiennement une petite bande dessinée : on y voit un candidat d'opposition brailler sans relâche devant une foule sceptique *« moi aussi, je veux goûter au pouvoir ! »*. Dans son zèle, le dessinateur ne se rend pas compte que, par un effet de miroir, il dépeint aussi bien les désirs de l'opposition que les craintes des dirigeants : le pouvoir est un bien qui s'acquiert, se conserve, mais ne se partage pas.

Alors qu'approche le terme d'une campagne qui a déjà fait huit morts, à la veille d'une élection, qui – quels que soient son déroulement et son résultat – sera marquée par le boycottage de l'opposition, c'est sans doute là qu'il faut chercher le blocage du processus de démocratisation engagé il y a cinq ans, au soir du règne sans partage de Félix Houphouët-Boigny.

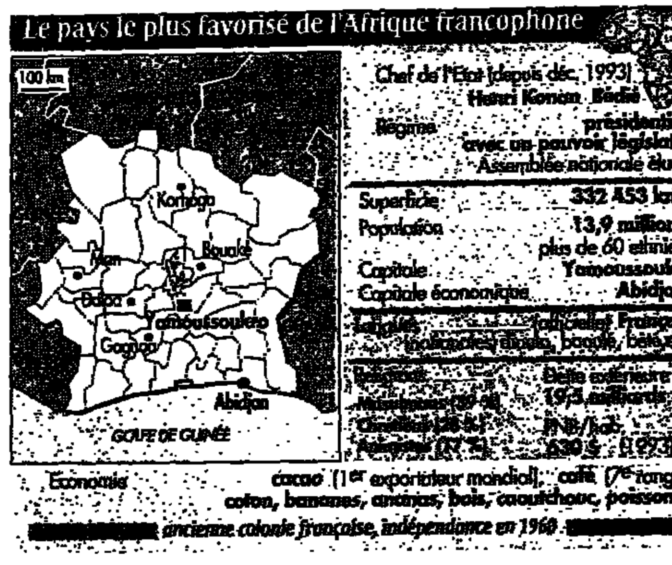
« ON BOURRAIT LES URNES »

Le professeur René Dégni Ségui, doyen de la faculté de droit, qui vient de tenter une mission de bons offices entre le pouvoir et l'opposition, explique : *« Sur les trois critères qui définissent une démocratie : le pluralisme, l'Etat de droit et l'alternance, aucun n'est vraiment respecté en Côte-d'Ivoire. Si l'on applique les méthodes du parti unique au multipartisme, le système ne peut pas fonctionner. »*. Or les acteurs politiques ivoiriens ont bien du mal à se débarrasser de leurs vieilles habitudes.

Un quinquagénaire, militant du Rassemblement des républicains (RDR), une scission du Parti démocratique de Côte-d'Ivoire (PDCI, ancien parti unique) créée pour soutenir les aspirations présidentielles de l'ancien premier ministre Alassane Ouattara, se souvient : *« Quand je suis revenu de France à la fin de mes études, on m'a fait tenir un bureau de vote. Je croyais qu'il fallait tenir compte de ce que les gens avaient fait dans la journée, même s'il n'y avait qu'un seul candidat. En réalité, à la fin de la journée, on émargeait nous-mêmes les listes, on bourrait les urnes et on envoyait le procès-verbal sans compter les bulletins. »* Aujourd'hui encore, au siège du PDCI, dans le quartier chic de Cocody, les policiers en armes qui surveillent le bâtiment – ce qui est normal au lendemain de l'incendie du siège du parti à Youpougon, un faubourg populaire – sont stationnés à l'intérieur de la cour plutôt qu'à l'extérieur, comme s'ils faisaient partie du service d'ordre.

La démocratisation en 1990, avec son scrutin présidentiel, qui vit s'affronter Laurent Gbagbo et Félix Houphouët-Boigny, et ses élections législatives qui propulsèrent à l'Assemblée nationale une poignée de députés du Front populaire ivoirien (FPI), premiers opposants à entrer dans les lieux, n'a pas marqué la fin de cette époque, mais le début d'une longue transition dont on ne voit toujours pas le terme.

La transition à l'ivoirienne s'est déroulée selon un autre rituel qu'ailleurs en Afrique. Il n'y a eu ni conférence nationale, ni gouvernement provisoire, ni référendum constitutionnel. Tout a été conçu dans le cadre d'institutions pour l'essentiel mises en place par M. Houphouët-Boigny à l'indépendance, institutions généralement imitées de celles de la France, sur lesquelles on avait greffé le système de parti unique.



Ce sont les métastases de cette greffe qui empoisonnent aujourd'hui la vie politique. Alassane Dramane Ouattara est aujourd'hui l'un des dirigeants virtuels – il n'a jamais adhéré à un parti politique – de l'opposition. Mais il fut le dernier premier ministre de M. Houphouët-Boigny, nommé en novembre 1990 après trente ans de règne sans partage du président, et se révéla un adversaire féroce de l'opposition, faisant emprisonner Laurent Gbagbo, le chef du FPI, qui est aujourd'hui son allié, grâce à une loi anti-casseurs qu'il venait de faire voter. A la mort du « père » de la Côte-d'Ivoire, M. Ouattara tenta de lui succéder, en imposant assez vigoureusement une lecture pour le moins contestable des textes constitutionnels.

CODE ÉLECTORAL

Aujourd'hui la voie légale de la conquête du pouvoir lui est barrée par un code électoral dont certaines dispositions le visent personnellement : ne sont éligibles que les Ivoiriens de naissance, résidents en Côte-d'Ivoire, nés de père et de mère eux-mêmes ivoiriens de naissance. M. Ouattara, qui est originaire du nord du pays, près de la frontière avec le Burkina Faso, est de père burkinabé, disent ses adversaires.

Il s'en défend, et affirme que c'est plutôt la clause de résidence à laquelle il ne peut satisfaire en raison de sa nomination au poste de directeur adjoint du Fonds monétaire international qui l'empêche de se présenter. Le président Konan Bédié affirme avoir lui-même informé M. Ouattara que cette clause de résidence ne le concerne pas et le met à nouveau au défi de prouver son « ivoirité ».

La querelle pourrait paraître dérisoire si elle n'avait révélé et exacerbé des fractures entre communautés ethniques ou religieuses. La tentation de mettre l'adversaire hors jeu en lui déniant la qualité d'Ivoirien existe de part et d'autre. L'opposition accuse M. Bédié d'être d'ascendance ghanéenne. Les extrémistes du PDCI s'en prennent aux « grands boubous », les gens du Nord, et les manifestants de l'opposition sont tous persuadés que les policiers qui les frappent sont togolais, envoyés à la rescousse de M. Bédié par le général Eyadéma, « l'ogre » de la région.

Les partis du Front républicain sont convaincus que le recensement électoral s'est fait en fonction des inclinations politiques des communautés, en clair qu'il était plus facile d'obtenir une carte d'électeur si l'on est baoulé, l'ethnie des présidents jusqu'à ce jour, que bété, comme M. Gbagbo.

Cette logique d'exclusion, si elle est conduite à son terme, va faire de M. Bédié un président qui n'aura en face de lui que des opposants exclus de la vie politique. Et ceux-ci seront tentés de lui dénier toute légitimité. L'Etat de droit pourrait n'y pas résister, qui reste très fragile, comme en témoigne la récente disparition du président de la Fédération des étudiants ivoiriens, Guillaume Soro Kigbafoury, dont ses proches affirment qu'il a été enlevé par la DST ivoirienne.

Pourtant la Côte-d'Ivoire, si elle manque encore d'expérience politique pluraliste – contrairement au Bénin ou au Sénégal – dispose d'atouts. Les partis, s'ils s'appuient tous sur une base ethnique, recrutent bien au-delà de ces limites. Il n'existe aucune tradition de violence politique, et les faibles effectifs des forces de l'ordre interdisent à l'armée d'intervenir activement dans la vie du pays. L'élection présidentielle de dimanche se déroulera dans un climat de tension extrême. Si la violence qu'engendrera cette tension dépasse un certain seuil, les fils du dialogue ne pourront être renoués d'ici aux élections législatives, qui doivent avoir lieu dans la foulée, et les acquis accumulés en cinq ans durablement remis en cause.

Thomas Sotinel

L'opposition accuse la France d'avoir choisi son camp

ABIDJAN
de notre envoyé spécial

« Les intérêts français attaqués », titrait le quotidien ivoirien *La Voie*, au lendemain des manifestations du 16 octobre. Les deux stations-service Elf mises à sac, ce jour-là, ne suffisent pas à résumer les *« intérêts français »* dans un pays qui compte 20 000 expatriés, où travaillent de nombreuses sociétés, qui a bénéficié, en 1994, de plus de 6 milliards de francs d'aide bilatérale – pour la majorité sous forme d'annulations de dettes – et où la France maintient, depuis plus de trente ans, un bataillon d'infanterie de marine.

Il n'empêche, le discours anti-français de l'opposition se fait vigoureux. Les partisans de l'ancien premier ministre, Alassane Ouattara, groupés au sein du RDR, n'ont pas pardonné à la France d'avoir, à l'annonce de la mort de M. Houphouët-Boigny, le 7 décembre 1993, choisi M. Konan Bédié.

Celui-ci s'était alors prévalu de l'appui français pour faire valoir la légitimité constitutionnelle que lui contestait M. Ouattara, dont les partisans mettent encore en cause le rôle de l'ambassadeur français, Michel Dupuch, qui arrivait alors au terme d'un séjour de quatorze ans à Abidjan. Que M. Dupuch ait ensuite participé à la campagne de Jacques Chirac auprès des Français d'Afrique – avant d'être nommé conseiller à l'Elysée – n'a rien fait pour dissiper leur méfiance.

Son successeur à Abidjan, Christian Dutheil de la Rochère, ne fait pas mystère de sa sympathie pour M. Bédié. Les opposants ont remarqué que, lors des procès intentés par le pouvoir à des journalistes proches du RDR ou à des étudiants musulmans, la France n'a pas envoyé d'observateurs. Si l'on ajoute à cela le soutien du RPR au PDCI et la remarque de Jacques Godfrain, ministre de la coopération, qui a adressé ses vœux au président-candidat Bédié, le 2 octobre, le jour même des manifestations qui ont fait cinq morts dans le pays, les opposants estiment la cause entendue : la France a choisi son camp.

A Paris, on fait valoir que la France serait bien en peine de choisir son camp puisqu'il n'y a qu'un candidat en mesure de l'emporter. Le souci de stabilité, qui doit autant aux intérêts économiques qu'au poids de la Côte-d'Ivoire dans une région menacée par les conflits libérien et sierra-léonais, pèse aussi lourd dans l'attitude des autorités françaises. Mais cette attitude reste plus un sujet de polémique qu'un facteur influent de la vie politique ivoirienne.

T. S.

En Israël, les « interrogatoires spéciaux » restent admis

JÉRUSALEM
de notre correspondant

La police secrète israélienne, le Shin Beth, a obtenu du gouvernement d'Itzhak Rabin, jeudi 19 octobre, l'autorisation de poursuivre, pour une période de trois mois renouvelable, les « interrogatoires spéciaux » dont sont l'objet, depuis l'an dernier, les détenus palestiniens. Dénoncées par les organisations de défense des droits de l'homme comme de *« la torture pure et simple »*, ces méthodes, dont on sait seulement qu'elles incluent la possibilité de *« secouer violemment »* l'interrogé, ont directement provoqué, en avril, la mort d'un jeune Palestinien, soupçonné d'islamisme.

Le procureur général de l'Etat juif, Michaël Ben Yaïr, conseiller juridique du gouvernement, a finalement approuvé la prolongation de ces interrogatoires musclés, tout en s'élevant contre les pressions exercées par le Shin Beth sur les ministres et l'opinion publique israélienne pour obtenir carte blanche. Plusieurs fois au cours des derniers mois, d'anciens officiers de ce service – les personnels d'active n'ont pas le droit de s'exprimer – ont laissé entendre dans la presse que, si le Shin Beth ne réussit pas à empêcher les attentats, la responsabilité en incombe d'abord à la justice, qui *« lie les mains des interrogateurs »*.

Dans un entretien publié, jeudi, par une revue juridique, le procureur de l'Etat a rappelé que les agents de la police secrète disposent déjà, depuis 1987, première année de l'Intifada palestinienne, de la possibilité d'exercer des *« pressions physiques modérées »* – dont le détail n'a jamais été rendu public – sur les détenus non israéliens. Betselem, la principale organisation israélienne de défense des droits de l'homme, a recensé 24 Palestiniens morts en détention depuis cette date.

PRÉVENIR OU PUNIR ?

M. Ben Yaïr souligne lui-même que les *« violentes secousses »* autorisées *« peuvent entraîner des dommages cérébraux »*. En réalité, conclut-il, les circonstances de la bavure du mois d'avril lui *« ont fait prendre conscience que les secousses autorisées étaient exercées* [par les interrogateurs] *d'une manière différente de ce que le Shin Beth nous avait dit »*.

Théoriquement autorisés pour recueillir des renseignements susceptibles de prévenir un attentat, les interrogatoires spéciaux, affirme Betselem, *« sont en fait conduits de manière systématique »*, non pas pour obtenir *« des informations vitales »*, mais pour *« faire avouer à l'interrogé sa participation à des actions passées »*.

Patrice Claude

Une économie assainie depuis la dévaluation du franc CFA

HENRI KONAN BÉDIÉ serait-il meilleur économiste que fin politique ? Le successeur constitutionnel de feu Félix Houphouët-Boigny, à la tête de l'Etat depuis le 7 décembre 1993, a réussi – bien épaulé par son premier ministre, Daniel Kablan Duncan – à franchir le cap difficile de la dévaluation de 50 % du franc CFA, en janvier 1994. Plus habilement, en tous cas, qu'il a mené sa barque dans les méandres de la politique ivoirienne pour arriver en bonne position à l'élection présidentielle du 22 octobre.

La Côte-d'Ivoire est certainement le pays de la zone franc à avoir tiré le plus grand bénéfice de la dévaluation qui l'a contrainte à assainir son économie. Certes, la conjoncture s'est-elle montrée favorable, et la hausse des cours mondiaux du cacao et du café, en 1994, bien salutaire puisque le pays tire une bonne partie de ses recettes extérieures de l'exportation de ces deux denrées. Mais l'attention portée aux grands équilibres et les efforts de rigueur sur le budget, l'inflation et les comptes extérieurs, ont porté leurs fruits. A l'aune africaine, les résultats sont positifs.

Après sept ans de récession (1987-1993), la croissance est sortie du rouge. L'objectif de 6 % devrait être atteint, cette année. Pas de géant vers la croissance à deux chiffres – elle était de – 1,1 % en 1993 – que le premier ministre appelle de ses voeux. La balance commerciale, traditionnellement excédentaire, atteindra 838 milliards de francs CFA en 1995, au lieu de 275,5 en 1993. Bonus qu'il s'agit de ne pas dilapider et d'utiliser en partie pour honorer le service d'une dette extérieure qui avoisine les 20 millions de dollars. L'inflation, qui a frôlé les 40 % en 1994, devrait s'établir à 9 %, cette année, alors que l'objectif fixé par le FMI était 5 %.

L'assainissement du budget continue. Les recettes fiscales et douanières sont en hausse. La masse salariale des fonctionnaires est en nette diminution. Elle représentait 72 % des recettes en 1993. Elle ne devrait pas dépasser 45 % en 1995. Mais surtout, les investissements privés – l'un des axes majeurs de la politique économique gouvernementale – devraient augmenter considérablement pour passer de 7,5 % du PIB en 1994 à 15 %, cette année.

Le forum Investir en Côte-d'Ivoire, qui s'est réuni du 2 au 4 octobre, à Abidjan, a attiré quelque 350 chefs d'entreprise et décideurs économiques venus d'une trentaine de pays, ainsi qu'un millier de responsables locaux. Porté par les rêves de grandeur ivoiriens, désireux de drainer des capitaux, le premier ministre, en évoquant le succès des *« dragons de l'Asie du Sud et du Sud-Est »*, n'a pas hésité à présenter la Côte-d'Ivoire comme un *« éléphant africain »* dont les quatre pattes seraient l'agriculture, l'industrie, les services et le secteur des mines et des hydrocarbures.

Comparaison osée, mais qui, toutes proportions gardées, n'est pas dénuée de sens. Il reste cependant, pour attirer les investisseurs étrangers susceptibles de créer des sociétés mixtes avec des Ivoiriens, à assouplir le code des investissements... Et à rétablir l'ordre public et politique malmené, depuis le début du mois, pour raisons électorales.

Frédéric Fritscher

Accord en Nouvelle-Zélande pour dédommager les Maoris

AUCKLAND
de notre correspondante

Le parlement néo-zélandais a connu un des moments les plus émouvants de son histoire lorsqu'a été adopté, jeudi 19 octobre, un accord de compensation financière pour un lot de terres confisquées aux Maoris en 1863. Entassés dans la galerie supérieure, trois cents Maoris des tribus tainuies étaient venus spécialement de la Waikato, région du centre de l'île du Nord. *« Tôt ou tard, la justice prévaudra. Pour la Waikato, le temps est venu. Une juste restitution a eu lieu. La souffrance a touché à sa fin »*, a déclaré, en retenant ses larmes, Doug Graham, ministre de la justice.

Plus de cent trente ans après avoir pris 486 502 hectares aux Maoris, le gouvernement a offert 170 millions de dollars néo-zélandais (600 millions de francs) aux représentants actuels des tribus flouées. Wellington s'engage aussi à rendre, en cinq ans, les terres encore en sa possession, ce qui ne représente plus que quelque 18 000 hectares, le reste ayant été vendu. L'accord comprend enfin des *« regrets »* et des *« excuses sans réserves »* pour ces confiscations, faites au moment de la colonisation, en violation totale du traité que les Britanniques avaient signé, en 1840, avec les Maoris. Cet accord doit clore définitivement le contentieux qui existait autour de la vaste zone qui entoure la fertile vallée de la rivière Waikato, et représente 1,6 % du territoire national. *« La terre est rendue, le cœur de notre peuple est rempli de joie et de soulagement. La satisfaction se propage, aussi profonde que notre rivière »*, avait affirmé Bob Mahuta, principal négociateur maori, lorsque l'accord fut conclu, fin mai, après quatre ans de négociations.

Le gouvernement conservateur qui s'est engagé à régler définitivement tous les contentieux fonciers avec les Maoris, d'ici à l'an 2000, espère que cet accord va montrer l'exemple pour de nombreuses autres demandes de compensation. *« Une nouvelle relation entre la couronne et les Maoris se dessine »*, a estimé M. Mahuta. Pour ajouter à l'allégresse des Maoris, la loi sera contresignée par la reine Elizabeth II elle-même, en novembre, lors de son prochain voyage. Il reste toutefois improbable que la souveraine présente officiellement les excuses de la Couronne aux tribus maories tainuies, comme celles-ci l'auraient souhaité.

Florence de Changy

25 morts dans un raid tamoul contre la capitale du Sri Lanka

COLOMBO. Un commando, appartenant vraisemblablement aux Tigres tamouls, a fait sauter, vendredi 20 octobre, un important dépôt de carburant à la périphérie de Colombo, la capitale du Sri Lanka. Cette attaque a causé la mort d'au moins 25 personnes et porte un rude coup à l'économie du pays. Les autorités ont demandé l'aide de l'Inde pour maîtriser l'incendie.

Ce raid a eu lieu après que les forces sri-lankaises eurent lancé une nouvelle offensive dans la péninsule de Jaffna, bastion des Tigres de libération de l'Eelam tamoul (LTTE), dans le nord de l'île. Selon Colombo, les troupes gouvernementales avaient nettement progressé jeudi. L'attaque pourrait s'expliquer par la volonté des séparatistes de montrer qu'ils ont encore la capacité de frapper à Colombo. En 1994, des négociations avaient été entamées pour tenter de mettre fin au conflit, qui a fait quelque 50 000 morts depuis douze ans, mais les Tigres ont repris les hostilités, en avril, après une trêve de trois mois. – *(AFP.)*

Les députés libanais ont prorogé de trois ans le mandat du président Hraoui

BEYROUTH. 110 députés sur 128 ont prorogé de trois ans, jeudi 19 octobre, le mandat du président Elias Hraoui. *Onze parlementaires ont, « pour le principe, et pour l'honneur de la démocratie »,* voté contre l'amendement constitutionnel qui a autorisé cette réélection. Comme l'avait prédit le chef des services de renseignement syriens, le vote a eu lieu à main levée, alors qu'il aurait dû être organisé à bulletin secret. Cette réélection annoncée laisse l'opinion publique passive, mais dépitée par le coup dur ainsi porté aux libertés publiques et aux institutions du pays, sous prétexte de ne pas perturber l'ordre établi en pleines négociations de paix syro-israéliennes. – *(Corresp.)*

AMÉRIQUES

■ **ÉTATS-UNIS/CUBA : un projet de loi visant à renforcer l'embargo américain contre Cuba a été adopté au Sénat**, par 74 voix contre 24, jeudi 19 octobre, après le retrait d'une des clauses controversées de ce texte. Celle-ci portait sur le droit des Cubano-Américains, dont les biens ont été confisqués à Cuba, d'engager des procédures contre des étrangers qui les achèteraient. Ce projet doit encore faire l'objet d'un compromis avec la Chambre des représentants. – *(AFP, Reuter)*

■ **ÉTATS-UNIS : le président Bill Clinton a réaffirmé qu'il mettra son veto** à un projet de loi adopté par 231 voix contre 201, jeudi 19 octobre, par la Chambre des représentants, sur la réforme du système de santé des personnes âgées (Medicare). Ce texte prévoit de réduire les dépenses dans ce domaine de 270 milliards de dollars durant les sept prochaines années. – *(AFP.)*

■ **GUATEMALA : la dépouille mortelle du président Jacobo Arbenz a été rapatriée**, jeudi 19 octobre, de San Salvador à Ciudad de Guatemala, à la demande de sa famille et avec l'appui de l'actuel président Ramiro de Leon. Arbenz avait été renversé en 1954 par un mouvement militaire appuyé par les Etats-Unis. Il mourut en exil en 1971. – *(AFP.)*

EUROPE

■ **L'Ukraine et l'ex-République yougoslave de Macédoine** (FYROM) deviendront officiellement, le 9 novembre, les 37e et 38e Etats membres du Conseil de l'Europe, a décidé, jeudi 19 octobre, le comité des ministres (organe exécutif) de l'organisation paneuropéenne. L'Ukraine se voit attribuer 12 sièges et la Macédoine trois à l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, qui comptera désormais 263 membres.

■ **La Cour européenne de justice a jugé**, jeudi 19 octobre, *« discriminatoire et contraire aux lois communautaires »* la législation britannique qui consiste à accorder la gratuité des frais médicaux aux femmes à partir de 60 ans et aux hommes à partir de 65 ans. Les juges se sont penchés sur le cas d'un retraité ayant porté plainte pour discrimination sexuelle. – *(AFP.)*

■ **VATICAN : une quarantaine d'évêques croates, slovènes, serbes, bosniaques et macédoniens** ont participé, mardi 17 octobre au Vatican, à une rencontre sur le conflit yougoslave. Le pape a considéré cette réunion comme *« un signe que la violence et la vexation ne peuvent avoir le dernier mot »*. Pour reconstruire les pays déchirés de l'ex-Yougoslavie, le Vatican espère beaucoup d'une coopération entre les Eglises, dans laquelle l'Eglise catholique, notamment en Croatie, pourrait servir de tête de pont. – *(Corresp.)*

■ **RUSSIE : plus de 20 000 tonnes d'armes chimiques ont été immergées** par l'ex-Union soviétique dans la mer du Japon, a rapporté, jeudi 19 octobre, le journal japonais *Sankei*. Il s'agirait d'armes chimiques de « première génération » telles que l'ypérite (gaz moutarde) et le phosgène. Les produits étaient jetés à la mer après avoir été déposés dans des conteneurs métalliques qui se corrodaient rapidement, car ils étaient criblés de balles pour pouvoir prendre l'eau et couler. – *(AFP.)*

PROCHE-ORIENT

■ **IRAN : les récents attentats à Paris** *« sont la conséquence de la décision de Jacques Chirac de rencontrer Liamine Zeroual »*, a estimé, jeudi 19 octobre, la radio d'Etat iranienne, pour qui cette rencontre constitue un *« soutien français »* à la prochaine élection présidentielle algérienne. La presse et les dirigeants iraniens avaient mis une sourdine à leurs critiques de la France depuis le début des attentats. – *(AFP.)*

■ **LIBYE : le Haut Commissariat aux réfugiés des Nations unies** a indiqué, jeudi 19 octobre, qu'il redoute le *« chaos »* que créerait la Libye si elle expulse plus d'un million de ressortissants africains en situation irrégulière sur son territoire, comme elle en a fait l'annonce cette semaine. Depuis un mois, Tripoli a déjà expulsé des centaines de Palestiniens, dont un millier sont bloqués dans des conditions extrêmement précaires près de la frontière égyptienne. – *(AFP.)*

AFRIQUE

■ **ANGOLA : les négociations entre le gouvernement et l'Unita** (ex-rébellion armée) sur la formation de la future armée nationale et la démobilisation des troupes ont été suspendues, mercredi 18 octobre, selon l'armée gouvernementale. La délégation militaire de l'Unita conduite par le général « Ben-Ben » a quitté Luanda pour Bailundo, le quartier général du mouvement, pour faire un rapport à Jonas Savimbi sur l'assassinat, la semaine dernière, d'un garde du corps du général « Ben-Ben ». – *(AFP.)*

ÉCONOMIE

■ **ÉTATS-UNIS : la Chambre des représentants a exclu du projet de** budget 1996, mercredi 18 octobre, la disposition dite *« fast-track »* permettant au président de négocier des accords commerciaux internationaux et de les soumettre ensuite au Congrès sans que celui-ci puisse les amender. Bill Clinton voulait inclure dans les accords des normes de protection de l'environnement et de droit du travail ; la majorité républicaine s'y opposait. Ce vote ôte pratiquement au président la possibilité de conclure en 1996 un accord d'association du Chili à l'Accord de libre-échange nord-américain (Alena). – *(AFP.)*

■ **JAPON : la consommation des ménages** a reculé de 0,3 % en août par rapport au même mois de l'année précédente, a annoncé vendredi 20 octobre l'agence de planification du gouvernement. C'est la troisième baisse mensuelle consécutive. – *(AFP.)*

Paris, Washington et Londres signeront le traité de dénucléarisation du Pacifique sud

L'accord n'interviendra qu'après la série d'essais français en cours

La France, la Grande-Bretagne et les Etats-Unis sont sur le point d'annoncer conjointement qu'ils signeront le traité de Rarotonga, créant une zone dénucléarisée dans le Pacifique sud. Cette signature n'interviendra qu'une fois terminée la série des essais nucléaires français en cours. L'annonce de cet accord vise à apaiser les nombreux mécontentements provoqués dans la région.

CHACUN pour ce qui le concerne, la France, le Royaume-Uni et les Etats-Unis devraient annoncer sous peu leur intention commune de signer officiellement – avant l'été 1996 – le traité de Rarotonga (archipel Cook), qui crée une zone dénucléarisée dans le Pacifique sud. La France, dont le geste vise de toute évidence à faire tomber la tension dans la région, a toutefois prévu de continuer ses expérimentations nucléaires jusqu'au printemps 1996, sur ses deux atolls de Mururoa et Fangataufa.

Cette annonce intervient alors que les délégations officielles des pays membres de l'ONU se préparent à célébrer, au début de la semaine prochaine à New York, le cinquantième anniversaire de la création des Nations unies. Jacques Chirac a prévu de faire le déplacement à New York.

Le traité de Rarotonga a eu pour sa part dix ans en août 1995. Il se présente sous la forme de trois protocoles différents. Il fait partie de ces accords qui ont instauré des zones dénucléarisées dans le monde, ce qui veut dire, selon la définition qu'en donne l'ONU, *« une zone établie volontairement par un groupe de pays dans le cadre d'un traité ou d'une convention reconnus par l'assemblée générale des Nations unies »*.

L'adhésion de la France prendrait effet bien après la fin de la campagne de ses essais nucléaires

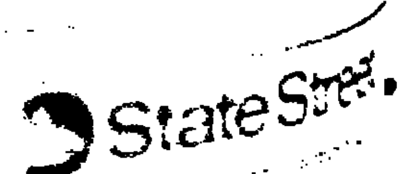
Ce type d'accords prévoit l'absence d'armes nucléaires dans la zone visée et des mécanismes de vérification ou de contrôle. En 1959, il y a eu le traité de l'Antarctique, suivi, en 1967, du traité de Tlatelolco, qui dénucléarise l'Amérique latine. En 1985, il y a eu le traité de Rarotonga, qui couvre le Pacifique sud. Le respect de ces accords internationaux de dénucléarisation est devenu une exigence des pays non membres du « club » nucléaire, comme en témoigne l'action de l'Indonésie, en septembre 1994, à l'ONU, au nom de quelque quatre-vingts Etats *« non alignés »* qui ont soutenu la création de ces zones dénucléarisées.

Déjà signé par les seize Etats membres du Forum du Pacifique sud, le traité de Rarotonga bannit le stockage d'armes nucléaires, la réalisation d'essais dans la zone du Pacifique sud et la menace de l'emploi éventuel de telles armes de destruction massive. Il n'interdit toutefois pas la navigation – *« non hostile »* dans la zone – de bâtiments propulsés à l'énergie nucléaire et/ou qui seraient porteurs d'armes nucléaires. D'autant que les pays ne précisent plus jamais si leurs navires ont à leur bord des armes nucléaires, et que les sous-marins transitent en plongée. Pas davantage, le traité n'empêche le commerce des matériaux entrant dans la fabrication des armes nucléaires, comme l'uranium.

L'adhésion de la France prendrait donc effet bien après la fin de la campagne de ses six ou sept essais nucléaires sur les atolls de Mururoa et de Fangataufa. Ces expériences, dont deux ont déjà eu lieu et dont la troisième est attendue pour la fin octobre, s'achèveront en mars 1996. La France a annoncé qu'elle fermerait ses sites d'expérimentations et qu'elle aiderait financièrement la Polynésie pour la reconversion des installations actuelles à hauteur de 1,5 milliard de francs par an.

Aussitôt connu, ce projet a suscité des réactions favorables de plusieurs des pays riverains du Pacifique. *« C'est une initiative que le Japon saluera »*, a déclaré, à Tokyo, un responsable du ministère japonais des affaires étrangères. Le Japon, qui ne possède pas d'armes nucléaires, n'est pas partie prenante au traité de Rarotonga. De son côté, la Nouvelle-Zélande, par la voix de son premier ministre, a estimé qu'il s'agissait d'*« une bonne nouvelle »*, tout en soulignant que l'objectif restait l'arrêt immédiat des essais français dans le Pacifique sud.

Jacques Isnard



DROITE Les commerçants, artisans et chefs de petites entreprises, vivier électoral traditionnel de la droite, sont particulièrement courtisés par le président de la République et par le gouvernement dont le crédit s'est effondré, au début de l'automne, dans ces catégories professionnelles. Jacques Chirac rappelle constamment aux ministres la nécessité de « soigner » ces catégories, en faveur desquelles plusieurs mesures ont déjà été prises, tandis qu'est en préparation un « plan PME ». ● LA CONCURRENCE s'avive pour la conquête des cette « part de marché », entre le gouvernement, d'une part, Alain Madelin et ses partisans, d'autre part. Quant au Front national, son audience a reculé, cette année, dans cet électorat. ● HÉRAUT historique des « petits », Pierre Poujade s'est engagé en faveur de M. Chirac à l'élection présidentielle et continue à agir pour le chef de l'Etat.

Les commerçants, artisans et patrons de PME sont courtisés par la majorité

Jacques Chirac ne laisse pas passer une semaine sans appeler les ministres à être attentifs aux revendications et préoccupations de ces catégories qui commencent à être déçues par le gouvernement et auprès desquelles Alain Madelin remporte un vif succès

ILS SONT PETITS, ils sont nombreux, ils sont précieux. Commerçants, artisans, patrons de petites et moyennes entreprises, le gouvernement vous aime. Le président de la République plus encore. Et ils le montrent. Le 12 octobre, pendant que Jacques Chirac circulait dans les travées des Olympiades des métiers, qui réunissaient, à Lyon, cinq cents jeunes professionnels, Alain Juppé était venu présenter lui-même, devant l'Union professionnelle artisanale (UPA), à Paris, une série de mesures en faveur de l'artisanat qui figureront dans le plan PME du gouvernement (*Le Monde* du 13 octobre).

Vivier électoral du candidat Jacques Chirac, cette France des « petits », qui s'est montrée très sensible à son discours sur la *« fracture sociale »*, a gardé toutes les faveurs présidentielles. C'est en partie sur elle que le président espère fonder la réussite de son septennat. Le ministre des PME, du commerce et de l'artisanat, Jean-Pierre Raffarin, en sait quelque chose. Il se passe rarement une semaine sans que M. Chirac l'interroge sur son action ministérielle ou s'enquière de sa maîtrise des dossiers. Au cours de l'une des dernières réunions du conseil des ministres, le chef de l'Etat a interrogé brutalement M. Raffarin : *« Dites-moi, connaissez-vous le prix du kilo d'agneau au marché de Périgueux ? » « Je crois qu'il est à 10 F »*, a répondu le ministre, vaguement angoissé. *« 11 F, exactement. Ça va, vous n'êtes pas très loin »*, a souri le président. Hervé Gaymard, secrétaire d'Etat au budget, qui a été chargé de présenter, avant la fin du mois d'octobre, un projet de réforme de l'ordonnance de 1986 qui régit les rapports entre distributeurs et producteurs, dans un sens plus favorable à ces derniers, travaille lui aussi sous haute surveillance présidentielle. Jacques Chirac est en confiance : son secrétaire d'Etat est lui-même fils de petit commerçant.

RÉSERVOIR D'EMPLOIS

C'est encore le chef de l'Etat qui a donné toutes les instructions relatives au plan PME que M. Juppé dévoilera dans son intégralité, courant novembre, à Bordeaux, la ville dont il est le maire. Comme le confie un autre ministre, *« les petits commerçants sont, avec la Bosnie, la réquisition de logement, et l'aide humanitaire de Xavier Emmanuelli,* [le quatrième sujet] *sur lequel on a droit, chaque semaine, à une tirade présidentielle »*.

Il n'est pas rare que Lucien Rebuffel, président de la CGPME, Daniel Giron, président de l'Union professionnelle artisanale, ou Pierre Seassari, président de l'Association permanente de la chambre des métiers, soient conviés à rencontrer le chef de l'Etat. Autre symbole : Pierre Poujade, le « papetier de Saint-Céré » qui, à la tête de l'Union pour la défense des commerçants et des artisans, avait fait vaciller la IVe République, n'a pas hésité à reprendre du service, au printemps, en mobilisant tout ce qui lui reste d'inconditionnels au profit de l'ancien maire de Paris. Ces contacts privilégiés se doublent d'une méfiance ancienne envers le CNPF, que le président de la République ne ménage guère depuis le début de son septennat.

La campagne présidentielle avait achevé de convaincre M. Chirac de l'utilité d'entretenir la complicité et le crédit dont il bénéficie auprès de ces « petits ». Pour deux raisons. La première est économique : le gouvernement estime que c'est chez les artisans et dans les petites et moyennes entreprises que se trouve le réservoir d'emplois dont le pays a besoin. Le secteur de l'artisanat représente huit cent mille entreprises, soit une sur trois, et 2,1 millions d'emplois (10 % de la population active), a rappelé M. Raffarin le 12 octobre.

« LE MEILLEUR DES MÉDIAS »

La deuxième raison est politique. Les « petits » – l'agriculteur, le boulanger, le menuisier, le chauffeur de taxi ou le coiffeur – sont bavards. Installés au cœur du tissu social, dans leur village, leur commerce, leurs associations, ils parlent, rencontrent du monde. *« Ils sont sans doute le meilleur des médias »*, observe M. Raffarin, dont la première action ministérielle a été un décret en faveur des chauffeurs de taxi.

Le gouvernement avait pu craindre, à la fin du mois d'août, que le limogeage d'Alain Madelin ne vienne entacher son crédit auprès des petits entrepreneurs et artisans. L'ancien ministre de l'économie connaît, lui aussi, le langage propre à toucher le cœur de *« la France qui travaille dur »* et qui a conservé le goût de *« l'effort »* en dépit des mille tracasseries dont elle accuse l'Etat.

Le milieu des commerçants, artisans et petits chefs d'entreprise est ainsi le premier bénéficiaire de la guerre des parts de marché qui se livre à droite. En cinq mois, aucune autre catégorie socio-professionnelle n'a été mieux traitée. Et si, d'aventure, le gouvernement tarde un peu à les satisfaire, ils trouvent sans difficulté un relais efficace auprès de la majorité parlementaire. Mercredi 18 octobre, deux députés ont ainsi interpellé le gouvernement, avec les encouragements de leurs collègues de droite, sur les difficultés rencontrées par ces catégories professionnelles

Les efforts du pouvoir semblent, pour l'instant, payés de retour. Jean Cabut, président de la Fédération nationale de la boulangerie, qui regroupe trente-six mille entreprises dont les patrons ont voté *« à plus de 80 % »* en faveur de M. Chirac, l'affirme : *« Pour nous, l'espoir est immense. Nous n'avons jamais eu le sentiment d'être autant respectés et écoutés. »* Mais gare ! Le 15 octobre, presque simultanément, deux voix ont rappelé l'éternelle « tentation populiste » – poujadiste, tapiste ou lepéniste : celle de l'historien Jean-Pierre Rioux, dans une émission télévisée consacrée à l'épopée de Pierre Poujade, que diffusait La Cinquième ; et... celle du chef du gouvernement, tout juste élu président du RPR. Reprenant, devant les militants de son parti réunis en assises nationales, l'un des principaux thèmes de campagne de M. Chirac sur la nécessité de *« refonder le pacte républicain »*, M. Juppé a évoqué, comme pour mieux s'en prévenir, cette *« société française parfois déboussolée »*, qui peut être tentée de se réfugier *« dans l'égoïsme, les corporatismes, les conservatismes... ou le poujadisme »*.

Au moment où Pierre Poujade, le héros éponyme de cette tradition française, prolonge son action en faveur de M. Chirac, le premier ministre a-t-il choisi son quatrième « isme » au hasard ?

Cécile Chambraud et Pascale Robert-Diard

Le « plan PME » est préparé avec soin par MM. Juppé et Raffarin

DÈS LEUR ARRIVÉE au pouvoir, Jacques Chirac et Alain Juppé étaient persuadés que les petites entreprises et les artisans devaient faire l'objet de mesures protectrices. Au-delà de la satisfaction de catégories socioprofessionnelles favorables au nouveau chef de l'Etat, il s'agissait de conforter l'un des rares secteurs susceptibles de créer des emplois, puisque la concurrence internationale oblige les grands groupes à rechercher plus de compétitivité et, donc, à continuer à licencier.

Le plan emploi, présenté le 22 juin par le premier ministre, a été la première occasion de persuader les entreprises de reprendre l'embauche. Toutes les mesures ne concernaient pas les PME, tandis que le contrat initiative-emploi et le complément d'aide à l'emploi visaient l'ensemble des employeurs.

En revanche, l'exonération des charges sociales jusqu'à 1,2 fois le SMIC (soit une économie maximale de 800 francs par « smicard » et par mois) et l'augmentation de 7 000 francs à 10 000 francs de la prime versée par apprenti étaient, à l'évidence, destinées aux plus petits entrepreneurs, tout comme la promesse d'une déclaration d'embauche unique à partir du 1er janvier 1996.

Ces mesures avaient une logique utilitaire : aider à la création d'emplois. Publié le 12 octobre, le plan Juppé-Raffarin en faveur de l'artisanat a une autre ampleur et répond à de vieilles revendications des métiers. On a surtout retenu la création d'un « chèque premier employé », conçu sur le modèle du chèque emploi-service pour les employés de maison et destiné à supprimer la paperasserie qui exaspère les artisans. Les mesures annoncées concernent des prêts à taux préférentiels et une enveloppe de 3 milliards de francs prélevés sur les ressources codevi, le relèvement du plafond du chiffre d'affaires pour bénéficier du régime d'imposition simplifié, l'obligation d'une « qualification professionnelle préalable » pour les métiers mettant en jeu la sécurité et la santé des consommateurs.

Est également acquis l'allégement des droits de succession pour les chefs d'entreprise qui décident de transmettre de leur vivant dans le cadre d'une donation l'entreprise dont ils tirent l'essentiel de leur revenu. Un abattement de 50 % sera appliqué sur un montant plafonné à 100 millions de francs.

Pourtant, les entreprises petites et moyennes attendent encore beaucoup du gouvernement, notamment dans le cadre du futur plan PME qui sera annoncé par Alain Juppé, à Bordeaux, le 27 novembre. Au menu de ce plan, dont le maître d'œuvre est Jean-Pierre Raffarin, ministre du commerce et de l'artisanat, l'ensemble des soucis des entrepreneurs de petite taille et, notamment, ceux que Martine Clément, vice-président du CNPF, a répertoriés en présentant, jeudi 19 octobre, les mesures à prendre pour réussir *« un plan de reconquête »*.

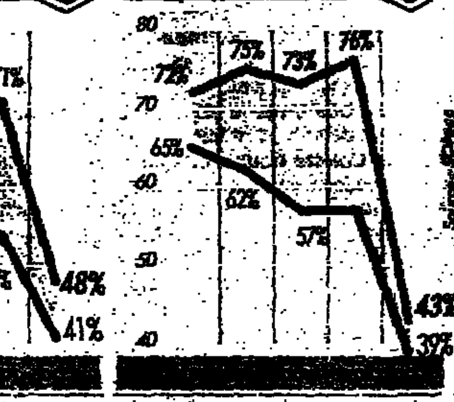
Pour le CNPF, il y a urgence à améliorer les fonds propres des PME en incitant, par des déductions fiscales, les dirigeants de ces entreprises et les épargnants à investir dans les PME. La fiscalité doit être améliorée pour faciliter la transmission d'entreprise, y compris à titre onéreux, mais le patronat réclame par-dessus tout la réforme de la taxe professionnelle et la création d'une assiette « valeur ajoutée ». Mme Clément a demandé la refonte du code du travail, *« tellement complexe que personne ne s'y retrouve »*, mais elle souhaite aussi des aides à l'exportation, la simplification des formalités administratives et le respect des règles de la concurrence.

Alain Faujas

La mobilisation des extrémistes

Les deux organisations de commerçants et d'artisans qui appellent le plus souvent leurs adhérents à des manifestations de rue organisent des rassemblements au cours des deux derniers lundis d'octobre. Le 23 octobre, le CID-Unati, que préside Jack Le Clainche, prévoit, à Paris, sous la tour Eiffel, un grand rassemblement de protestation *« contre la politique économique et sociale du gouvernement »*.

Le 30 octobre, la Confédération de défense des commerçants et artisans (CDCA), dirigée par Christian Poucet, mieux implantée au sud qu'au nord de la Loire et qui n'hésite pas à recourir à la violence, repart en guerre contre l'obligation de cotiser aux régimes de l'assurance-maladie et de l'assurance-vieillesse.



Le vivier privilégié de la droite

LES COMMERÇANTS, artisans et patrons d'entreprise modeste – environ 1,8 million d'actifs au recensement de 1990, dont 47 % d'artisans, 43 % de commerçants et 10 % de patrons, parmi lesquels les neuf dixièmes emploient moins de dix salariés – constituent, depuis des décennies, l'un des principaux viviers électoraux de la droite.

En 1981, deux commerçants et artisans sur trois votent alors pour les candidats de droite, quand ceux-ci ne recueillent, au premier tour, qu'à peine la moitié des suffrages de l'ensemble des Français. Le rejet de la gauche étatiste et la hantise du communisme précipitent à droite une catégorie socio-professionnelle qui valorise, selon Nonna Mayer, chercheur au Centre d'études de la vie politique française, *« l'indépendance contre le salariat, la petite entreprise contre la grande, la société traditionnelle contre la société moderne »*.

A la présidentielle de 1988 et aux législatives de 1993, les commerçants et artisans donnent encore 10 à 12 points de plus que l'ensemble des électeurs aux candidats RPR et UDF. A quoi il faut ajouter, lors de ces deux scrutins, une attirance des petits commerçants, artisans et patrons pour le Front national, qui obtient parmi eux ses meilleurs scores.

L'élection présidentielle de 1995 confirme cet ancrage à droite. Les trois candidats de droite du premier tour recueillent, en effet, 61 % des voix des commerçants, artisans et patrons, contre 44 % pour l'ensemble de l'électorat. Jacques Chirac est le grand bénéficiaire de cette confiance puisque 29 % des commerçants et artisans ont voté pour lui, 22 % pour Edouard Balladur et 10 % pour Philippe de Villiers. Il est parvenu à enrayer le glissement de cette catégorie vers le Front national : M. Le Pen y atteint un niveau inférieur à son résultat national (13 % au lieu de 15,5 %), en chute de 9 points par rapport à 1988. Au second tour, 78 % des « indépendants » ont apporté leur soutien à M. Chirac.

Ce crédit, quasiment stable durant l'été, s'est effondré au début de l'automne. Les commerçants et les artisans continuent, selon la Sofres, à accorder, plus que la moyenne, leur confiance au premier ministre et, plus encore, au président de la République, mais le « décrochage » est spectaculaire au mois d'octobre (*voir graphique*). Le constat dressé par Ipsos sur le bilan de l'action menée est encore plus négatif : au mois d'août, 35 % des commerçants et artisans se disent satisfaits de l'action de M. Chirac, 35 % se disent déçus et 30 % ne se prononcent pas ; ils ne sont plus, aujourd'hui, que 25 % de satisfaits contre 61 % de « déçus » et 14 % qui ne se prononcent pas.

Les artisans et les commerçants ont donc rejoint, en quelques semaines, le flot des déçus du chiraquisme, comme si la présentation du projet de budget, le 21 septembre, avait été pour eux le moment de vérité. Le premier ministre pourra toujours se rassurer en constatant que personne ne semble tirer sérieusement avantage de cet état d'esprit. A l'exception, peut-être, d'Alain Madelin, après sa démission du gouvernement le 25 août.

Selon le baromètre Louis-Harris, l'ancien ministre de l'économie voit, en effet, sa cote augmenter fortement auprès des commerçants et artisans qui, fin septembre, étaient 60 % (au lieu de 46 % en juillet) à souhaiter qu'il ait davantage d'influence dans les mois à venir.

Gérard Courtois

Pierre Poujade reprend du service pour le « canasson » de Corrèze

IL A VOTÉ DE GAULLE en 1965, Pompidou en 1969, Valéry Giscard d'Estaing en 1974, François Mitterrand en 1981 et 1988 et Jacques Chirac en 1995. Pierre Poujade a la fidélité successive, mais toujours enthousiaste. *« A part les " cosaques "*, énonce-t-il, *moi, socialistes, gaullistes, centristes, j'en ai rien à foutre, du moment qu'ils ont des tripes. »* A soixante-quinze ans, le héraut des *« petits »*, des *« braves gens »* victimes du *« fisc »* a donc repris du service électoral. Pendant la campagne, il a quitté sa « vallée heureuse », du nom de la ferme qu'il habite désormais dans l'Aveyron, pour convaincre ses troupes d'apporter leur soutien à l'actuel président de la République.

PORTRAIT

De ses choix antérieurs, il ne regrette que celui en faveur de M. Giscard d'Estaing. De François Mitterrand, auquel il doit une nomination, en 1984, au Conseil économique et social, il ne pense que du bien. *« Il a été d'une correction parfaite avec moi, pendant quatorze ans. Il a une aisance et un talent fous »*, observe-t-il. Pierre Poujade n'a pas oublié ce jour de juin 1981 où le nouveau président de la République – qui, ministre de l'intérieur sous la IVe République, avait été l'un de ses ennemis acharnés – l'avait convié à l'Elysée. *« Monsieur Poujade, pourquoi avez-vous appelé à voter pour moi ? »*, s'était-il enquis. *« Je n'ai pas voté pour vous, mais contre Valéry Giscard d'Estaing »*, avait répondu l'éternel protestataire.

Deux septennats et trois infarctus plus tard – *« pas plus tôt qu'il m'avait ramoné la cheminée, j'ai dit au toubib : je fous le camp »* –, Pierre Poujade aurait pu hésiter. Certes pas face à Lionel Jospin, qui *« nous méprise »*, dit-il, mais entre les deux anciens collaborateurs de Georges Pompidou. D'Edouard Balladur, il ne pensait pas grand-chose. Du plus jeune, Jacques Chirac, il avait un souvenir flatteur. *« Celui-là*, raconte-t-il, *quand il est arrivé en Corrèze, j'ai tout de suite vu que c'était pas un canasson comme les miens. Il sortait d'une meilleure écurie. »* Ce fut Jacques Chirac, grâce à l'entremise d'un ancien collaborateur de Charles Pasqua, resté fidèle au maire de Paris, Jean-François Probst, qui a su le convaincre.

« Moi, quand je pense quelque chose, il faut que je le gueule. » Pierre Poujade a donc *« gueulé »*. Moins fort que dans ses heures de gloire et moins publiquement, surtout. Sa nouvelle conviction, il l'a assenée à ses derniers fidèles, qui ne sont pas si rares. D'abord à son *« soviet suprême »*, comme il appelle la vingtaine de petits commerçants et artisans qui, au premier coup de sifflet, répondent à la convocation du « président ». Les réunions se tiennent au premier étage du buffet de la gare d'Austerlitz. Il y a là le bistrot, le charcutier, le chauffeur de taxi, le petit agriculteur, le boucher et l'hôtelier anti-chaînes hotelières.

« Ces gars-là, ce sont mes fils, ma franc-maçonnerie. Ils se seraient fait couper en petites rondelles pour moi en 1956 », raconte Pierre Poujade. Il ajoute : *« Au-delà, j'ai quelques milliers de gars qui me sont fidèles. Quand je suis au micro, ils ont encore la tripe qui tourne. »* L'ancien papetier de Saint-Céré a sillonné la France, réanimant ses réseaux de commerçants actifs ou retraités, et diffusé son célèbre bulletin *Fraternité française* – rebaptisé *Fraternité Europe* – à des milliers d'exemplaires. *« Je peux encore déplacer 1 % à 2 % de voix »*, tonne-t-il.

Il n'a guère été payé de retour. Dans l'équipe de Jacques Chirac, on n'a pas jugé utile de le recevoir ni de l'encourager, sans doute par incrédulité sur la réalité de son influence. Ni pendant la campagne ni après. Pierre Poujade en a été vexé, mais il continue fermement de défendre le gouvernement de Jacques Chirac dans les éditoriaux décapants que, de la « vallée heureuse », il faxe à ses troupes. *« Je ne sais pas s'il a apporté 1 % de voix à Chirac, mais ce dont je suis sûr, c'est qu'il en a retiré 1 % à Le Pen »*, corrige Jean-François Probst.

S'il est en effet une chose que Pierre Poujade assure regretter, c'est d'avoir été le premier à faire élire à l'Assemblée nationale, en 1956, le *« p'tit Le Pen »*, alors âgé de vingt-sept ans. Aujourd'hui, il surveille du coin de l'œil une autre aventure, celle d'Alain Madelin. *« Celui-là, il n'est pas des nôtres. Il va se faire sa pelote et régler ses problèmes sur notre dos*, tonne-t-il. *Madelin devenir Poujade ? Allons, c'est comme moi devenir pape ! »*

P. R.-D.

L'Assemblée nationale supprime l'avantage fiscal dont bénéficient les couples non mariés

Les députés ont maintenu les déductions accordées à certaines professions

L'Assemblée nationale a continué, jeudi 19 octobre, l'examen des articles de la partie recettes du projet de loi de finances pour 1996. Seuls les cinq premiers articles ont été adoptés. Les députés ont supprimé l'avantage fiscal dont bénéficient les couples non mariés, mais ont renoncé, à la demande du gouvernement, à s'attaquer pour l'instant aux déductions fiscales accordées à certaines professions *(lire notre éditorial page 13).*

LA DISCUSSION budgétaire traîne en longueur à l'Assemblée nationale. De nombreux points controversés n'ont pas encore été abordés, comme les mesures relatives au logement, à la taxe professionnelle, aux collectivités locales, sans oublier les coupes dans les dépenses adoptées par la commission des finances et qui modifieront, peu ou prou, l'article d'équilibre du budget. L'examen de cette première partie du projet de budget a donc peu de chances d'être terminé dans la nuit de vendredi à samedi, comme prévu. Les services de l'Assemblée envisagent qu'il se prolonge durant la journée de samedi, le vote et les explications de vote sur l'ensemble de la première partie du projet de budget 1996 étant inscrits à l'ordre du jour du mardi 24 octobre.

Les débats de jeudi ont conduit, sur la plupart des points controversés, la commission des finances à renoncer aux modifications qu'elle avait apportées au texte du gouvernement.

● **Déductions supplémentaires au titre des frais professionnels** : elles sont en sursis, mais resteront en l'état en 1996. La commission des finances avait adopté un amendement visant à supprimer, dès le 1er janvier prochain, les abattements particuliers dont bénéficient une soixantaine de professions et qui représentent un montant de 2,5 milliards de francs. Cet amendement a été retiré à la demande du gouvernement. Mais Jean Arthuis, ministre de l'économie et des finances, a indiqué aux députés que ses services avaient engagé une *« remise à plat »* de tous les abattements sur l'impôt sur le revenu, en vue de la grande réforme fiscale annoncée pour le début de 1996. Les déductions supplémentaires pourraient donc finalement disparaître, mais pas avant le 1er janvier 1997, sur la base des revenus de l'année 1996.

● **Aide au cinéma** : suivant l'avis du gouvernement, le rapporteur général du budget, Philippe Auberger, a retiré l'amendement de la commission des finances qui visait à supprimer les déductions fiscales dont bénéficient les souscripteurs au capital des Sofica, sociétés anonymes ayant pour activité exclusive le financement d'œuvres cinématographiques ou audiovisuelles agréées par le ministère de la culture. Le secrétaire d'État au budget, François d'Aubert, qui s'est dit favorable au *« resserrement »* et au *« ciblage »* de cette aide fiscale, a indiqué que le ministère de la culture préparait des mesures en ce sens, qui pourraient être annoncées dans les prochains mois.

● **Transmissions d'entreprises** : Philippe Auberger a retiré l'amendement de la commission des finances qui élargissait très sensiblement le dispositif prévu par le gouvernement et instituait, notamment, un abattement de 30 %, plafonné à 50 millions de francs par part, sur les valeurs des biens professionnels transmis aussi bien par donation que par succession. Toutefois, Jean Arthuis a fait un geste très significatif, en ouverture d'un débat qui devait reprendre vendredi : il a indiqué que le gouvernement acceptait l'élargissement des avantages fiscaux prévus aux transmissions d'entreprises par succession.

● **Immobilier** : les députés ont suivi l'avis du gouvernement en rejetant un amendement de la commission des finances, présenté par Gilbert Gantier (UDF-PR, Paris), qui visait à proroger, pour une période de dix-huit mois, l'exonération des plus-values de cession d'organismes de placements collectifs en valeurs mobilières (OPCVM) en cas de réinvestissement du produit de la cession dans le logement.

● **Frais funéraires** : l'Assemblée nationale a adopté, contre l'avis du gouvernement et de la commission des finances, un amendement présenté par Daniel Colliard (PC, Seine-Maritime), portant la déduction des frais funéraires de l'actif successoral à 10 000 francs, contre 3 000 francs actuellement. Jean Arthuis laissait toutefois entendre, jeudi soir, qu'il demanderait probablement, sur ce point, une deuxième délibération pour faire supprimer cette disposition.

● **Régime fiscal des concubins** : à la suite de la discussion, mercredi 18 octobre, sur ce point, l'Assemblée nationale a adopté un amendement du gouvernement destiné à rétablir l'égalité entre couples mariés et non mariés au regard de l'impôt sur le revenu (*Le Monde* du 20 octobre). La suppression de la demi-part supplémentaire dont bénéficient les concubins qui ont un ou plusieurs enfants à charge sera effective à compter de l'imposition des revenus de 1995, mais elle ne s'applique pas aux parents isolés qui élèvent effectivement seuls un ou plusieurs enfants, à condition qu'ils justifient de leur situation.

Jean-Baptiste de Montvalon et Caroline Monnot

Les associations familiales sont déçues par le gouvernement

DE PROMESSES non tenues en engagements différés, Alain Juppé est en train de pousser les associations familiales dans les rangs des déçus du chiraquisme. Pour ces associations, dont beaucoup sont pourtant ancrées à droite, les pistes de travail ouvertes dans le cadre de la réforme de la Sécurité sociale ont sonné comme un premier avertissement. Le report *sine die* de l'allocation parentale « de libre choix », promise par le candidat Chirac pour 1996, a fortement déçu.

Même Colette Codaccioni, sur laquelle le mouvement familial comptait beaucoup, ne lui donne plus satisfaction. Le ministre de la solidarité entre les générations a ainsi déclaré, jeudi 19 octobre, devant des chefs d'entreprise réunis par Axiva, filiale du groupe d'assurances AXA : *« On ne peut pas transférer aux générations futures notre incapacité à réformer le système social »*, soulignant ainsi la priorité accordée à la réduction des déficits. Elle a annoncé que l'effort attendu de la branche famille était *« de 4 à 5 milliards en 1996, autant sur la retraite et une vingtaine sur la maladie »*.

Le même jour, l'Union nationale des associations familiales (UNAF) dénonçait les projets de réforme du gouvernement. Son président, Roger Burnel, l'a mis en garde contre toute tentation de *« taxer les enfants »*, rejetant aussi bien la fiscalisation des allocations familiales que l'introduction de critères de ressources dans leur attribution. Réaffirmant son *« attachement à une compensation des charges fondées sur le coût de l'enfant »*, l'UNAF a souligné que ces prestations constituent une *« compensation »* des dépenses d'éducation et *« non un revenu »*.

Leur versement sous condition de ressources (sur la base du plafond de revenus fixé pour le versement du complément familial) priverait des allocations 1,3 million de familles élevant 3 millions d'enfants, a assuré M. Burnel. La Caisse nationale des allocations familiales réaliserait ainsi une économie de 14 milliards de francs par an, mais au prix d'une lourde pénalisation des classes moyennes et des familles nombreuses.

AVANTAGE AUX CÉLIBATAIRES

La fiscalisation des prestations reviendrait, de son côté, à rendre imposables 300 000 foyers supplémentaires. La fédération Familles de France en a évalué l'impact pour différents ménages. Un couple avec deux enfants, où le mari gagne 6 500 francs par mois et la femme 3 800 francs (plus 1 652 francs de prestations familiales), aurait un supplément d'impôt de 3 269 francs. Une famille de cadre supérieur avec trois enfants et un seul salaire de 33 300 francs (2 371 francs de prestations) paierait 5 121 francs d'impôt en plus. Quant à la suppression du quotient familial dans le calcul de l'impôt sur le revenu, elle contredirait, selon le mouvement familial, le principe selon lequel l'impôt doit être proportionné à la capacité contributive de chacun. Familles de France a ainsi calculé qu'une famille de deux enfants où le mari gagne 6 500 francs et la femme 3 800 francs (1 127 francs d'impôt) payerait alors 13 619 francs d'impôt, *« soit autant qu'un célibataire ayant un niveau de vie trois fois supérieur »*.

La déception des associations est à la mesure des espoirs que Jacques Chirac avait suscités en se prononçant pour une *« grande politique familiale »*. Elles comprennent d'autant moins ses projets qu'il avait précisé, dans une lettre adressée à l'UNAF durant sa campagne, qu'il ne faut *« pas confondre politique familiale et politique sociale »*, promettant *« une allocation unique qui prenne en compte le coût véritable de l'enfant »*.

Jean-Michel Bezat

Le spleen du président du parti Républicain

A CHAQUE ÉPOQUE, son livre. Périodiquement, François Léotard éprouve la nécessité de ménager par l'écrit quelques haltes sur son itinéraire politique. Les épreuves lui en fournissent parfois l'occasion, comme en 1992 où, meurtri par son inculpation dans l'affaire de sa villa de Fréjus, il avait trempé sa plume dans l'amertume pour prononcer, *Place de la République*, un plaidoyer *pro domo*.

BIBLIOGRAPHIE

Son propos, aujourd'hui, est différent. *Ma liberté*, annonce M. Léotard, est un coup d'œil jeté en arrière, une tentative pour clore, par le travail des mots, une période marquée par la défaite d'Edouard Balladur, au côté duquel il s'était engagé sans réserve dans la campagne présidentielle. Une manière de solder une année dont il ignorait qu'elle le conduirait *« aussi loin de* [ses] *espérances »*.

Ce livre est aussi celui d'un homme politique saisi par un sentiment de vanité des choses et de désenchantement, et qui joue avec la tentation d'un éloignement de la vie publique. Si le thème est récurrent sous sa plume, la manière est peu convenue. Pour que cet exercice fût *« vrai »*, il a choisi de ne pas celer ses questionnements les plus intimes, ses *« incertitudes, à moitié complaisantes, à moitié vertueuses »*, mêlant au fil des pages l'évocation de son jeune fils, la fugacité du temps et la mort, omniprésente : celle qui frappe au Rwanda, en Bosnie, en Algérie, et que ses fonctions de ministre de la défense l'ont amené à côtoyer, mais aussi cette *« mort subite »* qu'on lui prédit, un jour de juin, faute d'une opération immédiate.

« PARI SUR L'AMNÉSIE »

Comme en écho à ce spleen, M. Léotard esquisse une sombre analyse de l'état moral du pays, qu'il croit tenté par une sorte de *« dégoût de soi-même »*. L'usure des mots des responsables politiques, l'affadissement du message extérieur de la France, la paralysie de la décision politique, l'absence de projets et, plus largement, un *« affaissement progressif de notre courage »*, en seraient les symptômes les plus alarmants, qui menacent de nourrir tous les populismes, un *« mélange d'extrémisme et d'indifférence »* contre lequel il appelle à la résistance. Quand vient l'évocation du mois de mai, le président du Parti républicain délaisse parfois le registre de la méditation littéraire pour entreprendre, d'une plume acerbe, de régler quelques comptes. Les vainqueurs de mai se voient reprocher leur rancune à l'égard des concurrents d'hier, et leur *« arrogance expéditive »* qui succède au *« pari sur l'amnésie »* et à la *« poussée du populisme et de la démagogie »*, qui auraient affleuré dans la campagne de M. Chirac.

Une fois l'épreuve passée, le combat politique ne tarde pas à supplanter le rêve de rupture. Et l'on quitte le livre un peu sur sa faim, sans y avoir découvert ce qui, au bout du compte, a convaincu son auteur de reprendre les armes. Peut-être le sentiment de compter au rang des *« caractères d'exception »*, qui donne la liberté de s'exposer au reproche d'impudeur. Sans doute aussi la puissante espérance du succès : *« Mais s'il y avait la victoire, quelle fête nous ferions ! »*

Cécile Chambraud

★ ***Ma liberté***, **de François Léotard, Plon, 191 pages, 119 francs.**

Vives réactions des partisans de M. Chirac contre M. Léotard

FRANÇOIS LÉOTARD, président du Parti républicain, a fait réagir les partisans de Jacques Chirac en affirmant, jeudi 19 octobre, sur Europe 1, qu'*« à avoir voulu écarter »* ceux qui *« s'étaient exprimés autrement »* pendant la campagne présidentielle, *« on a aujourd'hui un exécutif très isolé »*, et en plaidant pour *« que des réformes importantes puissent être faites le plus vite possible »*. *« Un gouvernement sans réforme, c'est un gouvernement sans avenir »*, avait-il ajouté.

Le Parti populaire pour la démocratie française (PPDF), que préside Hervé de Charette, ministre des affaires étrangères, a jugé que ces déclarations *« ne sont pas dignes d'un responsable politique de la majorité »* et affaiblissent *« le président de la République, le premier ministre et toute la majorité »*. De son côté, Frédéric de Saint-Sernin, délégué général du RPR, a jugé que M. Léotard *« ferait mieux de se rappeler que la politique n'est pas construite autour d'ambitions individuelles mais du seul intérêt national »*.

DÉPÊCHES

■ **INCOHÉRENCES : Bernard Pons, ministre de l'aménagement du territoire et des transports**, a déclaré, vendredi 20 octobre, dans un entretien au *Parisien*, qu'en matière de lutte contre la pollution il ne croit pas *« à certaines approches (...) qui consisteraient à limiter la mobilité des personnes »*. En juillet, Corinne Lepage, ministre de l'environnement, avait annoncé qu'elle était prête *« à proposer la limitation de la circulation aux seuls véhicules non polluants, si l'on n'arrive pas à moduler le trafic lorsqu'il y a des pointes de pollution »*. (*Le Monde* du 22 juillet.)

■ **COMMUNISTES : Georges Marchais, ancien secrétaire général du PCF**, estime avoir été *« victime d'un procès »* de la part du rédacteur en chef de *L'Humanité*, Claude Cabanes, lors de la polémique sur la ligne d'*« opposition constructive »* qui a divisé les communistes (*Le Monde* du 7 octobre). M. Cabanes avait accusé M. Marchais d'avoir porté atteinte à Robert Hue. *« Il a dit "Marchais ne soutient pas la politique du 28e congrès"* [congrès au cours duquel M. Hue a succédé à M. Marchais], *or le 28e congrès a été préparé sous ma responsabilité »*, a affirmé M. Marchais au Grand O'FM-*La Croix*, jeudi 19 octobre.

■ **CUMUL : Marcel Debarge (PS), sénateur de Seine-Saint-Denis**, a annoncé, mercredi 18 octobre, sa décision de démissionner de ses fonctions de maire du Pré-Saint-Gervais qu'il assumait depuis 1977. M. Debarge, qui est aussi conseiller régional d'Ile-de-France, a fait ce choix en application de la règle du non-cumul des mandats. Claude Bartolone, premier adjoint, devrait lui succéder dans le fauteuil de maire. – *(Corresp.)*

■ **SYNDICATS : le conseil national de la CFDT**, réuni les 17 et 18 octobre, a adopté le plan de travail confédéral 1995-1998 qui devient *« le document de référence »* de la centrale (*le Monde* du 19 octobre). Dans l'optique de la réunion du 31 octobre avec le patronat et les autres centrales, la CFDT lance une opération « 500 000 cartes postales », incitant les salariés à écrire au CNPF pour demander une réduction massive du temps de travail.

■ **ATTENTATS : la CGT, la CFDT, la FEN et la FSU** appellent les salariés à *« des rassemblements symboliques sur les lieux de travail »*, mardi 24 octobre, pour *« condamner le terrorisme et réaffirmer les valeurs de la démocratie »*. *« La gravité de la situation rend nécessaire une expression forte des salariés et de la population »*, expliquent les syndicats dans un communiqué publié jeudi 19 octobre. Ils jugent que *« les nécessaires mesures de vigilance »* ne doivent pas *« conduire à faire l'amalgame entre terrorisme et immigration, à renforcer les comportements xénophobes ou à mettre en cause les libertés fondamentales »*.

■ **NOMINATION : Guy Sorman a indiqué**, mercredi 18 octobre, sur Radio-Shalom, qu'il va être chargé d'une mission de prospective auprès d'Alain Juppé. Proche d'Alain Madelin, il souhaite *« aider le premier ministre à s'inscrire dans la durée, à définir une stratégie et quelques objectifs »*.

ÉDUCATION Inaugurant, jeudi 19 octobre, les nouveaux locaux de la faculté des sciences de l'université de Cergy-Pontoise, François Bayrou a, pour la première fois, défini sa méthode et ses objectifs en matière d'enseignement supérieur. ● LE MINISTRE a décidé d'engager une vaste consultation avec les enseignants et les étudiants *« sans tabous ni arrière-pensées »*, qui renvoie au mieux à l'automne 1996 d'éventuelles réformes. Le statut de l'étudiant, promis par Alain Juppé pour ce mois-ci, pourrait être inclus dans cette consultation, tout comme une réforme des premiers cycles universitaires. ● LES SYNDICATS d'enseignants et étudiants s'inquiétaient, vendredi matin, de ce nouveau calendrier et craignaient qu'une nouvelle consultation n'aboutisse *« à rien »*. Pour l'UNEF-ID, le *« gouvernement cherche à gagner du temps »*.

M. Bayrou se donne un an pour engager une réforme de l'Université

En annonçant, jeudi 19 octobre, l'ouverture d'une large consultation pour « préparer l'Université au XXIe siècle », le ministre de l'éducation nationale renvoie à plus tard l'élaboration d'un statut de l'étudiant et la réorganisation des premiers cycles promises par M. Juppé

PROFITANT de l'inauguration des locaux de la faculté des sciences de l'université nouvelle de Cergy-Pontoise, jeudi 19 octobre, François Bayrou, ministre de l'éducation nationale, a commencé à lever le voile sur ses intentions au sujet de l'enseignement supérieur. Plus exactement, il a énoncé des principes et proposé une méthode pour *« préparer le travail d'adaptation de l'université au siècle prochain »*. Durant toute l'année scolaire, les *« acteurs du système universitaire »*, et, en premier lieu, les étudiants, seront invités à participer à une consultation *« sans tabous ni arrière-pensées »* pour exprimer l'ensemble de leurs préoccupations. Elle devrait aboutir à l'élaboration d'une série de mesures qui, dans le meilleur des cas, pourraient être mises en œuvre à la rentrée 1996.

Il aura fallu cinq mois à François Bayrou pour prendre la mesure du dossier de l'enseignement supérieur. Jusqu'à présent, lors de ses rencontres avec les présidents d'université ou avec les responsables des organisations syndicales, il s'était contenté de quelques vagues idées. Sa mission figurait pourtant dans le programme de gouvernement d'Alain Juppé, reprenant l'essentiel des promesses de Jacques Chirac lors de la campagne présidentielle.

Le premier ministre lui avait assigné la mission de s'attaquer à l'organisation des premiers cycles *« enjeu essentiel pour assurer l'égalité des chances »*, présentés comme *« une machine à organiser des naufrages pour repérer les meilleurs nageurs »*. Il lui avait aussi été demandé d'organiser une concertation *« pour définir un statut de l'étudiant plus complet et plus équitable »* pour l'automne 1995. Cette promesse du président de la République figurait encore, ces jours derniers, parmi les priorités du gouvernement. François Bayrou avait pu mesurer l'attente de ses interlocuteurs. Tous avaient, à l'issue de colloques, d'états-généraux ou dans des rapports, souligné l'urgence des réformes nécessaires.

CHANGEMENT DE STRATÉGIE

Après avoir esquivé les perspectives du référendum sur l'éducation et reporté sur la commission Fauroux l'examen de certaines de ces urgences, le ministre de l'éducation nationale a, en quelques jours, modifié sa stratégie. L'ampleur et la complexité du dossier des aides sociales (*Le Monde* du 20 octobre), la difficulté d'obtenir des crédits supplémentaires ont eu raison du processus. Surtout, l'offensive parlementaire en faveur d'une révision de l'allocation de logement sociale (ALS), à laquelle il s'est opposé, a démontré, s'il en était besoin, les dangers que recèle la mise en œuvre de réformes précipitées.

Pour sortir de cette impasse, François Bayrou a donc décidé de tout remettre en chantier. La méthode sera celle du Nouveau contrat pour l'école, qui lui avait permis de se tirer du mauvais pas de la révision de la loi Falloux en rétablissant la paix scolaire avec les organisations syndicales. Pour l'université, la même recette devrait être appliquée. Il va engager une *« réflexion générale sur les principes »*. Son analyse repose sur une série de constats. D'abord, le ministre rejette l'idée selon laquelle *« il y aurait trop d'étudiants »*. Il écarte d'emblée tout retour à la sélection ou à une politique *« malthusienne »* dont rêvent encore certains *« nostalgiques »*. *« Ceux-là doivent savoir que ce n'est pas le choix du gouvernement.* D'ailleurs, a-t-il ajouté, *les ministres et les présidents d'université ne choisissent pas. C'est la demande des Français pour une meilleure égalité des chances qui prédomine. »*

Le ministre de l'éducation nationale considère, en second lieu, qu' *« il faut cesser les dénigrements à l'égard de l'université »*. Pour M. Bayrou, *« la période nouvelle doit être celle de la fierté retrouvée »*. Certes – c'est le troisième volet de son message – *« des adaptations sont nécessaires. Mais il faut changer l'image de la fatalité qui, depuis vingt ans, veut faire croire que toute réforme est inévitablement, inéluctablement maudite, provoque des manifestations et aboutit à des renoncements »*.

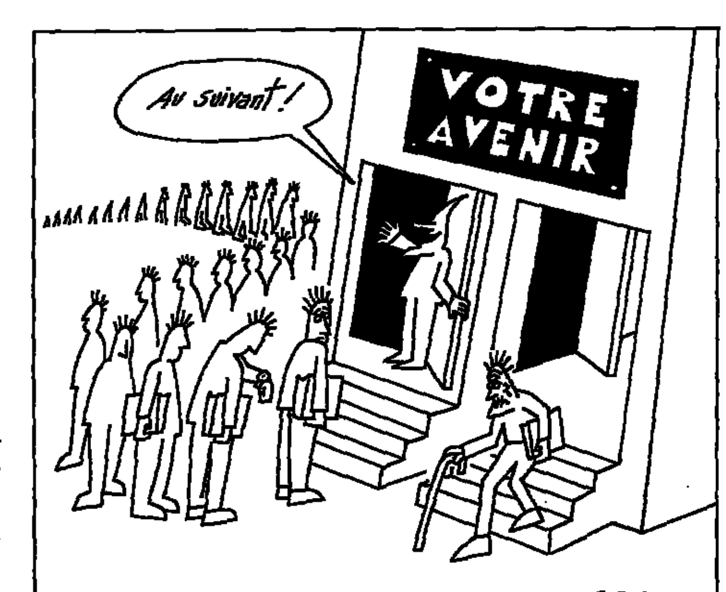
Le discours-programme est assorti d'une réflexion sur la méthode : *« Il faut en finir avec des commissions qui concoctent des réformes par petits bouts dans le secret des couloirs du ministère. »* Pour M. Bayrou, le temps est donc venu de *« mener une réflexion générale sur les principes, avec les intéressés, les étudiants, les enseignants et les personnels pour éviter les soupçons et les arrière-pensées »*.

RENCONTRES

Après avoir reçu les organisations d'étudiants, M. Bayrou envisage de rencontrer prochainement les syndicats d'enseignants. Il devrait leur demander de lui proposer une liste de thèmes et de questions sur leurs préoccupations. Aucun sujet ne devrait être écarté mais, à titre d'exemple, le ministre a cité le rôle et la place de l'étudiant dans l'université, les aides sociales (*Le Monde* du 20 octobre), la méthode de répartition des emplois et des dotations budgétaires, l'orientation et les études...

Dans un second temps, tous les étudiants seront eux aussi invités à exprimer leurs souhaits lors de rencontres que les présidents d'université seront chargés d'organiser. Le ministre devrait ensuite procéder à une synthèse et proposer des éléments de réponse d'ici à la fin de l'année universitaire. En ouvrant le chantier du Nouveau contrat pour l'université, le ministre est resté vague sur la nature des réponses qu'il entend apporter. Il lui faut d'abord convaincre ses interlocuteurs du bien-fondé de sa démarche, donner des gages aux organisations syndicales d'étudiants sans pour autant négliger les attentes des présidents et des enseignants sur les urgences du moment.

M. D.



Les syndicats s'interrogent sur le nouveau calendrier

● **Le SGEN-SUP** ne s'oppose pas au principe d'une consultation mais *« garde en mémoire la consultation des jeunes par Édouard Balladur qui n'a abouti à rien ». « Une consultation ne dispense pas d'avoir une politique, un projet avec des limites flexibles »*, estime le syndicat. Conscient qu'en vertu des restrictions budgétaires *« des redistributions peuvent avoir lieu »*, le SGEN-SUP juge qu'il faudra *« trouver des moyens supplémentaires pour ce qui s'appelait jusqu'à hier le statut de l'étudiant »*.

● **Bernard Alluin**, vice-président de la Conférence des présidents d'université, juge positive la méthode de la consultation *« à condition qu'elle soit rapide et qu'elle aboutisse à des mesures »*.

● **L'UNI**, se déclare satisfaite, mais souhaite disposer le plus vite possible d'un calendrier précis. Elle juge *« intéressant d'aller plus loin que le statut social de l'étudiant, même s'il faut empiéter sur les prérogatives de la commission Fauroux »*. S'appuyant sur une déclaration d'Alain Juppé dans *Contact*, le journal des jeunes du RPR, où le premier ministre se prononçait en faveur d'un projet de loi sur le statut de l'étudiant, l'UNI estime que la consultation lancée par M. Bayrou est *« une préparation de ce projet de loi »*.

● **Le SNESUP** se déclare prêt à *« discuter de tout »*, mais se montre inquiet du fait que *« M. Bayrou oublie qu'il n'y a pas d'enseignement supérieur sans recherche et qu'il évacue la question des moyens »*. *« Les crédits de construction diminuent de façon considérable pour l'an prochain »*, souligne le syndicat, qui *« aimerait comprendre le lien entre cette négociation et les travaux de la commission Fauroux »*.

● **Pourlah Amirshahi, président de l'UNEF-ID** : *« Ce que cherche le gouvernement, c'est gagner du temps pour faire adopter, à terme, l'amendement Auberger et la réforme de l'ALS. Le gouvernement adopte un double langage. Tandis qu'il annonce l'ouverture d'une concertation, la commission Fauroux, elle, a commencé ses travaux en vue de préparer un référendum. Nous craignons un piège. Si le ministre veut prouver sa bonne foi, il doit dissoudre la commission Fauroux. Nous souhaitons connaître les réelles intentions de M. Bayrou. »*

Onze jours de grève et une nuit d'occupation à Rouen

ROUEN
de notre correspondant

Après onze jours de grève, les cinq mille trois cents étudiants de la faculté des sciences et techniques de Rouen n'entendaient pas, vendredi 20 octobre, baisser la garde. Plusieurs centaines d'entre eux venaient de passer leur première nuit d'occupation de la présidence de l'université. *« Nous voulons être entendus et, pour cela, nous sommes prêts à rester ici jour et nuit s'il le faut »*, avait déclaré, jeudi 19, un de leurs représentants. Ceux-ci souhaitent être reçus par le secrétaire d'État chargé de l'enseignement supérieur, Jean de Boishue. Si les manifestations se succèdent chaque jour, la revendication principale n'a pas changé : il est exigé auprès du ministère une rallonge budgétaire de 12 millions de francs, jugée indispensable.

Mercredi 18 octobre, deux mille étudiants de sciences et techniques, rejoints par des collègues de la faculté de lettres, avaient défilé devant le conseil régional de Haute-Normandie, que préside Antoine Rufenacht (RPR). Les jours précédents, la gare avait été bloquée et des cortèges avaient sillonné la ville. Sur le campus de Mont-Saint-Aignan, la rentrée n'a toujours pas eu lieu. Début octobre, le doyen de l'UFR, Michel Leurest, et son conseil de gestion avaient décidé de reporter la reprise des cours *« pour que l'on sache que la faculté ne peut fonctionner sans moyens financiers »*. Une enseignante, chercheuse dans un laboratoire du CNRS, expliquait, désabusée : *« On est repartis pour une année de galère ! »*

PLAN D'URGENCE

Selon le conseil de gestion de l'UFR, il faudrait ajouter 12 millions de francs de crédits au budget 1995, fixé à 18 millions de francs. Le 3 octobre, le conseil d'administration de l'université adoptait un plan d'urgence de 2,3 millions de francs, alimenté par une dotation ministérielle de 1 million promise dans le cadre du collectif budgétaire et par un redéploiement des moyens globaux de l'université. Du bout des lèvres, le conseil de gestion acceptait ce rattrapage et décidait la reprise des cours pour le 16 octobre. Mais les enseignants, puis les étudiants réunis en assemblée générale en ont décidé autrement. Devant le recteur d'académie, Joëlle Le Morzellec, ils se sont livrés à un calcul rapide : *« Ce million va tout juste nous permettre de finir l'année avec un déficit important. Il faut les 12 millions tout de suite. » « Juppé, du blé pour étudier ! »*, clament leurs banderoles.

Cette grève complique un peu plus la partie de bras de fer qui oppose le président de l'université au recteur, depuis que ce dernier a dû régler, en juillet, le budget 1995 de l'université, que le conseil d'administration jugeait insuffisant et ne voulait pas voter. A cette occasion, Joëlle Le Morzellec s'était interrogée sur la qualité de la gestion de l'université qui vient de faire l'objet d'un audit du ministère des universités. Le président, Jean-Marie Carpentier, reste cependant formel : *« La contribution de l'Etat est en diminution à Rouen. La dotation globale par étudiant est passée de 1 507 francs en 1994 à 1 314 en 1995. »*

Rouen a donné des idées à quelques autres universités. A Toulouse, environ trois cents étudiants et enseignants de mathématiques de l'université de Rangueil ont bloqué, jeudi 19, l'entrée du campus. Ils réclamaient la création d'une centaine de postes. A Nanterre, deux cents étudiants de sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS) ont bloqué, dans l'après-midi, les voies de la gare RER. Ils ont dénoncé la vétusté des installations, le sureffectif chez les élèves, et le manque de professeurs.

Etienne Banzet

COMMENTAIRE

FAUX-FUYANTS

Il est peu courant de voir un ministre s'inscrire avec autant d'ardeur et d'obstination contre les promesses de son président de la République et de son gouvernement. Depuis qu'il a hérité d'un vaste ministère englobant, outre l'éducation nationale, l'enseignement supérieur et la recherche, M. Bayrou fait délibérement fi des engagements de MM. Chirac et Juppé. On le savait déjà opposé au référendum sur l'éducation nationale, réticent à l'installation de la commission Fauroux. On découvre désormais qu'il n'entend pas modifier d'un pouce une méthode inaugurée sous Edouard Balladur.

Après le *« nouveau contrat pour l'école »*, voici donc un *« nouveau contrat pour l'université »*. Qui verra le jour au terme d'une vaste et longue concertation. Un statut de l'étudiant devait être présenté à la mi-octobre. Une réforme des premiers cycles devait être au plus vite engagée. M. Bayrou n'évoque plus ni l'un ni l'autre, et renvoie à des échéances lointaines des choix politiques nécessaires et urgents. Le ministre objecte que rien ne sert, par des *« mesures ficelées d'avance »*, de jeter les étudiants dans la rue. Le cauchemar de la loi Falloux et du million de manifestants de janvier 1994 hante encore les ministères, tout comme les manifestations contre le contrat d'insertion professionnelle et le rapport Laurent.

Adepte de *« la réforme en continu »*, le président du CDS voit en une large consultation le moyen de contourner les multiples pièges du monde universitaire. Il pourrait se heurter à l'impatience des étudiants. Voire à l'agacement du président de la République, tant M. Bayrou laisse entendre combien les promesses de campagne électorales étaient archaïques et dangereuses.

Michel Delberghe

La qualité des vins d'appellation d'origine contrôlée est remise en question

LES VINS d'appellation d'origine contrôlée méritent-ils tous cette prestigieuse distinction ? Le mensuel *Que choisir ?*, qui dans son numéro de novembre (paru vendredi 20 octobre) remet en question la garantie de qualité offerte au consommateur par l'appellation d'origine contrôlée (AOC), provoque un bel émoi dans les milieux viticoles. La veille de la parution du magazine, le Conseil interprofessionnel du vin de Bordeaux intentait même une action en référé auprès du tribunal de grande instance de Paris pour obtenir la saisie du mensuel, plainte qui fut jugée non recevable.

L'AOC, établie dans les années 30 pour préserver l'identité des meilleurs crus, est désormais, selon *Que choisir ?*, une *« appellation galvaudée »* qui *« ne protège plus les consommateurs »*. *« Trop de producteurs ont préféré l'argent à l'authenticité »*, juge le magazine de l'Union fédérale des consommateurs, qui fait état de tests gustatifs effectués par de grands spécialistes. Les résultats se sont révélés plutôt surprenants : plusieurs grands vins français ont été pris pour des vins étrangers beaucoup moins chers...

MARCHÉ SPÉCULATIF

« Le marché du vin a été tellement spéculatif ces dernières années que l'AOC, réservée au départ aux meilleurs, a été accordée au fil des ans à des vignobles de moins en moins à la hauteur », souligne le rédacteur en chef, Pascal Sellier. L'appellation d'origine contrôlée aurait, selon lui, trop souvent été utilisée pour conforter l'image des vins médiocres, notamment sur les marchés étrangers. *« Le bénéfice de l'appellation a même été accordé, dans des zones d'appellation contrôlée, à des parcelles totalement inaptes à la culture de la vigne, les viticulteurs se contentant ensuite de rajouter sucre et colorants dans les limites autorisées... »* Du coup, 23 millions d'hectolitres de vin sont aujourd'hui commercialisés en AOC, contre 8 millions il y a trente ans ; les appellations d'origine contrôlée représentent désormais la moitié de la production en volume.

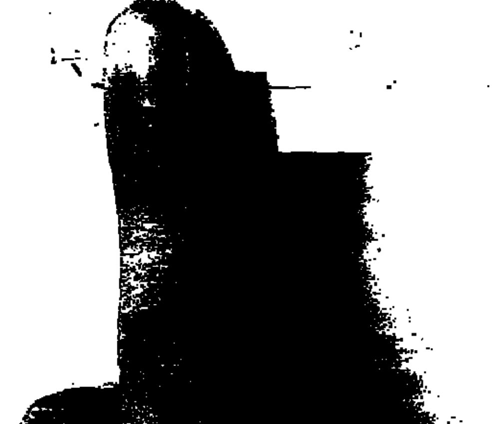
Les viticulteurs, bien sûr, réagissent avec une extrême vigueur à ces accusations. Marc Jambon, le vice-président du Bureau interprofessionnel des vins de Bourgogne, emboîtant le pas à ses confrères du Bordelais, juge l'enquête *« tendancieuse et excessive »* : *« Notre production dégage un chiffre d'affaires de plusieurs milliards de francs, dont près de la moitié à l'exportation. Croyez-vous que tous ces clients se satisferaient de cochonneries ? »* Pourtant, *« comme dans toute production humaine, il peut y avoir des problèmes »*, finit-il par admettre. Alain Berger, le directeur de l'Institut national des appellations d'origine (INAO), doit lui aussi reconnaître que *« certains produits échappent aujourd'hui à l'éthique AOC, qui a fait le succès de nos vins d'appellation »*.

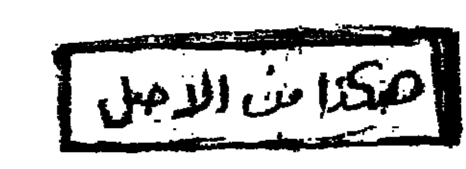
Pour leur défense, les professionnels évoquent le long parcours qu'effectue le vin entre le moment où il obtient son agrément annuel d'AOC, chez le viticulteur, et sa consommation finale : mise en bouteille, transport, stockage chez le distributeur, exposition verticale parfois interminable sur des linéaires de grandes surfaces très éclairés. Deux ou trois ans peuvent par ailleurs s'écouler entre les tests de qualité effectués sur des vins jeunes et leur mise sur le marché. Rien ne prouve qu'entre-temps ce vin aura bien vieilli.

PRISE DE CONSCIENCE

Signe évident de la prise de conscience, par les viticulteurs eux-mêmes, d'une certaines dérive qualitative des AOC, un renforcement des efforts de contrôle est à l'ordre du jour. En septembre, le ministre de l'agriculture, Philippe Vasseur, décidait d'augmenter les effectifs de l'INAO, établissement public à caractère administratif, et les viticulteurs acceptaient d'accroître leur contribution financière destinée aux contrôles. Le Bureau interprofessionnel des vins de Bourgogne a par ailleurs décidé, cette année, de se *« transformer en client lambda »*, c'est-à-dire de contrôler des vins achetés en grande surface, ce qui se pratique déjà dans le Beaujolais. Une bonne façon, sans doute, de mieux comprendre certaines déceptions...

Pascale Krémer





Une enquête préliminaire est ouverte après la publication de photos du premier attentat du RER

Roger Thérond, directeur de « Paris-Match », a été entendu par la police

S'appuyant sur l'article 38 de la loi de 1881 sur la presse, le parquet de Paris a ordonné une enquête préliminaire à la suite de la publication, dans *Paris-Match*, de photos de l'attentat qui a eu lieu le 25 juillet dans le RER. Roger Thérond, directeur de l'hebdomadaire, a été entendu, jeudi 12 octobre, par la police. Les directeurs des agences photographiques Sipa et Sygma devraient l'être aussi dans les prochains jours.

ESTIMANT que *« la ligne jaune a été franchie »* avec les photos publiées par *Paris-Match* après l'attentat du 25 juillet à la station RER Saint-Michel, le parquet de Paris a ordonné une enquête préliminaire en s'appuyant sur l'article 38, alinéa 3, de la loi de 1881 sur la presse. Roger Thérond, directeur de la publication de *Paris-Match*, a été entendu par la police, jeudi 12 octobre, dans les locaux de l'hebdomadaire. Goksin Sipahioglu, directeur de l'agence photographique Sipa, est convoqué jeudi 26 octobre. Hubert Henrotte, directeur de Sygma, a été également contacté.

Il ne s'agit pas *« d'empêcher la presse de faire son travail »*, indique-t-on au parquet, mais de rappeler la loi face à un reportage jugé excessif, sans présager des suites judiciaires qui seront données à cette enquête (classement sans suite ou ouverture d'une information judiciaire). Plusieurs photos de *Paris-Match* (daté 3 août) montrent des victimes de l'attentat, notamment une jeune femme, photographiée de dos, la robe arrachée par le souffle de l'explosion, les jambes rougies par les brûlures. Entendue par les enquêteurs, une des victimes photographiées a indiqué avoir été extrêmement choquée par la publication de son image dans l'hebdomadaire.

L'enquête a été confiée au 4e cabinet de délégation judiciaire de la PJ parisienne, chargée notamment des infractions aux lois sur la presse. L'article 38 interdit, sous peine d'amende de 25 000 francs, la publication de *« photographies, gravures, dessins, portraits, ayant pour objet la reproduction de tout ou partie des circonstances d'un des crimes et délits »* prévus par un des chapitres du code pénal. Pour William Bourdon, avocat de l'agence Sipa, cet article 38 *« vient d'être sorti de la poussière »* et a été rarement appliqué. C'est d'ailleurs, semble-t-il, la première fois qu'une enquête est ordonnée après la publication de photos d'attentat.

« Si l'on applique cet article 38, la presse est condamnée », s'insurge Goksin Sipahioglu, qui se dit *« scandalisé »* par l'attitude du parquet. L'agence Sipa a vendu une image à *Paris-Match* où l'on peut identifier une personne en train de pleurer. *« Mais les blessés sont toujours identifiables ! »*, répond le patron de Sipa. Et Hubert Henrotte d'ajouter : *« Disons clairement qu'il ne faut plus parler des attentats. Je pense pourtant que nous devons publier ces images pour que le public ne reste pas indifférent. »*

Roger Thérond place le débat sur le terrain juridique : *« Le chapitre invoqué du code pénal vise les atteintes contre les particuliers (crime, torture, violence, viol, etc.), mais en aucun cas les actes de terrorisme. »* Quant aux images elles-mêmes, il affirme qu'*« il faut les montrer, sinon la vigilance dont font preuve les Parisiens risque de tomber. »* On retrouve ici la confrontation classique entre la liberté de la presse et le droit de la personne à préserver son image. *« Dans le cas d'actes de terrorisme, je ne vois pas le préjudice que nous causons aux victimes »*, affirme Roger Thérond, qui ajoute : *« Si chaque personne qui se reconnait dans le journal fait un procès, c'est la fin de l'image d'information. La télévision devrait être également menacée. »*

Mais beaucoup voient dans cette enquête *« un simple message »* aux journaux pour stopper la dérive actuelle – le numéro spectaculaire de *France-Soir* du 19 octobre est, à cet égard, exemplaire –, vers la publication de photos trop dures et dégradantes pour les victimes.

Michel Guerrin et Erich Inciyan

« Vigipirate » et la « guerre » contre les terroristes

Evoquant une *« guerre contre les terroristes »*, le ministre de l'intérieur, Jean-Louis Debré, a indiqué, jeudi soir sur France 2, vouloir *« éviter l'amalgame entre terrorisme et banlieue »*. Il a ajouté que près de 2 millions de personnes ont été contrôlées depuis le déclenchement du plan « Vigipirate », le 7 septembre, et que 10 000 étrangers ont été refoulés hors de France. Un renfort de 2 500 militaires viendra compléter les effectifs de « Vigipirate » d'ici au 23 octobre, a annoncé le gouvernement.

Près de 18 000 policiers, gendarmes et militaires, seront ainsi mobilisés chaque jour. *« Hormis une centaine de militaires affectés à des missions de garde statique dans la capitale, tous les autres effectueront des missions dynamiques, essentiellement de patrouilles sur les frontières, dans les gares, les aéroports, et le réseau RATP et RER »*, selon le ministère de la défense. Ils pourront procéder à des interpellations et *« réagir dans le cadre de la légitime défense »*.

Les avocats des Tziganes de Sospel dénoncent une « procédure viciée »

DEUX MOIS APRÈS le drame de Sospel, au cours duquel un Tzigane de huit ans avait été tué par un policier lors d'un contrôle routier, la commission de recours des réfugiés a examiné, jeudi 19 octobre, la demande d'asile de ses parents et de trente-huit autres Roms qui les accompagnaient. En l'absence de leurs clients – reconduits en Italie pour la plupart, restés à Lille, dans leur famille, pour les époux Rodanovic – les avocats ont détaillé la *« procédure viciée qui* [les] *conduit ici »*. Cette audience a révélé que la préfecture n'avait nullement tenu compte de la demande d'asile politique formulée juste après le coup de feu mortel par Rados Rodanovic, le père du petit Todor. La préfecture aurait dû enregistrer la demande, puis fournir une autorisation provisoire de séjour en attendant le passage des Tziganes devant l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (OFPRA). Elle a, au contraire, immédiatement délivré un arrêté de reconduite à la frontière, arrêté confirmé par le tribunal administratif au motif que la demande d'asile officiellement déposée ultérieurement était *« dilatoire »*. La commission de recours a examiné le seul cas des époux Bogdanovic et accepté la demande de renvoi de la plupart des autres dossiers. La décision sera rendue dans trois semaines.

■ **AFFAIRES : Gilbert Gross, ancien PDG de la société d'achat d'espaces publicitaires Carat-Espaces, a été mis en examen,** mercredi 18 octobre, pour *« abus de biens sociaux »* et *« faux en écriture privée »* par le juge d'instruction de Nanterre (Hauts-de-Seine) Gérard Poirotte, chargé de l'enquête sur les détournements imputés à l'ex-dirigeant de la Française des jeux, Gérard Colé. M. Gross est soupçonné d'avoir versé à M. Colé, de 1984 à 1989, 765 000 francs d'honoraires de complaisance (*Le Monde* du 20 janvier).

■ **FONDS SECRETS : le juge d'instruction de Créteil (Val-de-Marne) Eric Halphen a transmis** le 16 octobre au parquet de Créteil les faits relatifs à la découverte, au cours d'une perquisition au siège du Parti républicain, de fonds secrets alloués par Matignon à ce parti (*Le Monde* du 22 juillet). Le parquet de Créteil avait indiqué au juge qu'il n'avait pas de compétence territoriale pour instruire sur ces faits, qui pourraient donc être transmis au parquet de Paris.

■ **AVORTEMENT : Elisabeth Hubert, ministre de la santé publique et de l'assurance-maladie,** a annoncé, jeudi 19 octobre, que des *« mesures disciplinaires »* allaient être prises à l'encontre de Xavier Dousseau, qui avait participé, le 16 octobre, à un commando anti-IVG dans le centre d'orthogénie de l'hôpital public de Valenciennes (Nord), dont il est le directeur adjoint. Les membres du commando, qui n'ont pas été mis en examen, seront jugés le 20 novembre.

Le « Who's Who » confronté aux « affaires » et au chômage

IMPOSSIBLE de dresser l'inventaire de tout ce que la France compte de personnalités incontournables sans s'exposer aux maux de l'époque. Le *Who's Who*, dont la vingt-sixième édition française sera publiée le 23 octobre, en fait l'expérience. Malgré l'arrivée de 665 nouveaux, le célèbre ouvrage compte, au total, 162 biographies de moins que l'an passé. L'essentiel des 827 départs recensés – parmi un total de quelque 20 000 personnalités – s'explique par des décès et des départs à la retraite. Mais pas seulement. Les « affaires » et, plus encore, le chômage placent les responsables du *Who's Who* devant des choix délicats.

Au fil des 1 800 pages de l'édition 1995-1996 de cet ouvrage, dont l'ambition est de tenir le registre de ceux qui, *« par leur notoriété, honorabilité, mérite, talent ou compétence, contribuent à l'activité et au rayonnement de la France »*, trois noms manquent à l'appel ou, plus exactement, se contentent d'une note renvoyant aux éditions précédentes : Jean-Yves Haberer, l'ancien PDG du Crédit lyonnais ; Jean-Pierre Destrade, ancien député PS des Pyrénées-Atlantiques ; et Bernard Tapie, député (Radical) des Bouches-du-Rhône. Cette opération *« mains propres »* repose sur des critères aléatoires. Alors que Bernard Tapie a été condamné à deux ans de prison (dont un ferme) pour corruption et subornation de témoin dans l'affaire Valenciennes-OM, Jean-Pierre Destrade a été mis en examen – pour escroquerie et faux en écriture, notamment –, mais n'a pas, à l'heure actuelle, été condamné. Quant à Jean-Yves Haberer, il n'a pas été mis en examen. L'ex-maire d'Angoulême Jean-Michel Boucheron et Jacques Médecin, ancien maire de Nice, avaient déjà été exclus l'an passé.

Dans ces conditions, on peut logiquement s'étonner que la biographie d'Alain Carignon, ancien ministre et maire de Grenoble – lui aussi condamné –, n'ait pas été supprimée, non plus que celle de Pierre Suard, ancien PDG d'Alcatel, mis en examen dans une affaire de surfacturations. Deux poids, deux mesures ? *« Certaines personnes qui ont eu maille à partir avec la justice ont été maintenues car elles comptent toujours dans le monde économique »*, reconnaît, un peu gênée, Eléonore de Dampierre, directeur de *Who's Who France*. Si *« les démêlés avec la justice et les indélicatesses notoires »* n'ont pas leur place dans cet ouvrage, l'appréciation de la gravité de la faute semble donc laissée au bon vouloir des éditeurs.

RAISON SOCIALE OBLIGÉE

Le prestigieux répertoire de l'élite intellectuelle et économique française est confronté à des choix plus douloureux encore. En effet, si seul le Comité de sélection décide d'intégrer – gratuitement – telle ou telle personne dans le cénacle et vérifie chaque année son *curriculum*, personne ne peut y demeurer sans une véritable adresse professionnelle. Selon Mme de Dampierre, *« une centaine de personnes »*, incapables de justifier d'un emploi, ont dû être radiées cette année. *« Nous sommes contraints, la mort dans l'âme, d'appliquer la règle »*, reconnaît sans fard le directeur de *Who's Who France*. Toutefois, un délai de grâce d'un an est octroyé à ceux qui ne peuvent faire état d'une raison sociale.

Enfin, la vie privée de certains habitués de cette élégante encyclopédie met régulièrement à rude épreuve la parfaite éducation de ses rédacteurs. Pour les couples non mariés, la difficulté a été contournée (l'expression *« uni à »* remplace discrètement le traditionnel *« marié à »*), mais les choses se compliquent lorsqu'une personnalité insiste pour qu'il ne soit plus fait référence à son ancienne épouse, voire à ses enfants. *« Nous nous efforçons de faire preuve de délicatesse, mais nous refusons de pécher par omission »*, insiste Mme de Dampierre, qui rappelle que les informations devenues caduques ne sont jamais supprimées.

Mises à part ces tracasseries, l'édition 1995-1996 du *Who's Who* (2 680 francs) – qui accueille notamment le secrétaire national du Parti communiste Robert Hue et le footballeur Jean-Pierre Papin – entend plus que jamais *« privilégier le critère de la réussite professionnelle »*.

Jean-Michel Normand

DISPARITIONS

Emile Touati

Le sage du Consistoire de Paris

C'EST l'une des personnalités les plus estimées de la communauté juive française qui vient de disparaître. Emile Touati est décédé samedi 14 octobre à Jérusalem, où il s'était retiré. Né en 1928 à Tlemcen, en Algérie, il avait fait ses études à Paris et était docteur en droit et en sciences économiques. Fils du grand rabbin de Tlemcen, son érudition talmudique en faisait un homme fidèle à la tradition, tout en restant ouvert à la modernité et plaidant sans relâche pour la tolérance.

Emile Touati avait mené une carrière professionnelle à l'agence Havas, avant de se consacrer à plein temps au service de sa communauté, y cumulant nombre de responsabilités. Il a été vice-président du CRIF, membre de l'Ecole rabbinique et du Fonds social juif, secrétaire du Consistoire de Paris, vice-président du Consistoire central. C'est en 1982 qu'il devenait président du Consistoire de Paris, où, pendant sept ans, *« homme sage, intègre et droit »*, comme dit son successeur Moïse Cohen, *« ses avis avaient pratiquement force de loi »*.

Homme de conciliation, il avait notamment fait face à la tempête venue des autorités rabbiniques et surmonté les divisions de la communauté, à la suite de la conversion et du mariage religieux à l'étranger, en 1985, de Mme Eric de Rothschild. Emile Touati était l'un des piliers des colloques intellectuels juifs et, jusqu'à la veille de sa mort, il commenta les événements de la communauté, d'Israël et du monde dans son billet apprécié d'*Information juive*. En lui rendant hommage, Moïse Cohen écrit que *« ses vertus se dissimulaient derrière une humilité peu courante chez les dirigeants actuels, qui recherchent avant tout les honneurs »*.

H. T.

Iri Maruki

Le peintre d'Hiroshima et d'Auschwitz

« LORSQUE quelque part des hommes sont traités avec cruauté, je dois me faire l'écho de leurs souffrances. » C'est ainsi qu'Iri Maruki résumait pour nous il y a quelques années le sens de son œuvre. Célèbre pour ses peintures sur les bombardements d'Hiroshima et les horreurs d'Auschwitz, Iri Maruki est mort, jeudi 19 octobre, à l'âge de quatre-vingt-quatorze ans. Il figurait parmi les candidats du prix Nobel 1996.

Avec sa femme Toshi, également peintre, ils formaient un couple attachant, symbole du mouvement pacifiste japonais. Ils étaient notamment les auteurs au début des années 50 d'une série de quinze peintures murales sur le bombardement d'Hiroshima où Iri Maruki était né dans une famille de paysans.

LA BATAILLE D'OKINAWA

Achevées dans la seconde partie des années 50, ces peintures furent présentées dans une vingtaine de pays et plus de trois cents fois au Japon. Elles sont exposées à la galerie Maruki à Higashi-Matsuyama (préfecture de Saitama).

Les Maruki ne s'étaient pas limités au drame des atomisés. Ils avaient peint aussi la meurtrière bataille d'Okinawa, au cours de laquelle périrent de nombreux civils, et le massacre de Nanking par l'armée impériale en 1937. Le couple s'était engagé dans le mouvement en faveur des victimes de la maladie de la pollution de Minamata (empoisonnement par le mercure organique : plus d'un millier de morts) puis dans la bataille des paysans de Narita contre l'Etat (décennie 1970). En dépit de son âge, Iri Maruki n'avait pas posé le pinceau, continuant à dénoncer inlassablement la barbarie.

Philippe Pons

■ **GEORGES RUCHETON**, ancien directeur du quotidien *Centre-Presse* (Rodez), est décédé d'un infarctus, mardi 17 octobre. Il était âgé de soixante-quinze ans. Né à Bourges (Cher) le 25 juillet 1920, Georges Rucheton avait été étudiant en lettres avant d'entrer dans la Résistance puis de fonder, en août 1944, *Le Rouergue républicain*, quotidien de Rodez qui deviendra, en 1959, *Centre-Presse* lorsqu'il passa sous le contrôle du groupe Hersant. Georges Rucheton avait créé un périodique, *Le Rouergue amicaliste*, destiné à l'importante communauté aveyronnaise de Paris. Il était chevalier des Arts et des Lettres, titulaire des Palmes académiques et de la médaille d'or du travail.

■ **DAVID MCLEAN**, l'acteur qui avait incarné des années durant le cow-boy Marlboro à la télévision, est décédé à Los Angeles, le 12 octobre, d'un cancer des poumons, à l'âge de soixante-treize ans. L'acteur est le deuxième « cow-boy » de la marque de cigarettes à succomber à ce cancer. Wayne McLaren, le cow-boy des affiches, est décédé le 22 juillet 1992, à l'âge de cinquante et un ans.

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du jeudi 19 octobre sont publiés :

● **Parité** : trois décrets portant création d'un Observatoire de la parité entre les femmes et les hommes, nomination de son rapporteur général, Roselyne Bachelot, député (RPR) de Maine-et-Loire, et de ses membres (*Le Monde* du 6 septembre).

● **Préfets** : un arrêté relatif au concours apporté par le commandement militaire et les administrations civiles aux préfets de zone en matière de défense de caractère non militaire.

NOMINATIONS

MOUVEMENT PRÉFECTORAL

Sur proposition de Jean-Louis Debré, ministre de l'intérieur, le conseil des ministres du mercredi 18 octobre a procédé au mouvement préfectoral suivant : **Bernard Monginet**, qui fut directeur de la campagne présidentielle de Jacques Chirac en 1988, actuellement préfet des Hauts-de-Seine, est nommé préfet de la région Languedoc-Roussillon. Il remplace Charles-Noël Hardy, qui avait été nommé préfet des Pays-de-la-Loire le 4 octobre. **Jean-Pierre Richer**, préfet du Var, succède à M. Monginet. **Yves Guyader**, sous-préfet, actuel secrétaire général de la zone de défense Ouest, est nommé préfet délégué pour la sécurité et la défense auprès du préfet de la zone de défense Ouest, préfet de la région Bretagne, ce poste ayant été créé par un décret paru au *Journal officiel* du 6 octobre.

[Né le 19 juin 1936 à Mussidan (Dordogne), Bernard Monginet a commencé sa carrière comme professeur d'éducation physique, en 1958. Après être passé par l'Ecole nationale d'administration, il devient administrateur civil au ministère de l'intérieur (1965). Il est directeur de cabinet du préfet de la Nièvre, sous-préfet d'Issoudun (1967), secrétaire général de la préfecture de l'Indre (1969), puis de l'Aisne (1974). De juin 1977 à mars 1978, M. Monginet est conseiller technique au cabinet de Christian Bonnet, alors ministre de l'intérieur. En juin 1978, il est nommé sous-préfet du Havre. D'août 1980 à juillet 1981, il est directeur des sports au ministère de la jeunesse, des sports et des loisirs. En août 1981, il retourne au ministère de l'intérieur et de la décentralisation. L'année suivante, il est détaché en qualité de directeur général des services du département de l'Essonne, où il reste jusqu'en 1986. Il est alors nommé préfet du Loir-et-Cher. Placé hors cadre en octobre 1987, il dirige la campagne présidentielle de Jacques Chirac, alors premier ministre, en 1988. Après l'échec de celui-ci, M. Monginet est nommé directeur de l'administration générale à la Mairie de Paris. Depuis octobre 1993, il était préfet des Hauts-de-Seine.]

[Né le 26 juin 1939 à Montrouge (Hauts-de-Seine), Jean-Pierre Richer devient administrateur civil au ministère de l'intérieur, à sa sortie de l'ENA en 1966. Il est directeur de cabinet du préfet de la Manche, puis de l'Indre-et-Loire (1968). En 1970, il devient secrétaire de la direction générale des affaires politiques et de l'administration du territoire, au ministère de l'intérieur. Nommé secrétaire général de la préfecture de l'Orne, en 1972, il devient, en 1973, chargé de mission à la présidence de la République. Conseiller technique, à titre officieux, de Michel Poniatowski, ministre de l'intérieur (1974), puis de Christian Bonnet au même ministère, il est chef de cabinet de ce dernier de 1977 à 1981. De 1981 à 1983, il est sous-directeur de la prévention et des études à la direction de la sécurité civile. Il rejoint ensuite la préfecture de police où il est sous-directeur des affaires immobilières et mobilières (1984), puis directeur de la circulation, des transports et du commerce (1986), et directeur de l'administration (1992). Il devient préfet de la Haute-Marne en 1993, puis du Var, en mars 1994.]

DIPLOMATIE

L'amiral Jacques Lanxade, ancien chef d'état-major des armées, a été nommé ambassadeur en Tunisie, en remplacement de Jean-Noël de Bouillane de Lacoste, par décret paru au *Journal officiel* du 19 octobre.

[Né le 8 septembre 1934 à Toulon (Var), Jacques Lanxade est ancien élève de l'Ecole navale. Il a notamment commandé l'escorteur rapide *Le Champenois* (1970-1972), l'escorteur d'escadre *La Galissonnière* (1976-1977) et la frégate *Duguay-Trouin* (1980-1981). Contre-amiral en 1984, il commande la zone maritime de l'océan Indien et, en 1986, la flotte française dans le Golfe. Promu vice-amiral en 1987, il devient, en mars 1988, chef du cabinet militaire d'André Giraud, poste qu'il conserve à la nomination, trois mois plus tard, de Jean-Pierre Chevènement au ministère de la défense. Le 24 avril 1989, il est appelé, avec le rang de vice-amiral d'escadre, par M. Mitterrand au poste de chef d'état-major particulier de l'Elysée, et promu amiral en juin 1990. Du 3 avril 1991 au 2 août 1995, il est chef d'état-major des armées.]

AU CARNET DU MONDE

Naissances

Denis et Martine SCHULMANN

laissent à leur fille

Anna

la joie d'annoncer la naissance de son petit frère

Hugo,

le 25 septembre 1995 à Paris.

6, Grande-Rue,
89450 Asquins.

Anniversaires de naissance

– De tout mon cœur,
bon anniversaire.

Feiwen.

Je t'aime, Pascal. Ton Papi.

– Clara, Cyril, Carole et Christophe

souhaitent un bon anniversaire et beaucoup d'autres TOE pendant de longues années à

Paker.

Disparitions

– A la veille du départ de la seconde étape de la Mini-Transat, la société ACI et la communauté des développeurs 4D s'associent à la tristesse de la famille de

Olivier VATINET,

disparu en mer au cours de la première étape de la course.

Décès

– Arlette et Aline,
ses filles,
font part de la mort de leur mère,

Marcelle ARROUZÉ-DIDIER,

survenue le samedi 14 octobre 1995, à Bordeaux.

La cérémonie religieuse a été célébrée en l'église Sainte-Geneviève de Bordeaux.

Elle est partie pour sa dernière demeure entourée de sa famille et de ses nombreux amis.

8 *bis*, rue Campagne-Première,
75014 Paris.
5, rue de l'Abbé-Colas,
76000 Rouen.

Jean BEAUJEU,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national du Mérite,
croix de guerre 1939-1945,
ancien professeur aux universités
de Lille, Paris-Nanterre
et Paris-Sorbonne,

nous a quittés le vendredi 13 octobre 1995, à l'âge de soixante-dix-neuf ans.

L'inhumation a eu lieu dans l'intimité, au cimetière de Dunkerque.

De la part de
Claude-Marie Beaujeu,
sa femme,
François Beaujeu,
son fils,
Nicolas, Yann, Mélodie et Raphaël,
ses petits-enfants,
Bernard Caffa-Beaujeu,
son neveu,
Henri et Lydie Baranger,
ses beau-frère et belle-sœur,
et leurs enfants,
Jeannine Letendart,
sa cousine,
Et toute sa famille.

33, rue Croulebarbe,
75013 Paris.

– Charles Ceccaldi-Raynaud,
sénateur et maire de Puteaux,
Mme Joëlle Franchi,
premier maire adjoint,
vice-président du conseil général,
Mme Nicole Louis Ceccaldi,
Leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Antoine Gianni,
Leurs enfants et petits-enfants,

ont la douleur de faire part du décès de

Mme Janette CECCALDI-RAYNAUD,

survenu à l'hôpital Foch, le 18 octobre 1995.

Les obsèques auront lieu dans l'intimité familiale.

– Saint-Pierre-sur-Dives. Paris.

La famille Deruelle
a la douleur de faire part du décès de

M. Dominique DERUELLE,

survenu à Paris, le 15 octobre 1995, dans sa quarante-neuvième année.

4, rue de la Gare,
14170 Saint-Pierre-sur-Dives.

Marc FONTAINE

nous a quittés.

Nous voulons que l'on sache que son humanité, sa sérénité, sa richesse intérieure, sa générosité et son humour restent en nous. Tout cela, nous espérons savoir le faire vivre et le transmettre autour de nous.

Catherine Lemoine,
Olivier et Victor,
Marie Mathelin,
Suzanne Gaebler,
Johannes et Jule,
Laurent, Micky,
Fabien et Jonathan Klein,
Elisabeth Brisson,
Paul, Claire et Alban,
Danièle Lejeune,
Françoise Lieber,
David Beytelmann.

– Montigny-le-Gannelon.

Mme Olivier Moal
et ses enfants,
M. et Mme Claude Moal
et leurs enfants,
ses sœurs, beau-frère,
neveux et nièces,
Et ses nombreux amis,
ont la tristesse de faire part du décès de

Jean-Pierre GRANGER.

Ses obsèques seront célébrées le samedi 21 octobre 1995, à 14 h 30, en l'église de Montigny-le-Gannelon, où l'on se réunira.

La famille remercie d'avance toutes les personnes qui s'associeront à son deuil.

L'Hermitage,
28220 Montigny-le-Gannelon.

M. Claude Moal
41100 Areines.

– Le doyen de la faculté Jean-Monnet, à Sceaux,
Ses collègues,
Les personnels de la faculté,
Ainsi que les étudiants et anciens étudiants,

s'associent à la douleur de la famille de

Jean-Pierre GRANGER,
enseignant de droit public,

qui vient de nous quitter, le 18 octobre 1995, et expriment leurs regrets et tiennent à faire connaître leur admiration pour ce qu'il a apporté à la faculté pendant vingt-cinq ans.

– Nice. Grenoble.

Maryse Guigo
a la douleur de faire part du décès de sa mère,

Mme Angèle GUIGO,
née Luciano,

survenu à Nice, le 18 octobre 1995.

21, rue Dabray,
06000 Nice.
6, rue Alexandre-Ier-de-Yougoslavie,
38000 Grenoble.

– Le président de l'université Paris-I-Panthéon-Sorbonne,
Les enseignants,
Le personnel administratif,
Les étudiants,
ont la tristesse de faire part du décès, survenu le 15 octobre 1995, de

M. Michel JOURNIAC,
enseignant en arts plastiques.

Le directeur de l'UFR d'arts plastiques et sciences de l'art de l'université Paris-I-Panthéon-Sorbonne,
Ses collègues enseignants,
Le personnel administratif,
Les étudiants,
ont la tristesse de faire part du décès, survenu le 15 octobre 1995, de

M. Michel JOURNIAC,
enseignant en arts plastiques.

– Marie-Claire Lebeau,
sa compagne,
Rena Psychoyos,
sa sœur,
Olga et David Smith-Psychoyos,
Hélène Moureu-Psychoyos
et ses enfants,
Irène Psychoyos
et son fils,
Mona et Yannis Triantafylou,
Théodora et Raoul de Pesters
et leurs enfants,
Delphine Psychoyos,
Grégory Psychoyos,
ses enfants, petits-enfants,
Et leur mère,
Sofia Catalanos,

Raymond et Isabelle Lebeau
et leur fils,
Les familles parentes et amies,
Et ceux qui l'ont aimé,
ont l'immense chagrin de faire part du décès de

Alexandre PSYCHOYOS,
directeur de recherche au CNRS,
médaille d'argent du CNRS,

survenu subitement à Paris, le 18 octobre 1995, à l'âge de soixante-huit ans.

Les obsèques auront lieu en l'église Kimisis Tys Théotokou, Kato Voula, Attique, Grèce.

100, boulevard de Port-Royal,
75005 Paris.
19, avenue du Général-Leclerc,
75014 Paris.

– M. et Mme Dominique et Cherif Zollikofer-Mehanna, à Genève,
M. Thuyen Ho-dac, à Genève,
M. Jean Paolantonacci,
son fils et sa petite-fille, à Paris,
Mme Jacqueline Hénin,
née Paolantonacci, ses enfants et petits-enfants, à Paris,
M. et Mme Monique et Giorgio Zollikofer-Zendali, leurs enfants et petits-enfants, à Milan,
M. et Mme Martine et Paul Zollikofer-Brady, et leur enfants, à Fribourg,
M. et Mme Nicole et Richard Zollikofer-Périat, et leurs enfants, à Genève,
Mme Mary Zollikofer, à Genève,
Ainsi que les familles parentes, alliées et amies en Suisse, France, Italie, Grèce, Egypte et Etats-Unis,
ont la douleur de faire part du décès subit de

Mme Josette Anna ZOLLIKOFER,
née Paolantonacci,

leur mère, belle-mère, sœur, belle-sœur, belle-fille, tante, parente et amie,

survenu à Genève, le 11 octobre 1995, dans sa soixante-huitième année.

L'inhumation, précédée d'une cérémonie religieuse au temple de Chêne-Bougeries, a eu lieu le 18 octobre, à Genève.

– Jean Bernard et Françoise Dutuit,
ses parents,
Marianne,
sa sœur,
Sa famille,
Et ses amis

ont la douleur de faire part du décès accidentel de

Romain,

survenu le 16 octobre 1995, à l'âge de vingt-trois ans.

14, rue du Maréchal-Joffre,
78000 Versailles.

Anniversaires de décès

– Il y a six ans que

Alain LANDRÉAT

a quitté les siens et ses amis.

Ceux qui l'ont connu et aimé ne cesseront de penser à lui.

– Le 21 octobre 1994,

Alain CLEMENT

s'en est allé.

*« De triste cœur chanter joyeusement.
Et rire en deuil, c'est chose forte
à faire ! »*
(C. de Pisan 1364-1430)

Chevalier, reposez en paix.

Services religieux

– Il y a trente ans,

Eugène MAAREK

nous quittait.

Nous nous réunirons pour une étude et des prières afin d'honorer sa mémoire samedi 21 octobre, oratoire de la synagogue de la Victoire. Office de Minha (17 h 30).

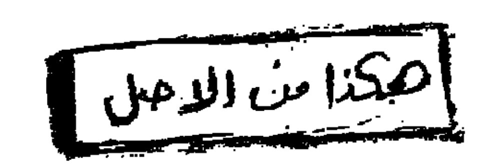
Communications diverses

Droits de l'homme (cours par correspondance).

Rens. et inscript. : CEDI, route de Trèves 6, Building B, 2633 Senningerberg, Luxembourg.

Colloques

– Le Consistoire israélite de Paris organise le dimanche 22 octobre 1995 de 9 heures à 19 heures, au palais du Luxembourg, un colloque sur la résistance spirituelle des juifs durant la seconde guerre mondiale, avec le grand rabbin René-Samuel Sirat, le grand rabbin André Chekroun, le président Moïse Cohen, M. Alfred Elkoubi, le professeur Maurice-Ruben Hayoun, le professeur André Caquot, de l'Institut, le recteur Julius Carlebach, M. Claude Nataf.
Renseignements : 40-82-26-00.



Jours de crise à l'ONU

En mai, les Nations unies eurent à décider de l'opportunité de frappes aériennes en Bosnie. Le récit de ces journées prouve que les reproches – impuissance, irresponsabilité, passivité – faits à l'Organisation, qui célèbre ses cinquante ans, peuvent aussi être adressés aux pays membres

ONU, institution hautement politique au service de la paix ou pure administration au service d'elle-même ? *« Le Grand Machin »* du général de Gaulle erre souvent entre les deux, sans que l'on sache toujours si ses ratés sont dus aux lourdeurs administratives ou aux contradictions au sein de la communauté internationale, qui provoquent souvent des incohérences flagrantes. La crise bosniaque offre matière à réflexion, en ce qui concerne le partage des responsabilités, comme le montrent ces quelques jours dans la vie de l'ONU.



Madeleine Albright et William Perry.



Général Janvier.



Yasushi Akashi.

Madeleine Albright et le général Janvier.



Boutros Boutros-Ghali, Kofi Annan, Madeleine Albright, William Perry.

Il est 10 heures, vendredi 19 mai 1995 : le secrétaire américain à la défense se présente à l'entrée du secrétariat de l'Organisation des Nations unies. En tant que ministre, William Perry aurait dû être accueilli par le chef du protocole. Mais, ce jour-là, Benita Maria Ferrere-Walden avait la tête ailleurs ; elle venait d'être nommée vice-ministre des affaires étrangères de son pays et avait commencé à organiser son retour à Vienne. Il revint au numéro deux, l'Ukrainien Igor Novichenko, d'accueillir M. Perry, accompagné de l'ambassadeur des Etats-Unis à l'ONU, Madeleine Albright.

Au 37e étage du grand bâtiment, au département des opérations de maintien de la paix, ils sont attendus par le sous-secrétaire général chargé de ces opérations, le Ghanéen Kofi Annan. Tout le monde connait l'objet de la visite des Américains. Les déclarations de Mme Albright ont été claires : il faut que l'ONU autorise des frappes aériennes contre les Serbes, qui ne cessent de harceler les « casques bleus » stationnés en Bosnie. Dans l'immeuble de verre, on se rappelle toutefois que les forces de Sarajevo ont été les premières à relancer les opérations militaires. Mais « Kofi », comme on l'appelle ici, est un homme calme ; il s'énerve rarement.

William Perry frise la brutalité : *« Quand allez-vous comprendre que le langage de la force est le seul que les Serbes comprennent ? » « D'autant plus,* ajoute-t-il, *que les frappes aériennes ne mettraient pas en danger la vie des « casques bleus » ; au contraire, cela signalerait aux Serbes qu'il ne faut pas humilier l'ONU. »* Kofi prend note. Il rappelle tout de même à ses interlocuteurs que de nombreux soldats de l'ONU sont vulnérables et exposés à une prise d'otages.

A 11 heures, William Perry et Madeleine Albright montent un étage. Ils y sont reçus par l'Égyptien Boutros Boutros-Ghali. Le secrétaire général des Nations unies et ses interlocuteurs ne sont d'accord que sur un point : *« Il est vrai,* reconnaît M. Boutros-Ghali, *que la situation actuelle est intenable. » « Mais,* se défend-il, *c'est parce que l'ONU en Bosnie souffre d'un mandat ambigu. »* Devinant les pensées des responsables onusiens, M. Perry avance : *« Croyez-moi, si nous avions des soldats en Bosnie, je ne serais pas ici à suggérer le recours à la force, je l'exigerais. »* Ils se quittent sans que personne ait été convaincu par les arguments de l'autre.

Mercredi 24 mai, 10 heures : huis clos au 2e étage. Dans la salle du Conseil de sécurité, le général Bernard Janvier, chef des « casques bleus » dans l'ex-Yougoslavie, confronté à quinze diplomates, ne mâche pas ses mots ; il exige des instructions « *claires, rapides et précises* » sur le rôle des unités placées sous son commandement. Il explique que l'attitude de chacun, sur le terrain, rend son travail « *impossible* ». Il prône le regroupement de ses soldats et leur retrait des enclaves musulmanes de l'est de la Bosnie. Le Conseil renvoie la balle au représentant du secrétaire général, l'Indien Chinmaya Gharakhan, et lui demande... un rapport sur la situation avant la fin du mois.

NOUVEAU huis clos l'après-midi, au sous-sol cette fois. Le général Janvier fait figure d'accusé, face aux représentants des quarante pays contributeurs de « forces de la paix ». L'ambassadeur de Turquie ouvre le feu : *« L'absence d'une réaction musclée de l'ONU nourrit l'agression serbe en Bosnie, cela n'est pas acceptable »*, accuse Inal Batu. L'officier ne cache pas son agacement : *« Depuis que je suis à New York, je n'entends que le mot « musclé » ; je n'ai toujours pas compris ce que cela veut dire. »*

Le représentant de Nouvelle-Zélande, Colin Keating, passe à l'attaque ; il considère comme « *totalement inacceptable* » que Yasushi Akashi, le représentant du secrétaire général, ait, « *une fois de plus* », refusé l'usage de la force, alors qu'une intervention a été demandée par le général britannique Rupert Smith, responsable des « casques bleus » en Bosnie. Le général Janvier l'interrompt pour clarifier *« Un malentendu trop répandu : moi-même, je me suis opposé aux frappes aériennes, il n'est donc pas exact de dire que seul M. Akashi est responsable. »*

Un peu plus tard, le général Janvier doit essuyer le feu de l'ambassadeur américain, dans son bureau. Mme Albright parle en anglais, l'officier répond en français. Elle évoque *« les erreurs et les faux calculs »* en Bosnie. *« A Washington, nous sommes tous extrêmement frustrés car, une fois de plus, les opportunités de recours à la force aérienne sont perdues. »* Le général rappelle que le dernier en date des cessez-le-feu a été rompu par les forces bosniaques. *« Il est vrai,* rétorque-t-elle, *que les Bosniaques ne sont pas toujours des anges, mais dès qu'une victime de viol contre-attaque, vous l'accusez de créer des problèmes. »*

L'officier se cabre ; citant un ouvrage littéraire, il assure que, *« même en temps de guerre, le soldat n'a pas de pouvoir »*. La contre-attaque est immédiate : *« Ce livre a sûrement été écrit par un soldat, mon général. »* Comme Mme Albright insiste sur le recours aux frappes aériennes, le général Janvier : *« Ce que vous nous demandez, madame, c'est de faire la guerre aux Serbes. Est-ce que Washington est prêt à la faire ? »*

Jeudi 25 mai. A 7 heures, l'ultimatum lancé aux Serbes pour qu'ils restituent à l'ONU quatre armes lourdes qu'ils avaient soustraites aux « centres de regroupement » des Nations unies dans la région de Sarajevo expire. Au téléphone avec le général Smith, le général Janvier finit, malgré ses réticences, par donner son accord pour des frappes aériennes.

Un peu plus tard dans la matinée, un homme fait les cent pas dans un grenier de Zagreb, au 4e étage d'un immeuble de la capitale croate. Yasushi Akashi, représentant spécial de Boutros Boutros-Ghali pour l'ex-Yougoslavie, rumine des idées noires. Son porte-parole, Fred Eckhard, entre dans la pièce. Il vient de voir à la télévision les images des premières frappes aériennes contre les Serbes, suivies d'interminables interviews d'« experts » et de responsables américains. *« On ne voit que les Américains à l'écran. Il serait peut-être politiquement astucieux pour vous d'apparaître à l'antenne ; comme vous avez été tellement critiqué pour avoir refusé les frappes aériennes, c'est le moment de dire que vous les avez autorisées »*, conseille-t-il à son patron. M. Akashi poursuit sa marche saccadée. Il finit par s'arrêter et regarde son porte-parole : *« Je me prépare à des négociations pour la libération des otages. Croyez-vous vraiment qu'il soit sage de me montrer aux Serbes jubilant à la télévision ? » « Quels otages ? »*, se demande Fred Eckhard, sans oser poser la question. Le diplomate japonais, lui, jugeant de la Bosnie comme on considère un damier, anticipait et préparait le coup suivant.

> « Comme si l'absence d'une politique à long terme des Etats membres était une révélation »

Ce même jour, le secrétaire général de l'ONU est à Houston, au Texas. Il planche devant les éminents membres du club de réflexion animé par l'ancien secrétaire d'État, James Baker. L'entourage de M. Boutros-Ghali est anxieux : la région n'est pas réputée pour son amour pour l'ONU. Tout se passe finalement bien ; mais, au moment où le secrétaire général commence à se détendre, il apprend la prise en otage de « casques bleus » par les Serbes. Une conférence de presse est organisée. La réponse à la question qui ne saurait manquer d'être posée est promptement préparée : les « casques bleus » se trouvent dans une situation vulnérable parce que les États membres de l'ONU ont ignoré les appels du secrétaire général en faveur du regroupement des soldats de la paix. Mais la Bosnie n'est pas même évoquée par les participants.

VENDREDI 26 mai, New York, 2e étage du bâtiment de l'ONU. Dans la salle de presse, le porte-parole du secrétaire général, Ahmed Fawzi, explique aux journalistes que le nombre de « casques bleus » pris en otage a augmenté. Kofi Annan participe au même moment à une réunion urgente du Conseil de sécurité pour l'informer de la deuxième frappe aérienne contre les Serbes, qui a eu lieu le matin. Les premières représailles serbes – le bombardement de la ville de Tuzla – ont fait 71 morts et plus de 150 blessés. Aujourd'hui, le nombre de « casques bleus » capturés par les Serbes s'est élevé à 10. Quelque 80 observateurs de l'ONU sont enchaînés à des poteaux. *« Pourquoi l'ONU n'a-t-elle pas pris de mesures pour protéger son personnel avant les frappes ? »*, demande le correspondant de l'agence Reuter. *« Je me pose la même question depuis ce matin,* répond le porte-parole, *mais je suis sûr qu'il doit y avoir des raisons. » « Si les Serbes ne restituent pas leurs armes lourdes aux dépôts de l'ONU, l'ONU et l'OTAN feront-elles la guerre à un million de Serbes ? »*, veut savoir la correspondante de la télévision de Belgrade, alias « Belgrade Betty ». *« Je rejette votre terminologie,* réplique M. Fawzi avec exaspération. *L'ONU ne fait pas la guerre en Bosnie. »*

Il est 19 heures lorsque le Conseil de sécurité se réunit. Boutros Boutros-Ghali ouvre le débat : *« J'ai convoqué cette réunion urgente à la demande du président de la République française, Jacques Chirac, avec qui je viens d'avoir une longue conversation téléphonique. L'ONU a été prise en otage dans des circonstances humiliantes. Je suis ici devant vous pour vous demander conseil et voilà la question : faut-il ou non une troisième frappe aérienne contre les Serbes ? »* L'ambassadeur de Russie, Sergeï Lavrov, prend la parole pour rappeler que deux soldats russes figurent parmi les otages. Il n'en est pas moins hostile à une troisième frappe.

Vient le tour de l'Américaine Madeleine Albright. Elle assure comprendre l'inquiétude de la France ; mais, pour elle, la décision quant à une éventuelle troisième frappe aérienne revient... au seul secrétaire général. *« Je comprends, monsieur le secrétaire général, que vous vouliez connaître notre point de vue, mais, franchement, la décision vous appartient ! »* Le Britannique Sir David Hannay lui emboîte le pas : *« Ni le Conseil de sécurité ni les pays contributeurs de troupes n'ont leur mot à dire sur ce sujet : il faut que le secrétaire général décide. »* L'ambassadeur de France, Jean-Bernard Merimée, très géné, se souvient de l'insistance américaine pour que l'ONU frappe les Serbes. Mais, une fois les otages pris, tout le monde se défile. *« La France exige que le mandat de l'ONU soit renforcé et, si la demande de la France n'est pas suivie dans des délais raisonnables, Paris sera obligé de retirer ses troupes de Bosnie »*, dit-il. Le secrétaire général conclut : *« J'étais venu demander conseil ; mais, malgré toutes les critiques publiques contre ma politique, vous me demandez de décider. J'en assume la responsabilité. D'accord, je prendrai moi-même la décision finale. »*

En sortant de la salle du Conseil, deux diplomates onusiens conversent : *« Tu te rends compte ? Ils ont renvoyé la balle à Boutros-Ghali, ce qui veut dire qu'il n'y aura plus de frappes. Est-il vraiment possible que personne n'ait réfléchi aux conséquences possibles des premières frappes ? »* Regard étonné de son interlocuteur : *« Non, mais ça fait combien de temps que tu travailles à l'ONU ? Tu parles comme si l'absence d'une politique à long terme des Etats membres était une révélation ! »* Il n'y a, effectivement, pas eu de troisième frappe aérienne.

Lundi 5 juin. Kofi Annan a devant lui, sur son bureau, deux listes : celle des 451 membres du personnel de l'ONU pris en otage et celle des ambassadeurs qui souhaitent le voir. En ce qui concerne la première, il se réjouit de constater que 232 otages ont déjà été libérés. Il regarde l'autre liste, interminable. Le défilé commence ; Kofi Annan tente de rassurer les contributeurs de troupes sur le sort de leurs soldats. L'un des diplomates est particulièrement virulent. Avec seulement deux observateurs militaires en détention, l'ambassadeur du Brésil veut savoir pourquoi certains otages ont été relâchés et pas d'autres. Il « *exige* » de savoir « *quelle combine se prépare* » entre, par exemple, la France – dont 63 soldats viennent d'être libérés le jour même – ou le Canada – 41 soldats relâchés la veille – et les Serbes... Pour lui, il est « *inacceptable* » que l'ONU « *privilégie* » certains pays et pas d'autres. Kofi Annan reste calme et assure son interlocuteur de l'absence de toute « *combine* ». Le lendemain, les deux Brésiliens sont libérés.

Vendredi 16 juin. A 3 h 30, le Conseil de sécurité adopte, sous la pression de la France et de la Grande-Bretagne, une résolution autorisant le déploiement en Bosnie d'une « Force de réaction rapide » destinée à appuyer et protéger les « casques bleus » sur place. La Russie et la Chine se sont abstenues. Lundi 19 juin, les derniers otages sont libérés par les Serbes. Réflexion d'un diplomate : *« Au moins, l'humiliation de près de 500 « casques bleus » aura servi à quelque chose ; ils* [les États membres] *ont finalement décidé de renforcer la Forpronu »*, ce qui permet, désormais, de préparer sérieusement de nouvelles actions contre les Serbes.

Afsané Bassir Pour

Réflexions alarmantes

par Friedrich Gorenstein

LE compositeur allemand Norbert Schultz, auteur de la célèbre chanson *Lili Marlene*, a aussi écrit la marche militaire hitlérienne *Bombes sur l'Angleterre* et la *Marche sur la Russie* – texte du poète Joseph Goebbels. Quand, aujourd'hui, je regarde à la télévision, j'écoute à la radio ou je lis dans les journaux ce qui se passe en ex-Yougoslavie, ces deux mélodies forment involontairement dans mon esprit une cacophonie musicalo-politique.

En mai 1941 dans l'ex-Yougoslavie, qui était déjà « ex », il se passa quelque chose de semblable à aujourd'hui. A une exception près, il est vrai : Hitler, au moins, quand il bombardait et mitraillait les Serbes, ne disait pas qu'il le faisait au nom de la paix. Mais, tout en bombardant la Yougoslavie, il préparait ses bombes pour la Russie.

Il ne faut pas, bien sûr, chercher dans les bombardements de l'OTAN une analogie directe avec les bombes hitlériennes. L'OTAN ne veut pas et ne peut pas réellement bombarder la Russie. Même les plus fins des agents de la CIA ont suffisamment de bon sens pour le comprendre. On connaissait le banditisme des organes staliniens, la désespérante misère du comité brejnévien, mais ceux qui voyaient et qui voient en la CIA leur héroïque antipode éclairé se trompent profondément.

Je suis loin de vouloir faire des Serbes des victimes innocentes. La guerre, et particulièrement la guerre civile, est une action où il n'y a pas de victimes innocentes. Il ne s'agit pas ici de parler des coupables, mais des juges. Sont-ils effectivement si intelligents et si honnêtes qu'on puisse, sans réserve, se fier à leur jugement, quel qu'il soit ?

Après le triomphe des vainqueurs, une fois dissipée la fumée des bombes de l'OTAN, sous les yeux des vainqueurs ivres de succès guerriers, apparaîtra le fruit de leurs travaux : une République islamiste dans les Balkans, un « Etat d'Allah », un Etat fondé sur un principe religieux et non national. Il est possible que ça ne se produise pas immédiatement. Mais la direction est prise. En tout cas, je doute que dans le berceau saignant des Balkans, construit sur les mensonges et les provocations, naisse autre chose que des Etats islamiste bosniaque et clérical croate, à l'instar de ceux déjà créés par Hitler dans les années 40.

Quant à la Serbie, plus précisément ce qu'il en restera, il est peu probable qu'elle s'engage sur une voie démocratique. Aujourd'hui, déjà, les Serbes, repoussés dans un coin, maudits par toutes les forces progressistes, dont les russes et les pro-occidentales, ont lié leur sort à des personnalités telles que Jirinovski. Comment, après les bombes de l'OTAN, ordonnerez-vous de rejeter Jirinovski ? Qui, sinon vous, Messieurs les « démocrates occidentaux », avec vos tirs punitifs sur la Bosnie serbe, a fait du « mirage » Jirinovski un prophète ?

> La très fragile démocratie russe,
> qui tient à peine sur ses jambes,
> la foi en la justice occidentale,
> l'espoir en la possibilité
> d'une coexistence pacifique :
> voilà ce qu'ont vaincu vos bombes en Bosnie

Les Balkans yougoslaves, c'est le plexus de l'Europe, qui a supporté à différentes époques les invasions allemandes et turques et une division en trois groupes religieux mais pas ethniques. Les Serbes et les Croates ont bien plus de choses en commun que les Saxons et les Bavarois. Quant à ceux qu'on appelle Musulmans, ce sont des Serbes convertis à l'islam. Non, dorénavant, sur une terre si déchirée, sur un sol si souillé, jamais les graines de la paix ne germeront ; seules pousseront les épines d'une haine inextinguible.

Cependant, les hommes de l'OTAN auraient eu beau mépriser les règles morales de l'honnêteté et la circonspection politique, ils auraient tout de même craint de recourir à une attaque à sens unique contre les Serbes s'ils n'avaient pas été tout à fait sûrs de l'impuissance et de l'inaction du côté russe. Mais était-ce un masque ou une ruse que de fourrer une tétine « collaboration au nom de la paix » dans la bouche des politiques russes qui, furieux, commençaient à crier et à se faire capricieux.

Tout cela mis à part, je pense que les problèmes de la diplomatie russe peuvent aussi s'expliquer par le complexe psychologique de la fin de l'ère du « non » propre à Molotov et à Gromyko. Preuve qu'il ne faut pas faire prendre précipitamment un virage à 180 degrés aux actes et aux lois, même les plus injustes. Tout abus est mauvais, même pour la création de nouveaux principes étatiques de liberté et de démocratie. Toutefois, c'est bien pire lorsque des pays de la liberté et de la démocratie commencent à abuser en se donnant, les yeux fermés, les moyens de triompher de la tyrannie stalino-brejnévienne.

Quelle leçon les membres occidentaux de l'OTAN donnent-ils aux citoyens de Russie qui, péniblement, avec de nombreuses erreurs, essaient de sortir du marécage de leur passé ?

En d'autres temps sombres, durs et drôles, quand *« Coca-Cola »* et *« OTAN »* résonnaient encore aussi dangereusement l'un que l'autre si on avait prononcé leur nom avec sympathie, nous espérions en l'Occident et croyions en lui. Mais si les bombes « pacifiques » de l'OTAN ont semé le doute dans l'esprit même des pro-occidentaux sur l'existence d'une justice permanente en Occident, alors quelle peut être la réaction d'une grande partie du peuple russe perverti par des décennies de propagande anti-occidentale ?

Puisse le crachat terroriste d'un lance-grenade, à Moscou, contre l'ambassade américaine vous dire, Messieurs, cette réaction. Ce geste reflète l'opinion d'une très large masse. Il est douloureux de voir, comment, par vos bombardements criminels – criminels, je ne peux trouver d'autres mots – vous remettez à nouveau ces masses russes au pouvoir des « rouges-bruns » qui, sous les slogans, les drapeaux et les portraits staliniens, crient aujourd'hui leur hystérie devant les administrations américaines à Moscou et à Saint-Pétersbourg.

Aussi importantes que soient les pertes serbes, les grandes victimes des bombardements de l'OTAN ne se trouvent pas en Bosnie, ni parmi les Serbes bosniaques, mais en Russie. Les généraux de l'OTAN qui ont remporté des victoires faciles sur des résistants techniquement mal armés auraient dû inclure dans leurs communiqués la destruction d'objectifs stratégiques importants... en Russie ! La très fragile démocratie russe qui tient à peine sur ses jambes, la foi en la justice occidentale, l'espoir en la possibilité d'une coexistence pacifique sans bloc militaire opposé à l'Occident : voilà ce qu'ont vaincu vos bombes en Bosnie.

Les conséquences sont imminentes : cette année même, très probablement, on verra en Russie une douma d'Etat bien plus anti-occidentale qu'elle ne l'est actuellement. Et la probabilité de voir s'installer l'an prochain un président anti-occidental, ou, dans le meilleur des cas, qui ne soit pas pro-occidental s'est beaucoup développée.

Bien entendu, la Russie ne retournera pas à son passé stalino-brejnévien, malgré tous les efforts des fantômes agacés du parti et de leurs sbires. Elle ira de l'avant, mais par quel chemin ? Il est très possible qu'elle suive la voie chinoise, avec une évolution saine de l'économie et une réduction des libertés politiques. Et si la Russie n'oppose pas de veto à l'élargissement de l'OTAN jusqu'aux frontières russes, alors l'Occident ne mettra pas le sien à la création d'un axe militaire Moscou-Pékin, ni à un nouveau soutien militaire à Cuba et d'autres mouvements anti-occidentaux d'Amérique latine, ni à une collaboration militaire avec les Serbes, ni au rattachement militaire de nombreuses ex-Républiques soviétiques. Pour cela, avec les libertés actuelles, il ne faut pas grand-chose : il suffit de laisser tomber un nombre déterminé de bulletins dans l'urne. Votre propagande bosniaque à coup de bombes, Messieurs les gentlemen, a déjà indiqué aux millions d'électeurs des masses russes pour qui voter.

Bien sûr, ils ne choisiront pas Jirinovski : il est moralement et physiquement trop vil. Mais ils pourraient tout à fait voter pour Ziouganov, Routskoï ou Lebed. Que pourrez-vous entreprendre, mes bons Messieurs, contre leur force ? Romprez-vous les liens avec la Russie ? Ça ne leur fait pas peur, et il est peu probable que vous rompiez. Ou bien enverrez-vous des porte-avions en mer Noire comme aujourd'hui dans l'Adriatique ? Déclencherez-vous une guerre atomique ? Amusant. Vous pourrez seulement protester en vain comme l'administration d'Eltsine proteste aujourd'hui contre votre « pacifisme » à bombes.

Il est triste de voir ces chers « occidentophiles » du Kremlin et de la Vieille Place [NDLR : siège du conseil des ministres]. Parfois, ils rappellent douloureusement un collectif de lieutenants Pirogov, un personnage de Gogol qu'on battait à coups de verges. L'ombre du lieutenant Pirogov ne planait-elle pas au-dessus de la récente conférence de presse d'Eltsine ? Il s'est mis à crier, s'est quelque peu indigné, puis a pris un amuse-gueule et s'est calmé.

En Russie, après les bombardements de l'OTAN, les vrais gagnants sont les véritables ennemis de l'Occident et de la démocratie. Et les perdants ceux qui ont cru aux relations respectueuses et morales entre l'Occident et en une Russie non totalitaire. Ceux qui ne le comprennent pas encore seront un jour contraints de le comprendre. Ne sera-t-il pas trop tard ?

Friedrich Gorenstein,
écrivain russe, vit à Berlin
(Traduit du russe par Anne Rodier.)

L'Occident et la Russie : cinq propositions

par Charles Zorgbibe

LA Russie aurait-elle obtenu l'accord tacite des Etats occidentaux sur un nouveau partage des zones d'influence ? A Moscou, Alexei Arbatov, directeur de l'Institut de recherches sur les Etats-Unis et le Canada, en est persuadé : *« La Russie confinera ses activités à l'ancienne zone géopolitique de l'URSS, les Etats-Unis et leurs alliés seront en charge des affaires mondiales et des autres affaires régionales. »* Madeleine Albright, ambassadeur des Etats-Unis auprès de l'ONU, semble ratifier cette analyse : *« Parmi les nouveaux Etats, seule la Russie a les ressources, l'intérêt direct et le leadership nécessaires pour résoudre les problèmes de l'ex-URSS. »*

La voie ouverte à l'Occident est, certes, étroite. Selon les préceptes d'Henry Kissinger, il importe de réinsérer le vaincu d'hier – la Russie, vaincue de la guerre froide, cette guerre mondiale qui n'a pas eu lieu – dans le concert international, de lui redonner une *« mise dans le jeu »*, d'éviter de le réduire au rang d'*« ennemi virtuel »*. Les Etats occidentaux doivent-ils, pour autant, renoncer à inciter la Russie à entrer dans une véritable logique de sécurité collective et de maintien de la paix ? Une action occidentale discrète, destinée aussi à rompre l'isolement psychologique de la Russie, pourrait être développée. Une action que nous ramenons aux cinq propositions suivantes :

1) La critique des méthodes russes en matière de maintien de l'ordre dans l'ex-URSS doit être poursuivie. Le *« maintien de la paix »* est-il un simple slogan permettant à la Russie d'être présente militairement dans un certain nombre de conflits ? L'écart va-t-il subsister entre le *« discours sur la puissance »* et les moyens de maintenir la paix ? La Russie a-t-elle les moyens de sa présence militaire, alors que, même en Tchétchénie, apparaît au grand jour une guerre de conquête et de destruction ?

Le problème de la « formation » au maintien de la paix est posé. Une coopération étroite doit s'établir entre l'Occident et la nouvelle Russie, malgré les réactions hostiles ou méfiantes du camp national-patriotique et les hésitations qu'elles engendrent au sein même du gouvernement de Moscou. Un précédent : un entraînement commun russo-américain aux opérations de maintien de la paix a bien eu lieu, en septembre 1994, à Totsk, à 1 100 kilomètres de Moscou – avec la participation, côté russe, d'éléments de la 27e division motorisée de la Volga, affectés spécialement au « maintien de la paix » régional –, malgré les réticences de Boris Eltsine, qui avait *« définitivement ajourné »* lesdits exercices. Des initiatives semblables pourraient être reprises par la France ou l'UEO.

2) Il est important d'enlever à la Russie son sentiment d'isolement au sein du nouveau système paneuropéen. Après tout, le refus par Moscou d'un *« élargissement »* de l'OTAN – c'est-à-dire le refus de la Russie de voir l'OTAN accueillir ses anciens alliés du pacte de Varsovie – est compréhensible. Pourquoi repousser aux frontières de la Russie les frontières de la nouvelle Europe des libertés ? N'est-ce pas sous-entendre la réapparition d'un *« nouvel ennemi global »*, cet euphémisme qui, dans le programme du Pentagone pour les années 1994-1999, désigne une Russie redevenue agressive ?

> L'Occident doit clairement parier
> – même lorsque resurgissent les pesanteurs
> d'un passé totalitaire récent –
> sur le choix démocratique de la Russie ;
> il doit accompagner
> une renaissance politique et morale

La Russie a ratifié, le 31 mai 1995, son *« partenariat »* avec l'OTAN, auquel elle avait donné une adhésion de principe en juillet 1994. Le dialogue entre l'Alliance atlantique et la superpuissance européenne doit être intensifié – même si le statut spécial d'*« associé »* qui devrait être reconnu, un jour, à la Russie ne peut valoir droit de veto sur les décisions de l'Alliance.

3) Les droits de l'homme sont applicables « tous azimuts ». L'Occident pourrait ne pas laisser à la seule Russie le soin de superviser l'application des droits fondamentaux, dans l'ancien espace soviétique, aux minorités russes ethniques ou russophones.

La situation de ces minorités reste préoccupante : les lois sur la citoyenneté ou sur la langue nationale sont, dans la plupart des Républiques, plus contraignantes qu'en Russie. Elles peuvent être les instruments de l'assimilation forcée ou de l'exclusion de la vie collective – ainsi l'Estonie compte-t-elle 950 000 ressortissants et 600 000 étrangers, selon sa *« loi sur la citoyenneté »*.

En Lettonie, le décret sur *« les titres de séjour temporaire des étrangers »* a été interprété par Boris Eltsine comme la *« violation d'un droit fondamental : le libre choix de la résidence »*. Au Kazakhstan, les écoles russes sont fermées, et l'usage de la langue russe, pourtant langue de communication comme dans toute l'Asie centrale, est découragé, alors que la culture russe et orthodoxe domine dans toute la moitié nord du pays. Cette législation nourrit les rivalités ethniques et, sur la scène russe, facilite la pression des *« forces patriotiques »* sur le gouvernement. Moscou a répliqué par la loi du 6 février 1992, qui institue une double citoyenneté (seul le Turkménistan a donné son accord), et par le *« programme pour la défense des intérêts des Russes ethniques »*, un ensemble de mesures politiques, économiques et culturelles, élaboré en février 1994.

4) Il est essentiel, pour les Etats occidentaux, de rappeler, dans leurs rapports avec la Russie, le principe de la centralisation de la sécurité collective. Les actions russes de maintien de paix – les *« pouvoirs spéciaux »* revendiqués par Boris Eltsine – peuvent être reconnus *de facto*, mais doivent être encadrés par les organisations mondiale et régionale, l'ONU et l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE). Les interventions russes doivent résulter d'une délégation ponctuelle. On pourrait imaginer des *« mandats »* de six mois.

Dans cette perspective, l'attribution de nouveaux pouvoirs à l'OSCE doit être encouragée : la Charte pour une nouvelle Europe, adoptée par le sommet de Paris du 21 novembre 1990, est la plate-forme de l'Europe réunifiée de l'après-guerre froide. La règle du consensus, qui fragilise l'organisation, cède progressivement le pas devant d'autres procédures ou mécanismes. D'après le *« document de Moscou »* du 3 octobre 1991, une mission d'enquête peut être imposée par le Comité des hauts fonctionnaires malgré le refus de l'Etat directement concerné ; et la fonction d'organisation régionale de sécurité collective de l'OSCE n'est pas contestée à Moscou.

5) L'ultime dilemme pour les Occidentaux a été formulé par un rapport de l'Institut Hudson (« Commonwealth or Empire ? Russia Central Asia and the Transcaucasus ») : faut-il préférer un néo-impérialisme russe, autoritaire, anti-libéral, qui maintiendrait la stabilité dans le Caucase et en Asie centrale ? Ou un retrait russe qui provoquerait le naufrage de ces régions, l'extension du désordre et du chaos ?

Contrairement aux auteurs, W. Odom et R. Dujarric, nous pensons qu'une troisième voie est imaginable, et doit être soutenue par l'Occident : celle d'une Russie qui serait, à la fois, une démocratie et un *« gendarme régional »* dans *« l'étranger proche »*. La *« recomposition »* de l'ancien espace soviétique est en marche : l'entente des peuples slaves redevient possible depuis que la Biélorussie s'est prononcée pour une union monétaire, un marché commun et des liens politiques étroits avec la Fédération de Russie, et que l'élection présidentielle ukrainienne s'est jouée sur un programme de relations réalistes avec la Russie. L'Occident doit clairement parier – même lorsque resurgissent les pesanteurs d'un passé totalitaire récent – sur le choix démocratique de la Russie ; il doit accompagner une renaissance politique et morale.

Charles Zorgbibe *est professeur à l'université Paris-I (Panthéon-Sorbonne) et président du Centre de politique étrangère de la Sorbonne.*

هكذا من الاجل

Le Monde

Jeux dangereux en Italie

UN ancien premier ministre, Silvio Berlusconi, contraint de se présenter devant la justice pour répondre d'une affaire de corruption ; un ministre de la justice, Filippo Mancuso, censuré au Sénat par sa propre majorité pour avoir mis en doute la manière dont les juges de « Mani pulite » menaient leurs enquêtes : l'Italie se trouve, une nouvelle fois, prise dans un tourbillon politico-judiciaire qui risque de singulièrement compliquer le parcours jusque-là sans faute réalisé par le premier ministre Lamberto Dini.

Et si, comme le prévoit un des magistrats chargé de l'enquête sur la corruption, celle-ci doit durer encore au moins trois ans, la vague de fond engendrée par la volonté de moralisation de la vie politique de la péninsule n'a pas fini de provoquer des remous.

Après avoir contrecarré une offensive, politique, de Silvio Berlusconi visant à mettre fin à leurs investigations, les juges de « Mani pulite » viennent donc de remporter une seconde victoire, juridique, en obtenant la démission du garde des sceaux. Si l'on peut se féliciter de ce résultat – justice sera faite –, la manière dont les différents acteurs de la vie politique ont géré cette dernière crise est en revanche plus ambiguë : du président de la République, Oscar Luigi Scalfaro – mis en cause par Filippo Mancuso –, au premier ministre, Lamberto Dini, dont le gouvernement de « techniciens » est de plus en plus obligé de se mêler des basses œuvres politiques, en passant par une « droite » suspendue à l'avenir de Silvio Berlusconi et une « gauche » toujours à la recherche d'un leader charismatique et d'une cohésion idéologique.

Majoritaire à la Chambre, encore populaire dans l'opinion publique – comme en témoignent les différents sondages –, toujours à la tête d'un extraordinaire moyen de propagande avec son empire télévisé, Silvio Berlusconi, même atteint par son futur passage devant la justice, est loin d'avoir jeté le gant. Au cas où « Sua Emittenza » devrait malgré tout renoncer, le danger pourrait être de voir les portes du pouvoir entrouvertes à Gianfranco Fini, l'habile responsable de l'Alliance nationale, parti qui a succédé au MSI néofasciste.

L'autre danger serait de voir encore s'accentuer la rupture entre le nord et le sud du pays. Certes, la Ligue du Nord, le mouvement qui a bâti son programme sur cette division, est en perte de vitesse. Mais, sur le terrain, dans de nombreuses villes du Nord, le ras-le-bol à l'égard de Rome et de ses jeux complexes s'accroît de jour en jour.

Cette amorce de crise vient au plus mauvais moment : celui où l'Italie joue sa place dans la cour des grands de l'Union européenne, où l'Europe et la France ont plus que jamais besoin d'elle pour compenser le poids croissant de l'Allemagne.

L'impôt bien-pensant

S'INQUIÉTANT que les réductions de crédits voulues par certains députés n'aient pas fait au préalable, l'objet d'une évaluation, le président de l'Assemblée nationale, Philippe Séguin a trouvé des mots très durs pour condamner cette initiative parlementaire. Ces économies, a-t-il dit, *« seront vouées à n'être que ce qu'elles sont, c'est-à-dire n'importe quoi »*. La formule pouvait tout aussi bien s'appliquer à l'« amendement concubins » qui vient, dans la foulée, d'être adopté.

Finalement, le gouvernement avait annoncé que le débat sur la réforme fiscale n'aurait pas lieu lors : l'examen par l'Assemblée nationale du projet de loi de finances pour 1996. L'argument avancé pour justifier ce délai semblait frappé au coin du bon sens : les enjeux sont si importants qu'il faut se donner le temps d'une vaste remise à plat. Il était donc prévu que le projet de loi d'orientation sur les prélèvements obligatoires ne serait discuté qu'au terme du grand « débat social » voulu par M. Juppé. Pour que les contribuables ne soient pas pris de court, il était juste envisagé d'annoncer par avance quelques retouches à la fiscalité de l'épargne.

Alors pourquoi quelques députés : la majorité, avec la bénédiction du gouvernement, se sont-ils empressés de rédiger, sur un coin de table, un amendement qui vise à aligner le statut fiscal des concubins sur celui des couples mariés ? S'il ne s'agissait que d'équité, on serait en droit de penser que le travail a été bâclé car, dans la longue liste des abattements, réductions ou déductions divers, il y a d'autres disparités, autrement plus criantes, qui auraient justifié une réforme en urgence.

Se souvient-on, par exemple, que grâce à la réduction d'impôt pour les emplois à domicile, portée à 45 000 francs sous le gouvernement Balladur, un couple aisé peut réduire sensiblement son impôt sur le revenu, tandis que son employée de maison ou le jardinier de sa résidence secondaire, embauchés à bon compte, ne bénéficient pas du même traitement ? Au-delà de l'impôt sur le revenu, n'aurait-il pas fallu, en priorité, se pencher sur la taxe d'habitation, impôt injuste s'il en est, qui ne tient aucun compte des revenus des contribuables ?

Le souci de justice fiscale apparaît comme un prétexte. Le principal auteur de l'amendement, le centriste Charles-Amédée de Courson (UDF-CDS), ne s'en est pas caché : sa proposition avait aussi – ou surtout ? – pour but de défendre l'institution du mariage. En quelque sorte, ceux qui vivent « dans le péché » seront imposés comme les couples mariés et sont ainsi conviés à rentrer dans le droit commun, sinon dans le droit chemin. Dans son rapport sur la politique familiale, remis en 1993 à Edouard Balladur, Colette Codaccioni, aujourd'hui ministre, allait encore plus loin en déplorant que *« le système fiscal pénalise le mariage* [et] *incite aussi au divorce »*.

Est-ce pour flatter une fraction de son électorat, celle que lui dispute notamment Philippe de Villiers, que le gouvernement a finalement décidé d'aller plus vite que la musique ? On sent en tout cas, dans cette affaire, de désagréables relents d'ordre moral.

Le Monde édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.
Directoire : Jean-Marie Colombani, président du directoire, directeur de la publication ;
Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur de la rédaction

Eric Pialloux, directeur de la gestion ; Anne Chaussebourg, directeur délégué

Directeur adjoint de la rédaction : Edwy Plenel
Rédacteurs en chef :
Thomas Ferenczi, Robert Solé, adjoints à la direction de la rédaction
Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Laurent Greilsamer,
Danièle Heymann, Bertrand Le Gendre, Manuel Lucbert, Luc Rosenzweig

Alain Rollat, conseiller de la direction ;
Daniel Vernet, directeur des relations internationales ; Alain Fourment, secrétaire général de la rédaction

Médiateur : André Laurens

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Olivier Biffaud, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde édité par la SA Le Monde. Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.
Capital social : 885 000 F. Principaux actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises, Jean-Marie Colombani, président du directoire

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
TÉL. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 40-65-25-99 Télex : 206.806F

ADMINISTRATION : 1, PLACE HUBERT-BEUVE-MERY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
TÉL. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 49-60-30-10 Télex : 261.311F

Futur
par Calligaro



Activisme diplomatique, sanction terroriste

Suite de la première page

En clair, la France entendait pratiquer une politique de puissance, qui permettrait, dans la foulée, d'améliorer ses positions économiques et commerciales. Les Britanniques, eux, ont jeté l'éponge, privilégiant leurs échanges commerciaux avec les nouveaux Etats. Londres a bien laissé traîner ici ou là, quelques « conseillers » dans des cabinets ministériels ou les armées de certains pays du Golfe. Mais leur présence est aussi discrète qu'efficace dans la conduite au jour le jour des affaires.

Le refus de la France d'adopter un profil bas explique pourquoi, plus qu'aucun autre pays européen, elle a été la cible des terroristes du Proche-Orient. Sa situation n'était alors comparable qu'à celle des Etats-Unis. Mais, alors même que ces derniers entendaient faire la loi dans cette région, où ils étaient considérés par beaucoup comme le véritable « Grand Satan » – pour reprendre une expression chère aux débuts de la République islamique iranienne –, ce sont leurs seuls intérêts à l'étranger qui ont été visés.

UNE CIBLE PROCHE

C'est que la France est une cible plus proche et que son territoire est d'un accès plus aisé, que sa politique des visas est – ou plutôt était alors – plus laxiste. Mais c'est aussi que les Etats-Unis, en même temps qu'ils font peur, fascinent. Ceux qui les dénoncent le plus farouchement caressent simultanément l'espoir de gagner leurs faveurs.

Les Etats-Unis ne sont pas visés par les extrémistes islamistes algériens non seulement parce qu'ils n'ont pas une histoire commune avec ce pays, mais aussi parce qu'ils ont établi des ponts avec certains d'entre eux au moins. La France se retrouve ainsi, seule, face aux terroristes. Toutefois, dans les années 80, ses choix étaient assumés, l'adversaire, identifiable, et par voie de conséquence une médication était possible. Aujourd'hui, la situation est plus embrouillée.

D'une part, les extrémistes algériens forment une nébuleuse dont on ignore si elle parle d'une même voix, obéit à un seul et même chef ou vibre à l'unisson. Aux accusations précises qu'ils portent contre Paris se mêlent des slogans et des thèmes idéologiques et religieux confus, remontant jusqu'aux croisades. D'autre part, la plaidoirie du gouvernement français sur sa « neutralité » dans le conflit algérien passe mal, y compris dans l'opposition non islamiste. Sans oublier qu'il y a souvent eu cacophonie. Rien ne dit, cependant, que, si Paris choisissait clairement son camp, celui des islamistes par hypothèse, elle ne serait pas la cible d'un terrorisme d'une autre origine.

Car, en filigrane de leur dénonciation de l'attitude française, chacune des parties au conflit algérien sollicite en réalité l'appui de la France à sa propre cause. Paris subit l'Algérie plus qu'elle ne la porte.

Faut-il en conclure qu'ici et là Paris devrait renoncer à ses aspirations diplomatiques hors de ses frontières, accepter de faire comme la plupart des autres, c'est-à-dire de mesurer l'état de ses relations avec les pays du Proche-Orient et du Maghreb uniquement en termes de balance commerciale et de montant des échanges ? Cela supposerait une autre idée de la France, et aucun gouvernement français, qu'il soit socialiste ou de droite, n'a fait ce choix, ni ne semble prêt à le faire.

Mouna Naïm

RECTIFICATIFS

COMORES

Le général Jean-Paul Dellenbach, qui commandait l'opération Azalée, nous précise qu'à aucun moment il n'a salué Bob Denard ou ne lui a parlé au moment de l'arrestation de celui-ci le 5 octobre, comme nous l'avons écrit dans *Le Monde* du 7 octobre.

DROGUE

Dans l'article « Drogue : ambiguïtés néerlandaises » paru dans nos éditions du jeudi 19 octobre, il fallait lire que l'âge moyen des toxicomanes a augmenté, de 29 à 32 ans, en quinze ans, *« signe que peu de jeunes tombent dans le piège des drogues dures »*, et non que *« l'âge moyen des toxicomanes a baissé, de 32 à 29 ans en quinze ans. »*

ENTREPRISES

Contrairement aux informations publiées dans *Le Monde* du jeudi 12 octobre, Air liquide et Paribas ne participent pas à « l'observatoire du gouvernement d'entreprise », dont la création a été évoquée par Francis Mer, président d'Usinor-Sacilor. Paribas précise avoir été sollicité pour une réunion et être intéressé par ce thème, mais sous une forme différente. De son côté, Total a bien participé à une réflexion sur le sujet, mais ne souhaite pas donner suite.

COMPTES BANCAIRES

Après la parution, dans *Le Monde* du 10 octobre, d'un article sur les agents du Trésor de Claye-Souilly (Seine-et-Marne), l'INSEE nous indique que, contrairement à ce que nous avons écrit, il ne possède pas de fichier des comptes bancaires.

COGNAC

Dans l'article de notre correspondant Jean-Pierre Dufrenne décrivant la mévente du cognac (*Le Monde* du 30 septembre), il fallait lire : *« Les contrats par lesquels les négociants s'engagent.... sont dénoncés en masse »*, et non pas *« délivrés en masse »*.

CINÉMA JAPONAIS

Contrairement à ce qu'indiquait notre article sur le Festival de Tokyo dans *Le Monde* du 10 octobre, *Chushingura*, de Teinosuke Kinugasa, n'est pas le premier film parlant japonais. Il s'agit de *Mon ami et mon épouse*, réalisé par Heinosuke Gosho en 1931.

LIVRES

Le livre de Betty Friedan, *La Révolte du 3e âge*, dont Robert Solé a rendu compte dans *Le Monde* du 12 octobre, est traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Jacqueline Lahana. D'autre part, l'ouvrage de Bernard Baudry dont nous avons rendu compte dans *Le Monde* du 7 octobre a pour titre *L'Economie des relations inter-entreprises*, et non *L'Economie des relations interprofessionnelles*.

AU FIL DES PAGES/international

La « politique de la steppe »

AH ! Comme la guerre froide était belle sous le postcommunisme ! L'implacable logique de l'équilibre de la terreur entre les deux blocs donnait au monde un air ordonné qu'il a perdu depuis la fin des années 80. Sans doute des forces souterraines travaillaient-elles à miner une stabilité plus apparente que réelle, plus blanche que tiers-mondiste, mais l'effet disciplinaire, dans les deux camps, de la rivalité idéologique et militaire entre les superpuissances limitait les risques de dérapage. Il n'en est plus rien aujourd'hui. *« Livré à l'effet corrosif de la démultiplication des acteurs, le système international perd de plus en plus sa capacité de préserver l'ordre, de gérer les rapports de puissance et d'imprimer un modèle normatif acceptable par tous »*, écrivent Bertrand Badie et Marie-Claude Smouts, dans un livre qui s'intéresse aux nouvelles unités, aux groupes, aux organisations non gouvernementales, voire aux individus, agissant dans le monde.

Ces nouveaux acteurs sont à la recherche de relations différentes des codes régissant traditionnellement des rapports de moins en moins *« inter-nationaux »*. Bien qu'ils ne soient pas toujours *« affranchis de toute dépendance à l'égard des financements publics »* et qu'ils reproduisent parfois la vieille division Nord-Sud ou les clivages de la sphère diplomatique, ils participent d'une *« prolifération des rôles et des énonciations politiques »* qui crée une fluidité des comportements porteuse de nouveaux risques.

Pourquoi la guerre froide a-t-elle pris fin ? Pierre Grosser tente une réponse polyphonique à cette question dans l'étude qu'il consacre aux *« temps de la guerre froide »*. L'apparition de nouveaux acteurs, étatiques ou non, dans les années 80 est une des causes de cette disparition, mais elle n'est pas la seule ; la guerre froide a cessé faute de combattants, les deux principaux protagonistes, et surtout l'URSS, n'ayant ni pu ni voulu poursuivre le combat.

Cette explication reporte la question sans la résoudre : pourquoi les Soviétiques ont-ils *« jeté l'éponge »* ? La réponse dépend en partie de l'analyse qu'on fait de la guerre froide elle-même. Etait-ce un pur produit de la *« bipolarité idéologique »* et de l'hostilité du communisme au monde capitaliste libéral ? Ou était-elle le produit de la *« répartition bipolaire de la puissance »* entre les Etats-Unis et l'URSS ? Dans le premier cas, la *« nouvelle pensée »* gorbatchévienne, qui a tenté de remplacer la *« politique de la steppe »* par les pratiques diplomatiques européennes codifiées, est à l'origine des plus beaux jours de la détente ; dans le deuxième cas, les Soviétiques ont été battus dans la course aux armements relancée par Ronald Reagan.

Les rivalités traditionnelles ont survécu à la guerre froide et à sa disparition

Les deux explications ne s'excluent pas, mais Pierre Grosser a raison d'insister dans la formation de la doctrine gorbatchévienne, sur le rôle de ces jeunes intellectuels soviétiques qui, dans les années 60, éditaient à Prague la revue *Problèmes de la paix et du socialisme* et qui assistèrent aux vagissements du communisme à visage humain. Peut-être néglige-t-il cependant l'influence qu'a eue Edouard Chevardnadze sur Mikhaïl Gorbatchev dans la définition de la nouvelle politique étrangère soviétique après 1987.

Les avatars de la diplomatie russe laissent entière une autre question : Gorbatchev a-t-il rompu avec la pratique si bien incarnée par Gromyko parce que les moyens mis en œuvre étaient erronés ou parce qu'il convenait de changer le but lui-même ? Au moment où Boris Eltsine menace de ses foudres son ministre des affaires étrangères et tonne contre les intentions malignes de l'Occident, la tentation est grande de penser que la parenthèse est refermée et que la Russie a décidément du mal à rompre avec la *« politique de la steppe »*. N'est-ce pas ce que souhaitent en secret beaucoup d'hommes politiques occidentaux ? Ils retrouveraient ainsi l'ennemi qui, depuis le début des années 90, leur manque tellement. Le postcommunisme ne serait alors que la poursuite de la guerre froide par d'autres moyens. Parce que la guerre froide elle-même a été plus une *« parenthèse »* qu'une rupture. Les temps anciens ont perduré pendant quarante ans, ont reposé dans une *« extraordinaire cuvette sédimentaire »* et se sont remis à l'œuvre pour remodeler les relations internationales. Le visage qu'ils dessineront est encore inconnu.

Daniel Vernet

★ ***Le Retournement du monde, sociologie de la scène internationale*, de Bertrand Badie et Marie-Claude Smouts. Presses de la Fondation nationale des sciences politiques et Dalloz, 252 pages, 148 F.**
***Les Temps de la guerre froide*, de Pierre Grosser, Editions Complexe, 466 pages, 159 F.**

CHIMIE **Rhône-Poulenc détenait 67 % des actions de Fisons, vendredi 20 octobre, après que les dirigeants de ce laboratoire pharmaceutique britannique ont accepté les termes de l'offre publique d'achat lancée par Rhône-Poulenc Rorer, filiale américaine du groupe français. Afin de détenir l'ensemble des actions, celui-ci a déclaré prolonger son offre *« jusqu'à nouvel ordre »*. ● SANS TARDER Rhône-Poulenc Rorer réunissait à Londres les cadres de Fisons, entreprise spécialisée dans le traitement de l'asthme et des allergies. ● CE RACHAT illustre l'infléchissement stratégique de Rhône-Poulenc, passé depuis 1993 d'une politique d'acquisition (40 milliards de francs dépensés pour le rachat d'une trentaine d'entreprises surtout aux Etats-Unis) à une politique plus prudente de concentration sur environ 45 spécialités. Certains cadres sont désorientés par cette mutation.**

Le rachat de Fisons illustre le recentrage stratégique de Rhône-Poulenc

Après avoir, de 1990 à 1994, investi 40 milliards de francs dans l'acquisition d'une trentaine de firmes surtout aux Etats-Unis, le groupe français se recentre sur 45 spécialités où il détient une position mondiale forte. Certains cadres de l'entreprise s'en inquiètent

SURTOUT ne pas perdre de temps, telle est la conviction des dirigeants de Rhône-Poulenc Rorer (RPR) après la réussite de leur offre publique d'achat (OPA) de 14,3 milliards de francs sur le britannique Fisons. Vendredi 20 octobre, au terme de ce raid boursier lancé en août, le groupe franco-américain était déjà en possession de 67,2 % des actions de ce laboratoire pharmaceutique. Pour permettre à tous les actionnaires de se manifester, l'offre est prolongée *« jusqu'à nouvel ordre »*.

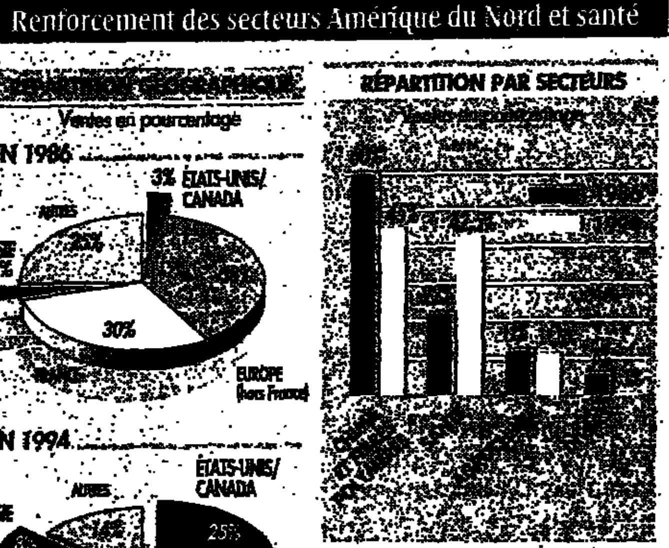
Sans attendre cette phase ultime, les dirigeants de RPR ont réuni en début de matinée, dans un hôtel londonien, une soixantaine de cadres de Fisons, dont son président, Stuart Wallis, longtemps opposé à ce rachat. *« Nous agissons rapidement car l'expérience nous prouve qu'il faut dissiper au plus vite les incertitudes liées à la fusion »*, devait leur expliquer l'un des membres du comité exécutif, Gilles Brisson. *« Dès la semaine prochaine, des groupes définiront les différentes modalités d'organisation »* qui permettront à RPR d'atteindre l'objectif du rachat : se hisser au quatrième rang mondial dans le traitement de l'asthme et de l'allergie.

SÉLECTIVITÉ

Cette croissance externe, chèrement payée, illustre une inflexion de la stratégie du groupe. Faute de disposer des milliards de dollars nécessaires pour participer à la course à la taille dans la chimie ou la pharmacie mondiales, le président de Rhône-Poulenc, Jean-René Fourtou, et son équipe ont sélectionné à l'intérieur de leur quatre métiers, la chimie, la santé, l'agrochimie, les fibres et polymères, quelques activités pour y être parmi les premiers. Plus question, désormais, de hisser le groupe dans son ensemble au cinquième rang mondial d'ici à l'an 2000. L'heure est à la sélectivité et aussi à la décentralisation des fonctions. Des 115 activités dénombrées voilà dix ans, il n'en reste aujourd'hui que 45, et le nombre devrait encore légèrement se réduire.

Au Rhône-Poulenc conquérant a succédé une entreprise plus prudente, secouée comme ses concurrents par quatre années de crise dans la chimie. La ligne de fracture entre ces deux attitudes correspond à peu près au moment de la privatisation à l'automne 1993. Au cours des cinq premières années de sa présidence, Jean-René Fourtou s'est lancé dans une série d'acquisitions, permettant à la firme française de se hisser du douzième au septième rang mondial, et surtout de s'installer significativement en Amérique du Nord. Pas moins de 40 milliards de francs étaient consacrés à l'achat d'une trentaine de sociétés, dont une quinzaine aux Etats-Unis, parmi lesquelles figurent les activités chimiques d'Union Carbide, la chimie de base de Stauffer, le laboratoire Rorer et le fabricant canadien de vaccins Connaught. Le groupe, qui ne réalisait que 3 % du chiffre d'affaires aux Etats-Unis en 1986, en réalise aujourd'hui le quart.

Cette marche effrénée s'accompagnait d'un accroissement très important de l'endettement (24,8 milliards de francs à la fin 1994), d'autant plus lourd que la firme nationalisée ne pouvait réaliser d'augmentation de capital. Pour ramener le ratio dette sur fonds propres de 0,9 % à 0,5 %, le groupe se lançait dans un programme de cessions d'actifs impliquant le désengagement d'une centaine de sociétés et un recentrage de ses activités.



Après l'Amérique du Nord, l'Asie constitue la nouvelle cible du chimiste avec un objectif de 15 à 18 % d'ici à l'an 2000.

Source : Rhône-Poulenc

PRODUITS À VALEUR AJOUTÉE

Entre 1990 et 1994, la politique en matière de fibres et polymères était précisée et l'agrochimie réorganisée sous la pression des turbulences de la politique agricole commune (PAC) avec la jachère des terrains.

Dans le domaine de la santé, une concentration a été organisée autour de quelques axes thérapeutiques lors de la création de Rhône-Poulenc Rorer et devrait encore se renforcer avec l'achat de Fisons. Pour la chimie, le groupe a confirmé, en janvier 1995, ce qui se dessinait depuis plusieurs mois : l'abandon des commodités, pour se concentrer vers les produits finis à forte valeur ajoutée.

La vente à l'américain ARCO des TDI (toluylène-diisocynanate), un composant servant à la fabrication des mousses de sièges, et le regroupement sous une même entité opérationnelle des activités amont et aval concrétisent cette volonté présentée en interne sous l'appellation *« chimie nouvelle »*.

« Ce n'est pas un simple bouleversement d'organigrammes, c'est une révolution des mentalités, explique Gilles Barbier, vice-président de Rhône-Poulenc chimie Asie Pacifique Singapour. *Auparavant nous étions des producteurs, nous pensions produits et non marchés. Désormais, nous devons répondre aux désirs des clients, le concept est totalement inverse. »*

Autre modification : la décentralisation. Le comité exécutif du groupe ne s'intéresse qu'aux investissements supérieurs à 100 millions de francs et n'entre pas dans le détail des projets ou la gestion des métiers. Le président fixe la stratégie à moyen terme, et chacun mène le développement de ses activités.

DÉSAPPOINTEMENT

Ainsi, pour conquérir l'Asie, nouveau centre d'intérêt de Rhône- Poulenc, tous les intervenants s'intéressant à cette région ont été déplacés du siège de Courbevoie, près de Paris, à Singapour. Un responsable financier et un autre chargé des ressources humaines sont venus rejoindre cette équipe *« asiate »*. Pour Jean-Marc Bruel, vice-président du groupe chargé de superviser l'Asie-Pacifique, refuser d'être *« asiatique »*, c'est s'exclure de cette région. *« Par ce biais en étant présent dans tous les métiers, nous voulons éviter de manquer le train comme aux Etats-Unis. »*

L'objectif fixé est ambitieux puisqu'il s'agit de doubler la part du chiffre d'affaires à l'horizon 2000 en Asie, pour représenter entre 15 et 18 % de l'activité du groupe.

Néanmoins, ces nouveaux concepts ne sont pas totalement assimilés. Au siège, des cadres sont désorientés par cette structure en rateau qui s'est substituée à la traditionnelle pyramide. Dans les usines, le patron n'est plus seul maître à bord, puisque désormais ce sont les commerciaux qui imposent leurs vues. Les désengagements permanents, sur le point de s'achever, inquiètent les salariés du groupe qui ne se trouvent pas dans le cœur retenu. Les financiers, quant à eux, s'interrogent sur la capacité de Rhône-Poulenc à mener de front ses projets de croissance tout en réduisant son endettement. Ils redoutent qu'un jour, faute de moyens, un des métiers ne soit sacrifié.

L'évolution de l'action illustre en partie ce désappointement. Vendu à 135 F en novembre 93 au public et à 108 F au personnel, le titre évolue aux alentours de 103 F, après être même tombé récemment sous la barre des 100 F.

Un autre signe révélateur est apparu lors de la célébration – discrète – du centenaire de l'entreprise cette année. *« Les avis étaient partagés*, reconnaît Conrad Eckenschwiller, directeur des affaires internationales. *Le célébrer aurait peut être été trop nostalgique. Il faudrait attendre que le changement soit totalement intégré, et pourquoi pas, dans ces conditions, fêter les cent cinq ans avec éclat... »*

Dominique Gallois

Le riz de la croissance au Vietnam

HO CHI MINH-VILLE
de notre envoyé spécial

« C'était il y a quatre ans : nous voulions, pour des raisons de commodité, transformer notre traitement de semence Fipronil de granulés en produit liquide. Nous avons commencé l'expérimentation dans des seaux en plastique dans le garage du bureau à Ho Chi Minh-Ville. Nous avons trouvé une formulation qui, ensuite, a été confirmée par les laboratoires en France. » Sous un soleil de plomb, Eric Planchon, qui fut délégué au Vietnam, raconte cette anecdote en regardant un paysan mélanger son riz pré-germé avec cet insecticide régulateur de croissance. Ce Vietnamien fait partie des deux mille exploitants du delta du Mékong qui expérimentent depuis bientôt deux ans le nouveau produit.

Dans la banlieue immédiate de l'ex-Saïgon, sur des parcelles minuscules, la moyenne des exploitations ne dépassant pas 1 hectare, des panneaux sont installés exposant, pour les uns, les quantités d'insecticide pulvérisé si le paysan applique sa méthode traditionnelle et, pour les autres, celle versée avec le liquide de Rhône-Poulenc. Les plantes étant en phase de croissance, il faut un œil averti pour distinguer les nuances dans le vert des feuillages qui révèlent une densité plus importante des pousses traitées avec le produit français. Il faudra au démonstrateur s'enfoncer jusqu'au mollet dans l'eau boueuse et arracher deux plants pour rendre la comparaison un peu plus probante.

Tout est fait pour s'imposer sur le marché du traitement de la riziculture qui progresse de 20 à 30 % par an. Tout, jusqu'au choix même de la couleur du liquide, rouge car c'est un signe de chance au Vietnam. *« Cela permet aussi de savoir quelle semence a déjà été traitée »*, souligne l'un des expérimentateurs en précisant que ce pays, troisième exportateur mondial de riz après les Etats-Unis et la Thaïlande, est l'un des premiers à avoir autorisé l'utilisation du Fipronil. De la réussite de sa commercialisation dépendra en grande partie son avenir en Asie sur un continent où sont déjà bien implantés l'allemand Hoechst, *via* Agrévo, le britannique Zeneca et le suisse Ciba.

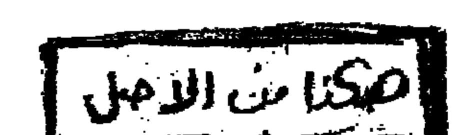
Au Vietnam, Rhône-Poulenc est plus connu pour sa pharmacie avec la présence de Spécia depuis près de soixante ans. *« Nous sommes quasiment les seuls à ne pas avoir quitté ce pays, même pendant la guerre où un expatrié a maintenu notre présence »*, raconte Jean Marc Bruel, le numéro deux du groupe. Aussi le bureau de représentation du groupe a-t-il servi pendant de nombreuses années d'intermédiaire à de nombreuses entreprises françaises.

MARCHÉ PROMETTEUR

Le représentant dans ce pays a ainsi été simultanément concessionnaire Peugeot, vendeur de fromages, démarcheur d'ascenseur en même temps qu'il assurait la promotion de ses médicaments. Depuis 1990, les activités tierces ont été progressivement abandonnées pour se concentrer sur les métiers du groupe.

Alors que l'usine Spécia près d'Ho Chi Minh-Ville s'apprête à être entièrement rénovée, un accord vient d'être signé prévoyant l'installation dans le nord d'Hanoï d'une unité de production de fil nylon pour pneumatiques, un marché très prometteur à en juger au flot incessant de deux-roues circulant dans les rues. *« On occupe le terrain pour empêcher qu'un autre concurrent comme Dupont ne s'installe dans cette zone »*, explique Eric Planchon appliquant ainsi les préceptes de Gilles Barbier, directeur de la zone Asie-Pacifique Singapour pour qui *« il faut délimiter son territoire dès maintenant »*. Un exemple de la stratégie du jeu de go appliquée à l'industrie.

D. G.



Le GAN attend les décisions des pouvoirs publics sur son avenir

La banque Morgan Stanley a remis ses conclusions sur la situation de l'assureur

Le président du GAN, Jean-Jacques Bonnaud, a annoncé un résultat semestriel en amélioration. Cependant, l'avenir et le périmètre du groupe restent suspendus à la décision du ministère des finances. L'Etat a apporté 2,8 milliards de francs à la compagnie au premier semestre.

« DANS LA PLAQUE ». En présentant les résultats semestriels du groupe GAN-CIC qu'il préside, Jean-Jacques Bonnaud a estimé être *« dans la plaque »* des différents objectifs qu'il s'était fixés pour remettre en marche une compagnie qui avait affiché plus de 5 milliards de pertes en 1994. Et il en a apporté la preuve : au cours des six premiers mois de l'exercice, la dernière des compagnies d'assurances à présenter ses comptes a pu annoncer un déficit consolidé de 387 millions de francs, réduit de moitié par rapport à la même période de l'année précédente. Le patron du GAN s'est pourtant gardé de crier victoire. *« L'effort n'est pas achevé »*, a-t-il lancé en prédisant une situation en perte pour l'ensemble de l'année, *« qui ne devrait pas être éloignée de deux fois celle du premier semestre »*.

Jean-Jacques Bonnaud sait pertinemment qu'il a encore à batailler très fort pour conserver au groupe son intégrité, en confirmant l'arrimage du pôle bancaire et des filiales internationales qu'il a lui-même contribué à développer. Il ne maitrise pas toutes les cartes. L'Etat lui a versé à la fin du premier semestre les 2,8 milliards de francs nécessaires pour faire face aux pertes subies par l'UIC, sa filiale immobilière. Ce sérieux coup de pouce, dénoncé par la profession comme une distorsion de concurrence inacceptable, était cependant assorti de certaines réserves.

Sylvain de Forges, représentant l'actionnaire public, ne s'était pas privé, lors de l'assemblée générale du 30 juin, de préciser que l'Etat se réservait le droit d'apporter quelques *« adjonctions »* au plan de redressement élaboré par la compagnie (réduction de cinq cents postes en 1995 et 1996 ; gel des salaires pour 1995 ; vente de 4,8 milliards d'actifs non stratégiques, cession pour 7 à 8 milliards d'une partie du portefeuille de crédit de l'UIC, et, sur le plan technique, sélection drastique des risques, assainissement du portefeuille, réduction du train de vie des sociétés et regroupement d'agences).

Mais le plan de redressement n'est pas une garantie. D'autant que les conclusions de l'étude réalisée par Morgan Stanley à la demande d'Alain Madelin, et qui ont été remises à Jean Arthuis le 10 octobre, ne lui ont pas encore été transmises. Conformément à la mission qui lui avait été confiée, la banque d'affaires a balayé pendant plus d'un mois l'ensemble des activités de la compagnie d'assurances et celles du groupe CIC, évaluant leurs situations financières, la qualité de leur gestion, leurs synergies, les cessions qui pourraient se révéler nécessaires. Sans oublier d'explorer toutes les hypothèses de scission – entre la compagnie d'assurances et le groupe bancaire, vente par appartement du CIC, etc. – et les recompositions possibles au sein du secteur financier français. Le rapport, actuellement sur le bureau de Jean Arthuis, doit faire dans les jours qui viennent l'objet d'une « procédure contradictoire » avec le président du GAN. Ce dernier défend âprement la « bancassurance », qui lui apporte un chiffre d'affaires non négligeable.

Pour arrimer encore plus fortement les pôles bancaire et d'assurances, certains vont jusqu'à évoquer la suppression de la compagnie financière de l'Union européenne de CIC et le rattachement direct des banques au GAN, un exercice juridique délicat puisque les actions du CIC ne sont détenues qu'à hauteur de quelque 40 % par GAN SA, le solde étant disséminé dans les différentes sociétés d'assurances du groupe. L'amorce du redressement ne suffira peut-être pas, non plus, à convaincre la Commission de Bruxelles, saisie début juillet du dossier de recapitalisation du GAN.

Ces hypothèques n'entament pas l'apparente sérénité de Jean-Jacques Bonnaud. *« A partir de fin 1996, j'ai comme ambition de mettre l'actionnaire majoritaire du GAN en situation de prendre une décision dans le sens de la privatisation »*, a-t-il déclaré jeudi 19 octobre.

Babette Stern

Pertes de 387 millions de francs au premier semestre

Le groupe GAN a enregistré au premier semestre 1995 une perte de 387 millions de francs, réduite de plus de moitié par rapport au premier semestre 1994 (–846 millions). Le produit d'exploitation de l'ensemble des activités du groupe (assurance et banque) s'établit à 76,3 milliards de francs. L'assurance-dommage se redresse et divise son déficit du premier semestre 1994 (728 millions de francs) par deux en dépit d'une réduction des réalisations de plus-values. La mise en place du nouveau plan comptable a entraîné la constitution de provisions pour dépréciation durable d'actifs de 1,7 milliard de francs.

L'UIC, la filiale immobilière du GAN, enregistre un déficit de 1,3 milliard de francs contre –925 millions au premier semestre 1994. La contribution du CIC au résultat de sa maison mère est de 387 millions de francs contre 328 millions au premier semestre 1994.

La CGT a remporté les élections des représentants aux caisses d'activités sociales d'EDF-GDF

Elle continuera à gérer un budget sans équivalent en France

LE SCORE est sans appel. CGT : 54,54 %, CFDT : 22,47 %, FO : 13,9 %, CGC : 5,81 %, CFTC : 3,26 %. Comme tous les trois ans depuis 1947, les 154 000 agents actifs d'EDF-GDF et les 88 000 retraités élisaient le 19 octobre leurs représentants aux 110 caisses d'activités sociales qui gèrent à la fois leur mutuelle et une partie des activités sociales. Comme tous les trois ans, ils ont accordé une nette majorité à la CGT, davantage même qu'en 1989 et 1992. Quand, à leur tour, les nouveaux élus désigneront les administrateurs de la caisse centrale des activités sociales (CCAS) qui, elle, gère les centres de vacances, les restaurants d'entreprise, les centres de santé et maisons de retraite, la CGT conservera plus de la moitié des sièges. Daniel Arrachard n'a donc aucun souci à se faire : il effectuera un nouveau mandat à la présidence de la CCAS. Cette institution sans équivalent en France dispose d'un budget qui fait régulièrement trépigner de rage la Cour des comptes et les cabinets ministériels : 2,4 milliards de francs, soit le chiffre d'affaires annuel des Biscuits Lu ou de Téfal.

Retour en arrière. En 1946, quelques semaines après la nationalisation du gaz et de l'électricité, deux ministres communistes du gouvernement provisoire, Marcel Paul et Ambroise Croizat, signent le décret approuvant le fameux *« statut national du personnel des industries électriques et gazières »* que chaque agent reçoit, encore aujourd'hui, lors de son embauche. Parmi les diverses dispositions : les œuvres sociales. Pour compenser le remboursement des anciens actionnaires – 1 % du chiffre d'affaires durant cinquante ans –, il est prévu qu'une somme identique soit consacrée aux activités sociales. Contrairement aux comités d'entreprise dont le financement repose sur la masse salariale, celui des œuvres sociales d'EDF-GDF repose sur le chiffre d'affaires. Aujourd'hui, 1 % du chiffre d'affaires représente 8 % de la masse salariale, soit environ 9 000 francs par agent. Autre particularité : ce budget est géré par les seuls syndicats.

Sur les 2,4 milliards de francs affectés aux œuvres sociales, 700 millions sont répartis entre les 110 caisses d'action sociale dont 96 sont présidées par la CGT et qui emploient plus de 1 100 personnes. La caisse centrale dispose de 1,7 milliard, auquel il convient d'ajouter 120 millions versés par les directions pour compenser la prise en charge de la restauration des agents et 700 millions versés par ces mêmes agents pour l'utilisation des centres de loisirs ou de santé.

3800 SALARIÉS

Daniel Arrachard se retrouve à la tête d'une véritable entreprise qui dispose d'un budget d'environ 2,4 milliards de francs, emploie 3 800 personnes à plein temps (1 000 détachés d'EDF-GDF et 2 800 dotés de leur propre convention collective), embauche 9 000 saisonniers pour encadrer les jeunes colons et possède 450 immeubles en tout genre dont la valeur s'élève à environ 5 milliards de francs !

La gestion de ce budget est-elle exemplaire ? Prête-t-elle à polémique ? *« Si nous étions la pompe à finances de la CGT ou du Parti communiste, cela se saurait. Nous sommes un des organismes publics les plus contrôlés. Pas un versement n'est effectué sans l'aval d'un contrôleur de gestion nommé par la direction »*, plaide Daniel Arrachard.

Michel Damez-Fontaine, directeur adjoint à la direction du personnel et des affaires sociales, est nettement plus prudent : *« L'entreprise désigne un contrôleur qui vérifie que les dépenses sont inscrites au budget entériné par la tutelle. Nous ne donnons aucun avis. Il y a sans doute des économies à faire sur l'utilisation du 1 % mais je n'ai pas les moyens de dire s'il y a des dysfonctionnements. »*

A la fin des années 80, des rapports de l'inspection générale des affaires sociales (IGAS) et de la Cour des comptes avaient relevé quelques malversations mais avaient surtout épinglé la gestion de la CGT. Selon ce dernier rapport, 20 % à 25 % du budget était gaspillés. *« La CCAS était gérée comme une PME qui aurait grandi trop vite. Son système comptable n'était plus adapté. Il n'y avait pas de commissaires aux comptes. Aujourd'hui, bien qu'elle s'en défende, la CGT a pris ces remarques en compte. On peut plus facilement critiquer ses options que sa gestion »*, estime Jean-François Thouvenin, secrétaire général adjoint de la CCAS, au titre de la CFDT. Pourtant, selon plusieurs observateurs, des économies substantielles pourraient être réalisées : les frais de gestion restent très élevés (près de 40 % du budget), certaines études confiées à des sociétés amies ne sont pas d'une utilité absolue, et les 11 millions de francs versés chaque année à la Fédération des mutuelles de France, sans contrepartie réelle, sauf un abonnement gratuit à la revue *Viva*, font grincer bien des dents.

Mais l'essentiel est ailleurs : le chiffre d'affaires d'EDF-GDF augmente alors que les effectifs diminuent. Une réforme du financement finira par s'imposer. La fin, en avril 1996, du 1 % versé aux actionnaires aurait pu rapprocher l'échéance. Mais les résultats de l'élection risquent de l'éloigner.

Frédéric Lemaître

Vers un affrontement sur la mutuelle

Après plusieurs grèves, la direction d'EDF-GDF et les syndicats avaient signé un compromis, en avril, pour sauver le régime mutualiste déficitaire. Les cotisations des agents augmentaient de 11 % et la direction garantissait un emprunt de 50 millions de francs émis pour six mois par la CCAS.

Celui-ci sera-t-il remboursé le 20 novembre ? Peu probable. L'augmentation des cotisations était insuffisante pour équilibrer le régime, dont la situation va être aggravée par l'augmentation du forfait hospitalier. Le répit n'aura été que de courte durée.

L'administrateur délégué d'Alitalia, Roberto Schisano, a été limogé

ROME
correspondance

Le conseil d'administration de la compagnie aérienne Alitalia, réuni jeudi 19 octobre, a limogé Roberto Schisano, administrateur délégué et a confié les pouvoirs de gestion au président de la société, Renato Riverso. Un départ demandé depuis déjà une semaine par Michele Tedeschi, président du conglomérat public IRI, actionnaire majoritaire d'Alitalia.

Le communiqué publié au terme du conseil d'administration n'y va pas par quatre chemins : *« Le CDA a constaté la détérioration progressive de la situation par rapport aux prévisions initiales (...) afin d'éviter que cette situation, en perdurant, ne risque de compromettre le processus d'assainissement et de relance de la compagnie, le conseil a décidé de retirer ses fonctions à l'administrateur »*. M. Schisano, arrivé de Texas Instruments il y a dix-huit mois, pour sauver le groupe submergé par les dettes, n'avait pas réussi à inverser la tendance. Alitalia a encore perdu 187 milliards de lires (581,5 millions de francs) au cours du premier semestre de l'année 1995 après 288 milliards en 1994 et 344 milliards en 1993, pour un total de 1 500 milliards de lires (4,5 milliards de francs) au cours des sept dernières années. Mais M. Schisano se voit également reprocher la détérioration des rapports avec les différentes catégories du personnel. Après une succession de grèves des pilotes qui protestaient contre la décision d'Alitalia d' avoir recours à des équipages étrangers moins onéreux, la compagnie aérienne a dû essuyer de longues batailles syndicales avec les stewards et les hôtesses, sans oublier le personnel à terre.

MARASME

L'agitation récente des contrôleurs aériens, qui ont fait une grève du zèle en respectant à la lettre le règlement sur les horaires de travail, a créé le marasme actuel qui a été fatal à l'administrateur délégué. Avec des dizaines de vols annulés chaque jour et une détérioration générale du service, sans parler de l'accumulation de milliards de lires de pertes quotidiennes, la ligne aérienne avait besoin d'une relance.

Ce limogeage est interprété par M. Schisano comme la recherche d'un bouc émissaire. Au terme du conseil d'administration, M. Riverso a adressé un message aux syndicats et aux organisations professionnelles en soulignant l'exigence de *« reconstruire l'entreprise dans un climat de confiance réciproque et de collaboration, sans lequel tous les efforts d'assainissement et de repositionnement compétitif d'Alitalia sur le marché seront destinés à échouer »*. Un effort d'autant plus nécessaire que dans moins d'un an, il faudra être prêt pour affronter la libéralisation du trafic européen aérien.

Salvatore Aloise



Sous le regard de l'X, les acteurs de l'entreprise sont tous des savants

LA COUVERTURE, *Des savoirs en action*, n'attire pas le chaland. Les auteurs, pour la plupart, sont inscrits sur le listing des anciens de l'X. Rassurons tout de suite : la confrérie du Centre de recherches en gestion de l'Ecole polytechnique (CRG) assemble des auteurs d'une grande modestie. Une jeune femme, Florence Charue, a dirigé l'ouvrage.


BIBLIOGRAPHIE

Avec beaucoup de malice, l'ouvrage est touchant par l'abondance, au fil des pages, des sentiments de doute et d'humilité. *« La modestie des applications pratiques de l'approche scientifique de la gestion pourrait bien être, en fait, le résultat le plus solidement établi de cet immense effort de connaissance. »* Cette sentence en guise d'ouverture ne manque pas de panache. Le jugement condamne la prétention de gourous français du management, il vise aussi les camarades de l'X, des Mines et des Ponts qui s'entichent de calcul économique et de gestion scientifique.

Une vocation anime la congrégation du CRG : la recherche universitaire. Du reste, cet organisme se distingue par des collaborations étroites avec de grands établissements comme Paris-Dauphine ou Paris-I. *Des savoirs en action* est un livre très sérieux, malgré des récits passionnants d'expériences et des efforts d'écriture.

Cette facture risque de camoufler le filon d'idées nouvelles pour la gestion des entreprises qu'offre ce livre. Tout un chacun peut y faire son marché : dirigeants, cadres, consultants, petites et grandes écoles de gestion, ministres...

MODES MANAGÉRIALES

D'urgence, les patrons-stratèges demanderont des mémorandums sur « le mimétisme stratégique » qui résume l'ouvrage d'Hervé Dumez et d'Alain Jeunemaître, à paraître chez le grand éditeur britannique McMillan au mois de janvier 1996. Les opérateurs et les saltimbanques des industries culturelles, journalistes et managers de presse, liront ensemble l'étude décapante de Pierre-Jean Benghozi, « Savoir gérer pour savoir créer ». Les ingénieurs de production découvriront le remarquable essai de Denis Bayart sur l'histoire du contrôle statistique de fabrication. Ministres et gestionnaires de la santé publique doivent lire l'étude au scalpel des pratiques d'évaluation dans les hôpitaux par Gérard de Pouvourville et Etienne Minvielle. Les consultants trouveront dans le dernier chapitre, riche d'aperçus inédits sur l'entreprise postmoderne, des pistes pour lancer de nouvelles modes managériales.

Le thème du livre et les démarches sont tout à fait originaux. A l'évidence, les acteurs de l'entreprise ne sont pas des contemplatifs. Néanmoins ces femmes et ces hommes pensent avant, pendant et après l'action. A lire les X et les Normaliens du CRG, les gens de l'entreprise sont tous des savants ! Ouvriers, employés, cadres, patrons manipulent, bricolent, inventent des savoir-faire et des connaissances. Les uns et les autres se forgent au fil de l'action des doctrines, de bonnes raisons pour agir. L'entreprise devient une extraordinaire bigarrure de savoirs, de pratiques et d'intérêts. Dans cet univers, avec plus ou moins de bonheur, l'art du management consiste, selon la formule du CRG, à faire faire.

L'ambition – qui n'est pas mince – de cet ouvrage est de penser le management. C'est-à-dire, pour paraphraser Raymond Aron : découvrir les concepts majeurs de cette activité, reconnaître l'impossibilité de fournir des recettes magiques et le désir de former l'esprit.

Jean-Gustave Padioleau

★ **Des savoirs en action, sous la direction de Florence Charue, Ed. L'Harmattan, 294 p. 150 francs.**

Michel-Edouard Leclerc, coprésident des Centres Leclerc

« Il faut arrêter de politiser les dossiers du commerce »

Le distributeur menace de transférer ses centres de décision à l'étranger

Michel-Edouard Leclerc accuse. Loin d'apaiser la guerre entre l'industrie et le commerce, relancée depuis 1992 par les dévaluations compétitives de nos partenaires, les pouvoirs publics, estime-t-il, ont fui leur responsabilité et ont préféré souffler sur les braises pour flatter, en période électorale, la clientèle des PME-PMI. Le coprésident de l'Association des Centres Leclerc se dit prêt à donner du temps à certains de ses fournisseurs malmenés par la crise, ainsi qu'à jouer le jeu d'une réforme du droit de la concurrence qui améliorerait les relations entre les industriels et les grands distributeurs sans léser les consommateurs. Mais il se refuse à jouer le rôle de bouc émissaire. En outre, si les politiques ne reviennent pas à de meilleurs sentiments, il menace de transférer ses centres de décision dans un autre pays de l'Union européenne.

« Les grandes surfaces avaient déjà mauvaise presse. Les « affaires » n'arrangent rien...

– Les « affaires » ne sont en rien spécifiques à la distribution, mais frappent tous les secteurs d'activité soumis à autorisation administrative ou travaillant sur les marchés publics. Les récents rebondissements ne constituent qu'un épisode de plus d'une remise en ordre – souhaitable – des rapports entre le monde politique et celui de l'entreprise. Cela dit, dans notre secteur, les pratiques délictueuses se poursuivront tant que l'Etat n'appliquera pas strictement sa propre loi.

– Que voulez-vous dire ?

– En amendant la loi Royer, fin 1992, le Parlement avait privé le ministre du commerce, donc le gouvernement, de tout pouvoir sur les ouvertures d'hypermarché. Il en avait confié la responsabilité aux Commissions départementales et nationale d'équipement commercial, dont les votes sont désormais transparents.

» Mais, sitôt affichée cette belle volonté de réforme, la première décision du gouvernement Balladur a été de réintroduire le politique dans le système en annonçant, sans concertation, le gel des hypermarchés, puis en demandant aux préfets de déposer des recours quasi systématiques contre les projets d'ouvertures. C'était faire peu de cas de l'indépendance des nouvelles Commissions. L'investissement est devenu complètement aléatoire, le coût prohibitif. La corruption reste tentante et comme tout ce qui est rare est cher...

– Loin d'alléger la loi Royer, ne va-t-on pas plutôt vers son durcissement ?

– Ministres et parlementaires ne parlent que de renforcer la course d'obstacles des autorisations et de les lier, notamment, à des financements d'équipements collectifs. Hier, on nous rançonnait directement. Aujourd'hui, on nous demande de financer les défaillances de l'Etat dans les banlieues ou les zones rurales. C'est une manière habile d'habiller un impôt sur la distribution. Cela reste une ségrégation par l'argent et une source d'abus de biens sociaux.

– A qui la faute si l'Etat s'en mêle, si agriculteurs, pêcheurs et industriels se plaignent de la grande distribution ?

– Face aux difficultés, ces professionnels s'en sont pris à leurs plus gros clients. Quoi de plus compréhensible ? Mais était-ce le rôle de l'Etat que d'attiser les tensions en désignant un bouc émissaire ? Pour moi, c'est clair : ces attaques contre notre secteur étaient caricaturales. C'était une stratégie électorale pour flatter la clientèle « PME-PMI ». En deux ans, les pouvoirs publics n'ont pris aucune initiative pour calmer le jeu. Ils ont soufflé sur les braises.

– N'est-ce pas faire bon marché de la détresse – réelle – de certains métiers ?

– A chacun sa responsabilité. L'Etat a fui les siennes après les dévaluations compétitives de nos partenaires européens. La querelle des « prix bas » s'est focalisée sur les vitrines de nos commerces, comme si nous étions responsables de la déflation en France. Quand l'industrie automobile pleure, l'Etat subventionne pour baisser le prix des voitures. Quand l'agro-alimentaire et le textile souffrent, l'Etat exige de Leclerc qu'il augmente ses prix. Cherchez l'erreur. Il y a urgence à remobiliser tous les acteurs de la filière. La distribution peut et doit jouer le rôle de locomotive.

– Que proposez-vous ?

– La distribution doit aider ses fournisseurs en leur donnant le temps de s'adapter. En période de crise, il est plus difficile d'être industriel que commerçant. Aussi est-ce à nous de donner aux PMI une lisibilité plus grande du marché, de les aider à s'organiser en réseau, à diversifier leur gamme et à valoriser leurs produits. En ce sens, nous faisons nôtres les propositions du gouvernement en faveur des labels de terroir et nous sommes partants pour emmener nos fournisseurs à l'étranger. Mais attention, on ne peut pas laisser, dans le même temps, les agriculteurs détruire les fraises espagnoles ou le lait allemand vendus dans nos magasins frontaliers.

– Etes-vous aussi partisan d'une réforme de l'ordonnance de 1986 sur la concurrence ?

– Je dis oui à toute proposition qui, sans léser les consommateurs, favoriserait le dialogue industrie-commerce. Oui à l'accroissement des sanctions pour les mauvais payeurs qui ne respectent pas les contrats. Oui à l'introduction d'un préavis avant tout « déréférencement ». Non, en revanche, à l'autorisation de la revente à perte. Faut-il pour autant casser tout l'édifice ? L'ordonnance est encore toute neuve. Aucune institution chargée d'appliquer la loi – tribunaux, Conseil de la concurrence – n'en dénonce les faiblesses, et la jurisprudence récente montre que tous les comportements délictueux sont sanctionnables.

« Il n'est pas imaginable d'isoler notre droit de celui de nos partenaires »

» Il y a d'ailleurs dans ce débat beaucoup d'incompétence. Certains députés parlent d'autoriser le refus de vente alors que c'est déjà le cas. Les grandes marques de cosmétiques, d'habillement, de chaussures et de sport sont absentes des hypermarchés. Quant aux fameux « prix minima », cela devient du délire. Ils sont déjà autorisés par l'ordonnance et les députés ont introduit dans la loi de modernisation agricole les ententes interprofessionnelles quand les cours sont dramatiquement bas. L'effondrement du cours du mouton inquiète le chef de l'Etat ? Et bien, qu'il demande au premier ministre de faire jouer la loi. Moi, je n'éprouve aucun plaisir et n'ai aucun intérêt à vendre du mouton bradé.

– Qu'allez-vous faire si les pouvoirs publics persistent dans leur politique ?

– Après une première salve de déclarations peu aimables à notre égard, le gouvernement découvre les vertus de la concertation. Le problème, c'est qu'il a ouvert la boîte de Pandore. Les démagogues sont lâchés. Certaines fédérations professionnelles et certains parlementaires font de la surenchère. Soyons clair : il n'est pas imaginable d'isoler notre droit de celui de nos partenaires. Si on ne calme pas le jeu, nous abriterons nos entreprises des menaces et des errements juridiques en transférant nos centres de décision dans un autre pays de la Communauté.

» Il faut arrêter de politiser les dossiers du commerce. Si l'on nous entraîne sur ce terrain, nous saurons mobiliser notre électorat. Nous saurons rappeler aux consommateurs – qui n'ont jamais autant plébiscité nos enseignes – qui est fauteur de vie chère, de la hausse de la TVA, des carburants et des impôts... Partenaires, d'accord. Boucs émissaires, c'est fini. »

Propos recueillis par Pierre-Angel Gay

■ **BULL : le groupe informatique** a annoncé jeudi 19 octobre, quelques jours après la fin de la souscription d'actions lancée auprès des salariés, une perte nette de 874 millions de francs sur les neuf premiers mois de 1995 pour un chiffre d'affaires de 17,6 milliards de francs, en recul de 2,1 %. Le résultat d'exploitation, qui affichait un bénéfice de 159 millions à la fin du premier semestre, est redevenu déficitaire à hauteur de 417 millions. La direction de Bull dit maintenir son objectif de retour à l'équilibre pour 1995.

■ **SEMI-CONDUCTEURS : IBM, Motorola, Siemens et Toshiba,** les quatre premiers groupes mondiaux dans les semi-conducteurs, ont confirmé, jeudi 19 octobre, leurs discussions en vue de s'allier pour développer une nouvelle génération de mémoires de 1 gigabit D-RAM, qui devraient être produites au début de l'an 2000.

AVIS FINANCIER DES SOCIÉTÉS



■ LE PRÉSIDENT de la Bundesbank, Hans Tietmeyer, a affirmé jeudi 19 octobre qu'il n'y avait pas de « *recette miracle* » pour remédier aux fluctuations sur le marché des changes.

■ LE FRANC a ouvert en nette baisse, vendredi matin, sur les places européennes. Il s'échangeait à 3,5215 francs pour 1 deutschemark, affecté par la rechute du dollar.

■ LA BOURSE de Tokyo a terminé la séance de vendredi en hausse. L'indice Nikkei a progressé de 1,1 %, grâce à des ajustements de positions sur les marchés à terme.

■ L'OR a ouvert en baisse vendredi sur le marché international de Hongkong. L'once s'échangeait à 381,80-382,10 dollars contre 383,35-383,65 dollars la veille à la clôture.

■ WALL STREET a battu un nouveau record, jeudi. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a gagné 0,52 % et a terminé la séance à un niveau de 4 802,45 points.

LES PLACES BOURSIÈRES

CAC 40 ↘ Clôture | CAC 40 ↘ 1 mois | CAC 40 ↘ 1 an | MIDCAC ↘ 1 mois

NEW YORK ↗ DOW JONES | LONDRES ↘ FT 100 | MILAN ↘ MIB 30 | FRANCFORT ↘ DAX 30

Reprise avortée à Paris

LA TIMIDE REPRISE amorcée après quatre séances consécutives de baisse a avorté vendredi 20 octobre en fin de matinée à la Bourse de Paris. En hausse de 0,17 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 affichait peu après 11 h 15 une perte de 0,35 %. Aux alentours de 12 h 40, les valeurs françaises s'inscrivaient en repli de 0,33 % à 1 751,46 points. Ces mouvements se manifestaient dans un marché calme, le montant des échanges s'élevant à 1,3 milliard de francs sur le compartiment à règlement mensuel dont 900 millions de francs pour les seules valeurs du CAC 40.

Les débats à fleurets mouchetés entre le gouvernement et la majorité sur le budget 1996 en discussion à l'Assemblée nationale incitent les opérateurs à la réserve. Par ailleurs, les intervenants constataient que les investisseurs étrangers continuent à mettre la France entre parenthèses en attendant que l'horizon s'éclaircisse.

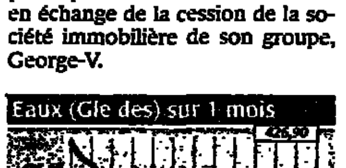
Indice CAC 40 sur un an

CAC 40 5 jours

Du coté des valeurs, Géophysique et Nord Est étaient en hausse de 4 % et Olipar de 12,1 %. GAN, qui avait sensiblement baissé avant la présentation des résultats semestriels encore déficitaires, reprenait 1,3 %. Lafarge, qui a annoncé un résultat semestriel conforme aux prévisions cédait 2,50 %.

Générale des eaux, valeur du jour

A LA VEILLE de la publication de ses résultats trimestriels, la Générale des eaux a retenu l'attention des opérateurs, jeudi 19 octobre. Le titre a effectué une reprise technique gagnant 4,63 % à 426,90 francs dans un volume de 1,65 million de pièces. Les opérateurs ont noté qu'une application portant sur 0,8 % du capital (977 000 titres) de cette société a été réalisée au prix de 423,90 francs. Cette opération pourrait être liée à une prise de participation de Bernard Arnault en échange de la cession de la société immobilière de son groupe, George-V.





Eaux (Gle des) sur 1 mois

PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL

HAUSSES, 12h30	Cours au 20/10	Var. % 19/10	Var. % 31/12
Olipar 1	7,95	+13,57	-22,05
Nord-Est 1	109,60	+4,08	-12,73
Geophysique 1	178	+3,97	-41,05
GAN 1	130,70	+3,32	-52,12
Eurafrance 1	1629	+3,30	+4,40
S.I.T.A 1	865	+2,85	+24,81
Clarins 1	448	+2,72	-17,43
CEP Communication1	530	+2,71	+13,73
BIC 1	456	+2,70	+35,91
Interbail 1	309	+2,31	-14,16
BAISSES, 12h30			
Intertechnique 1	436	-4,17	-15,83
Cred.Fon.France 1	88	-3,82	-65,67
Publicis 1	283	-3,70	-22,78
Gr.Zannier #(Ly) 1	55	-3,67	-61,51
Metrologie Inter.1	14,50	-3,33	+32,54
Labinal 1	560	-3,28	-17,64
Dynaction 1	91	-3,19	-33,13
Sligos 1	411	-2,83	+13,85
Lafarge 1	299	-2,82	-13,43
Ecco 1	762	-2,68	+20,18

VALEURS LES PLUS ACTIVES

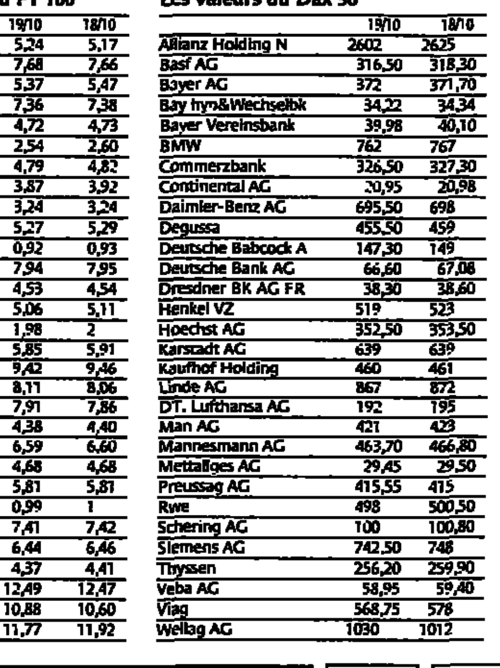
SÉANCE, 12h30	20/10 Titres échangés	Capitalisation en KF
LVMH Moet Vuitton1	130095	123709734
Elf Aquitaine 1	248884	79913383,80
Eaux (Gle des) 1	171757	73179723,10
Saint-Gobain 1	115449	64107220
Lafarge 1	147468	44501295,10
Danone 1	53873	41052459
Castorama Dt (Li)1	44485	38338828
Alcatel Alsthom 1	75855	31226092,90
Carrefour 1	10639	31043124
Michelin 1	154091	30576611,90

PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ

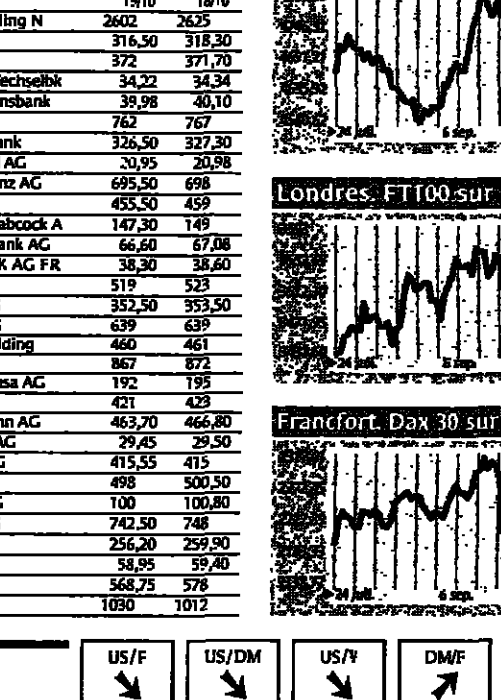
HAUSSES, 12h30	Cours au 20/10	Var. % 19/10	Var. % 31/12
Naf-Naf 1#	68,50	+5,38	-67,38
Girodet # (Ly)	52,50	+5	-19,23
MDS(ex.Jod Elec.#	15,95	+4,93	+48,78
NORTENE	115	+4,54	...
Int. Computer #	130	+4	-10,34
BAISSES, 12h30			
I.C.C. 2	130,90	-7,29	-28,46
Sopra 2	246	-4,94	-15,17
Jeanjean	45	-4,25	-39,18
Paul Predault #	164	-4,09	-15,46
Frankoparis 2#	75	-3,84	-18,47

INDICES SBF 120-250, MIDCAC ET SECOND MARCHÉ

	19/10	18/10	Var. %
Ind. gén. SBF 120	1215,85	1224,81	-0,73
Ind. gén. SBF 250	1182,44	1190,99	-0,72
Ind. Second Marché	251,89	251,66	+0,09
Indice MidCac	1078,60	1087,46	-0,82
Valeurs indus.	1365,74	1378,87	-0,95
1 - Energie	1265,66	1281,79	-1,25
2 - Produits de base	1346,42	1358,74	-0,91
3 - Construction	1354,27	1373,62	-1,41
4 - Biens d'equip.	968,01	976,14	-0,83
5 - Automobile	1662,34	1702,34	-2,35
6 - Biens consom.	1977,56	1983,26	-0,29
7 - Indus. agro-alim.	1337,57	1344,92	-0,55
Services	1243,39	1240,99	+0,19
8 - Distribution	2196,55	2200,92	-0,20
9 - Autres services	863,38	858,71	+0,54
Sociétés financières	884,11	892,38	-0,93
10 - Immobilier	655,10	655,66	-0,09
11 - Services financ.	896,99	907,81	-1,19
12 - Sociétés invest.	1035,39	1041,97	-0,63



Indice SBF 250 sur 3 mois



Indice second marché sur 3 mois

Indice MidCac sur 1 mois

Nouveau record à Wall Street

LA BOURSE de Tokyo a terminé en hausse, vendredi 20 octobre, mais sous ses meilleurs niveaux de la séance, en raison d'ajustements de positions réalisés à l'approche du week-end. L'indice Nikkei a gagné 201,97 points, soit 1,12 %, à 18 157,33 points, après un plus haut à 18 218,61 points.

Jeudi, Wall Street a battu *in extremis* un nouveau record absolu à l'issue d'une séance active dominée par la publication de plusieurs résultats financiers de sociétés pour le troisième trimestre. L'indice Dow Jones s'est apprécié de 24,93 points, soit 0,52 %, à 4 802,45 points. Son précédent record (4 801,80 points) datait du 14 septembre.

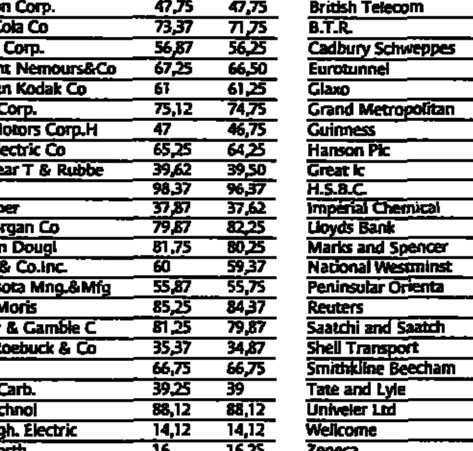
Après avoir établi un nouveau record historique la veille, la Bourse de Londres a cédé un peu de terrain sous le poids des ventes bénéficiaires. L'indice Footsie a perdu 14,4 points, soit 0,4 %, à 3 578,6 points. Les observateurs estiment normale cette consolidation après un gain de près de 100 points en six séances. La baisse était également au rendez-vous outre-Rhin, où la Bourse de Francfort cédait à la clôture 0,69 % à 2 179,60 points.

INDICES MONDIAUX

	Cours au 19/10	Cours au 18/10	Var. en %
Paris CAC 40	1757,30	1770,66	-0,76
New-York/DJ indus.	4780,77	4777,32	+0,07
Tokyo/Nikkei	17955,40	17896	+0,33
Londres/FT100	3578,60	3593	-0,40
Francfort/Dax 30	2179,60	2194,81	-0,70
Frankfort/Commer.	794,70	794,39	+0,04
Bruxelles/Bel 20	1645,99	1650,27	-0,26
Bruxelles/Général	1418,96	1422,61	-0,26
Milan/MIB 30	972	974	-0,21
Amsterdam/Gé. Cbs	300,80	301,90	-0,37
Madrid/Ibex 35	300,26	301,40	-0,38
Stockholm/Affarsal	1408,16	1425,10	-1,20
Londres FT30	2621,40	2636,58	-0,58
Hong Kong/Hang S.	9981,61	9973,70	+0,08
Singapour/Strait t	2088,74	2104,89	-0,77

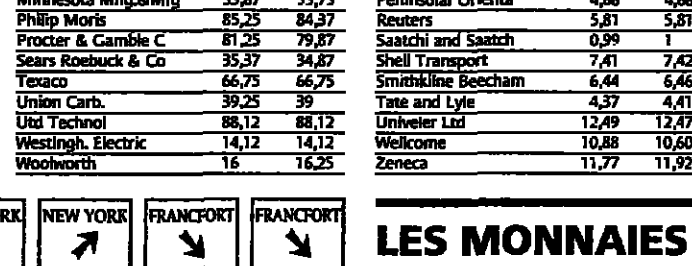
NEW YORK
Les valeurs du Dow-Jones

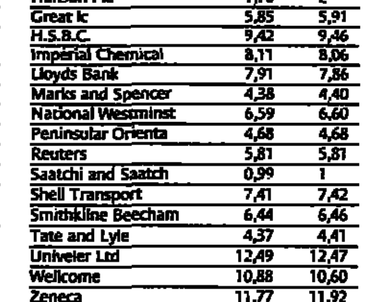
	19/10	18/10
Alcoa	51,12	50,75
American Express	43	44
Allied Signal	44,25	44,25
AT & T	62,37	62,50
Bethlehem	13,25	13,37
Boeing Co	65,50	65,62
Caterpillar Inc.	52,25	51,50
Chevron Corp.	47,75	47,75
Coca-Cola Co	73,37	71,75
Disney Corp.	56,87	56,25
Du Pont Nemours&Co	67,25	66,50
Eastman Kodak Co	61	61,25
Exxon Corp.	75,12	74,75
Gén. Motors Corp.H	47	46,75
Gén. Electric Co	65,25	64,25
Goodyear T & Rubbe	39,62	39,50
IBM	98,37	96,37
Intl Paper	37,87	37,62
J.P. Morgan Co	79,87	82,25
Mc Don Dougl	81,75	80,25
Merck & Co.Inc.	60	59,37
Minnesota Mng.&Mfg	55,87	55,75
Philip Moris	85,25	84,37
Procter & Gamble C	81,25	79,87
Sears Roebuck & Co	35,37	34,87
Texaco	66,75	66,75
Union Carb.	39,25	39
Utd Technol	88,12	88,12
Westingh. Electric	14,12	14,12
Woolworth	16	16,25



LONDRES
Sélection de valeurs du FT 100

	19/10	18/10
Allied Lyons	5,24	5,17
Barclays Bank	7,68	7,66
B.A.T. industries	5,37	5,47
British Aerospace	7,36	7,38
British Airways	4,72	4,73
British Gas	2,54	2,60
British Petroleum	4,79	4,82
British Telecom	3,87	3,92
B.T.R.	3,24	3,24
Cadbury Schweppes	5,27	5,29
Eurotunnel	0,92	0,93
Glaxo	7,94	7,95
Grand Metropolitan	4,53	4,54
Guinness	5,06	5,11
Hanson Plc	1,98	2
Great Ic	5,85	5,91
H.S.B.C.	9,42	9,46
Imperial Chemical	8,11	8,06
Lloyds Bank	7,91	7,86
Marks and Spencer	4,38	4,40
National Westminst	6,59	6,60
Peninsular Orienta	4,68	4,68
Reuters	5,81	5,81
Saatchi and Saatch	0,99	1
Shell Transport	7,41	7,42
Smithkline Beecham	6,44	6,46
Tate and Lyle	4,37	4,41
Univeler Ltd	12,49	12,47
Wellcome	10,88	10,60
Zeneca	11,77	11,92





FRANCFORT
Les valeurs du Dax 30

	19/10	18/10
Allianz Holding N	2602	2625
Basf AG	316,50	318,30
Bayer AG	372	371,70
Bay hyp&Wechselbk	34,22	34,34
Bayer Vereinsbank	39,98	40,10
BMW	762	767
Commerzbank	326,50	327,30
Continental AG	20,95	20,98
Daimler-Benz AG	695,50	698
Degussa	455,50	459
Deutsche Babcock A	147,30	149
Deutsche Bank AG	66,60	67,08
Dresdner BK AG FR	38,30	38,60
Henkel VZ	519	523
Hoechst AG	352,50	353,50
Karstadt AG	639	639
Kaufhof Holding	460	461
Linde AG	867	872
DT. Lufthansa AG	192	195
Man AG	421	423
Mannesmann AG	463,70	466,80
Mettallges AG	29,45	29,50
Preussag AG	415,55	415
Rwe	498	500,50
Schering AG	100	100,80
Siemens AG	742,50	748
Thyssen	256,20	259,90
Veba AG	58,95	59,40
Viag	568,75	578
Wellag AG	1030	1012

New York, Dow Jones sur 3 mois

Londres, FT100 sur 3 mois

Francfort, Dax 30 sur 3 mois

LES TAUX

PARIS ↗ Jour le jour | PARIS ↘ OAT 10 ans | NEW YORK ↘ Jour le jour | NEW YORK ↗ Bonds 10 ans | FRANCFORT ↘ Jour le jour | FRANCFORT ↘ Bunds 10 ans

Stabilité du Matif

LE CONTRAT notionnel du Matif – le contrat à terme sur les obligations d'Etat françaises – a ouvert en légère baisse. L'échéance de décembre reculait de 2 centièmes à 115,38 après quelques minutes de transactions. Le taux de rendement de l'obligation assimilable du Trésor (OAT) s'inscrivait à 7,52 %, soit un écart de 1,03 % par rapport aux titres d'Etat allemands de même échéance. La veille, le marché obligataire américain avait terminé en hausse. Le rendement de l'emprunt d'Etat à trente ans avait fini la séance à 6,31 %.

La faiblesse du franc observée vendredi matin se traduisait par une remontée des taux d'intérêt à court terme. Le contrat Pibor 3 mois du Matif était en recul de 11 centièmes à 93,01. Le taux de l'argent au jour le jour était en hausse à 6,69 % (6,63 % la veille).

Notionnel 10 % première échéance, 1 an

LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 19/10	Taux jour le jour	Taux 10 ans	Taux 30 ans	Indice des prix
France	6,50	7,50	8,17	[illegible]
Allemagne	4	6,53	7,30	1,60
Grande-Bretagne	6,75	8,10	8,32	3,40
Italie	10,18	7,60	8,04	2,30
Japon	0,41	3	4,75	50,29
Etats-Unis	5,63	6,01	6,35	2,50

MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

TAUX DE RENDEMENT	Taux au 19/10	Taux au 18/10	Indice (base 100 fin 94)
Fonds d'Etat 3 à 5 ans	6,74	6,77	103,73
Fonds d'Etat 5 à 7 ans	6,88	6,97	104,45
Fonds d'Etat 7 à 10 ans	7,38	7,42	105,54
Fonds d'Etat 10 a 15 ans	7,54	7,61	109
Fonds d'Etat 20 à 30 ans	8,11	8,13	105,52
Obligations françaises	7,73	7,74	104,77
Fonds d'Etat à TME	-1,05	-1,09	101,27
Fonds d'Etat à TRE	-0,89	-1,85	101,27
Obligat. franç. à TME	-0,80	-0,78	100,37
Obligat. franc. à TRE	+0,13	+0,18	100,20

LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire 8,25 %)

	Achat 19/10	Vente 19/10	Achat 18/10	Vente 18/10
Jour le jour	6,5625	—	6,3750	—
1 mois	6,56	6,69	6,87	7,12
3 mois	6,65	6,90	6,90	7,30
6 mois	6,65	6,90	6,90	7,30
1 an	6,30	6,55	6,45	6,70
PIBOR FRANCS				
Pibor Francs 1 mois	6,8711	—	7,0078	—
Pibor Francs 3 mois	6,8633	—	7,0078	—
Pibor Francs 6 mois	6,8477	—	[illegible]	—
Pibor Francs 9 mois	6,6563	—	6,8125	—
Pibor Francs 12 mois	6,5000	—	6,6289	—
PIBOR ÉCU				
Pibor Ecu 3 mois	5,7500	—	5,9917	—
Pibor Ecu 6 mois	5,7500	—	5,7917	—
Pibor Ecu 12 mois	5,7500	—	5,8023	—

MATIF

Échéances 19/10	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
NOTIONNEL 10 %					
Déc. 95	119245	115,42	115,54	115,22	115,40
Mars 96	1028	114,98	114,98	114,78	114,88
Juin 96	146	115,02	115,02	114,98	115
Sept. 96	—	[illegible]	—	[illegible]	—
PIBOR 3 MOIS					
Déc. 95	49682	93,08	93,23	93,06	93,12
Mars 96	6527	93,87	93,93	93,84	93,89
Juin 96	2862	94,22	94,26	94,20	94,26
Sept. 96	1439	94,22	94,27	94,22	94,26
ÉCU LONG TERME					
Déc. 95	991	86,68	86,74	86,58	86,72
Mars 96	—	[illegible]	—	[illegible]	85,82

CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40

Échéances 19/10	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
Oct. 95	21737	1776	1783	1764	1765,50
Nov. 95	2788	1786	1791	1778	1774,50
Déc. 95	274	1797	1802,50	1785	1785,50
Mars 96	200	1818	1820	1818	1813

LES MONNAIES

US/F ↘ 4,9720 | US/DM ↘ 1,4075 | US/¥ ↘ 100,4600 | DM/F ↗ 3,5126 | £/F ↘ 7,8110

Faiblesse du dollar et du franc

LE DOLLAR était orienté à la baisse, vendredi matin 20 octobre, lors des premières transactions entre banques sur les places européennes. Il s'échangeait à 100,54 yens, 1,4084 mark et 4,9535 francs. L'effet bénéfique, pour le billet vert, de l'annonce d'une importante contraction du déficit commercial américain au mois d'août a été de courte durée. Les déclarations du président de la Bundesbank Hans Tietmeyer selon lesquelles il n'existe pas de « *recette miracle* » pour remédier aux fluctuations des devises ont pénalisé le dollar. Elles laissent supposer que la Bundesbank n'est pas disposée à intervenir pour faire remonter la monnaie américaine. Le franc était affecté, vendredi matin, par la faiblesse du dollar. Il se repliait à 3,5215 francs pour 1 deutschemark. La lire italienne était elle aussi en net recul à 1 136 lires pour un mark.

MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 19/10	% 18/10	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	351,2600	+0,14	336	360
Ecu	6,4610	+0,37	—	[illegible]
Etats-Unis (1 usd)	4,9720	-0,30	4,6500	5,2500
Belgique (100 F)	17,0740	+0,18	16,3000	17,4000
Pays-Bas (100 fl)	313,6100	+0,14	—	[illegible]
Italie (1000 lir.)	3,1120	+0,06	2,8000	3,3000
Danemark (100 krd)	90,4200	+0,08	84	94
Irlande (1 iep)	7,9820	-0,23	7,5500	8,3000
Gde-Bretagne (1 L)	7,8110	-0,22	7,3500	8,2000
Grèce (100 drach.)	2,1385	+0,26	1,9500	2,4500
Suède (100 krs)	73,2900	+1,35	65	75
Suisse (100 F)	431,3800	-0,05	416	440
Norvège (100 k)	79,7900	+0,13	74	83
Autriche (100 sch)	49,9100	+0,18	47,7000	50,8000
Espagne (100 pes.)	4,0620	+0,16	3,6900	4,2900
Portugal (100 esc.	3,3350	+0,15	2,9000	3,6000
Canada 1 dollar ca	3,7155	-0,20	3,4200	4,0200
Japon (100 yens)	4,9350	-0,38	4,7300	5,0800
Finlande (mark)	116,9100	+0,82	109	120

PARITES DU DOLLAR	20/10	19/10	Var. %
FRANCFORT : USD/DM	1,4075	1,4217	-1,01
TOKYO : USD/Yens	100,4600	100,7000	-0,24

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

DEVISES comptant:	demande	offre	demande 1 mois	offre 1 mois
Dollar Etats-Unis	4,9790	4,9820	4,9630	4,9640
Yen (100)	4,9405	4,9484	4,9405	4,9864
Deutschemark	3,4994	3,4999	3,5164	3,4169
Franc Suisse	4,2978	4,3022	4,3341	4,3369
Lire ital. (1000)	3,1119	3,1147	3,1077	3,1103
Livre sterling	7,8170	7,8267	7,8128	7,8193
Peseta (100)	4,0509	4,0550	4,0564	4,0599
Franc Belge	16,998	17,026	17,076	17,160

TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

DEVISES	1 mois	3 mois	6 mois
Eurofranc	6,87	6,87	6,87
Eurodollar	5,81	5,81	5,81
Eurolivre	6,69	6,75	6,81
Eurodeutschemark	4,06	4,06	4,06

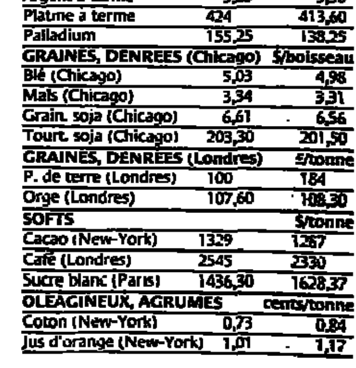
L'OR

	cours 19/10	cours 18/10
Or fin (k. barre)	60800	61000
Or fin (en lingot)	61550	61550
Once d'Or Londres	383,65	381,75
Pièce française(20f)	353	353
Pièce suisse (20f)	351	351
Pièce Union lat(20f)	353	354
Pièce 20 dollars us	2440	2405
Pièce 10 dollars us	1210	1280
Pièce 50 pesos mex.	2275	2285

LE PÉTROLE

En dollars	cours 19/10	cours 18/10
Brent (Londres)	16,10	16,10
WTI (New York)	17,30	17,32
Crude Oil (New York)	16,16	16,16

LES MATIÈRES PREMIÈRES



INDICES	19/10	18/10
Dow-Jones comptant	216,52	215,66
Dow-Jones à terme	314,09	314,29
CRB	...	...
METAUX (Londres)		**dollars/tonne**
Cuivre comptant	2740	2721
Cuivre à 3 mois	2678	2695
Aluminium comptant	1626	1630
Aluminium à 3 mois	1662	1666
Plomb comptant	638	635
Plomb à 3 mois	641	638,50
Etain comptant	6125	6125
Etain à 3 mois	6175	6195
Zinc comptant	963	964,50
Zinc à 3 mois	985,50	988
Nickel comptant	7820	7760
Nickel à 3 mois	7940	7950

METAUX (New-York)		$/once
Argent à terme	5,23	5,36
Platine à terme	424	413,60
Palladium	155,25	138,25
GRAINES, DENREES (Chicago)		**$/boisseau**
Blé (Chicago)	5,03	4,98
Maïs (Chicago)	3,34	3,31
Grain. soja (Chicago)	6,61	6,56
Tourt. soja (Chicago)	203,30	201,50
GRAINES, DENREES (Londres)		**£/tonne**
P. de terre (Londres)	100	184
Orge (Londres)	107,60	108,30
SOFTS		**$/tonne**
Cacao (New-York)	1329	1267
Café (Londres)	2545	2330
Sucre blanc (Paris)	1436,30	1628,37
OLEAGINEUX, AGRUMES		**cents/tonne**
Coton (New-York)	0,73	0,84
Jus d'orange (New-York)	1,01	1,17

RÈGLEMENT MENSUEL

VENDREDI 20 OCTOBRE

Liquidation : 24 octobre
Taux de report : 6,25
Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 ↘ PARIS
-0,29 %
CAC 40 : 1752,28

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Nominal (1)
EDF-GDF 3%	7500	7500	—	100
B.N.P. (T.P)	950	950	—	1000
Cr.Lyonnais(T.P.)	860	862	+ 0,23	1000
Renault (T.P.)	1955,10	1970	+ 0,76	1000
Rhone Poulenc(T.P)	2000	1981	- 0,95	1000
Saint Gobain(T.P.)	1131	1135	+ 0,35	1000
Thomson S.A (T.P)	1099	1099	—	1000
Accor 1	558	563	+ 0,89	100
Air Liquide 1	797	797	—	70
Alcatel Alsthom 1	407	409,50	+ 0,61	40
Alcatel Cable	283	281,10	- 0,67	10
Alspi	319	315,50	- 1,09	58
AGF-Ass.Gen.France	129	129,50	+ 0,38	30
Axa 1	263,50	259,30	- 1,59	60
Bail Invest. 1	815	810	- 0,61	100
Bancaire (Cie) 1	446,80	442	- 1,07	100
Bazar Hot. Ville 2	425	420,10	- 1,15	50
Bertrand Faure 1	150	152,60	+ 1,73	5
BIC 1	444	456	+ 2,70	50
BIS 1	500	493	- 1,40	20
B.N.P. 1	186,50	185,30	- 0,64	25
Bollore Techno.1	431	437,40	+ 1,48	50
Bongrain 1	2470	2452	- 0,72	50
Bouygues 1	493,10	495	+ 0,38	50
Canal + 1	845	840	- 0,59	20
Cap Gemini Sogeti 1	137	137	—	40
Carnaudmetalbox 1	203,10	202,60	- 0,24	10
Carrefour 1	2929	2913	- 0,54	100
Casino Guichard 1	142	141,50	- 0,35	10
Casino Guich.ADP 1	104,80	104,50	- 0,28	10
Castorama Dl (Li)1	850	862	+ 1,41	25
C.C.F. 1	224,50	222,50	- 0,89	25
CCMX(ex.CCMC) Ly 2	39,20	39,50	+ 0,76	10
Cegid (Ly) 1	370	370	—	25
CEP Communication1	516	530	+ 2,71	70
Cerus Europ.Reun 1	67,35	67,60	+ 0,37	100
Cetelem 1	720	727	+ 0,97	45
CGIP 1	931	931	—	100
Chargeurs 1	1039	1022	- 1,63	100
Christian Dior 1	460	462,40	+ 0,52	52
Ciments Fr.Priv.B	201,50	200,10	- 0,69	25
Clarins 1	436,10	448	+ 2,72	50
Club Mediterranee1	413,70	406,50	- 1,74	25
Coflexip	145	143	- 1,37	10
Colas 1	815	817	+ 0,24	40
Comptoir Entrep. 1	9	8,90	- 1,11	100
Comptoir Moder. 1	1662	1655	- 0,42	100
CPR 1	352,50	352,80	+ 0,08	50
Cred.Fon.France 1	91,50	88	- 3,82	100
Credit Local Fce 1	414,50	416,20	+ 0,41	100
Credit Lyonn.CIP 1	264	260,10	- 1,47	100
Credit National 1	268,50	267	- 0,55	100
CS(ex.CSEE)1	198,80	195	- 1,91	100
Damart 1	4801	4800	- 0,02	50
Danone 1	765	764	- 0,13	40
Dassault-Aviation1	357	358	+ 0,28	50
Dassault Electro 1	180,90	179,40	- 0,82	80
De Dietrich 1	2450	2460	+ 0,40	250
Degremont 1	407	413	+ 1,47	50
Dev.R.N-P.Cal.Li 2	44	43,60	- 0,90	100
DMC (Dollfus Mi)1	235	233,50	- 0,63	75
Docks France 1	784	772	- 1,53	10
Dynaction 1	94	91	- 3,19	25
Eaux (Gle des) 1	426,90	422	- 1,14	100
Ecco 1	783	762	- 2,68	25
Eiffage 1	739	720	- 2,57	50
Elf Aquitaine 1	322,50	320,20	- 0,71	50
ERAMET 2	340	340	—	20
Eridania Beghin 1	809	803	- 0,74	65
Essilor Intl 1	891	895	+ 0,44	20
Essilor Intl ADP 1	629	626	- 0,47	20
Esso 1	545	532	- 2,38	50
Eurafrance 1	1580	1629	+ 3,10	200
Euro Disney 1	15,60	15,85	+ 1,60	5
Euro RSCG W.W 1	467	460	- 1,49	50
Europe 1 - 1	1041	1028	- 1,24	100
Eurotunnel 1	7,20	7,35	+ 2,08	[illegible]
Filipacchi Medias1	584	588	+ 0,68	20
Finextel 1	63,10	63	- 0,15	100
Fives-Lille 1	411	417	+ 1,45	20
Fromageries Bel 1	4475	4500	+ 0,55	50
Galeries Lafayet.1	1533	1548	+ 0,97	100
GAN 1	126,50	130,70	+ 3,32	10
Gascogne (B) 1	485	475	- 2,06	80
Gaz et Eaux 1	1850	1845	- 0,27	50
Geophysique 1	171,20	178	+ 3,97	10
G.F.C. 1	340	340	—	100
Groupe Andre S.A.1	389	382	- 1,79	50
Groupe De La Cite1	737	735	- 0,27	10
Gr.Zannier #(Ly) 1	57,10	55	- 3,67	10
CTM-Entrepose 1	314,90	313,10	- 0,57	50
Guilbert 1	603	603	—	10
Guyenne Gascogne 1	1355	1350	- 0,36	100
Havas 1	328,50	330	+ 0,45	15
I.D.I.A 1	121,90	123,50	+ 1,31	110
Imetal 1	556	557	+ 0,17	50
Immeubl.France 1	225,40	220	- 2,39	50
Ingenico 1	29,60	29,65	+ 0,16	10
Interbail 1	302	309	+ 2,31	100
Intertechnique 1	455	436	- 4,17	100
Jean Lefebvre 1	335	335	—	50
Klepierre 1	561	568	+ 1,24	100
Labinal 1	579	560	- 3,28	100
Lafarge 1	307,70	299	- 2,82	25
Lagardere (MMB) 1	84,50	84,75	+ 0,29	40
Lapeyre 1	224	226	+ 0,89	10
Lebon 2	201,90	[illegible]	—	50
Legrand 1	822	825	+ 0,36	10
Legrand ADP 1	520	525	+ 0,96	10
Legris indust. 1	145	141,20	- 2,62	20
Locindus 1	772	775	+ 0,38	150
L'Oreal 1	1230	1239	+ 0,73	10
LVMH Moet Vuitton1	946	952	+ 0,63	10
Lyonnaise Eaux 1	434,50	431,60	- 0,66	60
Marine Wendel 1	395	394,10	- 0,22	100
Matra-Hachette 1	85	83,90	- 1,29	10
Metaleurop 1	58	57,50	- 0,86	50
Metrologie Inter.1	15	14,50	- 3,33	10
Michelin 1	199,30	197,60	- 0,85	122
Moulinex 1	94,80	95	+ 0,21	30
Navigation Mixte 1	705	700	- 0,70	100
Nord-Est 1	105,30	109,60	+ 4,08	50
Nordon (Ny) 2	340	342	+ 0,58	70
NRJ # 1	390	382	- 2,05	10
Olipar 1	7	7,95	+ 13,57	70
Paribas 1	248,50	249,70	+ 0,48	50
Pechiney CIP 1	267	263,20	- 1,42	100
Pechiney Intl 1	114,60	114	- 0,52	100
Pernod-Ricard 1	283,10	282,50	- 0,21	20
Peugeot 1	633	627	- 0,94	35
Pinault-Prin.Red.1	1078	1079	+ 0,09	100
Plastic-Omn.(Ly) 1	368	372	+ 1,08	20
Poliet 1	378	376	- 0,52	50
Primagaz 1	363	362	- 0,27	10
Promodes 1	1246	1246	—	20
Publicis 1	293,90	283	- 3,70	25
Radiotechnique 1	249,90	249	- 0,36	50
Remy Cointreau 1	131,50	131,60	+ 0,07	70
Renault 1	145,70	147,30	+ 1,09	25
Rexel 1	843	832	- 1,30	20
Rhone Poulenc A 1	103,60	102,80	- 0,77	25
Rochette (La) 1	40	40,70	+ 1,75	10
Roussel Uclaf 1	781	784	+ 0,38	20
Rue Imperiale(Ly)1	3525	3476	- 1,39	200
Sade (Ny) 1	168	168,50	+ 0,29	100
Sagem SA 1	2700	2686	- 0,51	50
Saint-Gobain 1	560	549	- 1,96	100
Saint-Louis 1	1350	1360	+ 0,74	100
Salomon (Ly) 1	2774	2740	- 1,22	25
Salvepar (Ny) 2	360	364	+ 1,11	50
Sanofi 1	313,80	313,90	- 0,09	25
Sat 2	1886	1886	—	100
Saupiquet (Ns) 1	1341	1320	- 1,56	100
Schneider SA 1	178,60	180	+ 0,78	50
SCOR S.A 1	148,60	148,10	- 0,33	25
S.E.B. 1	604	599	- 0,82	20
Sefimeg 1	313	312,20	- 0,25	107
SEITA 1	157,80	155,90	- 1,20	50
Selectibanque 1	93,50	93,70	+ 0,21	100
SFIM 2	761	763	+ 0,26	160
SGE 1	100,40	98	- 2,39	25
Sidel 1	1590	1588	- 0,12	10
Simco 1	392	390	- 0,51	100
S.I.T.A 1	841	865	+ 2,85	50
Skis Rossignol 1	1300	1307	+ 0,53	100
Sligos 1	423	411	- 2,83	25
Societe Gale A 1	505	506	+ 0,19	30
Sodexho 1	1256	1256	—	100
Sommer-Allibert 1	1361	1367	+ 0,44	50
Sophia 1	180	176,20	- 2,11	25
Sovac 1	595	593	- 0,33	300
Spir Communic. 1	435	433	- 0,45	20
Strafor Facom 1	600	601	+ 0,16	50
Suez 1	180,30	178,70	- 0,88	75
Synthelabo 1	324,50	321,50	- 0,92	10
Technip 1	310	311	+ 0,32	20
Thomson-CSF 1	100	99,60	- 0,40	20
Total 1	291,50	289	- 0,85	50
UAP 1	111,60	112	+ 0,35	10
UFB Locabail 1	370	370	—	100
UGC DA (M) 1	226	223,10	- 1,28	50
Ugine S.A 1	390	399	+ 2,30	100
UIC 1	57	57,50	+ 0,87	100
UIF 1	415	415	—	100
UIS 2	136,20	136,20	—	25
Unibail 1	449,50	451	+ 0,33	100
Union Assur.Fdal 1	518	517	- 0,19	10
Usinor Sacilor 1	75,20	75,30	+ 0,13	20
Valeo 1	230	229	- 0,43	20
Vallourec 1	205	207,50	+ 1,21	100
Via Banque 1	149,50	149	- 0,33	100
Worms & Cie 1	210,10	211	+ 0,42	12
Zodiac 1	670	667	- 0,44	10
Elf Gabon 1	733	733	—	17

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Nominal (1)
ABN Amro Holding 1	205,80	207,10	+ 0,63	5
American Express 1	214	212	- 0,93	—
Anglo American 1	290,10	294	+ 1,34	—
Amgold 1	415	410	- 1,20	1
Arjo Wiggins App.1	18,40	18,10	- 1,63	—
A.T.T. 1#	312	308,20	- 1,21	1
Banco Santander 1#	211	211	—	750
Barrick Gold 1#	122	121,50	- 0,40	—
B.A.S.F. 1#	1110	1112	+ 0,18	50
Bayer 1#	1297	1307	+ 0,77	50
Blenheim Group 1	20,10	20,25	+ 0,74	—
Buffelsfontein 1	22	21,10	- 4,09	1
Chase Manhattan 1#	306	305,50	- 0,16	12
Cordiant PLC 1	7,65	7,40	- 3,26	—
Daimler Benz 1#	2426	2426	—	50
De Beers 1	140	141,40	+ 1	—
Deutsche Bank 1#	233	232	- 0,42	5
Dresdner Bank 1#	134,50	133,90	- 0,44	5
Driefontein 1	59,40	58,85	- 0,92	—
Du Pont Nemours 1#	333,90	332,50	- 0,41	—
Eastman Kodak 1#	304	304	—	2
East Rand 1	2,95	2,78	- 5,76	1
Echo Bay Mines 1#	48,60	48,80	+ 0,41	—
Electrolux 1#	226	224,40	- 0,70	25
Ericsson 1#	110,50	110,30	- 0,18	2
Exxon Corp. 1#	370	370,80	+ 0,21	—
Ford Motor 1#	149,60	147,20	- 1,60	1
Freegold 1	49,90	48,65	- 2,50	—
Gencor Limited 1	16,90	17,60	+ 4,14	—
General Elect. 1#	317,80	321,70	+ 1,22	—
General Motors 1#	218,10	222,80	+ 2,15	1
Gle Belgique 1#	360	360,10	+ 0,02	—
Grd Metropolitan 1	35	35,40	+ 1,14	—
Guinness Plc 1#	40,50	39,20	- 3,20	—
Hanson Plc 1	15,70	15,60	- 0,63	—
Harmony Gold 1	42,10	42,50	+ 0,95	—
Hitachi 1#	51,50	52	+ 0,97	50
Hoechst 1#	1232	1248	+ 1,29	50
I.B.M 1#	480	488	+ 1,66	1
I.C.I 1#	62,35	62,70	+ 0,56	1
I.T.T. 1#	601	601	—	1
Ito Yokado 1#	268	272,40	+ 1,64	50
Matsushita 1#	73,10	74	+ 1,23	50
Mc Donald's 1#	193,80	200,70	+ 3,56	—
Merck and Co 1#	292,10	297,80	+ 1,95	—
Minnesota Mg 1#	277	279	+ 0,72	—
Mitsubishi Corp.1#	54,55	57,15	+ 4,76	50
Mobil Corporat.1#	504	509	+ 0,99	2
Morgan J.P. 1#	400,60	398,10	- 0,62	2
Nestle SA Nom.1#	5100	5080	- 0,39	10
Nipp. MeatPacker1#	64,10	65,60	+ 2,34	50
Norsk Hydro 1#	210,50	210,60	- 0,14	20
Petrofina 1#	1470	1495	+ 1,70	—
Philip Morris 1#	419,60	421,30	+ 0,40	1
Philips N.V 1#	220,60	216,10	- 2,03	10
Placer Dome Inc 1#	115	113,10	- 1,65	—
Procter Gamble 1#	396	402,20	+ 1,56	—
Quilmes 1	236	227,20	- 6,27	—
Randfontein 1	28,75	28,40	- 1,21	—
Rhone Poul.Rorer1	247	240,60	- 0,26	—
Royal Dutch 1#	604	605	+ 0,16	5
R T Z 1#	73	72,35	- 0,89	—
Sega Enterprises 1	274	280	+ 2,18	50
Saint-Helena 1	37,50	36	- 4	1
Schlumberger 1#	326	318,90	- 2,17	—
SGS Thomson Micro.	230	232,50	+ 1,08	15
Shell Transport 1#	58,50	58,50	—	—
Siemens 1#	2600	2617	+ 0,65	50
Sony Corp. 1#	254,80	253,20	- 0,62	50
Sumitomo Bank 1#	91	91,80	+ 0,65	50
T.D.K 1#	251	267	+ 6,37	50
Telefonica 1#	64,30	63,70	- 0,93	500
Toshiba 1#	36,05	37	+ 2,63	50
Unilever 1#	639	645	+ 0,93	4
United Technol. 1#	437	435,10	- 0,43	5
Vaal Reefs 1	300	293,90	- 2,03	—
Volkswagen A.G 1#	1585	1585	—	50
Volvo (act.B) 1#	115,20	116	+ 0,69	5
Western Deep 1	159,50	156	- 2,19	2
Yamanouchi 1#	106,30	107,90	+ 1,41	50
Zambia Copper 1	1,80	1,81	+ 0,55	—

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
VENDREDI 20 OCTOBRE

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
BFCE 9% 91-02	108,15	8,753 o
CEPME 8,5% 88-97CA	103,10	2,694
CEPME 9% 89-99 CA#	106,75	1,648
CEPME 9% 92-06 TSR	106,54	3,049
CFD 9,7% 90-03 CB	112	6,963 o
CFD 8,6% 92-05 CB	106,51	6,055 ↓
CFF 10% 88-98 CA#	108	9,082 d
CFF 9% 88-97 CA#	103,95	0,567
CFF 10,25%90-01CB#	109,55	6,289 o
CLF 8,9% 88-00 CA#	107,25	3,608
CLF 9%88-93/98 CA#	104,95	6,559
CNA 9% 4/92-07	108,60	4,279
CRH 8,6% 92/94-03	105,45	2,773 o
CRH 8,5% 10/87-88#	105	5,434
EDF 8,6% 88-89 CA#	105,91	5,938
EDF 8,6% 92-04 #	106,30	4,676 ↑
Em.Etat10,26%86-96	101,07	6,363 o
Emp.Etat 6%7/93-97	99,34	1,656 ↑
Finansder 9%91-06#	108,52	8,211
Finansd.8,6%92-02#	106,49	6,385 ↓
Flora9,75% 90-99#	109,15	2,477
OAT 9,8%1/86-96CA#	100,70	7,196 ↑
OAT 8,5% 87-97CA#	103,11	2,835 o
OAT 9,90%85-97 CA#	106,75	8,571
OAT 88-98 TME CA	100,90	5,211
OAT 9/85-98 TRA	—	8,450
OAT 9,50%88-98 CA#	107,17	3,169
OAT TMB 87/99 CA	99,50	5,079
OAT 8,125% 89-99 #	104,69	3,397
OAT 8,50%90/00 CA#	106,49	4,590
OAT 85/00 TRA CA	103,50	6,860
OAT 10%5/85-00 CA#	111,79	4,126 ↑
OAT 89-01 TME CA	—	5,211
OAT 8,5% 87-02 CA#	106,88	7,776
OAT 8,50% 89-19 #	103,68	[illegible]
OAT 8,50%92-23 CA#	103,82	4,290
PTT 11,2%85-95 CB#	101,15	9,224
SNCF 8,8% 87-94CA	105	8,389
Lyon.Eaux 6,5%90CV	883	

ACTIONS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours
Arbel 2	275	275
Bains C.Monaco 2	640	640
B.N.P.Intercont.2	306	291
Bidermann Intl ◆	110	110
B T P (la cie) 2	5,95	5,95
Cambodge	672	690
Carbone Lorraine 2	583	580
CBC 1	112,40	109,20
Centenaire Blanzy ◆	269	242,90 o
Ceragen Holding ◆	31	31
Champex (Ny)	18	18
CIC Un.Euro.CIP 1	324	339,60
C.I.T.R.A.M. (B) ◆	2590	2590
Cpt Lyon Alem.2	405	405
Concorde-Ass Risq2	656	625
Gpe Valfond ex.CMP ◆	15,60	15,60
Credit Gen.Ind.	22,50	22,10
Darblay ◆	365	365
Didot Bottin	590	598
Eaux Bassin Vichy	4099	3825
Ecia 1	550	568
Ent.Mag. Paris ◆	3200	3200
Eridania Beghin CI	782	782
Fidei 2	88,10	88
Finalens ◆	350	350
F.I.P.P. ◆	94,95	94,95
Fonciere (Cie)	500	500
Fonciere Euris	160	160,50
Foncina #	427,50	408
France I.A.R.D.	905	905
France S.A 1	703	680
From. Paul-Renard ◆	2050	2050
Gaumont 1 #	301	298
Genefim	120,30	120,30
Gevelot ◆	1470	1470
G.T.I (Transport)2	372	360
Immobail 2	213	212
Immobanque 2	694	695
Im.Marseillaise 2	4986	4900
Invest.(Ste Cie.)	1430	1440
Lille Bonnieres	1410	1401
Locafinanciere ◆	450	410
Louvre 1	156,50	150
Lucia ◆	70	70
Machines Bull ◆	22,10	22,10
Monoprix	164,80	160,20
Metal Deploye	401	400
Mors 2 #	19,20	19,10
Navigation (Nle)	60,80	60,80
Paluel-Marmont ◆	333	333
Pap.Clairefont(Ny)	910	910
Parfinance 2	169	170
Paris Orleans	230	226,20
Piper Heidsieck ◆	1050	1050
Porcher	275	278
Promodes (CI) ◆	925	925
PSB Industries 2Ly ◆	393	393
Rochefortaise Com.	179	178,10
Rosario 2 ◆	199	199
Rougier #	520	520
S.A.F.I.C Alcan	269	268
Saga	188	185
Salins du Midi 2	415	398
Savoisienne M. ◆	123	123
Silic 2	661	666
S.I.P.H. ◆	142,40	142,40
Sofal ◆	165	165
Soffo	354	354
Soffitam act.a reg.	69,35	65,90
Sofragi ◆	3556	3556
Soudure Autogene ◆	1000	1000
Sovabail ◆	398	398
Taittinger 1 ◆	1950	1950
Tour Eiffel ◆	270	270
Elyo 2	201	202,50
Vicat 2	470	472
Virax	127,10	127,20

ACTIONS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours
Bayer.Vereins Bank	135,50	135,50
Commerzbank AG	1140	1140
Fiat Ord	16,05	15,65
Gevaert	261	261
Gold Fields South	117,60	117,60
Kubota Corp.	29	29
Montedison act.ep.	4,80	7,282 d
Olympus Optical	42,20	42,20
Ottomane(cie Fin.)	176	168,20
Robeco	344,30	345,20
Rodamco N.V.	138	138
Rolinco	363	365,30
Solvay SA	2500	2500
Wagons Lit	1586	1586

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
VENDREDI 20 OCTOBRE

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Acial (Ns) # ◆	69	69
AFE 2 #	465	467
Aigle 2 #	230	227
Albert S.A (Ns) ◆	137	137
Altran Techno 1 #	675	679
Montaignes P.Gest ◆	450	450
Axime (ex.Segin)	385	390
B.A.C. ◆	23,70	28,70
Bque Picardie (Li) ◆	532	532
Bque Sofirec (M)	570	570
Bque Tarneaud(B)#	189,90	189,90
Bque Vernes	635	635
Beneteau #	341	385,10
B I M P	67	67
Boiron (Ly) 1 #	504	513
Boisset (Ly)#	225	225
But S.A. 1	1290	1280
Cardif SA 1	497	497
CDA-Cie des Alpes2	150	150
C.E.E 2#	350	350
CEGEP #	156,10	156
Cermex 2 # (Ly) ◆	262,90	262,90
CFPI	256,10	256,20
Change Bourse (M)	220	219
Christ.Dalloz 2 #	1150	1160
Cipe France Ly 2 #	296,90	289,80
CNIM CA#	211	210,10
Codetour ◆	250	250
Comp.Euro.Tele-CET	248	248
Conflandey S.A.	295	294,90
C.A. de la Brie 2	349,90	348
C.A.Gironde (B)	444,50	444,50
C.A.Haute Normand	380	375
C.A.Ile & Vilaine	336,10	336
C.A. Paris IDF 1	710	710
C.A.de l'Isere Ly#	395	394
C.A.Loire Atl.Ns #	365	362
C.A.Loire/H.Loire# ◆	212	212
C.A.Morbihan (Ns)	342	345
C.A.du Nord (Li)	439,50	439,90
C.A. Oise CCI	253,10	253
C.A.Pas de Calais	414	414
C.A. Somme CCI 2	239	239
C.A.Toulouse (B)	353,60	352
CFJPE(exGAN parts)2	108,80	109
Chaine et Trame #	150	152
C.A. Midi CCIe(Ly)	252	256
Credit de l'Est ◆	344	344
Creeks	50	46,10
Delta Prot.# C2 Ly ◆	301	301
Devanlay 2	416	420
Deveaux(Ly)	384	373
Devernois (Ly)	450	490
Ducros Serv.Rapide ◆	58,10	64,05
Ecco Trav. Tempo 1	315,20	319,60
Elysee Inv. 1 ◆	22	22
Emin-Leydier# (Ly)	505	504
Europ.Extinc.(Ly)#	261	253,70
Europ Propulsion 2	315	314
Expand 2	295	287,90
Factorem ◆	502	502
Faiveley #2	325	329
Finabail 2	82,35	84,90
Finacor 2	95,90	95
Fininfo	445	448
Fructivie 1	508	508
Gautier France 2#	288,90	298
Gel 2000 2	83	83
GFI Industries #	449,90	440
Girodet # (Ly)	50	52,50
GLM S.A.	270	270
Grandoptic.Photo #	534	545
Gpe Guillin # Ly	172	166
Kindy #	147	148
Guerbet 2	337	338
Hermes Internat.1#	940	937
Hurel Dubois ◆	341	341
ICBT Groupe # 2	185	185
I.C.C. 2	141,20	130,80
Idianova ◆	60,10	60,10
Immob.Hotel. 2 #	74,45	75
Installux (Ly)2	475	477
Int. Computer #	125	130
Invest.Paris 1	132,40	135,80
IPBM 2	70,60	70,05
M6-Metropole TV 2	462,50	465
Manitou 2#	584	585
Manutan	555	576
Marie Brizard 2	1036	1063
Maxi-Livres/Profr.	384	383
Mecadyne	170	170
Mecelec 2 (Ly)	75,50	75
MGI Coutier 2# ◆	368	368
Michel Thierry# 2	709	695
Monneret Jouet #	69	68
Naf-Naf 1#	65	66,50
Norbert Dentres2#	538	539
N.S.C Schlum.2 Ny	987	988
OGF Omn Gest.Fin.1 ◆	950	950
Onet #	792	790
Paul Predault #	171	164
P.C.W. 2	29,50	30
Petit Boy #	118,20	[illegible]
Pier Import	84	85
Pochet 2	990	980
Poujoulat Ets (Ns)	215,20	215,20
Radiall 2#	515	515
Rallye(Cathiard)Ly	153	153
Reydel Indust.Li	1325	1325
Robertet #	1024	1025
Rouleau-Guichard 2	457	456
Securidev 2 #	88	88
Sediver 2 #	208	200
Seribo 2	255	255
Siparex (Ly) #	88	87
Smoby (Ly) 2 ◆	630	630
Sofco (Ly)	130	130
Sofibus ◆	418	418
Sogepag 2 #	113	113
Sogeparc (Fin) 1	621	627
Sopra 2	258,80	266
Steph.Kelian #	79,30	79,30
Sylea 2	401	398,80
Teisseire-France ◆	210	210
TF1-1	479,50	476,90
Thermador Hold(Ly)	409	408
Trouvay Cauvin 2#	61,40	61,50
Unilog 2	326,10	327
Union Fin.France 1	370	370
Via Credit(Banque) ◆	134	134
Viel et Cie #	88	88,50
Vilmorin et Cie#2	344	342
Virbac	650	650

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

HORS-COTE

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
VENDREDI 20 OCTOBRE

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Sté lecteurs du Monde ◆	168,20	165,20
Nobel ◆	153	156
Mumm ◆	843	845
Générale Occidentale ◆	46,10	41,60

SICAV

Une sélection
Cours de clôture le 19 octobre

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Actimonétaire C	35964,78	35964,78
Actimonétaire D	32262,55	32262,55
Agipi Ambition (Axa) ◆	112,47	107,11
Amplia ◇	112774,93	112774,93
Amplitude Monde D ◆	696,88	679,88
Antigone Tresorerie	830671	830671
Arbitr. Court Terme	9181,73	9181,73
Arbitr. Première	8362,62	8279,82
Arbitr. Sécurité	16784,02	16700,52
Asie 2000	656,21	637,10
Associa Première	36733,90	36733,90
Associc	1133,80	1133,80
Atout Amérique	115,91	113,08
Atout Asie	94,32	92,02
Atout Futur C	500,62	488,41
Atout Futur D	486,82	474,95
Aurecic	1369,76	1329,86
Avenir Alizes	1868,70	1832,06
Axa Valeurs PER ◆	139,12	135,07
Cadence 1	1036,83	1026,56
Cadence 2	1042,50	1032,18
Cadence 3	1029,84	1019,64
Capimonétaire	7810,24	7802,44
Capioblig	2935,30	2856,73
Capitacic	1615,44	1591,57
Cicamonde	1167,66	1133,65
Coexis	1678,55	1647,25
Comptavalor	2221,43	2218,18
Converti CIC	331,09	326,28
Crédit Mutuel Capital	1583,23	1552,19
Cred.Mut.Ep.Cour.T. ◆	825,64	825,64
Créd.Mut.Ep.Ind.Cap	88,17	85,81
Créd.Mut.Ep.Ind. Dis	85,35	83,07
Créd.Mut.Ep.J	21823,76	21823,76
Créd.Mut.Ep.long.T.	209,69	204,08
Créd.Mut.Ep.Monde	1073,17	1044,45
Créd.Mut.Ep.Quatre ◆	1082,47	1053,90
Dieze	1660,65	1629,69
Ecocic	1230,62	1194,78
Ecupar ◆	126,04	122,33
Ecur. Actions futur	184,14	178,78
Ecur. Distrimonétaire	10555,28	10535,38
Ecur. Expansion	309551,79	308478,52
Ecur. Géovaleurs	2698,57	2619,97
Ecur. Investissement	154,35	149,85
Elanciel D	112,84	110,09
Elicash ◇	894379,93	894379,93
Emergence Poste D	94,92	92,60
Eparcic	4603,86	4603,86
Eparcourt-Sicav	195,58	195,89
Epargne-Unie	1461,33	1425,68
Eurco Solidarité	1242,90	1238,59
Eurocic Leaders	1352,06	1312,68
Eurodyn	1534,15	1496,73
Fonsicav	18487,80	18450,98
France Obligations	464,37	459,77
Francic	468,85	455,19
Francic Pierre	106,85	103,74
Francic-Régions	1456,85	1414,42
Géobilys C	580,88	580,88
Géobilys D	566,41	566,41
Gestilion	19002,76	19002,76
HLM Monétaire	17734,10	17734,10
Indicia ◆	1053,45	1027,57
Intensys D	108,66	108,39
Interoblig	6016,67	5957,10
Intersélection Fce	516,02	506,90
Japacic	178,37	173,17
Jeunepargne	356,32	351,85
Latitude C/D	140,99	140,78
Lion 20000	16313,10	16313,10
Lion Association	11281,80	11281,80
Lion Institution	39193,81	39196,07
Lionplus	1279,75	1254,66
Lion Trésor	2228,60	2206,53
Livret Bourse Inv.	562,46	546,08
Livret Portefeuill.	789,26	766,27
Méditerranée ◆	237,98	231,05
Mensuel CIC	10128,89	10028,60
Moneden	86925,78	86925,78
Moné-Dis ◇	10549,56	10549,56
Moné.J. ◇	11292,98	11292,98
Monévalor	52247,50	52247,50
Mutualité dépôts	17350,02	17315,39
Natio Court Terme	13349	13349
Natio Court Terme2	362690	362690
Natio Epargne	21579,71	21366,05
Natio Ep. Capital	14215,02	14074,28
Natio Ep. Croissance	2049,04	2008,86
Natio Ep. Obligations	208,17	204,09
Natio Epargne Retraite	122,06	119,67
Natio Epargne Trésor	9952,85	9932,98
Natio Epargne Valeur	496,28	486,55
Natio France Index	963,72	944,82
Natio Immobilier	1140,85	1118,48
Natio Inter	1781,66	1746,73
Natio Monétaire	5219,71	5204,90
Natio Opportunités	141,61	138,83
Natio Patrimoine	1398,08	1370,67
Natio Perspectives	1100,75	1079,17
Natio Placements	74518,67	74518,67
Natio Revenus	1041,07	1030,76
Natio Sécurité	11919,55	11919,55
Natio Valeurs	890,78	873,31
Nord Sud Dévelop.	2030,52	2026,47
Oblicic-Mondial	3142,89	3096,46
Oblicic-Régions	1061,03	1048,55
Oblifutur	3601,40	3565,75
Oblig. tres caté.	220,19	216,94
Obliflon	1732,74	1715,58
Obliséeurité Sicav	5481,86	5481,86
Oblitys D	542,64	534,62
Oraction	1481,45	1452,52
Patrimoine Retraite	284,86	280,27
Pervalor	582,34	578,92
Plénitude D	140,47	137,84
Poste Gestion C	41991,62	41991,62
Première Oblig. C	12399,89	12399,89
Première Oblig. D	10787,23	10787,84
Proficius	930,37	903,02
Rentacic ◆	161,88	159,45
Revenus Trimestr.	5223,96	5172,24
Revenu-Vert	1160,91	1138,26
St-Honoré Pacifique	237,42	230,98
St-Honoré Réal.	9451,07	9413,42
Sécuricic	2169,68	2169,68
Sécuritaux	1744,29	1744,29
Sensivalor	33652,40	33652,40
SEVEA ◆	103,37	100,85
S.G. France opport. C	1352,70	1326,18
S.G. France opport. D	1321,35	1295,45
S.G. Monde opport. C	1002,81	983,15
S.G. Monde opport. D	1002,81	983,14
Sicav Associations	2306,69	2306,69
Sicav 5.000	482,50	473,04
S.I. Est ◆	1148,16	1114,72
Silvafrance	781,24	765,92
Slivam	425,62	417,27
Slivarente	216,47	212,23
Slivinter	524,18	513,90
Sogenfrance C	1248,02	1223,55
Sogenfrance D	1166,53	1143,71
Sogépargne	294,19	291,28
Sogevar	1143,39	1120,97
Soginter	1629,15	1597,21
Solstice D	2287,15	2281,45
State Street Act. Eur ◆	12488,72	12184,12
State Street Act. France ◆	10376,54	10123,45
State Street Act. Japon ◆	1241,49	1211,21
State Street Act. Monde ◆	962,76	939,28
State Street Activ.Asie ◆	1403,96	1356,02
State Street Alloc.Franc. ◆	1010,58	1000,57
State Street Amér.Latine ◆	654,03	638,20
State Street Emer. Mts ◆	1438,57	1380,45
State Street États-Unis ◆	1395,54	1361,50
State Street OAT Plus ◆	13477,62	13346,18
State Str. Oblig. Monde ◆	1037,49	1027,22
State Street Spinnaker2 ◆	1132,12	1104,51
State Street Trésorerie ◆	13083,46	13083,46
Stratégie Actions	873,41	829,82
Stratégie Rendement	1698,25	1644,79
Synthesis	14295,20	14014,90
Thésora C	845,02	836,65
Thésora D	803,18	795,23
Trésor Plus	1659,70	1659,72
Trésor Trimestriel	1019,02	1008,95
Trésoricic	166695,68	166695,68
Trilion	5112,91	5042,90
Uni-Associations ◇	124,22	124,22
Uni-Foncier	1144,69	1116,27
Unifrance	572,26	558,30
Uni-Garantie C	1549,72	1528,82
Uni-Garantie D	1345,20	1320,12
Uni Régions	1409,90	1375,51
Univar ◇	292,33	292,33
Univers Actions	1631	1591,22
Univers Obligations	2106,61	2067,38
Valorg	2405,74	2403,34
Valreal	33615,37	33598,57
Winterthur St-Honoré	251,35	239,35

SYMBOLES
◇ cours du jour; ◆ cours précédent.

AUJOURD'HUI

SCIENCES

PHYSIQUE Créé le 18 octobre 1945, à l'initiative du général de Gaulle, le Commissariat à l'énergie atomique (CEA) avait pour mission de permettre « *l'utilisation de l'énergie atomique dans divers domaines de la science, de l'industrie et de la défense nationale* ». ● SON BUDGET témoigne de ce partage historique qui, en 1995, faisait toujours la part belle au militaire, appelé à baisser avec l'arrêt annoncé des essais nucléaires. ● POUR SON CINQUANTENAIRE, le président Jacques Chirac a noté que le CEA « *n'a cessé d'incarner le meilleur de la science* » et d'« *offrir l'image de l'excellence du génie français* ». ● M. CHIRAC a également affirmé que le Commissariat pourra fournir aux anciens pays de l'Est « *conseil et assistance* ». ● UNE EXPOSITION, « L'atome, de la recherche à l'industrie », retrace cette aventure à la Cité des sciences et de l'industrie jusqu'au 5 mai 1996.

Cinquantenaire, le CEA prépare l'avenir du parc électronucléaire français

Le Commissariat à l'énergie atomique, qui pourra fournir conseil et assistance afin de prévenir les accidents dans les installations non fiables des pays de l'Est, va devoir composer avec l'arrêt annoncé des essais nucléaires

1945, DATE de création du Commissariat à l'énergie atomique (CEA) ne marque pas l'an zéro du nucléaire français. Avant-guerre, à la suite des découvertes de Pierre et surtout Marie Curie, l'école de physique française figure parmi les meilleures du monde, et ne se contente pas de théorie. En 1939, Frédéric Joliot-Curie, gendre de Pierre et Marie, a ainsi déposé une série de brevets secrets en vue de fabriquer la première pile atomique à eau lourde.

Ces travaux, en partie interrompus par la seconde guerre mondiale, reprendront donc au sein du CEA, organisme doté de moyens puissants, et d'une autonomie de gestion presque totale. Cette liberté et cette puissance seront les principaux moteurs des développements impressionnants de l'énergie atomique sous tous ses aspects, civil et militaire, dans les décennies qui suivront. Zoé, la première pile atomique française à l'oxyde d'uranium et eau lourde, diverge en décembre 1948 à Fontenay-aux-Roses. Elle permet, en 1949, plusieurs années après les Américains, d'extraire le premier milligramme de plutonium français.

Cette période pionnière s'achève brutalement avec la révocation, en avril 1950, de Joliot-Curie, hostile à la bombe atomique, et la mort un an plus tard du haut-commissaire Raoul Dautry. Pierre Guillaumat, assisté de Jean Perrin, engage alors le CEA dans la voie des applications civiles et militaires.

Les premiers kilowattheures d'électricité nucléaire seront produits à Marcoule (Gard), en septembre 1956, par G1, un réacteur à uranium naturel, modéré au graphite et refroidi à l'air. Les deux suivants, également construits à Marcoule, divergeront en 1958 et 1959. Mais ils appartiennent à une filière retenue pour ses capacités à générer du plutonium. Or qui dit plutonium dit bombe atomique. C'est en 1958 que le gouvernement reconnaît officiellement que la réalisation d'un tel armement figure parmi les priorités du CEA. Celui-ci y travaille en fait secrètement depuis 1954, à la demande de Pierre Mendès France, éphémère président du conseil. Lors de son retour au pouvoir, le général de Gaulle pousse les feux de cet instrument de l'indépendance française.

Les dépenses civiles du CEA en 1995

- CYCLE DU COMBUSTIBLE 1 624,7 MF — 15,8 %
- ASSAINISSEMENT 627,5 MF — 6 %
- SÛRETÉ NUCLÉAIRE 1 166,1 MF — 11,3 %
- ENVIRONNEMENT BIOLOGIE-SANTÉ 912,2 MF — 8,8 %
- CONNAISSANCE DE LA MATIÈRE 1 317,5 MF — 12,8 %
- DÉVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE 1 305,8 MF
- ENS. FORMATION COOPÉRATION INTERNATIONALE 389,3 MF
- LOGISTIQUE AUTOFINANCÉE CHARGES SPÉCIFIQUES 1 097,6 MF — 10,7 %
- RÉACTEURS NUCLÉAIRES 1 903,5 MF — 18,5 %

Les subventions consacrées à la défense représentent 9,069 milliards de francs, sur des ressources totales de 19,441 milliards de francs.

La première bombe A explose dans le ciel de Reggane, en Algérie, le 13 février 1960. Mais, aux yeux du Général, le retrait de la France de l'OTAN en 1966 rend la production de la bombe H plus impérieuse. Cette arme sera testée pour la première fois en août 1968, sur l'atoll de Fangataufa.

LES EFFETS DU CHOC PÉTROLIER

Côté civil, les relations entre EDF et le CEA ne sont pas au beau fixe. Le commissariat défend en effet sa propre filière électronucléaire alors que son client préfère celle à eau légère (PWR) développée par l'américain Westinghouse. Georges Pompidou donne raison à EDF, et il revient à André Giraud, administrateur général du CEA à partir de 1970, de convaincre ses troupes de coopérer.

Le choc pétrolier, en 1973, verra les rangs se resserrer. Le CEA, qui dispose depuis 1972 de plusieurs filiales (Cisi, Technicatome, Efcis) entre dans le capital de Framatome, chargé de la fabrication des réacteurs (six par an). Fessenheim-1, la première tranche de cette filière qui sera très vite « francisée », est raccordée au réseau EDF le 6 avril 1977.

C'est sur ce site que la contestation nucléaire s'est cristallisée, au début des années 70. Elle s'est ensuite portée – et pour longtemps – à Creys-Malville (Isère), où débute en 1976 la construction du réacteur à neutrons rapides Superphénix (1 300 MW). Les écologistes s'opposeront ensuite au projet de Plogoff, à la pointe du Raz, que François Mitterrand rayera d'un trait de plume.

La création auprès du CEA de l'Institut de protection et de sûreté nucléaire (IPSN) en 1976, tout comme celle en 1979 de l'Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs (Andra) ne suffiront pas à calmer les esprits. D'autant que l'incident de la centrale américaine de Three Mile Island, en 1979, accrédite les scénarios les plus sombres. L'explosion de la centrale ukrainienne de Tchernobyl, le 26 avril 1986, n'arrangera pas les choses.

Le CEA ne dévie pas pour autant de la ligne qui lui a été fixée. Mais il fait aussi bénéficier la communauté scientifique des formidables outils qu'il est parvenu à mettre au point en maîtrisant l'énergie nucléaire. Ses synchrotrons et ses accélérateurs permettent de traquer les particules élémentaires de la matière, mais aussi d'étudier les molécules de la vie (projet protéine 2000). Ses compétences dans le domaine des rayonnements encouragent le développement de l'imagerie médicale. Ses physiciens rompus à l'observation de l'infiniment petit se tournent avec succès vers les profondeurs de l'univers...

Mais pas de quoi faire oublier au public, à nouveau irrité par la reprise des essais nucléaires dans le Pacifique sud, que la principale mission du CEA reste le développement d'une énergie dont l'emploi n'a pas vraiment fait l'objet d'un débat démocratique. Les rigueurs de la crise, qui ont longtemps épargné une industrie chérie des pouvoirs publics, commencent cependant à se faire sentir. En 1990, le CEA se fait épingler par la Cour des comptes pour sa stratégie industrielle « *incertaine* ». Ce qui se traduit en 1992 par la mise en place par l'actuel administrateur général, Yannick d'Escatha, d'une gestion resserrée. Les effectifs sont passés de 22 450 personnes en 1986 à 17 357 salariés en 1995.

Mais c'est sans doute le renouvellement du parc électronucléaire qui constitue de fait la meilleure justification du CEA. Les cinquante-quatre réacteurs d'EDF, leur démantèlement progressif, le retraitement et la gestion – problématique – des déchets qu'elles produisent, ainsi que la conception des réacteurs du futur, occuperont son tableau de marche pendant les prochaines décennies. Son avenir tient tout entier dans cet héritage controversé.

Hervé Morin

Contrat d'objectif et simulation

Un contrat d'objectif, signé le 1er mars 1995, définit les axes de développement de programmes de recherche du CEA pour la période 1995-1998. Il porte sur le remplacement des procédé actuels d'enrichissement des combustibles, sur la nouvelle génération de réacteurs à eau pressurisée, sur le recyclage du plutonium et des déchets (projet MOX et Capra), sur la gestion des déchets de haute activité et à longue vie, conformément à la loi du 30 décembre 1991) et enfin sur la fusion thermonucléaire programmée.

Ce contrat ne porte ni sur les activités du groupe CEA-industrie (Cogema, Framatome, Technicatome et STMI) ni sur celles de la direction des applications militaires (DAM). Le principal défi qui se pose à cette dernière sera la maîtrise des outils de simulation et notamment la mise au point, près de Bordeaux, du laser Mégajoule, censé reproduire le comportement de charges nucléaires et succéder aux essais souterrains.

Une exposition à La Villette

Les cinquante ans d'aventures scientifiques et technologiques du Commissariat à l'énergie atomique (CEA) sont retracés dans une exposition, inaugurée mercredi 18 octobre par le président Jacques Chirac, à la Cité des sciences et de l'industrie de La Villette, à Paris. Sur 450 mètres carrés, l'exposition, ouverte jusqu'au 5 mai 1996, raconte l'aventure de « L'atome, de la recherche à l'industrie ».

■ **PHYSIQUE** : Léon Foucault avait réalisé deux démonstrations à l'aide de ses fameux pendules, après la première expérience effectuée dans sa propre cave : l'un dans la salle méridienne de l'Observatoire de Paris, l'autre au Panthéon (*Le Monde* du 6 octobre). Toutes deux ont été rééditées à l'occasion des journées « La science en fête » du 6 au 8 octobre. Mais seule celle de l'Observatoire (qui n'a, malheureusement, duré que deux jours) était gratuite, nous ont fait remarquer plusieurs lecteurs. Pour admirer le pendule du Panthéon, exposé jusqu'en avril 1996, les visiteurs doivent acquitter une somme de 32 francs, qui leur donne, il est vrai, droit d'entrée à toutes les salles visitables de ce monument.

■ **ESPACE** : plusieurs centaines d'ingénieurs et de techniciens du Centre national d'études spatiales à Toulouse ont accueilli par une grève les ministres européens venus discuter pendant trois jours de la participation du Vieux Continent à la future station spatiale internationale Alpha. Avec le soutien de représentants des établissements toulousains des sociétés Matra, Aérospatiale, Alcatel-Espace et SEP (Société européenne de propulsion), ils ont protesté contre les effets d'une possible amputation des crédits affectés aux programmes spatiaux nationaux au profit de ceux nécessaires à la partie européenne de la station Alpha. S'engager à budget constant dans ce programme reviendrait, disent-ils « *à tarir le financement de l'espace utile dans lequel la France a investi depuis trente ans* ».

■ **ASTRONOMIE** : deux ans après la « mort » du satellite scientifique européen Hipparcos, l'Agence spatiale européenne devrait publier en décembre le catalogue d'étoiles le plus précis jamais réalisé. Sa vie durant, Hipparcos a en effet mesuré avec des moyens inégalés la position de quelque 120 000 étoiles dont certaines se sont révélées plus éloignées qu'on ne le croyait.

Une éclipse totale du Soleil aura lieu en Asie du Sud et du Sud-Est, mardi 24 octobre

Deux cents astrophysiciens et physiciens, venus de vingt-cinq pays, ont rendez-vous à Hô-Chi-Minh-Ville

BANGKOK
de notre correspondant en Asie du Sud-Est

Ainsi donc, Rahu, démon immortel de la mythologie hindouiste, tentera de nouveau sa revanche sur Surya, le Soleil, et Soma, la Lune, en les gobant lorsqu'ils s'uniront. Il n'y parviendra pas et, pour l'effrayer, les hommes feront un bruit d'enfer. Au Cambodge, les rafales de fusils automatiques remplacent volontiers les traditionnels battements de tambours ou d'objets en métal. Mais les autorités les ont « *strictement interdites* », le premier ministre, le prince Norodom Ranariddh craignant en effet « *que Rahu ne soit pas davantage effrayé par ces tirs, mais que les touristes le soient* ».

SUPERSTITIONS

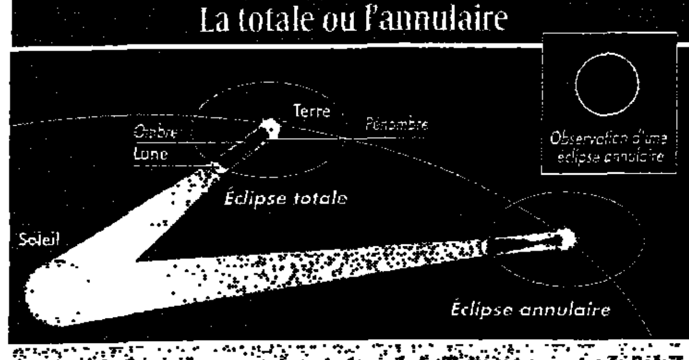
Quelle que soit la nature du présage, astrologues et diseurs de bonne aventure ne chôment pas. Pinyo Pongcharoen, l'un des astrologues les plus écoutés de Thaïlande, a publiquement conseillé au premier ministre Silapa-archa, d'observer des rites bouddhistes afin de limiter les effets néfastes de l'éclipse.

Plusieurs députés prennent, cependant, à la légère la croyance selon laquelle seules les huit offrandes de couleur noire (poulet au ramage noir, dont le prix a déjà quintuplé sur certains marchés, café, haricots noirs,..) peuvent calmer Rahu, dont la colère pourrait se reporter sur les porteurs des chiffres 3, 8, 18 et 28 (date de naissance, permis de conduire, carte d'identité, etc.).

Les explosions de pétards retentiront en fin de matinée, et les bâtons d'encens brûleront dans les pagodes de ce royaume, pour l'essentiel bouddhiste.

Pourtant, voilà plus de deux mille ans, les astrologues chinois affirmaient qu'une éclipse du Soleil ne portait pas malheur. Les Chinois de la fin du XXe siècle, dispersés dans toute la région, n'en sont pas si sûrs, d'autant que l'éclipse du 24 octobre coïncide avec la fin du mois supplémentaire de l'année lunaire en cours. Or, en 1976, c'est pendant ce huitième mois, intercalé suivant un cycle de douze ans, qu'un séisme a fait officiellement 250 000 victimes en Chine.

A Hongkong, les prix de l'or et des pierres précieuses ont déjà augmenté de 10 %. Au Cambodge, selon une superstition assez répandue, les femmes enceintes ne regarderont pas l'éclipse afin d'éviter de donner naissance à des retardés mentaux.



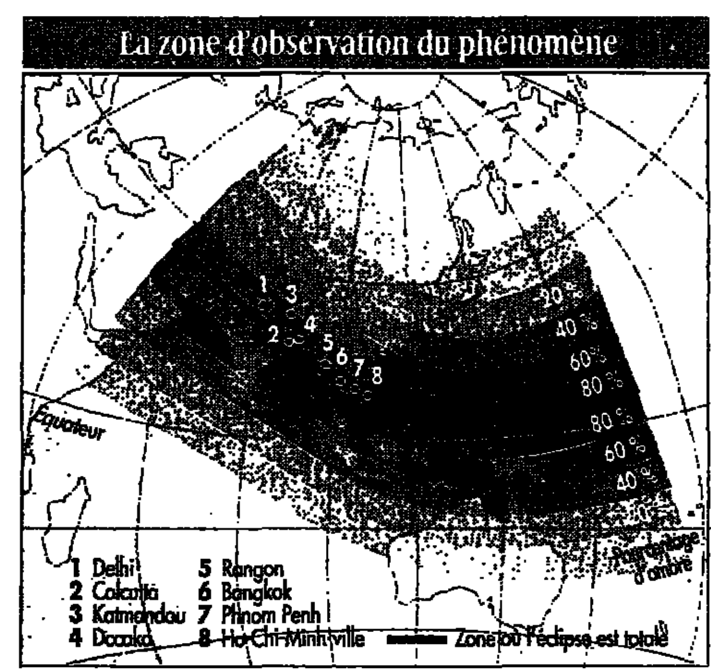
Lorsque la Lune, dans sa course autour de la Terre, passe entre le Soleil et le globe terrestre, elle fait écran et masque ainsi les rayons du Soleil. Notre satellite projette derrière lui un cône d'ombre et de pénombre qui se déplace le long d'une ligne dite "de centralité" à la surface de la Terre. La plupart du temps ce phénomène donne lieu à des éclipses partielles, relativement fréquentes, où le disque solaire est "mangé" par la Lune. Mais du fait de l'ellipticité des orbites, les distances entre les astres varient, donnant à la Lune et au Soleil des diamètres apparents plus ou moins grands. De ce fait, il arrive plus rarement que la Lune recouvre totalement le Soleil (éclipse totale) ou en partie seulement laissant voir une étonnante couronne du disque solaire (éclipse annulaire).

LES HÔTELS AFFICHENT COMPLET

Que l'éclipse intervienne au début même de la bonne saison, et donc avec la fin des pluies, est une bénédiction pour l'industrie touristique.

Les quatorze hôtels et les trente-deux auberges des environs d'Angkor affichent complet depuis plus de deux mois, de même que les vols en provenance de Phnom Penh. A Mae Sot, sur la frontière entre la Thaïlande et la Birmanie, ville habituellement ignorée des touristes, les mille six cent trente-six chambres d'hôtels sont réservées, et les autorités ont demandé à douze écoles, sept temples et aux habitants qui en ont les moyens d'héberger des observateurs.

Les neuf cents chambres disponibles à Lopburi ont été pratiquement toutes retenues par des observateurs japonais. Autocars et trains supplémentaires sont également prévus un peu partout. Philosophe, car elle y est habituée, la municipalité de Bangkok s'attend à gérer un chaos, dans la soirée du 23 octobre, sur les sorties routières de la capitale en direction de la zone d'observation.



En Thaïlande, l'éclipse donne lieu à une formidable production commerciale : tee-shirts, logos, vidéos, livres, et autres gadgets. Plus de vingt mille paires de lunettes adaptées ont été écoulées dans les quarante-huit heures qui ont suivi leur mise en vente à Hô-Chi-Minh-Ville, qui se trouve juste au sud de la bande de 70 kilomètres de large, où l'éclipse, qui sera presque totale (90 %), durera, dit-on, près de deux minutes. Plus de trente mille autres sont en cours de fabrication. Entre-temps, les prix, bien entendu, ont doublé.

Ces pratiques et ces gadgets ne concernent évidemment pas les quelque deux cents astrophysiciens et physiciens, venus de vingt-cinq pays, qui participeront trois jours durant à des Rencontres internationales au Palais de la réunification de Hô-Chi-Minh-Ville sur « *la physique aux frontières du modèle standard* » et sur « *le Soleil et l'au-delà* ». Ainsi, à défaut de s'intéresser aux comportements engendrés par cette éclipse totale, pourront-ils, à l'occasion de leur exceptionnelle présence, tenter de jouer les rationalistes et, s'ils échouent, de s'interroger sur les différentes légendes qui courent sur la vengeance de Rahu.

Jean-Claude Pomonti

Les prochains rendez-vous

Les éclipses totales sont des phénomènes relativement rares. Les prochaines auront lieu les :
– 9 mars 1997 (au dessus de la Sibérie) ;
– 26 février 1998 (Colombie) ;
– 11 août 1999 (Europe, Asie du Sud et Inde) ;
– 21 juin 2001 (Afrique du Sud et Madagascar) ;
– 4 décembre 2002 (Afrique du Sud, Australie).

Le Paris Saint-Germain domine, sans convaincre, le Celtic Glasgow

Les Parisiens ont préservé leurs chances de qualification en Coupe des coupes

Outre la victoire étriquée (1-0) de Paris-SG, les matches aller des 8es de finale ont été marqués par la sévère défaite de Parme en Suède contre Halmstad (3-0). Les Espagnols de La Corogne ont pratiquement acquis leur qualification grâce à un succès (1-0) en Turquie contre Trabzonspor, tout comme les Allemands de Moenchengladbach, vainqueurs d'AEK-Athènes (4-1). Enfin, Feyenoord-Rotterdam a obtenu le nul (0-0) contre Everton à Liverpool.

AU PARC DES PRINCES, on est poli quand on reçoit un invité de marque. Alors que Guy Roux, au stade Abbé-Deschamps, réceptionne en survêtement, Luis Fernandez s'est glissé dans un costume de circonstance. Taffetas d'un soir, les tribunes ont sorti leurs plus jolis atours pour soutenir leur équipe préférée. Hors de l'enceinte, la présence en nombre de forces de l'ordre indique encore qu'il s'agit d'une de ces rencontres alléchantes comme seule la Coupe d'Europe sait les proposer.

COUPE D'EUROPE

En venant à bout du Celtic Glasgow, jeudi 19 octobre, l'équipe du Paris-Saint-Germain a préservé l'essentiel avant le match retour en Ecosse, mais il a joué sans la brillance de ses campagnes européennes passées, quand le Parc accueillait le Real Madrid, le Bayern Munich ou Barcelone. Le *« Paris est magique ! »*, scandé comme un leitmotiv aux airs de méthode Coué par les supporteurs parisiens, semble en complet décalage avec le terrain.

Longtemps, les joueurs de la capitale ont donné l'impression de buter sur un mur. Les Ecossais ont joué prudemment, se contentant, plus le match avançait, de laisser le seul Pierre Van Hooydonk tenter sa chance en pointe.

> « Cela fait plaisir de retrouver le goût de la victoire »

Pour contourner ce bloc défensif, le PSG s'est emparé des largeurs du terrain. Patrick Colleter et Laurent Fournier ont multiplié les centres au long cours, sans guère d'efficacité. Depuis un mois, et la blessure de leur buteur panaméen Dely Valdes, les Parisiens manquent de percussion offensive. En championnat, ils n'ont, depuis, marqué que deux fois. Samedi 14 octobre, à Lyon, incapables de vaincre un adversaire réduit à dix pendant soixante-dix minutes, ils étaient apparus laborieux.

Le PSG est une équipe inquiète. *« Notre principal problème en ce moment, c'est nous-même*, expliquait, jeudi soir, le gardien de but Bernard Lama. *Avec la succession de blessés, le doute s'est installé, les résultats ont suivi. Ce soir, sans être géniaux, nous avons réussi à maîtriser le Celtic. Nous sommes en rééducation. »* Le PSG a construit sa victoire sans grand génie. Il aura fallu du temps, beaucoup d'approximations et un soupçon de malchance – les tentatives parisiennes ont échoué deux fois sur le poteau écossais – pour transformer un match nul mollasson en une victoire avare offrant un sursis de deux semaines avant le retour à Glasgow. A l'entame du dernier quart d'heure, Youri Djorkaeff réussit à tromper la vigilance écossaise dans sa surface de réparation pour reprendre victorieusement un centre en retrait de Vincent Guérin.

« Cela fait plaisir de retrouver le goût de la victoire », souriait Luis Fernandez après la rencontre. L'entraîneur parisien doit souffler. Il n'ignore pas que la Coupe des coupes, avec la reconquête du titre de champion de France, est l'objectif clairement affiché par ses dirigeants en début de saison. Il sait que le match contre le Celtic est le premier d'une délicate série : Auxerre dimanche au Parc, Metz en Lorraine la semaine prochaine, avant le match retour, le 2 novembre en Ecosse, qui s'annonce périlleux.

Le PSG joue gros, son entraîneur aussi. Cette année, le club a renouvelé ses cadres, en donnant au technicien les moyens de sa volonté d'évolution vers ce beau jeu offensif dont il se dit habité, celui que Johann Cruijff a insufflé à Barcelone, celui que le PSG a démontré quelquefois la saison passée en Ligue des champions. A sa décharge, l'ancien milieu de terrain international est contraint de bâtir son équipe au coup par coup. Depuis juillet, il n'a pu aligner deux fois de suite la même équipe. Si Loko et Rai ont repris leur place, le PSG souffre des blessures de Dely Valdes, Roche et N'Gotty. Et il ne fait plus peur.

Stéphane Joby

PSG-Celtic Glasgow : 1-0

● PARIS-SG : un but de Youri Djorkaeff (76e) ; avertissements à Vincent Guérin (30e) et Stéphane Mahé (43e) ; remplacements de Laurent Fournier par Francis Llacer (80e), de Rai par Pascal Nouma (81e) et de Youri Djorkaeff par Bernard Allou (88e).

● CELTIC GLASGOW : avertissement à John Collins (54e) ; remplacement de Philip O'Donnel par Simon Donnelly (69e).

■ **Valenciennes a décidé,** jeudi 19 octobre, de déposer son bilan. Le club, qui évolue en championnat national 1, fait l'objet d'une assignation des Assedic, qui demandent au tribunal de prononcer la mise en redressement judiciaire pour une dette d'environ 450 000 F, et d'une requête d'une société de restauration collective, à laquelle le club doit plus de 700 000 F. VA avait obtenu, en 1994, un moratoire sur cinq ans pour une dette évaluée à 12 millions de francs, mais la situation n'a cessé de s'aggraver. En annonçant le dépôt de bilan, le président du conseil d'administration de la Société anonyme à objet sportif (SAOS) qui dirige le club, Bernard Moreau, a affirmé que cette situation est la conséquence directe de l'affaire VA-OM. – *(AFP.)*

Les instances du sport automobile modifient les essais en formule 1

Les qualifications auront lieu le samedi

IL N'Y AURA PLUS qu'une seule séance d'essais de qualification en formule 1 en 1996. Le conseil mondial de la Fédération internationale automobile (FIA) a entériné, jeudi 19 octobre à Paris, la suppression de la séance du vendredi. Les qualifications se tiendront le samedi, de 13 heures à 14 heures (heures locales). Les pilotes pourront couvrir douze tours. Ils auront le droit de recourir à la voiture de réserve, le mulet. Le vendredi sera consacré à des essais libres (de 11 heures à 12 heures, puis de 13 heures à 14 heures), tout comme le samedi matin (de 9 heures à 9 h 45, puis de 10 h 15 à 11 heures). Les pilotes pourront alors accomplir un maximum de trente tours, contre vingt-trois actuellement.

Cette réforme était en gestation depuis plusieurs semaines. Lors du Grand Prix d'Europe, le 1er octobre, Michael Schumacher s'était interrogé publiquement sur l'intérêt de deux séances de qualification. En cas de mauvaises conditions météorologiques le samedi, avait expliqué en substance le champion du monde, il est impossible d'améliorer les temps du vendredi. Pourquoi alors revenir sur la piste ?

Bernie Ecclestone, le patron de la FOCA (association des constructeurs), qui en a charge la négociation des droits de télévision, était aussi favorable à la suppression de la séance du vendredi. Une seule séance, concentrant en une heure le suspense de la course à la pole-position, permet de rendre les qualifications plus attractives pour les télévisions et d'espérer des retransmissions en direct, jusque-là réservées à la course. Le conseil mondial de la FIA a aussi revu la règle concernant les dépassements en course. Ils sont désormais laissés à la libre appréciation des pilotes, à la condition expresse de ne *« jamais mettre en danger la vie d'un autre pilote »*. Au départ, le feu vert pourra s'allumer à tout moment après l'apparition du feu rouge, alors qu'à présent il y a un délai de 4 à 7 secondes.

Enfin, les responsables du sport automobile ont décidé la création d'une nouvelle catégorie en rallye, celle des « World Rallye Car », dans l'espoir de relancer la discipline. Les constructeurs pourront extrapoler à partir d'un modèle produit à un minimum de cinquante mille exemplaires. Il sera notamment possible de passer de deux à quatre roues motrices ou d'un moteur atmosphérique à un moteur turbocompressé.

■ **Le projet de calendrier** prévoit une saison 1996 ramenée à seize Grands Prix. 10 mars : GP d'Australie à Melbourne ; 31 mars : GP du Brésil à Interlagos ; 7 avril : GP d'Argentine à Buenos Aires ; 28 avril : date réservée ; 5 mai : GP de Saint-Marin à Imola ; 19 mai : GP de Monaco ; 2 juin : GP d'Espagne à Barcelone ; 16 juin : GP du Canada à Montréal ; 30 juin : GP de France à Magny-Cours ; 14 juillet : GP de Grande-Bretagne à Silverstone ; 28 juillet : GP d'Allemagne à Hockenheim ; 11 août : GP de Hongrie à Budapest ; 25 août : GP de Belgique à Spa ; 8 septembre : GP d'Italie à Monza ; 22 septembre : GP du Portugal à Estoril ; 6 octobre : date réservée ; 13 octobre : date réservée. Les dates réservées concernent les Grands Prix du Pacifique et du Japon. Le calendrier définitif sera rendu public le 8 décembre.

RÉSULTATS

CYCLISME

TOUR DU PIÉMONT

1. Claudio Chiappucci (Ita/Carrera) ; 2. S. Zanini (Ita), à 1 s ; 3. D. Cassani (Ita) ; 4. B. Voskamp (P-B) ; 5. D. Konishev (Rus), même temps.

FOOTBALL

COUPE D'EUROPE DES VAINQUEURS DE COUPE
(8es de finale aller)

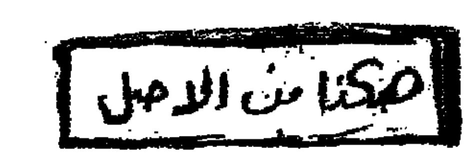
Sporting (Por)-Rapid Vienne (Aut)	2-0
Din. Moscou (Rus)-Hradrec Kralove (Tch)	1-0
Halmstad BK (Suè)-Parme AC (Ita)	3-0
Paris-SG (Fra)-Celtic Glasgow (Eco)	1-0
Real Saragosse (Esp)-FC Bruges (Bel)	2-1
M'gladbach (All)-AEK Athènes (Grè)	4-1
Everton (Ang)-Feyenoord (P-B)	0-0
Trabzonspor (Tur)-La Corogne (Esp)	0-1

(Matches retour le 2 novembre)

TENNIS

GRAND PRIX DE LYON
4e journée

P. Sampras (EU, N° 1) b. R. Agenor (Hai) 6-4, 6-1 ; Y. Kafelnikov (Rus, N° 2) b. h. Holm (Sui.) 7-5, 6-3 ; D. Prinosil (All.) b. J. Hlasek (Sui.) 6-1, 6-4 ; W. Ferreira (Afs.) b. M. Damm (Tch) 6-7, 6-3, 6-1 ; P. Rafter (Aus.) b. J. Fleurian (Fra) 6-3, 7-6 ; M. Huard (Fra) b. G. Rusedski (G-B) 6-4, 6-3.



JEUX, GRILLES ET PROBLÈMES

MOTS CROISÉS
Problème n° 887

HORIZONTALEMENT

I. Pourvu qu'en s'y attaquant on ne provoque pas l'effondrement. – II. Suit-elle la fracture ? Lance des défis. – III. Gave. Bête. – IV. Séquestrèrent. Habit. – V. Canton. Foyer. Dans l'auxiliaire. – VI. Conquérant au Pérou. C'est lui ou l'ascenseur. – VII. Ordinaire. En un sens, c'est pour écrire le plus souvent dans l'autre sens. – VIII. Prêcha à Lyon. A gauche quand ça flotte. – IX. En banlieue, c'est parfois dur pour lui. La remuer donne un beau gâchis. – X. Elles font d'imposantes demeures.

VERTICALEMENT

1. On pourrait croire que leurs produits sont illicites, mais pas du tout. – 2. S'occupa, entre autres, de mécanique. Va demander beaucoup d'efforts. – 3. Rôle actuellement dévolu au Serbe. – 4. Auxiliaire. Tout à fait in. – 5. Il a un seuil minimum. Cette bière doit être soûlante. – 6. Confessionnal laïque. Elle est rarement comestible. – 7. Voyelles. Va sur la mer. Sert d'adresse pour un pli. – 8. Décerna. – 9. Le fils. Ivoire. – 10. Met au pas. Les premiers à écrire un mot. – 11. Jeu. Il n'est pas toujours dans la flotte. – 12. S'élargissent vers le haut. Un reste marin. – 13. Suivirent Alexandre.

SOLUTION DU N° 886

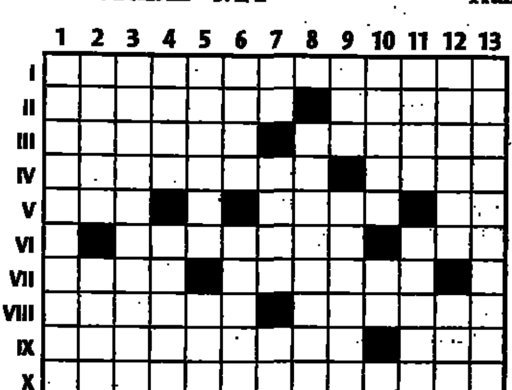
Horizontalement

I. Provinciales. – II. Repassa. Râpe. – III. Image. Lutrin. – IV. Velues. Nient. – V. Idée. Epissai. – VI. Le. Lolita. LM. – VII. Espérée. Na. – VIII. Etés. Melon. – IX. Institue. Apt. – X. Evoé. Allaita. – XI. Sensationnel.

Verticalement

1. Privilégiés. – 2. Remèdes. Nve. – 3. Opale. Peson. – 4. Vaguelettes. – 5. Isée. Orei. – 6. NS. Sélestat. – 7. Cal. Pie. Uli. – 8. Unit. Mélo. – 9. Artisane. An. – 10. Lares. Alain. – 11. Epinal. Opte. – 12. Sentimental.

François Dorlet



SCRABBLE (R)
Problème n° 483

CÉLADON ET LES CHÈVRES

Jusqu'alors, l'*Encyclopédie de Scrabble* de Raymond (Nathan, 1991), cumulait les handicaps : entachée de fautes et d'omissions, elle ignorait tous les mots nouveaux de l'*ODS II*. Remis sur le métier par l'auteur, revu et corrigé par Michel Pialat, l'ouvrage est devenu très fiable. La première partie recense, lettre après lettre, les mots à rajout initial (A-CENSÉ, B-ABORDAIS...) ou final (ANOMAL-A, RHUM-B...). Cette liste est grossie par les finales classiques : ainsi, les mots en -A sont suivis des mots en -AME et en -ATE (DICTAME, MUSCATE...) ; les mots en -D (LOUBAR-D) sont suivis des mots en -OÏDE (HÉROÏDE...). Ce classement alphabétique nous paraît inférieur à celui de l'édition ancienne. Dans celle-ci, on voyait d'un coup d'oeil que URIQUE pouvait se transformer en AURIQUE et PURIQUE. Dans la nouvelle édition, cent vingt-deux pages séparent ces deux derniers mots.

Parmi les listes nouvelles figurent, avec leur définition, les mots archaïques : ATRABILE, *bile noire*, CASIMIR, *étoffe*..., et surtout la liste des verbes rares, qui génèrent de nombreux Scrabbles : s'ABCÉDER, *se transformer en abcès*, ABERRER, v. tr., *se tromper*..., sans oublier le fameux BRETAUDER, *castrer* (selon le Grand Larousse universel), *tondre* ou *couper les oreilles et la queue* (Grand Robert et Trésor de la langue française). Ce mot a creusé l'écart dans le dernier championnat francophone.

Viennent enfin les listes thématiques, qui ont le plus profité de la sollicitude de Michel Pialat. Ainsi, la liste des fromages s'est enrichie des mots suivants : BRUCCIO ou BROCCIO, *chèvre*, CALENDO et, plus nauséabonds encore, FROMEGI, FROMTON et FROMETON, CHAOURCE (Champagne), OKA (Québec), RICOTTA (Italie), SÉRÉ (Suisse), TALEGGIO (Lombardie), TILSIT (Suisse), sans compter les fromages *ODS II* : CABECOU, *chèvre*, HERVE (Belgique) et PÉLARDON, *chèvre*. A disparu de la liste, à juste titre : PARME, *mauve*. Sont passés, sans raison, à la trappe : SÉRAC (Savoie) et VACHERIN (Suisse et Jura). Etonnamment, VALENÇAY s'est corrompu en « valençey ».

Les mots suivants ont un nom de fromage pour anagramme : CÉLADON - CHERTÉS - POISSÉES - FEINTONS - GOUAILLE - GRIOTTE - LIGOTAGE - PONDÉRAL - SANGLER - SLALOMER - SPORANGE - STERNUM - TRICOTA - VIOLET - VIROLAT.

Michel Charlemagne

Solution des anagrammes : CALENDO - CHESTER - ÉPOISSES - FONTINES - LAGUIOLE - RIGOTTE - TALEGGIO - PÉLARDON - LANGRES - MAROLLES - GAPERONS - MUNSTER - RICOTTA - OLIVET - LIVAROT.

Club de Chusclan (Gard), 14 août 1995. Tournois les lundis à 14 heures.

Utilisez un cache afin de ne voir que le premier tirage. En baissant le cache d'un cran, vous découvrirez la solution et le tirage suivant. Sur la grille, les rangées horizontales sont désignées par une lettre de A à O ; les colonnes, par un numéro de 1 à 15. Lorsque la référence d'un mot commence par une lettre, il est horizontal ; par un chiffre, il est vertical. Le tiret qui précède parfois un tirage signifie que le reliquat du tirage précédent a été rejeté, faute de voyelles ou de consonnes. Le dictionnaire de référence est l'« Officiel du Scrabble » (Larousse).

N°	TIRAGE	SOLUTION	RÉF.	PTS
1	EQRIEL?			
2	EAEHTLY	RELIQ(U)E	H 8	92
3	AE+IRTUB	ÉTHYLE (a)	14 C	38
4	AAHTURC	ÉBRUITAI	11 D	90
5	NEESUSN	RAUCHAIT	K 5	76
6	MESCBAL	SENNEURS	5 E	66
7	C+EDMEUR	SEMBLA (b)	15 H	72
8	DR+?UTAE	ÉCUME	B 11	56
9	NPSVOGI	TAR(A)UDE	4 D	79
10	V+DENESO	POINGS	N 10	40
11	DNO+AKNA	ÉLEVAS	10 G	34
12	ADN+IARG	KAONS	L 1	48
13	OATMINU	AGRANDI	O 4	84
14	NT+ORILI	OUMIAK	1 G	48
15	I+ZPOEDF	LITRON	A 8	30
16	DO+XITEW	PIFEZ	6 B	80
17	DETOW+SE	XI	12 D	48
18	O+FJLOV	TWEEDS	2 B	42
19	FLOOV	JEU	G 9	35
20	LOO	VEUF	J 3	31
21	LO	DOREZ	F 2	15
		NUL	13 A	10
				1 114

(a) Ou HYALITE en 11 D.
(b) Ou SECAM en 15 L. EMBACLES, 9 B, 67.

1. Françoise Lumbroso, 1 033 ; 2. Lydia Buca, 987 ; 3. Inès Gontard, 979.

ANACROISÉS (R)
Problème n° 888

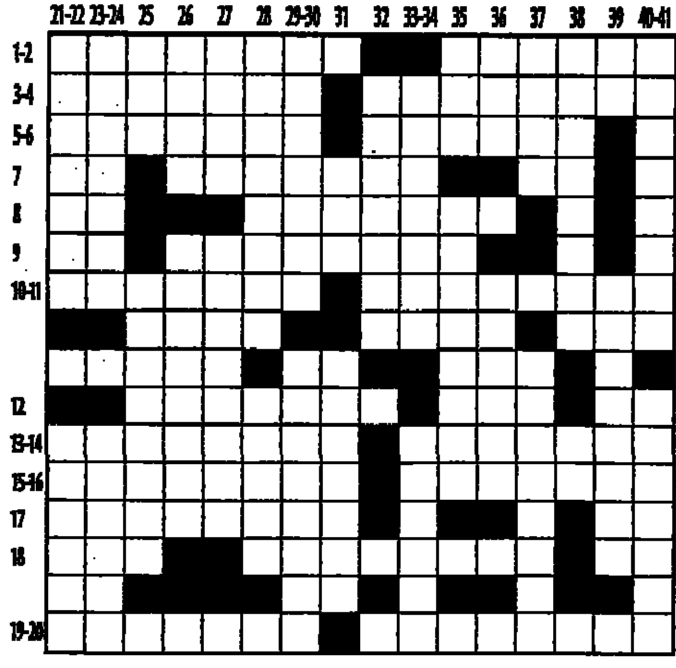
Les Anacroisés sont des mots croisés dont les définitions sont remplacées par les lettres de mots à trouver. Les chiffres qui suivent certains tirages correspondent au nombre d'anagrammes possibles, mais implaçables sur la grille. Comme au Scrabble, on peut conjuguer. Tous les mots figurent dans l'*Officiel du Scrabble* (Larousse).

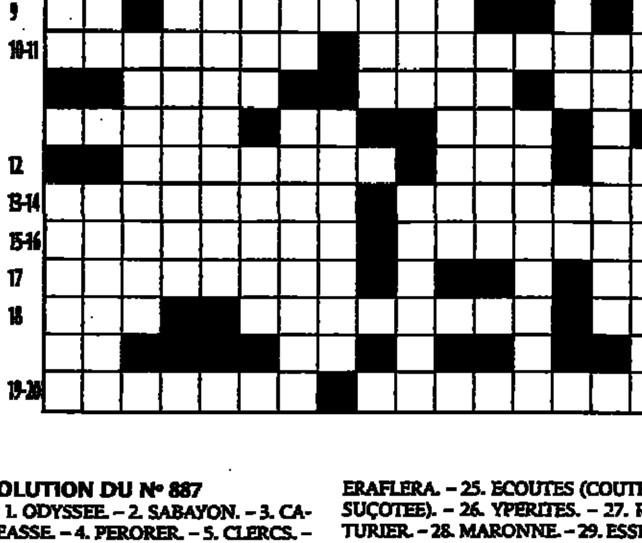
HORIZONTALEMENT

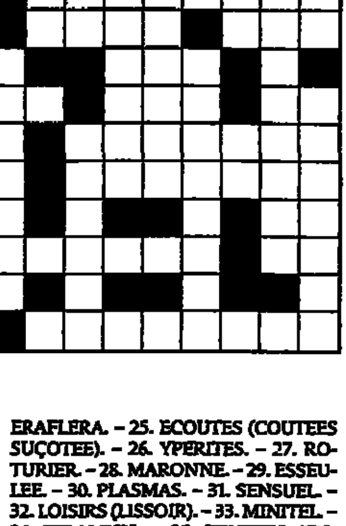
1. AEINTUVX. – 2. EERRTT. – 3. AENTTUV. – 4. AEIIOPST (+1). – 5. EEORSTT. – 6. CENORU (+1). – 7. AAEGRSU. – 8. BCEILNO. – 9. AEEGIINR (+1). – 10. AAEILSX. – 11. AAGLLSTU. – 12. ADFLNOP. – 13. AEIIMNOS. – 14. EEEILRS (+2). – 15. EEEMNSTU. – 16. EELOSST. – 17. EINOPRSS. – 18. EEEILNSV (+1). – 19. EEIOSST (+2). – 20. EEELNSWY.

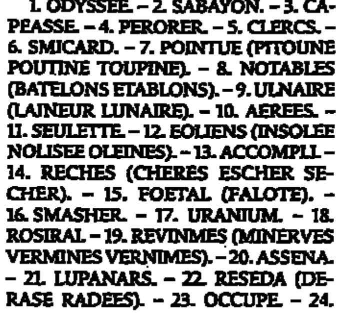
VERTICALEMENT

21. AADENRV. – 22. AILMPS. – 23. AANOTUX. – 24. EELMRU (+3). – 25. EEIINNOP. – 26. AEGILLST (+1). – 27. AAEELNSZ. – 28. BEEINTUZ. – 29. EINRSTU (+4). – 30. EFINNOOS. – 31. EEINNSS (+1). – 32. AAGNORS. – 33. CEEILOP (+2). – 34. EORRUV (+2). – 35. EELNOSTT. – 36. EENSSU. – 37. EEEILSTV. – 38. AEIILLRT (+2). – 39. AEEISSTT (+5). – 40. AEEERSST (+1). – 41. EEEHLNT.









SOLUTION DU N° 887

1. ODYSSEE. – 2. SABAYON. – 3. CAPEASSE. – 4. PERORER. – 5. CLERCS. – 6. SMICARD. – 7. POINTUE (PITOUNE POUTINE TOUPINE). – 8. NOTABLES (BATELONS ETABLONS). – 9. ULNAIRE (LAINEUR LUNAIRE). – 10. AEREES. – 11. SEULETTE. – 12. EOLIENS (INSOLEE NOLISEE OLEINES). – 13. ACCOMPLI. – 14. RECHES (CHERES ESCHER SECHER). – 15. FOETAL (FALOTE). – 16. SMASHER. – 17. URANIUM. – 18. ROSIRAI. – 19. REVINMES (MINERVES VERMINES VERNIMES). – 20. ASSENA. – 21. LUPANARS. – 22. RESEDA (DERASE RADEES). – 23. OCCUPE. – 24. ERAFLERA. – 25. ECOUTES (COUTEES SUÇOTEE). – 26. YPERITES. – 27. ROTURIER. – 28. MARONNE. – 29. ESSEULEE. – 30. PLASMAS. – 31. SENSUEL. – 32. LOISIRS (LISSOIR). – 33. MINITEL. – 34. TIRAMISU. – 35. TENTEES (ENTETES). – 36. ENCHAINA. – 37. YORUBAS, d'un peuple du Nigeria. – 38. SHETLAND. – 39. ORDALIES (DARIOLES DOLERAIS IODLERAS SOLDERAI). – 40. ERRERAI (ARRIERE). – 41. GERMONS. – 42. REESSAIE.

Michel Charlemagne et Michel Duguet

ÉCHECS
Etude n° 1660

(MÉMORIAL DONNER Amsterdam, 1995)
Blancs : V. Salov.
Noirs : A. Chirov.
Partie anglaise.

1. ç4	é5	18. Dç3 (o)	Dé6
2. Cç3	Fb4 (a)	19. f3 (p)	Td8!
3. Cd5 (b)	Fé7 (ç)	20. Dxç5	Cxg2+ (q)
4. é3 (d)	Cf6 (é)	21. Rd1	Cxé3+
5. Cxé7	Dxé7	22. Rç1	b6!
6. Cé2	d5! (f)	23. Dç7 (r)	Té6 (s)
7. çxd5	Cxd5	24. Db8+	Fé8
8. a3	0-0	25. Cé4 (t)	Tç6+
9. Cg3	ç5 (g)	26. Cç3	Cd5
10. b3	Cç6	27. Ta2 (u)	Tç8
11. Fb2	Fé6 (h)	28. Dg3	Cxç3
12. Dç2	Tf-d8	29. bxç3	Dxb3
13. Fb5 (i)	Ca5!! (j)	30. Tç2	Fa4 (v)
14. Fxé5 (k)	Fd7!	31. Df2	Dxa3+
15. Fç3 (l)	Fxb5	32. Rb1	Fxç2+
16. Fxa5 (m)	Cf4!!	33. Dxç2	Txç3
17. Fxd8	Txd8 (n)	34. abandon (w)	

NOTES

a) 2..., Cf6 ; 2..., Cç6 ; 2..., d6 ; 2..., f5 ; 2..., é6 et 2..., d5 sont des continuations courantes. Le coup du texte, cher à Timman et à Chirov depuis une dizaine d'années, est étrange puisqu'il permet aux Blancs de gagner un temps par l'attaque 3. Cd5. En fait, ce gain est illusoire dans la mesure où les Noirs peuvent déloger le C, avec également gain de temps, par ç7-ç6.

b) De nombreuses possibilités s'offrent aux Blancs : 3. é3, 3. Dç2, 3. Db3, 3. Cf3 et 3. g3.

ç) Ou 3..., Fa5 ; 4. b4, ç6 ; 5. bxa5, çxd5 ; 6. çxd5, Dxa5 ; 7. Db3 ou, dans le style de Lautier, 7. é4 et 8. f3.

d) Après 4. d4, éxd4 ; 5. Cf3!, ç5 ; 6. é3, dxé3 ; 7. Fxé3, d6 ; 8. Ff4 avec un jeu actif pour les Blancs (Alterman-Oratovski, Israël, 1995). 4. Cf3 a aussi ses partisans ; par exemple : 4..., d6 ; 5. g3, f5 ; 6. Fg2, Cf6 ; 7. 0-0, 0-0 ; 8. b4 (Georgiev-Bologan, Tilburg, 1993).

é) Meilleur que 4..., ç6 ; 5. Cxé7, Dxé7 ; 6. b3! (Ehlvest-Chirov, Manille, 1990). 4..., Cxç6 est jouable : 5. d4, é4 ; 6. Cd2, f5 ; 7. é3, Cf6 (Lautier-Gavrikov, Bienne, 1991).

f) Ou 6..., 0-0 ; 7. Cç3, ç6 ; 8. d4, d5!

g) Les Noirs sortent de l'ouverture sans la moindre difficulté. La suite de coups Cé2-a3-Cg3 est bien lente.

h) Achevant le développement alors que les Blancs n'ont pas encore roqué ni mis en jeu le Ff1.

i) La sortie du F-R semble efficace puisqu'elle menace de doubler le pion ç6 en attaquant le pion é5.

j) La simple défense 13..., Fd7 ne peut convenir à un attaquant comme Chirov, qui est toujours prêt à sacrifier un pion pour ouvrir des lignes.

k) 14. 0-0 paraît préférable, mais les Blancs ne croient pas au cadeau empoisonné.

l) Forcé. Si 15. Fxd7?, Dxé5 avec gain.

m) En attaquant la qualité, les Blancs pensaient avoir le temps de souffler après 16..., b6 ; 17. Fç3, Cf4 ; 18. Cf5.

n) Le R blanc est sous le feu des forces noires D+T+F+C.

o) Probablement la seule défense, liée à la menace 19. Cf5. Si 18. Tg1, Cd3+ ; 19. Rd1, Dh4!

p) Un grave affaiblissement du pion é3. 19. Rd1 n'est pas brillant, mais il appartient aux Noirs de démontrer le gain, ce qui n'est pas évident ; par exemple, 19..., Cd3 ; 20. Tf1 ou 19..., Td3 ; 20. Dxç5, Dxb3+ ; 21. Dç2!

q) Ou 20..., Txé3+! ; 21. Dxé3, Cxg2+ ; 22. Rf2, Cxé3 ; 23. dxé3, Dxb3, etc.

r) La D ne peut quitter la colonne ç sous peine de mat.

s) Menace 24..., Tç6+.

t) Le C vient défendre le R mais il est trop tard. 25. Ta2 est meilleur mais laisse les Noirs, après 25..., Tç6+ : 26. Rb2, Tç8 ; 27. Dxç8, Dxç8 ; 28. dxé3, avec une finale supérieure.

u) Si 27. Rb2, Cxç3 ; 28. dxç3, Dé2+ ; 29. Rb1, Dd3+ suivi du mat.

v) Le reste est simple.

w) Si 34. Da2, Db4+ ; 35. Ra1, Ta3.

SOLUTION DU PROBLÈME N° 1659
L. KUBBEL (1938)

(Blancs : Rg2, Td1, Cd7. Noirs : Rd8, Tg7, Pb7, é7, g6.)

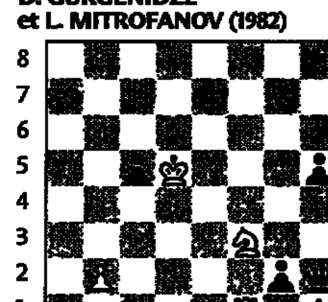
1. Cf8+, Ré8 ; 2. Cé6!, Tg8 ; 3. Cç7+, Rf7 ; 4. Tf1+, Rg7 ; 5. Cé6+, Rh6 ; 6. Th1 mat.

Si 1..., Rç8 ; 2. Tç1+, Rb8 (ou 2..., Rd8 ; 3. Cé6+) ; 3. Cd7+ suivi du mat sur la colonne a.

Si 2..., Th7 ; 3. Td8+, Rf7 ; 4. Cg5+ avec gain.

PROBLÈME N° 1660
D. GURGENIDZE et L. MITROFANOV (1982)





Blancs (4) : Rd5, Tf1, Cf3, Pb2.
Noirs (6) : Rh1, Dh2, Fg1, Pç5, g2, h5.

Les Blancs jouent et gagnent.

Claude Lemoine

BRIDGE
Problème n° 1656

LES ITALIENS EN CHINE

Parmi les vingt pays sélectionnés pour disputer à Pékin le championnat du monde par zones, les Italiens (récents champions d'Europe) seront parmi les favoris, grâce notamment à leur meilleur joueur, Alfredo Versace. Il a été l'artisan de la victoire de l'Italie au championnat d'Europe juniors de 1992, en réussissant cette manche contre les Islandais.

	Nord	
	♠ 9 5 3 ♡ R 8 7 3 ♢ D 10 ♣ A 8 4 2	
Ouest ♠ V 8 4 ♡ A D 10 9 5 2 ♢ 8 ♣ R 10 9	N / O E / S	**Est** ♠ R D 10 7 6 2 ♡ 6 4 ♢ 7 5 2 ♣ V 6
	♠ A ♡ V ♢ A R V 9 6 4 3 ♣ D 7 5 3	
	Sud	

Ann. : O. don. Pers. vuln.

Ouest	Nord	Est	Sud
Erling.	Nunes	Eirik.	Versace
1 ♡	passe	1 ♠	2 ♢
contre	passe	2 ♠	3 ♠
passe	4 ♡	passe	5 ♢...

Ouest a entamé l'As de Coeur sur lequel Est a mis le 6 de Coeur et Sud le Valet sec. Ouest ayant continué avec le 9 de Coeur, *comment Versace peut-il gagner* CINQ CARREAUX contre toute défense ?

Réponse

Il faut faire deux Trèfles alors que le Roi est certainement chez Ouest (qui a ouvert) et qu'il est probablement troisième puisqu'il n'y a qu'un atout. Il faut donc essayer de *squeezer Ouest*, mais, comme on ne peut pas donner un coup à blanc à Trèfle, il faut faire un squeeze avec « rendement de main », c'est-à-dire en laissant l'adversaire faire la deuxième levée vers la fin du coup :

	♡ R 8 ♣ A 8 4
♡ D 10 ♣ R 10 9	
	♢ A ♣ D 7 5 3

Sur l'As de Carreau (le septième et dernier atout), Ouest, obligé de garder deux Coeurs, défausse le 9 de Trèfle. Le déclarant jette alors le 8 de Coeur du mort et joue *As de trèfle et Trèfle*. Ouest prend, mais doit jouer Coeur pour le Roi de Coeur et un Trèfle devenu maître.

Voici l'ordre des levées si l'on prend soin de couper deux Piques (pour être certain de ne pas se tromper à la fin dans la distribution) : As de Coeur, 9 de Coeur coupé, As de Pique, 10 de Carreau, Pique coupé, Dame de Carreau, 9 de Pique coupé, Roi et As de Carreau pour le rendement de main final...

GRAND CHELEM À SANTIAGO

Tandis que cette année la Bermuda Bowl se déroule en Chine, en 1993 elle avait eu lieu à Santiago, au Chili. Les Hollandais avaient remporté le titre mondial malgré cette donne où les Norvégiens avaient déclaré et réussi un grand chelem vulnérable.

	Nord	
	♠ R V 8 3 ♡ A R D 8 5 2 ♢ – ♣ D 8 6	
Ouest ♠ 6 2 ♡ 7 4 ♢ D V 10 8 3 ♣ 10 9 4 3	N / O E / S	**Est** ♠ D 9 7 5 4 ♡ 10 9 3 ♢ 5 ♣ R V 7 2
	♠ A 10 ♡ V 6 ♢ A R 9 7 6 4 2 ♣ A 5	
	Sud	

A la première table, voici les médiocres enchères des Hollandais :

Sud	Ouest	Nord	Est
Leufkens	Helgemo	Westra	Helness
1 ♢	passe	1 ♡	passe
3 SA	passe	4 ♣	contre
surc.	passe	4 ♡	passe
4 ♠	passe	4 SA	passe
5 ♣	passe	6 ♣	passe
6 ♢	passe	passe !	passe

On peut être étonné qu'une des meilleures paires mondiales aboutisse à un tel contrat, qui n'avait guère qu'une chance sur trois de réussir. En revanche, *à l'autre table*, les Norvégiens sont arrivés au grand chelem grâce à plusieurs enchères artificielles que nous présenterons la semaine prochaine.

Le Hollandais Muller, en *Est*, ayant entamé le 3 de Coeur pour le 6 du mort (Sud) et le... 4 de Boer (Ouest), *comment le Norvégien Erge As, en Nord, a-t-il gagné* le GRAND CHELEM À COEUR contre toute défense ? Si Ouest avait couvert le 6 de Coeur avec le 7, *Nord* aurait-il pu encore réaliser treize levées ?

Note sur les enchères

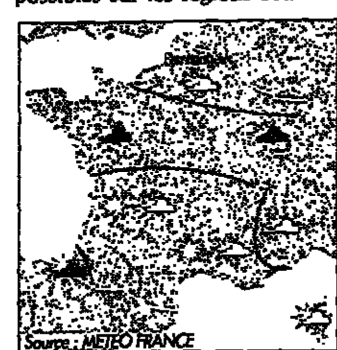
En principe, il ne faut pas faire le jump forcing de « 2 Coeurs » avec chicane dans la couleur d'ouverture. Mais ici il n'y aurait eu aucun problème pour que Sud pousse les enchères jusqu'à « 7 Coeurs ».

Philippe Brugnon

Temps assez bien ensoleillé

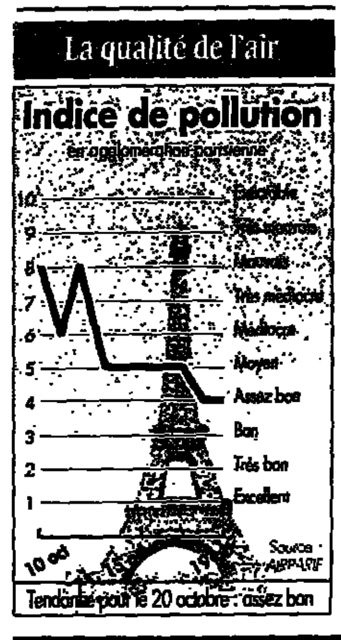
LES CONDITIONS anticycloniques prédomineront sur le pays pour ce week-end, avec un temps assez bien ensoleillé, mais des températures en baisse.

Samedi matin, du Nord-Pas-de-Calais à la Picardie, le ciel sera peu nuageux, mais par endroits, il y aura quelques brumes ou brouillards. De la Bretagne à l'Ile-de-France jusqu'au Nord-Est, les nuages bas seront nombreux avec même quelques gouttes possibles sur les régions Est.



Prévisions pour le 21 octobre vers 12h00

La qualité de l'air



Tendance pour le 20 octobre : assez bon

De la Vendée au Centre jusqu'à la Franche-Comté, les nuages et les éclaircies alterneront après dissipation des brumes ou des brouillards. Sur le Pays Basque, les nuages bas masqueront le soleil. De l'Aquitaine jusqu'au Massif Central, après dissipation des brouillards, le soleil sera au rendez-vous. Des Alpes au pourtour méditerranéen, il fera beau.

L'après-midi, sur les régions au nord de la Seine, le soleil sera généreux. De la Normandie à l'Ile-de-France jusqu'à la Champagne et aux Ardennes, les éclaircies seront belles dès la mi-journée, et le ciel deviendra peu nuageux en cours d'après-midi.

De la Bretagne au Centre jusqu'à l'Alsace-Lorraine et à la Franche-Comté, les nuages alterneront avec les éclaircies. Sur les Alpes des nuages se développeront, mais le soleil restera prédominant. Sur le reste des régions Sud il fera beau, sauf sur le Pays Basque où les nuages bas auront du mal à se dissiper.

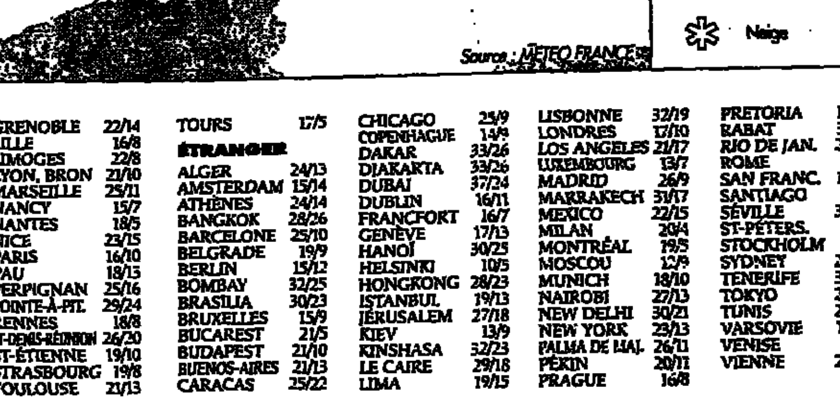
Les températures minimales iront de 4 à 8 degrés sur l'extrême Nord, et de 9 à 13 degrés sur le reste du pays jusqu'à 15 degrés sur la côte méditerranéenne. L'après-midi, les températures seront de saison avec 14 à 16 degrés au Nord et 17 à 21 degrés au Sud.

Dimanche, des nuages élevés masqueront par moment le soleil sur les côtes de la Manche, mais l'impression sera agréable. Sur le reste du pays, après dissipation de brumes ou brouillards matinaux, le temps sera bien ensoleillé.

Les températures minimales seront plus fraîches avec 4 à 8 degrés au Nord et 8 à 11 degrés au Sud. L'après-midi, le thermomètre marquera 14 à 17 degrés au Nord et 18 à 23 degrés au Sud.

(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)

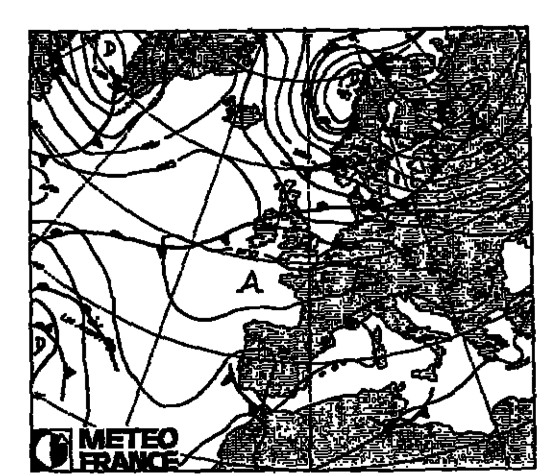




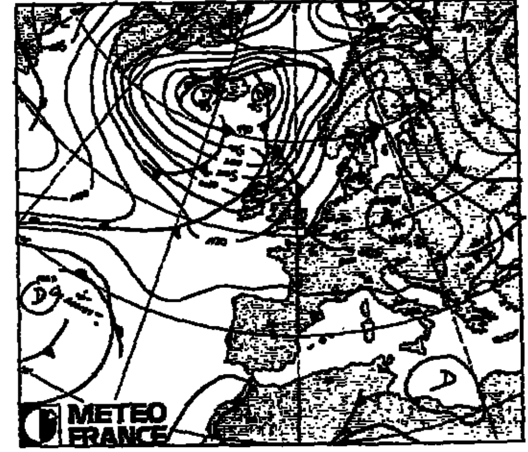
TEMPÉRATURES du 19 oct. 1995 maxima/minima

FRANCE	
AJACCIO	22/10
BIARRITZ	19/16
BORDEAUX	21/9
BOURGES	16/10
BREST	14/11
CAEN	16/10
CHERBOURG	16/10
CLERMONT-F.	20/10
DIJON	19/5
FORT-DE-FR.	30/23
GRENOBLE	22/14
LILLE	16/8
LIMOGES	22/8
LYON, BRON	21/10
MARSEILLE	25/11
NANCY	15/7
NANTES	18/5
NICE	23/15
PARIS	16/10
PAU	18/13
PERPIGNAN	25/16
POINTE-À-PIT.	29/24
RENNES	18/8
ST-DENIS-RÉUNION	26/20
ST-ÉTIENNE	19/10
STRASBOURG	19/8
TOULOUSE	21/13
TOURS	17/5

ÉTRANGER	
ALGER	24/13
AMSTERDAM	15/14
ATHÈNES	24/14
BANGKOK	28/26
BARCELONE	25/10
BELGRADE	19/9
BERLIN	15/12
BOMBAY	32/25
BRASILIA	30/23
BRUXELLES	15/9
BUCAREST	21/5
BUDAPEST	21/10
BUENOS-AIRES	21/13
CARACAS	25/22
CHICAGO	25/9
COPENHAGUE	14/9
DAKAR	33/26
DJAKARTA	33/26
DUBAI	37/24
DUBLIN	16/11
FRANCFORT	16/7
GENÈVE	17/13
HANOÏ	30/25
HELSINKI	10/5
HONGKONG	28/23
ISTANBUL	19/13
JÉRUSALEM	27/18
KIEV	13/9
KINSHASA	32/23
LE CAIRE	29/18
LIMA	19/15
LISBONNE	32/19
LONDRES	17/10
LOS ANGELES	21/17
LUXEMBOURG	13/7
MADRID	26/9
MARRAKECH	31/17
MEXICO	22/15
MILAN	20/4
MONTRÉAL	19/5
MOSCOU	12/9
MUNICH	18/10
NAIROBI	27/13
NEW DELHI	30/21
NEW YORK	23/13
PALMA DE MAJ.	26/11
PÉKIN	20/11
PRAGUE	16/8
PRETORIA	18/13
RABAT	31/12
RIO DE JAN.	23/12
ROME	23/8
SAN FRANC.	19/12
SANTIAGO	26/9
SÉVILLE	30/18
ST-PÉTERS.	10/6
STOCKHOLM	15/7
SYDNEY	25/15
TENERIFE	33/21
TOKYO	26/19
TUNIS	25/17
VARSOVIE	14/10
VENISE	24/5
VIENNE	20/12



Situation le 20 octobre, à 0 heure, temps universel



Prévisions pour le 22 octobre, à 0 heure, temps universel

IL Y A 50 ANS DANS *Le Monde*

Une électrice désemparée

« TOUTES les femmes doivent voter... S'abstenir, c'est trahir », déclare le Comité de propagande féministe, présidé par Louise Brunet. Il est certain que la participation des femmes aux élections de dimanche prochain sera nombreuse. Mais les femmes qui n'appartiennent à aucun parti ont-elles la possibilité de se documenter, de parfaire leur éducation politique ? Il y a évidemment les tracts qu'elles reçoivent à domicile. Mais cet enseignement impersonnel est-il suffisant ?

Il y a aussi les réunions électorales. Avide de m'instruire, j'en ai suivi quelques-unes. Hélas ! cela ne m'a guère aidée à fixer mon choix et l'impression que j'en ai retirée est plutôt navrante. Ainsi hier soir... Cela se passait dans le si pittoresque 13e arrondissement. Le préau d'une école. Une assemblée d'environ deux cents personnes, ouvriers pour la plupart, dont 50 % de femmes. Face au public, le président, les deux assesseurs réglementaires, trois orateurs. Le premier a exposé les vues de son parti sur les problèmes techniques (comités d'organisation, nationalisation, salaires). Le deuxième, une femme, a traité avec chaleur des questions sociales. Le troisième a parlé politique.

Jusqu'ici, tout allait bien. Le public écoutait attentivement en ponctuant de vifs applaudissements tel ou tel passage des exposés. J'étais presque convaincue et j'attendais avec curiosité les débats. Hélas ! il n'y a pas eu de débats ! Deux interventions ont suffi pour qu'en une demi-heure le cours de la réunion fût complètement dévié. Et pendant près d'une heure et demie ce ne furent qu'invectives, cris, attaques personnelles.

Plus nombreuses que les hommes, armées comme eux du bulletin de vote, les femmes ne pourraient-elles imposer d'autres mœurs à notre démocratie ?

J.G.

(21-22 octobre 1945.)

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **SCANDINAVIE.** La compagnie aérienne Scandinavian Airline System (SAS) ouvre deux nouvelles liaisons vers la Pologne : Stockholm-Varsovie, dimanche 29 octobre, et Copenhague-Poznan, lundi 30 octobre – *(AFP.)*

■ **TOURISME.** Selon l'Organisation mondiale du tourisme (OMT), réunie en assemblée générale au Caire jusqu'au 22 octobre, un milliard de touristes devraient voyager dans le monde d'ici quinze ans, soit le double du nombre actuel. – *(AFP.)*

■ **CHINE.** Le Club Méditerranée a été choisi pour gérer un village de vacances sur le site de Spring City Lake, dans la province du Yunnan, en Chine. Ce village occupera une surface de 20 hectares au bord du lac Yang Zhong Hai. – *(AFP.)*

■ **MAROC.** Royal Air Maroc va réduire ses tarifs de 20 % à 38 %. A partir du 29 octobre, un voyage Casablanca-Paris ne coûtera plus que 3 690 dirhams (2 170 F environ), au lieu de 4 890. – *(AFP.)*

■ **POLOGNE.** De janvier à août, la compagnie aérienne polonaise LOT a transporté 1,22 million de passagers, soit une augmentation de 18,4 % par rapport à la même période de l'année dernière. – *(AFP.)*

■ **FRANCE.** Pour promouvoir la ligne ferroviaire Brest-Nantes-Bourges-Lyon, une association regroupant les grandes villes, les départements, les régions et les chambres de commerce concernés vient d'être créée. Cette association souhaite que les futurs investissements de la SNCF ne soient pas exclusivement affectés au réseau convergeant vers Paris. – *(AFP.)*

■ **NICE.** Air France fête le cinquantième anniversaire de sa liaison Paris-Nice en exposant à l'aéroport niçois une trentaine d'affiches anciennes. Effectué le 17 octobre 1945 sur un Junker 52 à bord duquel avaient pris place quatorze passagers, le premier vol Paris-Nice a duré cinq heures. – *(AFP.)*

PARIS EN VISITE

Dimanche 22 octobre

■ **L'ÎLE DE LA CITÉ** (50 F), 10 h 30, 2, rue d'Arcole (Paris autrefois).

■ **BELLEVILLE** (60 F), 11 heures et 14 h 30, sortie du métro Télégraphe (Vincent de Langlade).

■ **DE SUFFREN** à La Bourdonnais (40 F), 11 heures et 15 heures, sortie du métro Ecole-Militaire, côté escalier roulant (Emilie de Langlade).

■ **MARAIS** : le quartier Saint-Paul (50 F), 11 heures et 15 h 30, place de l'Hôtel-de-Ville, face à la poste (Claude Marti).

■ **LE CHÂTEAU DE VINCENNES** (60 F), 14 h 30, sortie du métro Château-de-Vincennes (Artange).

■ **MARAIS** : synagogues et quartier juif (55 F), 14 h 30, sortie du métro Saint-Paul (Christine Merle).

■ **PASSY ET SON HISTOIRE** (45 F), 14 h 30, sortie du métro Passy (Paris capitale historique).

■ **LE QUARTIER CHINOIS** (55 F), 14 h 30, sortie du métro Maison-Blanche, côté impair (Europ explo).

■ **BOIS DE VINCENNES** : l'arboretum de l'école du Breuil (35 F), 15 heures, devant l'entrée, côté route de la Pyramide (Parcs et jardins de la Ville de Paris).

■ **LE CHÂTEAU DE BAGATELLE** (25 F + prix d'entrée du parc), 15 heures et 16 h 30, devant l'entrée du château (Parcs et jardins de la Ville de Paris).

■ **FAUBOURG SAINT-GERMAIN** : les hôtels du Crédit national (37 F), 15 heures, 47-49, rue Saint-Dominique (Monuments historiques).

■ **LA GRANDE MOSQUÉE DE PARIS** (37 F + prix d'entrée), 15 heures, place du Puits-de-l'Ermite (Monuments historiques).

■ **L'INSTITUT DE FRANCE** (50 F + prix d'entrée), 15 heures, 23, quai de Conti (Tourisme culturel).

■ **LE PARC DE BERCY** (35 F), 15 heures, dans le parc, devant le pavillon des Maquettes (Parcs et jardins de la Ville de Paris).

■ **LE QUARTIER DE LA MOUZAÏA** (37 F), 15 heures, sortie du métro Botzaris (Monuments historiques).

■ **LE 16e ARRONDISSEMENT**, de Guimard à Le Corbusier (55 F), 15 heures, sortie du métro Ranelagh (Paris et son histoire).

Lundi 23 octobre

■ **MUSÉE DU LOUVRE** (33 F + prix d'entrée) : l'art du portrait en France, 11 h 30 ; *Autoportrait de 1660*, de Rembrandt, 12 h 30 ; la peinture hollandaise du XVIIe siècle, 19 h 30 (Musées nationaux).

■ **LA CATHÉDRALE ORTHODOXE RUSSE** (50 F + prix d'entrée), 14 heures, 12, rue Daru (Institut culturel de Paris).

■ **LA CONCIERGERIE** (50 F + prix d'entrée), 14 heures, 1, quai de l'Horloge (Odyssée).

■ **LE QUARTIER DE LA FAISANDERIE** avec le Musée de la contrefaçon (50 F), 14 heures, sortie du métro Rue-de-la-Pompe (Emilie de Langlade).

■ **LE PALAIS DE JUSTICE**, 14 h 15 (50 F), 6, boulevard du Palais (Tourisme culturel) ; 15 heures (37 F), dans la cour du palais (Monuments historiques).

■ **L'ÉCOLE MILITAIRE** (carte d'identité, 50 F), 14 h 30, 1, place Joffre (Mme Cazes).

■ **L'ÉGLISE SAINT-JACQUES DU HAUT-PAS** et son quartier (55 F), 14 h 30, 254, rue Saint-Jacques (Europ explo).

■ **HÔTELS ET JARDINS** de la rue du Bac (50 F), 14 h 30, sortie du métro Sèvres-Babylone, devant le Lutétia Christine Merle).

■ **PASSAGES ET GALERIES MARCHANDES** du XIXe siècle (50 F), 14 h 30, 1, rue du Louvre (Paris autrefois).

■ **MUSÉE DU LOUVRE** : cinq siècles de peinture française (60 F + prix d'entrée), 14 h 45, place du Palais-Royal, devant le Louvre des antiquaires (Pierre-Yves Jaslet) ; les appartements royaux (50 F + prix d'entrée), 15 heures, sous la Pyramide, devant l'accueil des groupes (Connaissance de Paris).

■ **LE JARDIN ATLANTIQUE** au-dessus de la gare Montparnasse (37 F), 15 heures, sortie du métro Gaîté, côté rue Vercingétorix (Monuments historiques).

■ **MARAIS** : hôtels, jardins et place des Vosges (50 F), 15 heures, sortie du métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

■ **LE QUARTIER DU GROS-CAILLOU** (40 F), 15 heures, 1, avenue Rapp (Approche de l'art).

LES SERVICES DU *Monde*

Le Monde	40-65-25-25
Télématique	3615 code LE MONDE 3617 LMPLUS
Documentation	3617 code LMDOC ou 36-29-04-56
CD-ROM :	(1) 43-37-66-11
Index et microfilms :	(1) 40-65-29-33
Cours de la Bourse :	3615 LE MONDE

Films à Paris et en province : 36-68-03-78 ou 3615 LE MONDE (2,23 F/min)

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.
La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration.
Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN : 0395-2037

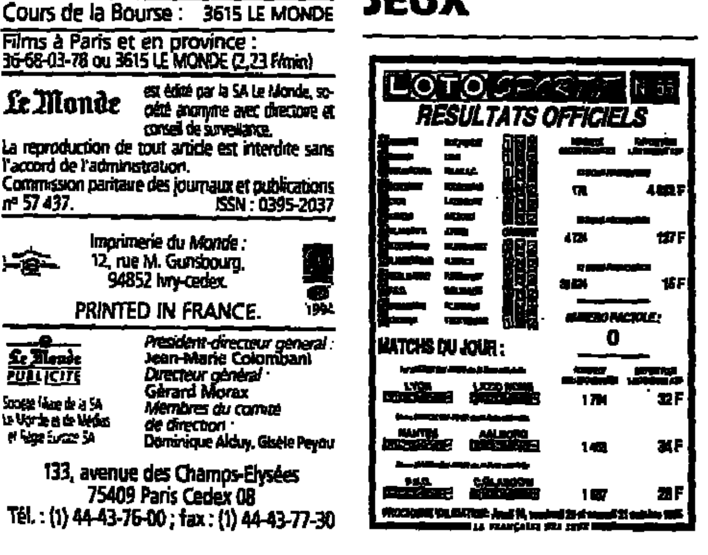
Imprimerie du *Monde* : 12, rue M. Gunsbourg. 94852 Ivry-cedex.
PRINTED IN FRANCE. 1994

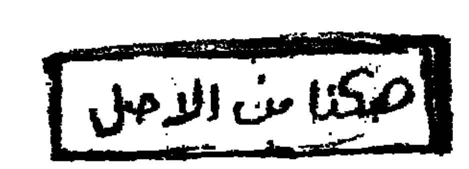
Le Monde PUBLICITÉ
Société fille de la SA Le Monde et de Médias et Régie Europe SA

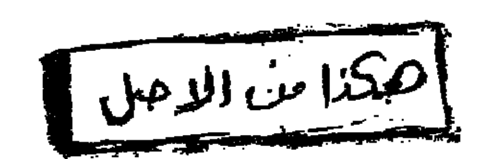
Président-directeur général : Jean-Marie Colombani
Directeur général : Gérard Morax
Membres du comité de direction : Dominique Alduy, Gisèle Peyou

133, avenue des Champs-Elysées 75409 Paris Cedex 08
Tél. : (1) 44-43-76-00 ; fax : (1) 44-43-77-30

JEUX







MODE Les présentations des collections de prêt-à-porter pour l'été 1996 prennent fin à Paris. La capitale française est toujours, à cette occasion, l'objet de l'attention des médias du monde entier, même si la profession paraît traverser une crise d'inspiration et d'audace. ● LONGTEMPS PLACÉE sous le signe de la provocation, de l'inventivité et du profond modernisme des créateurs, la mode de la rue présentée cet automne marque à la fois un net retour à un classicisme strict style années 60 et décline une forme de paupérisme désenchanté qui est le signe des temps. ● ÉCHAPPANT AU BLUES quasi général, les Japonais ont offert les créations les plus fortes et les plus novatrices de la saison. Yohji Yamamoto, notamment, avec une collection tout en noir qui allie l'aspect de l'encre de Chine aux formes revisitées de la couture occidentale.

Les collections de prêt-à-porter traduisent le désenchantement de l'époque

Retour au classicisme strict des années 60 ou paupérisme affiché, les défilés de l'automne sont comme un signe des temps. Les créateurs nippons sont presque les seuls à échapper au spleen ambiant

LA MODE de l'été 1996 est l'image d'un bulletin météo interrompu par les flashes spéciaux, le bruit des gyrophares et les petites peurs quotidiennes qu'on digère devant la télé : un peu de soleil, un peu de brume, beaucoup d'indifférence plaquée sur l'ennui des jours. Le petit train-train des modèles qui se suivent et se ressemblent tous. « *Un tee-shirt avec la bombe nucléaire rayée, là, je prends : cela fait partie des "news"* », explique Dino Scrinali, photographe qui couvre depuis douze ans les collections de prêt-à-porter pour le *Elle*-Italie : « *Mais quand la vestinette et la bretellina couleur de petit pois écrasé repassent en continu, là j'arrête. On évite de gâcher de la pellicule...* »

Encore sous le choc du défilé Issey Miyake, le seul, selon lui, à exprimer « *la lumière, l'énergie, la couleur* », il parle d'une « *saison sous ton* ».

C'est le règne du style invisible. Cette mode, qui en apparence ne dit rien, pourtant se radicalise. Après le « grunge » de la crise et le « néo-chic » annonçant le début de la reprise aux Etats-Unis, le « post-minimal » célèbre les noces du rien et de la peur d'en faire trop. Les corps s'effacent, les *slim pants* à taille basse, les robes et les jupes plates (APC), les brassières bandeau (Ozbek) gomment les fesses, les seins, tout. C'est lisse, dangereusement propre. Hanches de garçon, maquillage « rien », chevelure effilochée et décolorée d'une poupée Barbie sur laquelle on s'est acharné un jour de pluie : le nouvel androgyne est arrivé. Les vestes portées sur des bustes nus, les gros ceinturons, le tatouage devenu accessoire, sont les atours de cette bisexualité à l'heure des nouveaux jeux de l'amour des campus américains et d'Internet.



DESSIN AURORE DE LA MORINERIE

ÉLOGE DE LA FADEUR

Cette « *minorité invisible* », dont parle la sociologue Paula Rust, la voici qui déferle sur les podiums habillant, chez les créateurs de l'avant-garde officielle, les femmes et les hommes, à l'image d'une sexualité sous influence. Contrairement aux années 70, où elle s'exprimait dans l'extravagance, le travestissement, elle fait aujourd'hui l'éloge de la fadeur. Les vêtements de la saison, ni froide ni chaude, habillent des êtres qui semblent surgir d'une rue piétonne virtuelle, et auxquels on dit « *Allô !* » à la place de « *Bonjour !* ». Rien n'est plus violent que cette indifférence-là.

On est surpris de voir à quel point le monde de la couture, où chacun aimait faire son numéro, est devenu atone. Le public s'embourgeoise. Jamais les uns et les autres ne se sont autant ressemblés. Même escarpins Prada, même sac reine Elizabeth, même noir *Belle de Jour* ou Jackie O' rechauffé par un pardessus beige. La jupe à pli creux, le collier de perles, le nœud en gros grain dans les cheveux. On mime le passé, celui des « sujets dont on ne parle pas à table ».

Le charme s'est envolé. Il est de bon ton de se laisser séduire par le « destroy propre » qui ne laisse pas de traces, de crier au génie devant les robes en Nylon, les blousons zippés jusqu'au col, les polos acryliques piqués à Morel, Yolande et toute la galaxie Deschiens. Le dégoût de soi, nouvel académisme des années 90 ? Peut-être, à en juger la collection d'Ann Demeuleemester, si applaudie pour ces jupes kangourou de crêpe noir au ventre relâché, ces pulls informes glissant sur l'épaule, ces mannequins qui défilent à grandes enjambées dans des sandales rouges à forme talon cassé, le tout dans dans une salle bondée, enfumée, aux rythmes lancinants et métalliques, d'*Experimental Jet Set Trash and no Stars*, un tube du groupe Sonic Youth.

CRISE DE LA CRÉATION

Il y a trouble en la demeure. « *Tout est là* », comme disent les vendeuses dans un magasin où l'on sait en entrant qu'on n'a déjà plus envie. La séduction n'est plus de mise. Martin Margiela, virtuose du paupérisme chic, s'obstine à cacher le visage des mannequins. Sur un thème très Satan-donne-un-bal-à-la-supérette, Martine Sitbon électrise ses China girls, de satins acides, de mélanges grinçants. Même Sonia Rykiel et sa mariée en jogging semblent un peu perdues, là au milieu de ses bourgeoises rive gauche qui s'obstinent à s'habiller jeune. L'anorexie redevient un style.

Comme la plupart des mannequins, Amber Valetta a maigri, Nadja Auerman, « l'ange blond », a perdu un peu de son magnétisme, et même Eva Herzigova, la Miss Wonderbra, se dandine en jetant des regards furtifs. Largement lancé par Karl Lagerfeld, le phénomène des top-models ne peut plus éternellement servir de cache-misère à cette crise de la création, cette absence d'idéal, de projet, qui isole encore plus une certaine mode de son public,de plus en plus attiré par les marques, Zara, Promod, Gap, Esprit...

Les créateurs semblent désorientés. On les devine angoissés par la peur de ne pas vendre, par ce marché américain qui, après leur avoir reproché de donner dans l'excentricité, a de quoi rejeter leur petites robes toutes simples. Ne trouve-t-on pas déjà les mêmes sur la Septième Avenue, à New York ?

Et pourtant, certains s'engagent, de toute leur insolence, de toute leur énergie. Là, tout devient plus intense. De Xuly Bet, qui retrouve avec brio ses racines africaines en les frottant à la gouaille des faubourgs, à Véronique Leroy la vizirette de la *fashion*, qui fait sortir ses robes de fièvre du samedi soir aux imprimées-flammes, on a assisté au grand retour sur la scène des mannequins noirs. Elles magnifient, à l'encontre de cette anti-mode pour urbains fatigués, une énergie populaire, et un certain goût pour la sape. Et, en dix-huit modèles, Bertrand Maréchal réussit à raconter une histoire, à faire claquer les lumières de la nuit, sur ces silhouettes de divines surgies dans un passage de Strasbourg-Saint-Denis. Suivant peut-être la même évolution qu'un Pedro Almodovar, Thierry Mugler renonce à la caricature du mythe homosexuel de la castratrice ou du travesti, pour des héroïnes dont il habille les caractères avec une gravité presque tendre. Mais elles sont là, formidables, avec leur tailleurs sculptés en doupion de soie, cette force de fer qui résiste sous la fragilité des mousselines, des somptueux cafetans d'organza. C'est le seul défilé où l'on entend encore des bruits de talons, où l'on se dit que les femmes restent capables de faire des scènes, de croire au coup de foudre. Et, avec lui, on y croit.

Même barricadées sous des zips, des pointes – violemment années 80 –, les femmes de Claude Montana ont quelque chose d'émouvant.

La beauté, cette saison, naît encore de ces jeux de couleurs devenues des ballons tissés. Ce sont les patchworks de Comme des garçons, et surtout ces coups d'éclat poids plume d'Issey Miyake, cette joie qui dévale du podium et qui envahit la salle.

Avec le défilé John Galliano, ce fut l'un des grands moments de la saison. Cette intelligence du mouvement devenue couleur rend à la mode son langage universel, elle éloigne les valeurs d'une bourgeoisie internationale tentée par le retour sur soi.

Laurence Benaïm

Christian Lacroix à l'affiche

Fou dans la vie du style Deschiens, auquel il a consacré un texte (*Les Deschiens*, l'album présenté par Macha Makeïeff, Seuil/Canal Plus Editions), Christian Lacroix n'en reste pas moins fidèle à ses amours, les brocarts, la Camargue, le folklore des extrêmes. Ce sont les provençales techno de la nouvelle ligne « Jeans » (collection Bazar). C'est Phèdre, « *gitane quelque part... flamboyante, incandescente, rougeoyante* », dont il a créé les costumes pour la pièce mise en scène par Anne Delbée, à la Comédie-Française (à partir du 15 novembre).

L'occasion, pour l'Institut de la mode de Marseille, de présenter le travail du couturier pour la scène – dessins et costumes de théâtre, de la Gaieté-Parisienne (1989) aux *Caprices de Marianne* (1994) (jusqu'en janvier 1996). Enfin, il vient de publier avec Patrick Mauriès, *Styles d'aujourd'hui* (Le Promeneur, Gallimard), almanach des modes et des tics décoratifs, où l'on retrouve des tableautins aux pointes acérées, sa hantise du « chic sûr », « *cette hantise de la tenue élevée aux rang de culte privé...* »

Le « tombé » japonais

Échappant au blues général, les créateurs japonais ont offert les collections les plus fortes de la saison dans leur manière de réaffirmer un espace autour du corps. Yohji Yamamoto signe, à l'encre de Chine, une superbe collection en noir, vestes de soie sauvage à la taille soulignée par une main invisible, subtils jeux d'illusion, détails secrètement nécessaires qui donnent son « tombé » à un beau vêtement. Une élégance de la coupe qu'on retrouve encore dans sa nouvelle collection Noir+, signée par un assistant de 28 ans, Yoshifumi Motaï. Dignité d'un noir qui révèle, qui souligne sans trahir, unissant le dépouillement des laques japonaises aux formes revisitées de la couture occidentale, de Vionnet à Balenciaga.

« Les bravos et la mort au bout du podium »

C'EST UNE TACHE, une minceur suspecte. C'est un vieillard qui n'a pas vécu. Et avance, avec des baskets et une canne. C'est un mannequin perdu de vue, abandonné à Miami, dans un « *home* » (mot *politically correct* pour « mouroir »). C'est un mot qui fait peur, et qu'on ne prononce pas. « *Ah, il est malade...* » Dans le milieu de la mode, le sida a tué des centaines de créateurs, directeurs artistiques, illustrateurs, photographes, mannequins ; tous ceux, comme le rappelle Marc Lamour, *booker* dans une grande agence parisienne, « *qui avaient dix-huit ans dans les années 60, ont fait la fête dans les années 70 et se sont retrouvés piégés dans les années 80. Ils poussaient du pied ce qu'on leur avait inculqué, et qui revient aujourd'hui. Ils exprimaient l'agression joyeuse d'une génération pour laquelle rien n'était plus important que de plaire, à soi-même comme aux autres. Désormais, sur les podiums, sur les photos, dans la vie, la séduction a tendance a être gommée... On estompe la tentation. Le métier s'assagit. Les attitudes se cuirassent. Les sourires, les corps alanguis ont disparu. L'ambiance se durcit. Peut-être est-ce le miroir de notre époque. On est passé de la vente du rêve à la vente de la réalité. Le milieu est désorienté* ».

Si les couturiers des années 50-60 n'ont pas formé de dauphins, beaucoup de créateurs des années 70 sont morts avant d'avoir transmis un savoir. Il y a les morts officiels, comme Tokio Kumagaï, Halston, Tina Chow, Antonio Lopez, Willy Smith. Mais le mystère plane sur la disparition « *des suites d'une longue maladie* » d'un certain nombre d'autres.

« UN MILIEU EXEMPLAIRE »

Dans ce milieu où la révélation d'une séropositivité préfigure souvent une mort professionnelle, le silence fait loi. « *Demain, les maisons engageront des créateurs sur certificat* », dit Christophe Girard, secrétaire général d'Yves Saint Laurent, et d'Ensemble contre le sida. Vice-président d'Arcat-Sida qui organise à Paris, depuis 1988, des galas de la mode au profit de la recherche et de l'aide aux malades, il affirme : « *Il est de plus en plus difficile d'y récolter des fonds* », même si 800 000 à 1 million de francs sont réunis chaque 1er décembre, Journée mondiale contre le sida.

Beaucoup de maisons manifestent certes ouvertement leur action – Yves Saint Laurent et Pierre Bergé (président d'Arcat-Sida) –, d'autres agissent, en revanche, dans l'ombre, comme Azzedine Alaïa, Hubert de Givenchy, Giorgio Armani, Thierry Mugler et bien d'autres. « *C'est un milieu très exemplaire, très courageux* », disent les membres de cette profession, l'une des plus touchée dès le début de la pandémie. On évoque une « *entraide de l'ombre* ». Mais on n'en parle pas, même si, comme l'affirmait il y a quelques temps Elsa Peretti à New York, « *on a pris l'habitude de croiser ses amis aux cimetière* ».

Christophe Girard dit avoir perdu plus de cent personnes dans son entourage en dix ans. « *C'est un chagrin silencieux, quelque chose qui fait partie de notre quotidien... Ce qui est dangereux, c'est l'obscurantisme. Il faut absolument empêcher tout retour, toute intolérance où la parole n'aurait plus sa place. Séropositivité ne veut pas dire maladie...* » Victor Feres, « couturier Actupien », ami de Michel Cressole, l'un des journalistes de *Libération* mort récemment du sida, est plus critique : « *Les couturiers et les créateurs disposent d'un pouvoir médiatique qu'ils n'utilisent pas. Il y a bien un petit ruban rouge qui traîne. Rien n'est net. Il faudrait quelque chose qui frappe, pour informer, rappeler qu'aujourd'hui chaque maison est touchée, que la mode, ce sont les bravos et la mort au bout du podium.* »

L. B.

Samson François, un coffret funéraire pour une vie de pianiste inachevée

Pour le vingt-cinquième anniversaire de sa mort, EMI réédite tous les enregistrements de l'artiste

Le 23 septembre 1947, Samson François gravait *Scarbo* de Ravel, pour le 78-tours. Le 22 octobre 1970, à la fin d'une séance d'enregistrement des *Etudes* de Debussy, le pianiste mourrait d'un infarctus. Il avait quarante-six ans. Pendant ces vingt-trois ans, l'interprète a enregistré une petite quarantaine d'heures de musique pour EMI. L'éditeur les réédite aujourd'hui dans un coffret à la présentation d'un goût contestable.

TRENTE-QUATRE disques compacts rangés dans une boîte recouverte de velours lie-de-vin ; le couvercle est retenu par un ruban de soie noir ; le nom du pianiste est gravé en lettres d'or ; une vie d'artiste repose désormais dans une sorte d'urne funéraire. Cette édition commémorative est limitée à mille cinq cents exemplaires. EMI avait déjà réédité plusieurs CD consacrés à Chopin, Debussy et Ravel. Les admirateurs du pianiste ne les avaient sans doute pas manqués : il leur faudra donc les racheter pour avoir les inédits qui ne figuraient pas non plus dans les « Introuvables de Samson François ». Ce coffret est accompagné d'un livret regroupant un texte sur l'art du pianiste et des hommages qui accentuent le caractère funèbre de cette édition commémorative.

L'art de Samson François nécessitait en revanche, pour être mieux perçu, que les bandes originales d'EMI soient rajeunies. L'éditeur a fait là un travail remarquable, faisant surgir des enregistrements originaux des détails d'articulation et une plénitude sonore que les gravures des microsillons masquaient. Pour la première fois, Samson François ne nous parle pas dans un porte-voix.

Les mains du pianiste étaient celles d'un sculpteur. Elles pétrissaient le son, jusqu'à ce jour de 1970 où son second infarctus lui fut fatal. L'artiste avait quarante-six ans ; il était au faîte d'une carrière bringuebalante. Adulé dans son pays, il avait triomphé en Chine, au Japon, en Amérique latine, mais l'Allemagne et les Etats-Unis le tenaient pour un artiste peu sérieux.

Le soir de la mort de Samson François, José Artur consacra son Pop- Club à une évocation du pianiste. On n'imagine pas aujourd'hui quelle put être la gloire de cet interprète, qui n'évitait aucun public, pas même celui de l'Olympia, où il joua à guichets fermés. Il se produisait pour les mélomanes des capitales et pour ceux des petites villes. Du moment qu'il y avait un piano, une salle et des spectateurs, Samson François allait faire de la musique. « *Jouer du piano ? Quelle horreur ! Jouer au piano, ça oui !* », avait-il coutume de dire.

UN GROS MATOU

Dégourdi à l'Ecole normale par Nadia Boulanger, Alfred Cortot et Yvonne Lefébure, avant d'être discipliné par Marguerite Long au Conservatoire de Paris, Samson François garda le meilleur des uns et des autres sans se plier aucunement à leurs éventuelles directives. Pour un enfant de onze ans, rencontrer Cortot et Lefébure, c'était ouvrir grandes les fenêtres à l'imagination, à la fantaisie, à la nuit mystérieuse du romantisme. Artiste aussi résolument à part dans son siècle que purent l'être Sofronitzki, Novaes, Gould et Horowitz, Samson François n'a jamais cessé d'habiter ceux qui l'aiment. Le fil qui nous relie à lui ne s'est jamais rompu. Peut-être est-ce cela monter au paradis ?

Samson François était chez lui chez Chopin, qu'il jouait de façon capricieuse. Où allait-il chercher ces idées, ces bouffées délirantes, ces sautes d'humeur et d'intensité, brouillant des pistes trop balisées ? Le pianiste n'était pas irréprochable, dans plus d'une de ses interprétations ses doigts battent la chamade, escamotent ce qui, du reste, doit être suggéré plus qu'affirmé. Il lui arrive de prendre des libertés avec le rythme, de changer radicalement un tempo. Il se fait alors gros matou : dans les dernières mesures du dernier mouvement du *Premier Concerto* de Chopin, il ose casser le flux pour caresser le clavier et faire un sort à ce que trop de ses confrères prennent pour la dernière ligne droite avant la médaille d'or. Samson François ne recule pas davantage devant les phrasés les plus chantournés, n'ayant en aucun cas peur de l'affectation. Un artiste peut avoir de ces délicatesses.

ROMANTISME NOIR

Que ses spectateurs nous pardonnent – ils le vénèrent dans tout –, Debussy nous semble être LE compositeur de Samson François et le *Concerto pour la main gauche* de Ravel l'œuvre qui l'a percé à jour. Les mains plantées au fond du clavier, le pianiste nie le brouillard. La musique de Debussy est un chant attristé, une plaie béante ; elle est la mort, un engloutissement du pianisme dans le son et le silence, son double. Il ne la joue pas en pleine lumière comme Maurizio Pollini, ni en dessinant sur le clavier des nappes vaporeuses habilement entrelacées comme Walter Gieseking, moins encore à la façon d'Arturo Benedetti Michelangeli, qui calibrait au millième de gramme l'enfoncement des touches, mais avec des zébrures, des coups de boutoirs désespérés, disant le désenchantement d'une musique plus fauve qu'impressionniste. Au *Concerto pour la main gauche*, Samson François restitue sa sauvagerie rythmique essentielle, son romantisme noir, avec une sauvagerie qui succombe dans la grande cadence finale que seuls Cortot et Perlemuter ont jouée de façon si présente.

Après ces grands moments, il vaut mieux éviter d'écouter son intégrale du piano seul de Ravel (méticuleusement désarticulé, son jeu est une façon de tirer la langue à ceux qui exigeaient de lui qu'il enregistre une musique qu'il n'aimait plus trop) et se précipiter sur ses Fauré, sa *Troisième Sonate* de Scriabine (hallucinée), sur son *Quintette* de Franck et son *Premier Quatuor avec piano* de Fauré.

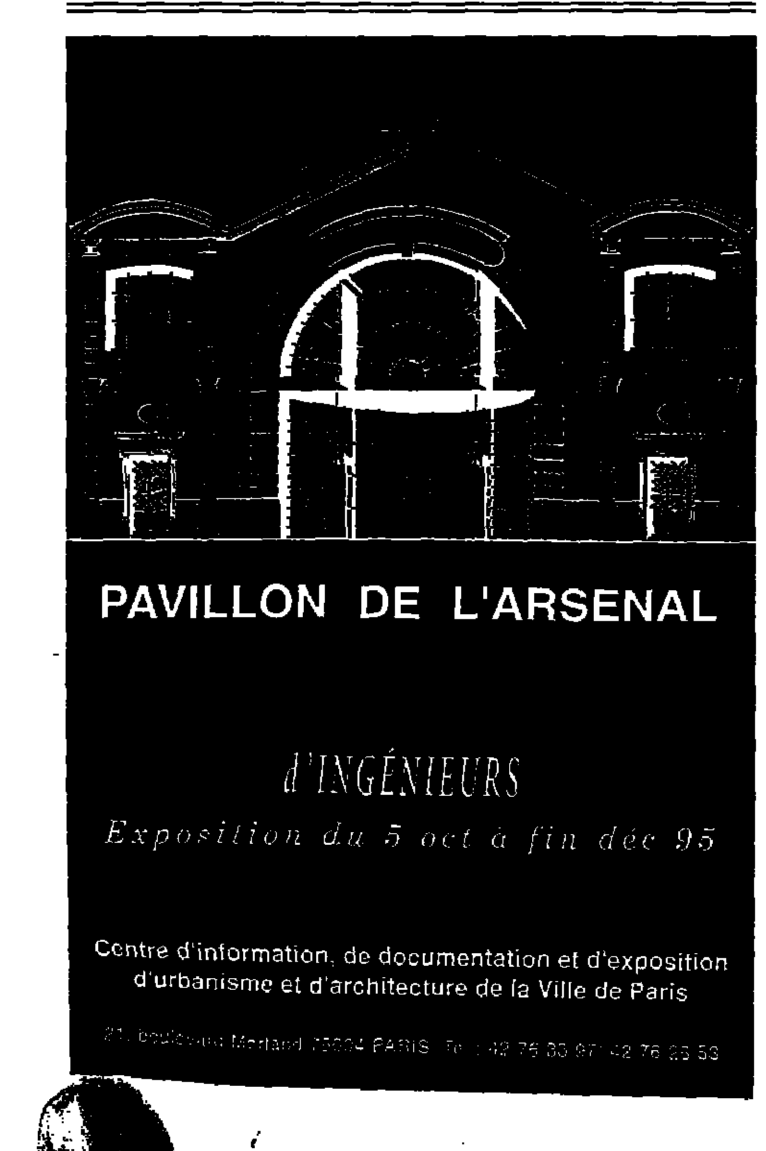
Peu doué pour le dialogue en musique (à part dans les deux Ravel, les chefs le suivent plus qu'ils ne dialoguent avec lui), il réussit cependant à porter sur des sommets d'incandescence expressive le Quatuor Bernède, donnant une vigueur solaire à des pièces trop souvent jouées en abat-jour. Il y a deux autres miracles dans ces disques. Oubliées depuis longtemps, les mazurkas de Chopin et les rhapsodies hongroises de Liszt claudiquent certes au gré de doigts infidèles, mais la rusticité des premières, la mise en scène épique des secondes font cruellement regretter la disparition si précoce de Samson François. Il n'aurait que soixante et onze ans aujourd'hui.

Alain Lompech

★ Un coffret de 34 CD EMI 5 68699-2. 2 500 F environ.

De Bach à Scriabine

Dans ce coffret ont été réunies toutes les interprétations de studio de Samson François :
- *Pièces pour clavier*, de Bach ;
- *Elégies*, de Bartok ;
- *Sonates nos 8, 14 et 23*, de Beethoven ;
- *Concertos 1* et *2*, *Andante spianato* et *Grande Polonaise*, *Ballades*, *Barcarolle*, *Fantaisie en fa mineur*, *Impromptus*, *Mazurkas*, *Nocturnes*, *Préludes*, *Rondo pour deux pianos*, *Scherzo*, *Sonates*, *Valses et Tarentelle*, de Chopin ;
- Œuvres de Debussy et de Ravel ;
- *Concerto pastoral*, de Challan ;
- *Nocturnes nos 2, 4* et *6* et *Impromptu no 2*, de Fauré ;
- *Prélude, choral et fugue* et *Quintette*, de Franck ;
- les *Quatre Tempéraments*, de Hindemith ;
- *Concerto*, *Pièces pour piano et musiques de films*, de Samson François ;
- *Concerto en la mineur*, *Scènes d'enfants*, *Toccata*, *Papillons*, *Carnaval* et *Etudes symphoniques*, de Schumann ;
- Concertos nos 1 et 2 et *Rhapsodies hongroises nos 1 à 15*, de Liszt ;
- *Rondo capriccioso* et trois *Romances sans paroles*, de Mendelssohn ;
- *Variations sur « Ah ! vous dirai-je maman »*, et *Sonate no 4*, de Mozart ;
- *Concertos nos 3* et *5*, *Sonate no 7* et *Visions fugitives*, de Prokofiev ;
- *Sonate no 3*, de Scriabine.



DISQUES

JAZZ

ERROLL PARKER
Remembering Billy Strayhorn

NATIF d'Oran, Erroll Parker a eu en France de belles heures avant de s'établir aux Etats-Unis. Pianiste, batteur, chef d'orchestre, il a réuni, au sein de son Tentet, de jeunes solistes venus de la nébuleuse M-Base de Steve Coleman ou du hard bop moderne, comme Donald Harrison ou Wallace Roney. L'écriture d'Erroll Parker, son utilisation percussive de la batterie (la caisse claire remplacé par une conga, un jeu dans les aigus, une cymbale très sobre), sa manière parfois mingusienne d'utiliser les solistes par empilement, le raisonnement collectif qui marque sa musique, sa connaissance intime de l'Afrique donnent à ses compositions une identité forte. Erroll Parker sait ainsi l'importance de faire chanter le rythme. Il met dans chaque thème des dizaines de phrases, infaisables et pourtant d'une simplicité joyeuse. On plonge alors dans le balancement d'une danse, dans un mouvement d'entraînement qui semble ne pas finir. *S. Si.*

★ 1 CD Sahara 1016. Distribué par Concord.

CHANSON



MYLÈNE FARMER
Anamorphosée

ELLE A ESSAYÉ de se ménager une place à part dans le paysage de la variété française. Sans qu'on sache toujours si le personnage de jeune femme trouble et désenchantée qu'elle cultive doit plus à sa sensibilité d'artiste qu'aux recettes de son complice et mentor, Laurent Boutonnat. On pourrait s'attacher à cette personnalité ambiguë, mais les ficelles visuelles et musicales emballent trop grossièrement le produit. *Anamorphosée*, son nouvel album, n'échappe pas à la règle. Le mal-vivre et une planète sens dessus dessous inspirent à la chanteuse un lyrisme éthéré. Elle joue de son corps et hésite entre perversion et naïveté. Manquent trop souvent les mots et les idées. Laurent Boutonnat a essayé de renouveler son registre musical. La dance music d'antan se fait moins techno et s'essaie au dépouillement prôné dans les boîtes de nuit branchées. Des guitares lourdement rock viennent pulser le tube *XXL*. Mais le détournement de mélodies du groupe Nirvana, transformées en *Instant X* et *Tomber 7 fois*, fait hésiter entre l'indignation et la franche rigolade. *S. D.*

★ 1 CD Polydor 529 260-2.

ROCK

LLOYD COLE
Love Story

ECRASÉ PAR LE POIDS de la réussite de son premier album, *Rattlesnakes*, sorti en 1984, Lloyd Cole n'avait cessé depuis de décevoir. Il s'était contenté d'exploiter une voix d'une charmante préciosité et des chansons d'amour gentiment littéraires. Sans véritablement changer de credo, l'Ecossais se rappelle à notre bon souvenir. Avec *Love Story*, son éternelle mélancolie, hérissée par les pointes d'ironie que lui inspirent les relations amoureuses, s'est armée enfin de mélodies de haute volée. Ciselées par des guitares cristallines, fluctuant entre légèreté pop et enracinement country, elles font de *Trigger Happy*, *Sentimental Fool*, *Be There* ou d'un *Baby* délicieusement rêveur, des successeurs enfin dignes de *Forest Fire* et *Are You Ready to Be Heartbroken ?* *S. D.*

★ 1 CD Fontana 528 529-2. Distribué par Mercury.

Un Othello de commedia dell'arte à Genève

OTHELLO, d'après Shakespeare, adaptation, mise en scène et scénographie : Omar Porras. Par le Teatro Malandro. Comédie de Genève, 6 boulevard des Philosophes, Genève. Mardi, vendredi, samedi à 20 heures. Mercredi et jeudi à 19 heures. Jusqu'au 21 octobre. Tél. : (41) 22-320-50-01.

GENÈVE
de notre envoyée spéciale

Venise est un rideau bleu sur lequel les ans ont laissé des traces d'or terni, un plan incliné d'où émergent des marionnettes, jumelles miniatures des personnages masqués qui, dans le bariolage de leurs élégants haillons – superposition de dentelles, de velours, de plastique, de Lycra, de perles, de satinette – grincent et grimacent. La Venise d'un *Othello* présenté et coproduit par la Comédie de Genève, adapté et mis en scène par Omar Porras, jeune Colombien installé depuis 1990 dans la ville, où il a fondé sa compagnie, le Teatro Malandro, un théâtre voyou. Venant de Bogota, Omar Porras est arrivé à Paris en 1985. Il avait vingt-deux ans, 45 dollars et l'adresse d'un ami qui avait déménagé. Il a fabriqué des marionnettes qu'il a trimbalées piazza Beaubourg et dans le métro (meilleure ligne : Châtelet-Concorde le vendredi, à partir de 21 heures...). Il a pu se payer des cours chez Lecoq, des stages chez Mnouchkine, chez Grotowski et a joué plusieurs spectacles à La Cartoucherie de l'Epée de bois. Un jour, il a décidé de visiter l'Europe du Nord en commençant par la Suisse, où il est resté par amour.

Les costumes d'*Othello* donnent l'esprit de sa mise en scène, d'une distribution parfaitement cosmopolite, de l'adaptation. Le spectacle est un montage de différentes traductions, un assemblage de scènes ajustées comme les losanges multicolores d'un habit d'Arlequin, avec une apparente insouciance, avec un art consommé du grotesque et de la fraîcheur : faux nez, faux ventres, maquillages outranciers métamorphosant les corps et les visages, dessinant un fabuleux bestiaire.

PLUS INDIEN QUE MAURE

Rideaux dépenaillés évoquant des murailles sculptées que le temps et la lagune ont rongées, ou bien réunis pour composer la courbe d'une caravelle, voiles de navires secoués par la tempête, lumières rouges de l'enfer et du carnaval... C'est l'imagerie sophistiquée d'un *Othello* de commedia dell'arte qui invente ses propres figures, ses Matamores, ses Colombines, ses vieux et jeunes ridicules, et ses héros, et Iago (Omar Porras), grand oiseau blanc coiffé d'une huppe noire, et Othello (Antonio Buil), géant cuivré étrangement doux, plus indien que maure.

Omar Porras a monté *Othello* pour poser quelques questions sur la manipulation, et sur l'amour, la jalousie, le couple. Qui aime qui ? Qui est jaloux de qui ? Quel couple ? Le couple Iago-Othello évidemment, sans qu'il s'agisse vraiment d'homosexualité, à moins que l'on y rattache la sensualité tendre des amitiés enfantines. Déstabilisé par le doute, Othello, comme en un rêve, esquisse quelques pas d'une danse plutôt orientale, Iago le regarde, alors la rivalité, la hiérarchie, la méfiance, la jalousie, sont oubliées, les liens se renouent entre les deux hommes. Comme avant, avant tout le reste. Le rappel de cet avant les brûle. Ils s'étreignent, se séparent aussitôt. Quoi de plus désespérant que l'amitié perdue, que l'enfance perdue.

Il y a une sorte de blessure dans le grand corps si vivant du spectacle. Et la blessure lui donne sinon de la gravité, du moins une densité nouvelle. Certainement, cette vision d'*Othello* qui galope loin des sentiers battus évite les pièges de la pièce en les supprimant. Mais c'est un bonheur rare de se laisser manipuler par tant de beauté, de gaieté, de pur plaisir du jeu. C'est un enchantement.

Colette Godard

Les monstres de Sénèque ne font pas de quartier

THYESTE, LES TROYENNES et AGAMEMNON, de Sénèque. Traduction : Florence Dupont. Mise en scène : Adel Hakim. Avec Gauthier Baillot, Valérie Blanchon, Jean Boissery, Stéphanie Chêne, Moise Gabelus, Raphaëlle Gitlis, David Gouhier, Antoine Matthieu, Sandy Ouvrier, François Raffenaud et Laurence Roy.
THÉÂTRE DES QUARTIERS D'IVRY, 1, rue Simon-Deleure, 94 Ivry. Tél. : 46-72-37-43. Les pièces sont jouées en alternance du mardi au vendredi, et à la suite les samedis et dimanches. 110 F et 90 F. Jusqu'au 12 novembre.

Le projet est ambitieux : présenter l'intégrale des pièces de Sénèque – ce qui n'a jamais été fait en France. Pour mener à bien cette entreprise, deux metteurs en scène se sont associés : Adel Hakim, co-directeur avec Élisabeth Chailloux du Théâtre des Quartiers d'Ivry, et Jean-Claude Fall, directeur du Théâtre Gérard-Philipe de Saint-Denis. Ils dirigent les mêmes comédiens – onze, dont Laurence Roy, François Raffenaud, Jean Boissery. En janvier 1996, Jean-Claude Fall mettra en scène à Saint-Denis *Hercule sur l'Œta* et *Hercule furieux*, tandis qu'en ce moment Adel Hakim présente à Ivry *Thyeste*, *Les Troyennes* et *Agamemnon*.

Ces trois pièces ne constituent pas une trilogie. Mais elles ont un tronc commun : la cascade d'horreurs qui déferlent sur la descendance de Tantale, condamné à une souffrance éternelle pour avoir tué son fils Pélops, et l'avoir servi à manger aux dieux. Les deux fils de Pélops, Atrée et Thyeste, nourrissent une haine mortelle l'un envers l'autre. Rongé par l'idée que son frère l'ait trompé avec son épouse, et que de cette union soient nés des enfants, Atrée tue les fils de Thyeste, à qui il les fait manger. Thyeste se vengera, par l'entremise de son fils incestueux Egyste. Ainsi, d'un meurtre à l'autre, la malédiction de la descendance de Tantale va provoquer la guerre de Troie.

Infanticide, parricide et fratricide sont les moteurs de cette histoire qui fournit la matière aux plus grandes tragédies grecques, avec Eschyle et Euripide. Quand, quatre siècles plus tard, le Romain Sénèque écrivit ses pièces, beaucoup d'eau avait coulé sous les ponts célestes. Ce n'était plus la relation des hommes aux dieux qui primait, mais les récits qu'elle avait engendrés. Avec son cortège de haine, de meurtre, de trahison, de souffrances et d'histoires édifiantes, la mythologie était devenue un feuilleton.

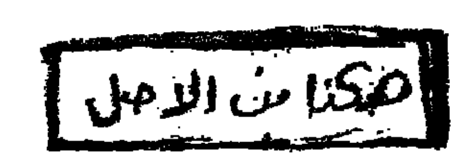
HISTOIRES ÉDIFIANTES

Banquier richissime, exilé par Claude puis protégé par Néron qui finalement l'accula au suicide, Sénèque écrivit ses pièces en suivant le goût du temps. Il ne met pas en scène des héros tragiques, mais des hommes-monstres. Privés de dieux, les descendants de Tantale agissent sans filet. Ces sportifs de l'horreur se délectent de leurs crimes, qu'ils veulent inoubliables. Pire : ils les racontent avec une jouissance aussi folle que celle qu'ils ont mise à les commettre.

Adel Hakim oppose la simplicité d'un décor unique – un sol de terre et un mur de pierre – à la cacophonie volontaire des costumes, voguant de haillons aux tenues hollywoodiennes. Sa mise en scène laisse le champ libre aux comédiens, qui traversent avec ferveur les six heures du « feuilleton » de Sénèque en changeant de rôles – ce qui est bien – et de style – ce qui l'est moins : trop souvent, ils hésitent entre l'humour et la compassion. Le spectateur s'y perd. Est-il face à un grand auteur réhabilité, ou à une curiosité du théâtre ?

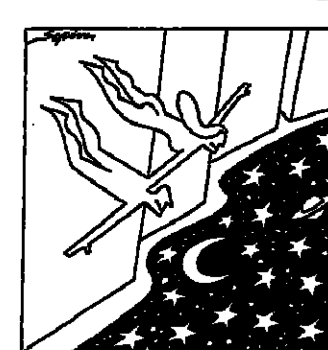
Ni Adel Hakim ni les comédiens n'arrivent à tenir une ligne. Leur spectacle suit la dégénérescence de la descendance de Tantale. Alors que la folie de *Thyeste* passe par une belle épure maîtrisée, celle d'*Agamemnon* vire franchement au mauvais goût. Quand Clytemnestre arrive avec une robe blanche maculée d'hémoglobine, tenant en main une bouteille de vin rouge qu'elle partage avec son amant Egyste, des rires secouent la salle. Ce n'est plus du théâtre, mais du Grand-Guignol.

Brigitte Salino



Week-end chargé pour le jazz

Entre une dizaine de musiciens américains, l'amateur parisien aura du mal à choisir



LES TOURNÉES de l'automne ont mis sur la route de nombreuses vedettes du jazz américain. La plupart passent par Paris durant un week-end embouteillé. A La Cigale, James Carter et Ahmad Jamal sont au même programme (le 20, 20 heures, 170 F. Tél. : 40-50-66-98). Le premier est la « sensation saxophonistique » du moment et paraît destiné à durer. Le second appartient à l'histoire. Bassiste et clarinettiste, Marcus Miller vient, lui aussi à La Cigale, avec son groupe électrique et funky. Il a aussi l'amour des codes du jazz (les 22 et 23, de 130 F à 150 F. Tél. : 49-25-81-75). Le Hot Brass reçoit deux solistes et compositeurs tentés par les sonorités urbaines du hip hop ; de manière diffuse et très bien conçue pour le trompettiste Graham Haynes (les 20 et 21, 21 heures, 100 F. Tél. : 42-00-14-14), avec des gros sabots pour le saxophoniste Greg Osby, peu convaincant dans ses variations binaires (le 22). Reste la réunion de Jean-Luc Ponty, Al Dimeola et Stanley Clarke au Théâtre des Champs-Elysés. Un disque pataud n'incite pas à l'indulgence, mais la scène convient bien à ce type de démonstration un rien virtuose (le 20, 20 h 30, de 70 F à 230 F. Tél. : 49-52-50-50).

UNE SOIRÉE À PARIS

Les tambours de Nubie
Tambours sur cadre frappés avec une joyeuse énergie, chants a cappella, ou juste surlignés à la lyre tanbûra, danses rythmées par des battements de mains et de pieds : voici venir la musique d'Assouan, en Nubie. A nulle autre semblable parmi toutes celles d'Egypte, elle porte autant l'empreinte de l'Afrique noire que celle des terres de la région du Caire.
Institut du monde arabe, 1, rue des-Fossés-Saint-Bernard, Paris-5e. Mº Jussieu. 20 h 30, les 20 et 21. Tél. : 40-51-38-37. De 80 F à 100 F.

Morphine
Originaire de Boston, ce trio au minimalisme volontaire – une basse à deux cordes, une batterie et un saxophone ténor – a bâti un répertoire de chansons vouées au swing crépusculaire des fréquences graves.
Café de la danse, 5, passage Louis-Philippe, Paris-11e. Mº Bastille. 20 heures, le 20. Tél. : 47-00-57-59. Location FNAC. 135 F.

The Charlatans
Quand la vague *baggy groove* (à la fin des années 80, les rockers anglais découvraient la dance music) s'est retirée, les Charlatans sont restés sur le sable. Leur formule – orgue Farfisa, funky drum, voix sexy sous narcoleptique, mélodies pop – possède aujourd'hui un charme désuet.
Au divan du monde, 75, rue des Martyrs, Paris-9e. 20 heures, le 20. Tél. : 44-92-77-66. Location FNAC. De 60 F à 100 F.

David S. Ware Quartet
Ténor de feu, avec un quartet dans les mêmes dispositions, David S. Ware perpétue l'énergie du free. L'époque semble avoir envie de se replonger dans le genre.
Au duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris-1er. Mº Châtelet. 22 heures, les 20 et 21. Tél. : 42-33-22-88. De 78 F à 100 F.

Colloque : danses de cour et de société
Dans le cadre de la manifestation Le temps des livres, différents chercheurs en danse, historiens, s'interrogeront sur les enjeux de la recherche aujourd'hui. Le 20, à 18 h 30, Francine Lancelot, qui, dans le cadre du CNRS et de sa compagnie Ris et Danceries, a contribué à la reconstitution des danses de cour, donnera un adieu chorégraphique, entourée de tous ceux qu'elle a formés.
Du 20 au 22, de 10 heures à 17 heures : vente à prix réduit des publications de l'Opéra de Paris. Studio Bastille, Opéra national de Paris, place de la Bastille, Paris-12e. Tél. : 40-01-20-84.

CINÉMA

NOUVEAUX FILMS

CORRIDOR
Film lituanien de Sharunas Bartas, avec Katerina Golubeva, Viacheslav Amirhanian, Sharunas Bartas, Eimuntas Nekrochius (1 h 20).
VO : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43).

DOLLAR MAMBO
Film mexicain de Paul Leduc, avec Dolores Pedro, Roberto Sosa, Raul Medina, Litico Rodriguez, Tito Vasconcelos, Eduardo Lopez Rojas (1 h 20).
Latina, dolby, 4e (42-78-47-86).

LE MANUEL D'UN JEUNE EMPOISONNEUR (*)
Film franco-britannique-allemand de Benjamin Ross, avec Hugh O'Conor, Tobias Arnold, Antony Sher, Roger Lloyd Pack, Norman Caro (1 h 40).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; Reflet Médicis, salle Louis-Jouvet, 5e (36-68-48-24) ; Elysées Lincoln, dolby, 8e (43-59-36-14) ; Escurial, 13e (36-68-48-24) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (43-20-32-20).

NELLY ET M. ARNAUD
Film français de Claude Sautet, avec Emmanuelle Béart, Michel Serrault, Jean-Hugues Anglade, Claire Nadeau, Françoise Brion, Michèle Laroque (1 h 46).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; UGC Danton, 6e (36-68-34-21) ; UGC Montparnasse, dolby, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Biarritz-Majestic, dolby, 8e (36-68-48-56 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Opéra, dolby, 9e (36-68-21-24) ; Majestic Bastille, dolby, 11e (36-68-48-56) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, dolby, 13e (36-68-22-27) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Miramar, 14e (36-65-70-39 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Passy, dolby, 16e (36-68-48-56 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22).

POWER RANGERS
Film américain de Bryan Spicer, avec Karan Ashley, Johnny Yong Bosch, Steve Cardenas, Jason David Frank, Amy Jo Johnson, David Yost (1 h 37).
VF : UGC Ciné-cite les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; Rex, dolby, 2e (36-68-70-23) ; Bretagne, 6e (36-65-70-37 ; réservation : 40-30-20-10) ; George-V, dolby, 8e (36-68-43-47) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Mistral, dolby, 14e (36-65-70-41 ; réservation : 40-30-20-10) ; Saint-Lambert, dolby, 15e (45-32-91-68) ; UGC Convention, 15e (36-68-29-31) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

SAUVEZ WILLY 2
Film américain de Dwight Little, avec Jason James Richter, August Schellenberg, Jayne Atkinson, Jon Tenney, Elizabeth Pena, Michael Madsen (1 h 35).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; Publicis Saint-Germain, 6e (36-68-75-55) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10).
VF : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; Rex (le Grand Rex), dolby, 2e (36-68-70-23) ; Rex, dolby, 2e (36-68-70-23) ; Publicis Saint-Germain, 6e (36-68-75-55) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; George-V, dolby, 8e (36-68-43-47) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42 ; réservation : 40-30-20-10) ; Mistral, 14e (36-65-70-41 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

TRAQUE SUR INTERNET
Film américain d'Irwin Winkler, avec Sandra Bullock, Jeremy Northam, Dennis Miller, Diane Baker (1 h 54).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; UGC Odéon, dolby, 6e (36-68-37-62) ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e (36-68-49-56) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (43-20-32-20).
VF : Rex, dolby, 2e (36-68-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Mistral, 14e (36-65-70-41 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Convention, dolby, 15e (36-68-29-31) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

TROIS JOURS
Film lituanien de Sharunas Bartas, avec Katerina Golubeva, Rima Latypova, Audrius Stonys, Arunas Sakalauskas (1 h 20).
VO : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43).

RÉGION

Une sélection musique, danse, théâtre, art et cinéma en région

MUSIQUE CLASSIQUE

BORDEAUX
Orchestre national Bordeaux-Aquitaine
Mozart : *Concertos pour violon et orchestre KV 207 et KV 219.* Patrice Fontanarosa (violon), Alain Lombard (direction).
Grand-Théâtre, 46, avenue du Parc-de-Lescure, 33 Bordeaux. 20 heures, le 27 ; 15 h 30, le 29. Tél. : 56-48-58-54.

CANNES
Orchestre régional de Cannes
Dvorak : *Sérénade pour cordes op. 22.* Mozart : *Airs de concert.* Wagner : *Wesendonck-lieder.* Kodaly : *Danses de Marosszek.* Gundula Janowitz (soprano). Philippe Bender (direction).
Théâtre Noga-Croisette, boulevard Palais-des-Festivals, 06 Cannes. 16 h 30, le 22. Tél. : 92-98-62-77. Location Fnac. De 110 F à 140 F.

GUÉRET
Ensemble baroque de Limoges
Haydn : *Trio à cordes op. 100 nº 2.* Mozart : *Quatuor à cordes KV 171, Quatuor pour flûte et cordes KV 285.* Boccherini : *Trio à cordes op. 47 cordes. nº 2.* Bach : *Quatuor en la majeur.*
Chapelle de la Sénatorerie, 23 Guéret. 20 h 30, le 24. Tél. : 55-52-14-29.
Dans le cadre du Rendez-vous international du piano en Creuse.

LE HAVRE
Orchestre du Théâtre de la Scala de Milan
Schubert : *Symphonie nº 8, « Inachevée ».* Mahler : *Symphonie nº 5.* Myung Whun Chung (direction).
Le Volcan, place Gambetta, 76 Le Havre. 20 h 30, le 21. Tél. : 35-70-04-07- (renseignements). De 130 F à 150 F.
Et le 22 octobre, à 17 heures, à la chapelle du lycée Corneille.

MARSEILLE
La Femme sans ombre
de Richard Strauss. Gwyneth Jones (la femme), Jean-Philippe Lafont (Barak), Horst Hoffmann (l'empereur), Anna Tomowa-Sintow (l'impératrice), Reinhild Runkel (la nourrice), Maîtrise des Bouches-du-Rhône, Chœurs de l'Opéra de Marseille, Orchestre philharmonique de Marseille, Friedrich Pleyer (direction), Charles Roubaud (mise en scène).
Opéra, 2, rue Molière, 13 Marseille. 14 h 30, le 22 ; 20 h 30, les 25 et 28. Tél. : 91-55-00-70. De 45 F à 360 F.

NICE
I Puritani
de Bellini. Youngok Shin (Elvira), Stuart Neill (sir Arthur Talbot), Giorgio Surian (sir George Walton), Evgenij Demerdijev (sir Richard Forth), Nadine Chery (Henriette de France), Chœur de l'Opéra de Nice, Orchestre philharmonique de Nice, Maurizio Arena (direction), Graham Vick (mise en scène).
Opéra, 4-6, rue Saint-François-de-Paule, 06 Nice. 20 heures, les 25, 27 et 31 octobre et le 2 novembre ; 14 h 30, le 29. Tél. : 93-85-67-31. De 120 F à 500 F.

STRASBOURG
Lucia di Lammermoor
de Donizetti. Sumi Jo (Lucia), Jean-Pierre Furlan (Edgardo), Ettore Kim (Enrico), René Schirrer (Raimondo), Chœurs de l'Opéra du Rhin, Orchestre philharmonique de Strasbourg, Giuliano Carella (direction), Renate Ackermann (mise en scène).
Théâtre municipal, Opéra du Rhin, 19, place Broglie, 67 Strasbourg. 15 heures, le 22 ; 20 heures, les 24 et 26. Tél. : 88-75-48-23. De 170 F à 300 F.
Et le 29 octobre, à 15 heures, à l'Opéra de Colmar.

TOURS
Samson et Dalila
de Saint-Saëns. Jacques Noël (Samson), Sylvie Brunet (Dalila), Alain Vernhes (le grand prêtre), Fernand Dumont (Abimelech), Wojtek Smilek (le vieillard hébreu), Chœurs lyriques du Grand-Théâtre, Orchestre symphonique de Tours, Claude Schnitzler (direction), Antoine Selva (mise en scène), Nadine Leclaire (chorégraphie).
Grand Théâtre, 34, rue de la Scellerie, 37 Tours. 14 h 30, le 22. Tél. : 47-05-37-87. De 65 F à 215 F.

DANSE

BELFORT
Compagnie Hervé Diasnas
Hervé Diasnas : *Le Sourire de l'aube.*
Théâtre Granit, 1, faubourgb de Montbéliard, 90 Belfort. 20 h 30, le 21. Tél. : 84-58-67-67. De 80 F à 120 F.

ISTRES
Angelin Preljocaj, Jacques Fargearel
Angelin Preljocaj : *Un trait d'union.* Jacques Fargearel : *Félix.*
Théâtre de l'Olivier, boulevard Léon-Blum, 13 Istres. 20 h 30, le 27. Tél. : 42-56-48-48. De 100 F à 110 F.

LILLE
American Indian Dance Theatre
Danses et chants indiens de l'Amérique d'aujourd'hui.
Opéra, place du Théâtre, 59 Lille. 17 heures, le 22 ; 20 h 30, le 23. Tél. : 20-55-48-61. De 50 F à 120 F.

MONTE-CARLO
Ballets de Monte-Carlo
J.-C. Maillot : *Dové la Luna.* L. Massine : *Gaîté parisienne.* G. Balanchine : *Violin Concerto, Who Cares.*
Opéra, place du Casino, 27 Monte-Carlo. 20 h 30, les 24, 25, 26, 27 et 28. Tél. : 92-19-22-99.

MONTPELLIER
Centre chorégraphique national de Montpellier
Mathilde Monnier : *Nuit.*
Opéra, 11, boulevard Victor-Hugo, 34 Montpellier. 20 h 30, le 27. Tél. : 67-66-19-99. De 60 F à 100 F.

MULHOUSE
Ballet du Rhin
Ivo Cramer : *La Fille mal gardée.*
Théâtre de la Sinne, 68 Mulhouse. 20 heures, les 21, 24 et 25 ; 15 heures, le 22. De 60 F à 230 F.

RENNES
Compagnie Bernado Montet
Bernado Montet : *Opuscules, Marguerites de l'oubli, Cirque.*
Théâtre national de Bretagne, 1, rue Saint-Helier, 35 Rennes. 20 h 30, le 21. Tél. : 99-31-12-31. 110 F.

STRASBOURG
Carolyn Carlson
Vue d'ici.
Palais de la musique et des congrès, place de Bordeaux, 67 Strasbourg. 20 h 30, le 24. Tél. : 88-32-43-10. De 130 F à 250 F.

THÉÂTRE

ANGERS
Taltow Kanal
d'Ivane Daoudi, mise en scène de Claude Yersin, avec Catherine Gandois, Didier Sauvegrain et Thierry Belnet.
Nouveau théâtre, 12, place Louis-Imbach, 49 Angers. Les samedi 21, mardi 24, mercredi 25, vendredi 27, samedi 28, a 20 h 30 ; les dimanche 22 et dimanche 29, à 17 heures ; le jeudi 26, à 19 h 30. Tél. : 41-87-80-80. Durée : 1 h 15. 75 F et 85 F. Dernières.*

BETHUNE
La Révolte
d'Auguste de Villiers de L'Isle-Adam, mise en scène d'Agathe Alexis, avec Agathe Alexis, Anne Feillet et Michel Ouimet.
Studio-Théâtre, place Foch, 62 Béthune. Le samedi 21, à 20 h 30. Tél. : 21-56-96-95. Durée : 1 heure. 85 F et 110 F. Dernière.*

BÉZIERS
L'Excentrique Triangulaire ou Cinéma Lumière avec battements de cœur
de Roberto Tricarri, Wladyslaw Znorko et Philippe Poulet, mise en scène de Wladyslaw Znorko, avec Antonella Amirante, Philippe Vincenot, Jean-Pierre Hollbecq et huit musiciens.
Théâtre, allées Paul-Riquet, 34 Béziers. Le mardi 24, à 20 h 45. Tél. : 67-28-40-75. Durée : 1 h 30. 30 F et 80 F.*

BREST
Huis clos
de Jean-Paul Sartre, mise en scène de Michel Raskine, avec Christian Drillaud, Arno Feffer, Marief Guittier et Sophie Barboyon.
Le Quartz, 2-4, avenue Clemenceau, 29 Brest. Les lundi 23 et mardi 24, à 20 h 30 ; le mercredi 25, à 17 heures et 21 heures. Tél. : 98-44-10-10. Durée : 1 h 45. 65 F et 125 F.*

CHAMBÉRY
Quartier libre
de Guy Bedos et Didier Vignali, mise en scène des auteurs, avec Bettayeb Bennamar, Hayet Benabdesselem, Ouahid Belmokadem, Sofiane Derradji, Jacki Forestal, Kamel Frahti, Mekki Ghodbane, Malika Khelladi, Grégory Régola, Nabil Sekkaï, Kheira Semaïl et Véronique Taborda.
Espace Malraux, 67, carré Curial, 73 Chambéry. Le dimanche 22, à 18 h 30. Tél. : 79-85-55-43. Durée : 1 h 40. 110 F.

CHERBOURG
L'Ecclésiaste
d'après l'Ancien Testament, avec Sami Frey (récitant), Sonia Wieder-Atherton (violoncelle solo) et trois violoncellistes.
Théâtre-Scène nationale, place du Général-de-Gaulle, 50 Cherbourg. Le samedi 21, à 20 h 45. Tél. : 33-88-55-55. Durée : 1 h 10. 100 F et 130 F.*

GRENOBLE
Oh ! les beaux jours
de Samuel Beckett, mise en scène de Peter Brook, avec Natasha Parry et François Berthet.
Le Cargo-Petite Salle, 4, rue Paul-Claudel, 38 Grenoble. Les mardi 24, jeudi 26, samedi 28, mardi 31, à 19 h 30 ; les mercredi 25, vendredi 27, lundi 30, à 20 h 30. Tél. : 76-24-49-56. Durée : 1 h 50. 60 F et 115 F. Jusqu'au 4 novembre.*

LYON
Chimère, par le théâtre Zingaro
de Bartabas, mise en scène de l'auteur, avec Bartabas, Shantih Breïkers, Manuel Bigarnet, Jean-Pierre Drouet, Arnaud Gillette, Laure Guillaume, Claire Leroy, Brigitte Marty, Pierrick Moreau, Jocelyn Petot, Bernard Quental, Etienne Règnier, Eva Schakmundes, Shantala Shivalingappa, Max Soulignac et onze musiciens du Rajasthan.
Hippodrome du Parc de Parilly, 69 Lyon. Les samedi 21, mardi 24, mercredi 25, vendredi 27, samedi 28, à 20 h 30 ; le dimanche 22, à 18 h 30. Tél. : 72-00-45-45. Durée : 2 heures. 165 F et 220 F. Dernières.*

NANTES
Un ennemi du peuple
d'Henrik Ibsen, mise en scène de Jean-Luc Tardieu, avec Marc Jolivet, Nicole Jamet, Alain Doutey, Philippe Clay, Mario David, Erick Desmarestz, Agathe de La Boulaye, Jean Térensier et Philippe Uchan.
Maison de la culture de Loire-Atlantique Espace 44, 84, rue du Général-Buat, 44 Nantes. Le dimanche, à 15 heures ; les lundi et mercredi, à 21 heures ; le mardi, à 14 h 15 et 21 heures. Tél. : 51-88-25-25. Durée : 1 h 45. 80 F et 140 F. Dernières.*

OULLINS
Richard III
d'après William Shakespeare, mise en scène de Matthias Langhoff, avec Hugues Boucher, Stéphane Comby, Marcial Di Fonzo Bo, Anton Langhoff, Caspar Langhoff, Marie Lauverjat, Maxime Lefrançois, Frédérique Loliée, Philippe Marteau, Jean-Michel Portal, Sandrine Spielmann, Pascal Tokatlian, Laurence Calame, Nalini Selvadoray, Michel Coquet, Vincent Delmond, Thomas Doucet et Manu Lacroix.
Théâtre de la Renaissance, 7, rue Orsel, 69 Oullins. Le samedi 21, à 20 h 30 ; le dimanche 22, à 17 heures. Tél. : 72-39-74-91. Durée : 4 h 20. 80 F et 100 F.*

RENNES
L'Ile des esclaves (en italien)
de Marivaux, mise en scène de Giorgio Strehler, avec Leonardo De Colle, Maltia Sbragia, Laura Marinoni, Pamela Villoresi, Renato De Carmine et quatre musiciens.
Théâtre national de Bretagne, 1, rue Saint-Hélier, 35 Rennes. A partir du 25 octobre. Les mercredi 25, jeudi 26, vendredi 27, samedi 28, mardi 31 octobre, mercredi 1er, jeudi 2, vendredi 3 novembre, à 20 h 30 ; le dimanche 29, à 16 heures. Tél. : 99-31-12-31. Durée : 1 h 40. 110 F. Jusqu'au 4 novembre.

LA ROCHELLE
Les Pieds dans l'eau
de Macha Makeieff et Jérôme Deschamps, mise en scène des auteurs, avec Jean-Marc Bihour, Lorella Cravotta, Bruno Lochet, Yolande Moreau, François Morel, Olivier Saladin et Philippe Rouèche (accordéon).
La Coursive, 4, rue Saint-Jean-du-Pérot, 17 La Rochelle. Le samedi 21, à 15 heures et 20 h 30. Tél. : 46-51-54-02. Durée : 1 h 30. 145 F.

SAINT-BRIEUC
Péplum, par le Royal de Luxe
de Jean-Luc Courcoult et Pierre Oréfice, mise en scène de Jean-Luc Courcoult, avec Nathalie Presles, Didier Gallot-Lavallée, Noël Verges-Vergo, Jean-Yves Aschard, Erwan Belland, Stéphane Boure, Patrice Boutin, Johann Cornier, Gérard Court, Christian Cuomo, Lionel Grolier, Arnaud Lesimple, Didier Loiget, Etienne Louvieaux, Karen Maldonado, Pierre Severin et Lazare Torrente.
La Passerelle, place de la Résistance, 22 Saint-Brieuc. Les vendredi 27, samedi 28, dimanche 29, à 16 heures. Tél. : 96-33-77-50. Durée : 1 h 30. Entrée libre.

STRASBOURG
Othon
de Pierre Corneille, mise en scène d'Anne Torrès, avec Eric Challier, Yann-Joël Collin, Laurence Girard, Claire Lasne, Jean Lorrain, Christophe Maltot, Serge Merlin, Arnaud Poujol, Mohamed Rouabhi, Alexandra Sciduna et Benoit Strebler.
Le Maillon-Théâtre Germain-Muller, 13, place André-Maurois, 67 Strasbourg. Le samedi 21, à 20 h 30. Tél. : 88-27-61-81. Duree : 4 heures. 90 F et 120 F. Demiere.*

L'Idiot
d'après Dostoïevski, mise en scène de Joël Jouanneau, avec Bruno Abraham-Kremer, hélène Alexandridis, Jean-Quentin Châtelain, Gilles David, Philippe Demarle, Jérôme Kircher, Virginie Michaud, Océane Mozas, Véronique Reymond et Yvette Théraulaz.
Wacken-Théâtre national, place de la Foire-Exposition, 67 Strasbourg. Le samedi 21, à 20 heures. Tél. : 88-35-44-52. Durée : 3 h 05. 95 F et 125 F. Dernière.*

TARBES-IBOS
Toiles, par le cirque Plume
de Bernard Kudlak, mise en scène de l'auteur, avec Erik Borgman, Hervé Canaud, Cyril Casmèze, Isona Dodero, Valérie Dubourg, Jean-Marie Jacquet, Pierre Kudlak, Danielle Le Pierrès, Alain Mallet, Jacques Marquès, Robert Miny, Jörg Müller, Rachel Ponsonby, Joël Suty et Zippo.
Le Parvis, route de Pau, 65 Tarbes-Ibos. Du lundi 23 au jeudi 26, à 21 heures. Tél. : 62-90-06-03. Durée : 1 h 40. 140 F.

THIONVILLE
L'Opéra de quat'sous
de Bertolt Brecht et Kurt Weill, mise en scène de Charles Tordjman, avec Jean-Claude Leguay, Daniel Martin, Philippe Fretun, Isabelle Mazin, Mona Heftre, Isabelle Gozard, Yedwart Ingey, Pierre Meunier, Dominique Balzer, Philippe Crubezy, Jean-Claude Perrin, Marc Spilmann, Monique Brun, Sophie Mayer, Annick Perona et huit musiciens.
Théâtre municipal, rue Pasteur, 57 Thionville. Les mardi 24 et mercredi 25, à 20 h 30. Tél. : 82-53-30-48. Durée : 3 heures. 60 F et 80 F.*

TOULOUSE
Drames brefs I
de Philippe Minyana, mise en scène de Robert Cantarella, Philippe Minyana et Catherine Bernad, avec Jean-Paul Dias, Dylan Jones, Frédéric Klein, Frédéric Maragnani, Valérie Régis, Emmanuel Texeraud et la voix de Florence Giorgetti.
Théâtre Sorano, 35, allées Jules-Guesde, 31 Toulouse. Les samedi 21, mardi 24, jeudi 26, vendredi 27, samedi 28, à 20 h 30 ; le mercredi 25, à 19 h 30. Tél. : 61-25-66-87. Durée : 1 h 10. 105 F et 120 F. Dernières.*

Le ciel est loin, la terre aussi
de Mladen Materic, mise en scène de l'auteur, avec Jelena Covic, Haris Resic, Kate France, Tihomir Vujicic, Jean Durozier, Josiane Wilson, Loreen Farnier et Jean-Baptiste Durozier.
Théâtre Garonne, 1, avenue du Château-d'Eau, 31 Toulouse. Les samedi 21, mardi 24, jeudi 26, vendredi 27, samedi 28, à 21 heures ; le mercredi 25, à 19 h 30. Tél. : 61-42-33-99. Durée : 1 h 30. 80 F et 100 F.*

VILLEURBANNE
Le Radeau de la Méduse ou Gustave et Théo
de Roger Planchon, mise en scène de l'auteur, avec Roger Planchon, Nicolas Moreau, Hervé Briaux, Victor Garrivier, Régis Royer, Yann Duffas, Joseph Malleba, Claire Borotra, Marie Bunel, Catherine Vuillez, Sophie Barjac et Claude Lesko.
Théâtre national populaire, 8, place Lazare-Goujon, 69 Villeurbanne. Les samedi 21 et mardi 24, à 20 h 30 ; le dimanche 22, à 17 heures ; les mercredi 25 et jeudi 26, à 19 h 30. Tél. : 78-03-30-50. Durée : 2 h 45. 90 F et 170 F.*

ART

AJACCIO
Jean Messagier
Musee Fesch, 50-52, rue du Cardinal-Fesch, 20 Ajaccio. Tél. : 95-21-48-17. De 9 heures à 12 heures et de 15 heures à 19 heures. Nocturne vendredi de 21 heures à 0 heure. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 29 octobre.

ALTKIRCH
Regards croisés. Œuvres de la collection d'art contemporain
Centre rhénan d'art contemporain d'Alsace, 18, rue du Château, 68 Altkirch. Tél. : 89-08-82-59. De 14 heures à 18 heures. Fermé lundi et mardi. Jusqu'au 4 novembre.

AY
Chris Burden : the Spirit of the Grape
Maison du vin, 2, rue Roger-Sondag, 51 Ay. Tél. : 26-55-18-90. De 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures. Jusqu'au 3 décembre.

BOURG-EN-BRESSE
Geneviève Asse
Musée de Brou, 63, boulevard de Brou, 01 Bourg-en-Bresse. Tél. : 74-45-39-00. De 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures. Jusqu'au 26 novembre.

CASTRES
Jean-Michel Albérola
Centre d'art contemporain, 35, rue Chambre-de-l'Edit, 81 Castres. Tél. : 63-59-30-20. De 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures ; dimanche de 15 heures à 18 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 29 décembre.

LE CATEAU-CAMBRÉSIS
Matisse par Cartier-Bresson
Musée Matisse, palais Fénelon, 59 Le Cateau-Cambrésis. Tél. : 27-84-13-15. De 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures ; dimanche de 10 heures a 12 h 30 et de 14 h 30 à 18 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 30 octobre.

CHARTRES
Mickaël Bethe-Sélassié
Musée des beaux-arts, 29, cloître Notre-Dame, 28 Chartres. Tél. : 37-36-41-39. De 10 heures à 18 heures. Fermé mardi et dimanche matin. Jusqu'au 30 octobre.

EYMOUTIERS
Hommage à Michel Troche
Espace Paul Rebeyrolle, route de Nedde, 87 Eymoutiers. Tél. : 55-69-58-88. De 10 heures à 19 heures. Jusqu'au 17 décembre. 20 F.

GRENOBLE
Kurt Schwitters
Musée de Grenoble, place de Lavalette, 38 Grenoble. Tél. : 76-63-44-44. De 11 heures à 19 heures ; nocturne mercredi jusqu'à 22 heures. Conférences : les 2, 8 et 22 novembre à 18 heures et de 20 h 30. Fermé mardi. Jusqu'au 27 novembre. 25 F.

LE HAVRE
La Transparence dans l'art du XXe siècle
Musée des beaux-arts André-Malraux, boulevard Kennedy, 76 Le Havre. Tél. : 35-42-33-97. De 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 26 novembre. 10 F.

LOCMINÉ
Le Domaine du diaphane
Centre d'art contemporain du domaine de Kerguéhennec, Bignan, 56 Locminé. Tél. : 97-60-44-44. De 10 heures à 17 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 28 janvier 1996. 25 F.

MORLAIX
Un fauve en Bretagne, Jean Puy
Musée des Jacobins, place des Jacobins, 29 Morlaix. Tél. : 98-88-68-88. De 10 heures à 12 heures et de 14 heures a 18 heures. Jusqu'au 12 novembre.

PONT-AVEN
Carl Moser, 1873-1939
Musée municipal, place de l'Hôtel-de-Ville, 29 Pont-Aven. Tél. : 98-06-14-43. De 10 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 19 heures. Jusqu'au 4 janvier 1996. 20 F.

QUIMPER
Pat Steir
Le Quartier, centre d'art contemporain, place du 137e-Régiment-d'Infanterie, 29 Quimper. Tél. : 98-55-55-77. De 11 heures a 19 heures ; samedi de 14 heures à 18 heures ; dimanche de 14 heures à 17 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 20 décembre.

ROCHECHOUART
Rodney Graham
Musée départemental d'Art contemporain, château, 87 Rochechouart. Tél. : 55-03-77-77. De 14 heures à 18 heures. Fermé le 25 décembre. Fermé lundi et mardi. Jusqu'au 31 décembre.

SAINT-ÉTIENNE
Design... naissance d'une collection
Musée d'art moderne, La Terrasse, 42 Saint-Etienne. Tél. : 77-79-52-52. De 10 heures à 18 heures. Fermé jours fériés. Jusqu'au 3 décembre. 26 F.

TOULON
Vincent Bioulès : parcours 1965-1995
Musée, 113, boulevard du Général-Leclerc, 83 Toulon. Tél. : 94-93-15-54. De 13 heures à 19 heures. Fermé fêtes. Jusqu'au 30 novembre.

TOURCOING
Zoran Music : nous ne sommes pas les derniers
Musée des beaux-arts, cabinet d'arts graphiques, 2, rue Paul-Doumer, 59 Tourcoing. Tél. : 20-25-38-92. De 12 heures à 19 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 31 octobre. 20 F.

VILLENEUVE-D'ASCQ
Soyons sérieux, points de vue sur l'art des années 80 et 90
Musée d'art moderne, 1, allée du Musée, 59 Villeneuve-d'Ascq. Tél. : 20-05-42-46. De 10 heures à 18 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 14 janvier 1996. 25 F.

CINÉMA

MONTPELLIER
Festival international du cinéma méditerranéen
Cette 17e édition propose une compétition de longs et courts métrages (du 23 au 28 octobre) ; un hommage à Alberto Sordi, Roberto Benigni, Lucian Pintilié et Atef El-Tayeb ; trois rétrospectives : Cinéma espagnol, de la dictature à la démocratie, Georgie : la dynastie Chenguelaia et l'Aventure du cinéma égyptien ; Luis Bunuel et sa période mexicaine (1940-1949) ; un gros plan sur le court métrage israélien... Parallèlement, des expositions et un colloque international sur la « Diffusion du film méditerranéen en Europe et en Méditerranée ».
Bureau du Festival, 6, rue Vieille-Aiguillerie, 34 Montpellier. Du 21 au 30 octobre. Tél. : 67-66-36-36.

(*) Tarifs reduits.

Le chancelier Kohl intervient dans le choix du décodeur numérique

BONN
de notre correspondant

Les grandes manœuvres en cours autour de la télévision numérique en Europe ont pour front principal le plus grand marché qui existe dans l'Union, à savoir celui de l'Allemagne. Les deux géants du secteur, Bertelsmann et Leo Kirch, s'y affrontent, avec leur propre système de décodeur numérique – différent donc – et la même intention de l'imposer comme norme européenne.

Bertelsmann s'est associé, dans la société Multimedia Gmbh (MMBG) à Deutsche Telekom, Canal Plus, la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion (CLT) et aux grandes télévisions allemandes, publiques et privées (ARD, ZDF, RTL). Leur but est de promouvoir le système de contrôle d'accès, élément-clé du décodeur, déjà commercialisé par Canal Plus en France et repris en Allemagne par la chaîne Premiere. Leo Kirch, basé à Munich, fait cavalier seul et promeut une technologie qu'il veut faire passer pour allemande et qui en réalité est sud-africaine.

Ce bras de fer a pour enjeu l'avenir du secteur multimédia tout entier, dans la perspective où la télévision, le téléphone et les services informatiques « en ligne » seront diffusés sur un même réseau. Mais la lutte Leo Kirch-Bertelsmann se joue aussi sur le plan politique. Comme le faisait remarquer Mark Wössner, président du directoire de Bertelsmann (*Le Monde* du 10 octobre) et selon la *Süddeutsche Zeitung* du 19 octobre, le chancelier Helmut Kohl aurait fait pression sur la société Deutsche Telekom (15 millions d'abonnés au câble), entreprise qui n'est pas encore complètement privatisée, pour défendre les intérêts de Leo Kirch. Les deux hommes sont liés par des relations d'amitié et Leo Kirch a toujours été un fidèle soutien du chancelier.

Selon la *Süddeutsche Zeitung*, la chancellerie aurait demandé aux dirigeants de Deutsche Telekom, de réétudier le dossier. *« Il n'est pas possible qu'un système développé par une entreprise allemande* [Leo Kirch, NDLR.] *soit placé en second par rapport à un système conçu à l'étranger. A moins que de bonnes raisons, notamment d'ordre technique, plaident en faveur de ce choix ; mais jusqu'ici il n'y en a pas »*, indique Andreas Fritzenkötter, l'un des très proches conseillers d'Helmut Kohl.

Le dossier a donc été ouvert de nouveau. Au grand déplaisir des chaînes publiques allemandes qui dénoncent cette manipulation politique. Une fois de plus, on a la preuve que le chancelier Kohl, dont certains disaient qu'il *« était trop malin »* pour se prêter à de telles manœuvres, s'intéresse de très près aux grandes opérations en cours dans l'audiovisuel de son pays.

Lucas Delattre

TF 1 n'abandonne pas Patrick Sébastien

L'émission « Osons » a été légèrement édulcorée, mais l'animateur, fort de son audience, assure ne craindre « rien ni personne »

EN DÉPIT DU TOLLÉ suscité par la diffusion, samedi 23 septembre, du premier numéro de l'émission produite et présentée par l'humoriste Patrick Sébastien (*Le Monde* du 26 septembre), TF 1 a décidé de programmer un deuxième « Osons », samedi 21 octobre. Le score exceptionnel (51 % de parts de marché) obtenu ce soir-là par une chaîne en perte de vitesse a convaincu la direction de TF 1 d'offrir à nouveau son *prime time* au fantaisiste. Grâce à lui, la première chaîne a obtenu le record absolu d'audience depuis décembre 1992, « Le Grand Bluff » ayant alors réuni plus de 17 millions de téléspectateurs, soit 73,8 % d'audience.

Plus que la vulgarité des sketches du premier « Osons » (Patrick Sébastien et ses acolytes s'en étaient pris aux *« pédés »*, aux *« maries-salopes »* et aux *« putes »*), c'est la présence de Jean-Marie Le Pen et l'interprétation parodique, par Patrick Sébastien, de la chanson de Patrick Bruel *Casser la voix* transformée en *« casser du Noir »* qui avaient été jugées outrageantes.

Patrick Le Lay, PDG de TF 1, et l'animateur Patrick Sébastien devaient d'ailleurs recevoir, vendredi 20 octobre, un avis de citation à comparaître devant le tribunal correctionnel de Paris. Le Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (MRAP), qui s'était indigné de scènes et de propos de la première émission, a décidé de porter plainte pour *« provocation à la haine raciale »*.

L'imitateur poussera-t-il cette fois la provocation aussi loin qu'en septembre ? TF 1 a-t-elle demandé à l'animateur et à son équipe de modérer leurs propos ? La direction de la Une refuse de *« communiquer sur ce sujet »*. De son côté, Patrick Sébastien nous a répondu en riant : *« Au-delà de 50 % d'audience, je ne crains rien ni personne ! »*

« LA MÊME LIGNE ÉDITORIALE »

Bien que TF 1 ait pris le parti, contrairement aux habitudes et comme elle l'avait déjà fait pour la première d'« Osons », de ne rien dire du contenu de l'émission, l'animateur a consenti à quelques révélations sur les séquences et les invités du samedi 21 octobre : *« La ligne éditoriale demeure la même, on continue à faire des blagues de potaches dans la rue. »* Ses compères Olivier de Kersauson, Karl Zéro et Raphaël Mezrahi seront fidèles au rendez-vous. Cette fois, c'est Jordi, l'enfant-star, qui devrait être l'une des nouvelles victimes de l'humoriste.

Toutefois, Hervé Bourges, président du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA), et Philippe Douste-Blazy, ministre de la culture, invités à participer à un sketch sur la censure, ont refusé de figurer dans l'émission. Plusieurs vedettes du spectacle ont aussi décliné l'invitation. *« Ces gens n'ont pas d'honneur, ce sont des commerçants ! »*, élude l'animateur, qui nous a précisé qu'il répondra, à sa manière, en fin d'émission, aux *« accusations diffamatoires de racisme »* proférées à son égard. Mais le sketch sur la peine de mort pour les tueurs d'enfants, annoncé le 23 septembre par Patrick Sébastien, ne devrait pas y apparaître.

Au vu du sommaire et bien que l'animateur se défende d'avoir reçu *« quelque consigne que ce soit »*, ce deuxième épisode d'« Osons » ne devrait pas susciter les mêmes réactions que son prédécesseur. La régie publicitaire de TF 1 a, semble-t-il, pesé sur ce « recentrage ».

Des annonceurs qui avaient acheté de l'espace dans l'émission du 23 septembre (350 000 francs les trente secondes, le programme étant interrompu trois fois par des écrans de quatre minutes) ont eu le sentiment de s'être *« fourvoyés »*. Ainsi, Microsoft, Fleury-Michon et Opel France ont décidé ne pas figurer dans cette deuxième émission.

Mais cette prise de position de publicitaires est plutôt isolée. Alors que le MRAP les avait invités par lettre à boycotter cette soirée, la plupart des autres annonceurs présents dans le premier « Osons » ont indiqué qu'ils ne se préoccupaient pas du contenu des émissions dans lesquelles leur spot s'insérait. Ces sociétés ou les agences qui gèrent leurs campagnes de promotion assurent qu'elles ne prennent en compte que *« la quantité et la qualité du public »*. Selon TF 1 Publicité, tous les écrans de publicité d'« Osons » sont remplis depuis le 15 octobre.

Sylvie Kerviel

■ **SYNDICATS : lors de son soixante-quinzième congrès, réuni à Carcassonne du 12 au 14 octobre, le Syndicat national des journalistes (SNJ, autonome) a proposé *« le choix prioritaire de la semaine de quatre jours »* dans les entreprises. Les congressistes ont souhaité que soit facilité le départ volontaire des journalistes âgés de plus de cinquante-cinq ans grâce à la cessation progressive d'activité (CPA), en échange de l'embauche de jeunes.**

■ **TÉLÉVISION : Pierre Lescure, PDG de Canal Plus, a annoncé, jeudi 19 octobre, la nomination de Laurent Perpère au poste de directeur général des finances du groupe. Cette nomination intervient un mois après la réorganisation de la direction générale de la chaîne. Ancien élève de l'ENA, Laurent Perpère, âgé de quarante-quatre ans, était depuis janvier 1994 directeur général délégué de la banque Pallas-Stern. Il a fait une partie de sa carrière au groupe Hachette, où il a notamment présidé le groupe de presse Le Provençal, avant de rejoindre la branche Livre. Claude Ravilly, directeur général adjoint chargé des finances de Canal Plus, dirigera la société Strateurop B. V., qui regroupe ses participations à l'étranger.**

■ **PRESSE : le groupe japonais Softbank, distributeur de logiciels, a annoncé, jeudi 19 octobre, qu'il allait acquérir les magazines informatiques du groupe américain Ziff-Davis. Ce dernier publie les magazines *PC Magazine, Computer Shopper, PC Week, Computer Life*, qui diffusent globalement plus de 6 millions d'exemplaires, et en France *PC Direct* et *PC Expert*. Softbank, qui contrôle 50 % du marché des logiciels informatiques au Japon, avait tenté d'acheter ces titres en 1994, mais il avait été devancé par l'Américain Forstmann Little, qui les revend.**

VENDREDI 20 OCTOBRE

TF 1

12.50 Magazine : A vrai dire.
13.00 Journal, Météo.
13.38 Magazine : Femmes.
13.40 Les Feux de l'amour.
14.25 Feuilleton : Dallas.
15.25 La loi est la loi.
16.15 Jeu : Une famille en or.
16.45 Club Dorothée.
17.20 La Philo selon Philippe.
17.55 Les Nouvelles Filles d'à côté.
18.25 Le Miracle de l'amour.
19.00 Série : Alerte à Malibu.
19.50 Les Pourquoi de M. Pourquoi.
20.00 Journal, La Minute hippique, Météo, Trafic infos.

20.50 Feuilleton : Sandra, princesse rebelle [7/8].
La Nuit obscure, de Didier Albert.
Les relations entre Sandra et Ivan se dégradent rapidement et ce dernier décide de rompre.

22.30 Documentaire : William, l'éducation d'un roi.
Présenté par Béatrice Schonberg.
Portrait du fils du Prince Charles et de Lady Diana, héritier de la couronne d'Angleterre.
23.55 Série : Duo d'enfer.
Meurtres sur ordonnance, de David Hemmings.
0.50 Musique : Minuit, l'heure du clip.
Compil ; 1.35, Laser ; 2.25, Vinyl.
2.55 Journal, Météo.
3.05 Programmes de nuit.
Les Aventures du jeune Patrick Pacard [3/6] ; 3.55, TF 1 nuit (et 4.35) ; 4.05, L'Aventure des plantes ; 4.45, Musique ; 5.05, Histoires naturelles.

FRANCE 2

12.59 Journal, Transat (et 0.20), Point route.
13.50 Série : Derrick.
14.55 Série : Soko.
15.45 Variétés : La Chance aux chansons (et 5.10).
16.45 Des chiffres et des lettres.
17.15 Série : Les Premières Fois.
17.45 Série : Génération musique.
18.10 Série : Le Prince de Bel-Air.
18.40 Jeu : Que le meilleur gagne.
19.15 Bonne nuit les petits.
19.20 Studio Gabriel.
19.59 Journal, Météo, Point route.

20.55 Téléfilm : Maigret.
L'Affaire Saint-Fiacre, de Denys de La Patellière d'après Georges Simenon, avec Bruno Crémer.
Prévenu par une lettre anonyme, Maigret arrive à temps pour assister au meurtre de la comtesse de Saint-Fiacre. Le commissaire connaît bien l'endroit : il y a passé son enfance.

22.30 Bouillon de culture.
La Manipulation des esprits.
23.35 Magazine : Géopolis.
Suisse : l'inconnue dans l'Europe.
0.25 Journal, Météo 2.
0.38 Les Films Lumière.
0.45 ▶ Magazine : La 25e Heure.
Beria, l'ange maudit de Staline, d'Helen Bettinson.
1.30 Programmes de nuit.
Envoyé spécial (rediff.) ; 3.20, 24 heures d'infos ; 3.35, Jeu : Pyramide ; 4.00, Jeu : Les Z'amours ; 4.30, Safari Namibie ; 6.00, Dessin animé.

FRANCE 3

12.45 Journal.
13.05 Jeu : Tout en musique.
13.40 Magazine : Si vous parliez.
La Retraite : petite mort ou nouvelle vie ?
14.50 Série : Simon et Simon.
15.40 Série : Magnum.
16.35 Les Minikeums.
17.45 Série : Les deux font la loi.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour.
La Perle et le Croissant, de Dominique Fernandez.
18.55 Le 19-20 de l'information.
A 19.08, Journal régional.
20.05 Jeu : Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.
20.40 Consomag.

20.50 Magazine : Thalassa.
Prises de bec, de Philippe Lallet, Simon Pradinas et Patrice Aubertel.

21.50 Magazine : Faut pas rêver.
Invité : Ricardo Bofil. Birmanie : les pagodes d'or ; Etats-Unis : le repos du poids lourd ; France : les peintres de la tour.
22.55 Météo, Journal.
23.20 Magazine : Science 3.
Big Bang, sommes-nous seuls dans l'univers ? d'Alain Cirou.
0.15 L'Heure du golf.
0.45 Feuilleton : Dynastie.
1.35 Musique Graffiti.
Danse : *Raimonda*, chorégraphie de Marius Petipa, par Anne-Catherine Haller (Suisse) ; *Coppelia*, chorégraphie de A. Gorsky, par Olivier Preiss (Autriche).

M 6

12.30 Série : La Petite Maison dans la prairie.
13.25 Série : Drôles de dames.
14.20 Série : Wolff, police criminelle.
15.15 Boulevard des clips (et 1.05, 6.45).
17.00 Variétés : Hit Machine.
17.30 Série : Classe mannequin.
18.00 Série : Highlander.
19.00 Série : Loïs et Clark, les Nouvelles Aventures de Superman.
19.50 Sport : Voile.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Mode 6 (et 0.55).
20.05 Jeu : Le Grand Zap.
20.35 Capital 6 (et 23.25).
Présenté par Emmanuel Chain.

20.40 Téléfilm : Passion dangereuse.
De Jonathan Sanger.
Un riche quinquagénaire est séduit par une jeune femme qui se révèle bientôt maladivement jalouse et possessive. Shannen Doherty de Beverly Hills en mante religieuse contre William Devane de Côte Ouest.

22.35 Série : Aux frontières du réel.
23.35 Magazine : Sexy Zap.
0.05 Dance Machine Club.
0.30 Hit Dance.
3.00 Rediffusions. La Tête de l'emploi ; 3.25, Fanzine ; 3.50, Paris top models ; 4.45, Jazz 6 ; 5.40, Portrait des passions françaises (L'admiration) ; 6.15, Starnews.

CANAL +

EN CLAIR JUSQU'À 13.45
12.28 Court métrage : Crame pas les blases.
De Laurent Pawlotsky.
12.30 La Grande Famille.
Présenté par Alexandre Devoise et Philippe Vecchi.
13.40 Magazine : Le Journal de l'emploi.
13.45 Cinéma : Jurassic Park. ■
Film américain de Steven Spielberg (1993).
16.00 Cinéma : Hocus Pocus, les trois sorcières. □
Film américain de Kenny Ortega (1993).
17.35 Documentaire : Le Cinéma des effets spéciaux.
6. Ces drôles d'acteurs volants.
17.55 Dessin animé. Les Multoches. La Cour de récréation.
18.00 Le Dessin animé. Iznogoud.
EN CLAIR JUSQU'À 20.35
18.40 Nulle part ailleurs.
19.30 Flash d'informations (et 22.55).
19.40 Magazine : Zérorama.
19.55 Les Guignols.
20.30 Le Journal du cinéma.

20.35 Téléfilm : Au bout de l'impasse.
De John Korty.

22.00 Documentaire : Zanskar, les écoliers de l'Himalaya.
De Peter Getzels et Harriet Gordon.

23.00 Cinéma : Casque bleu. □
Film français de Gérard Jugnot (1994).

LA CINQUIÈME

12.30 Atout savoir.
13.00 Les Yeux de la découverte.
13.25 Le Journal du temps (et 18.57).
13.30 Documentaire : Des glaciers dans le ciel.
14.30 Business humanum est.
15.30 Qui vive !
Handball.
15.45 Allô ! La Terre.
Les Pygmées [5/5].
15.55 Inventer demain.
Pierre George, géographe [5/5].
16.00 La Preuve par cinq.
La Terre sous surveillance [5/5].
16.30 Les Merveilles de l'univers.
Splendeurs galactiques.
17.00 Rintintin.
17.30 Les Enfants de John.
18.00 L'Amour en questions.
Les troubles de la sexualité féminine.
18.15 Magazine : Cinq sur cinq.
18.30 Le Monde des animaux.

ARTE

19.00 Série : Ivanohé
[10/25] Le Sanglier noir, de Lance Comfort.
19.30 Documentaire : La Lumière des îles Féroé.
D'Ulla Boje Rasmussen.
20.30 8 1/2 Journal.

20.40 Téléfilm : Amigomio.
De Jeanine Meerapfel et Alcides Chiesa.

22.30 ▶ Documentaire : Cent ans de cinéma.
Une affaire irlandaise, de Donald Taylor Black (v.o.).
23.25 La Belle Hongroise. ■
Film allemand de Victor Tourjansky (1938, N., v.o.).
1.00 La Chute du Mur, une chronique [3/12].
1.20 Magazine : Transit.
Présenté par Pierre Thivolet. Faut-il interdire l'extrême droite ? Italie : ex-fascisme ou néo-conservatisme ? ; Toulon : la drôle de guerre ; Ombre brune sur l'Autriche ; Pourquoi les Bavarois ne votent pas extrême droite ? Avec Ernst Uhrlau et Jean-Yves Gataud (rediff. du 17 octobre).
2.25 Court métrage : Le Noir des Blancs.
Documentaire de Youssef El-Ftouh (rediff. du 19 octobre, 30 min).

CÂBLE

TV 5 19.00 Paris lumières. 19.25 Météo des cinq continents (et 21.55). 19.30 Journal de la RTBF. En direct. 20.00 Fort Boyard. 21.30 Le Carnet du bourlingueur. Damien, l'enfant de la mer. De Daniel et Majy Drion. 22.00 Journal de France 2. Edition de 20 heures. 22 40 Taratata. Rediff. de France 2 du 15/10. 23.50 Alice. 0.30 Journal de France 3. Edition Soir 3. 1.00 Visions d'Amérique (15 min).

PLANÈTE 19.15 La Marque de Jacobs. De Jean-Loup Martin. 19.40 Couture. [5/6] Le Monde des matières. De Gina et Jeremy Newson. 20.35 Sur la route de Bénarès. De Massimo Magri. 21.25 Le Pouvoir des mers [1/6] Les Artères de l'économie. De Gabrielle Davidson et David Clark. 22.20 Allemagne : Du Kaiser au mur de Berlin. De Marshall Flaum. 23.15 Légendes vivantes d'outre-mer. [6/13] Les Cow-boys du Ua Uka. De Jean Queyrat et Benoît Segur. 23.45 Le Menu. De Frédéric Laffont. 0.45 Lonely Planet. [10/13] Australie. De Philippa Robinson (50 min).

PARIS PREMIÈRE 19.00 Totalement cinéma. 19.30 Stars en stock. 20.00 Paris modes prêt-à-porter. 21.00 Le Show Zizi Jeanmaire. 22.00 Musiques en scènes. 22.30 Opéra : Don Giovanni. De Wolfgang Amadeus Mozart. Enregistré à Cologne (170 min).

CANAL J 17.25 Le Cristal magique. 17.50 Les Fables géométriques. 18.00 Soirée Cajou. 18.05, Rébus ; 18.10, Dodo, le retour ; 18.15, Le Journal des bons plans du week-end ; 18.20, Série : Les Aventures de Black Beauty ; 18.50, Oit et Oim ; 19.00, Extra large ; 19.15, Tip top clip ; 19.25, Série : Mission top secret. 19.50, Tip top clip.

CANAL JIMMY 20.00 The Muppet Show. Invité : Milton Berle. 20.25 Série ; Les Envahisseurs. Mission de vie. 21.20 Série : M.A.S.H. Une visite inattendue. 21.50 Destinations séries. 22.15 Chronique moscovite. 22.20 Série : Dream On. L'Irrésistible Ascension d'Alex. 22.50 Série : Seinfeld. La Statue. 23.20 Country Box. 23.45 La Semaine sur Jimmy. 23.55 Série : New York Police Blues. 0.45 Série : Lucky Luke. Daisy Town (55 min).

SÉRIE CLUB 19.00 Série : Chapeau melon et bottes de cuir (et 23.15). Petit Gibier pour gros chasseurs. 19.50 Série : Cher oncle Bill. Gendarmes et Voleurs. 20.15 Série : Skippy le kangourou. Les Broussards. 20.45 Série : Spécial Branch (et 0.10). Polonaise. 21.40 Série . Les Espions. Quetzalcoath. 22.30 Série : 200 dollars plus les frais. Cherchez, vous trouverez. 1.00 Série : Mission impossible. La Légende (45 min).

MCM 19.00 Zoom zoom (et 19.45, 20.00). Invité : le rugbyman Denis Charvet. 19.15 X Kulture. 19.55 Mangazone. 21.00 Concert : Zic in Live. Enregistré à Dunkerque (Nord), en septembre 1995. 22.25 MCM Home Vidéo. 22.30 MCM Dance Club. 0.30 Rave On (90 min).

MTV 20.00 Greatest Hits. 21.00 Most Wanted. 22.30 Beavis and Butt-head. 23.00 News at Night. 23.15 CineMatic. 23 30 Oddities Featuring the Head. 0.00 Partyzone (120 min).

EUROSPORT 19.30 Eurosportnews. 19.55 Football. En direct. Championnat de France D2 : 16e journée. Laval-Sochaux, au stade Francis-Le Basser, à Laval. 22.00 Formule 1. Résumé. Grand Prix du Pacifique : essais, à Aïda (Japon). 23.00 Tennis. En différé. Tournoi messieurs de Lyon : quarts de finale (150 min).

CINÉ CINÉFIL 18.55 Le jour où la terre s'arrêta. ■ ■ Film américain de Robert Wise (1951, N.). Avec Michael Rennie. 20.30 Ceux qui servent en mer. ■ ■ Film britannique de Noel Coward et David Lean (1942, N., v.o.). Avec Noel Coward. 22.20 Le Criminel. ■ ■ Film américain d'Orson Welles (1946, N., v.o.). Avec Orson Welles. 23.55 Atoll K. ■ Film français de Léo Joannon (1950, N., 90 min). Avec Stan Laurel.

CINÉ CINÉMAS 18.25 Téléfilm : Souviens-toi de Vienne. D'Arthur Allan Seidelman (1988). 20.05 Le Bazar de Ciné-Cinémas. 21.00 Les Meilleures intentions. ■ ■ Film danois de Bille August (1992). 23.55 Les Anges de la nuit. ■ Film américain de Phil Joanou (1990, v.o., 130 min). Avec Sean Penn.

RADIO

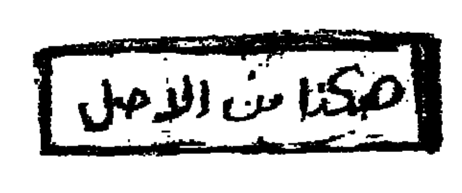
FRANCE-CULTURE 20.00 Musique : Le Rythme et la Raison. La Havane. Le Son : au cœur de la musique populaire cubaine. 5. La nouvelle génération : autre sensibilité, autre langage. 20.30 Radio Archives. T.E. Lawrence d'Arabie, avec Jacques Berque. 21.28 Poésie sur parole. Les poèmes d'André du Bouchet (5). 21.32 Musique : Black and Blue. L'Opéra de quat'sous. Avec Jean-Louis Chautemps. 22.40 Les Nuits magnétiques. Noche Cubana. 0.05 Du jour au lendemain. Jacques Meunier. 0.50 Musique : Coda. Saint-Simon et les musiciens (5). 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.).

FRANCE-MUSIQUE 20.00 Concert franco-allemand. Donné en direct de Francfort et émis simultanément sur les radios de Leipzig et de Sarrebruck, par l'Orchestre symphonique de la Radio de Francfort, dir. Eliahu Inbal : Symphonie nº 4, de R. Schumann ; Symphonie nº 1 Titan, de Mahler. 22.25 Dépêche-notes. 22.30 Musique pluriel. Sonate pour violon et piano, de Simpson. 23.05 Ainsi la nuit. Quintette pour hautbois, clarinette, cor, basson et piano K 452, de Mozart ; Trio pour violon, violoncelle et piano nº 2, de Lalo, par le Trio Barbican. 0.00 Jazz club. En direct de la Villa, à Paris : La chanteuse Jeri Brown, avec Alain Jean-Marie, piano, Gilles Naturel, contrebasse, et Jeff Boudreaux, batterie. 1.00 Les Nuits de France-Musique. Programmes Hector.

RADIO-CLASSIQUE 20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Concert enregistré le 5 avril à la Salle Gaveau, Vadim Repin, violon et Vladimir Mitchuk, piano : Sonate nº 5 Le Printemps, de Beethoven ; Fantaisie D 934, de Schubert ; Sonate nº 3 op. 45, de Grieg ; Sonate pour violon et piano, de Ravel. 22.30 Les Soirées... (Suite). Enregistrements publics de 1970. L'Orchestre de Cleveland, dir. Pierre Boulez : Suite Scythe op. 20, de Prokofiev ; Le Chant du rossignol, de Stravinsky ; Oiseaux exotiques, de Messiaen, Philippe Entremont, piano ; Daphnis et Chloé, suite nº 2, de Ravel. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

■ Salut les philatélistes : à l'occasion du 500e numéro du « Monde des philatélistes », Michel Touret accueillera dans *Salut les Chineurs*, sur France-Inter, samedi 21 octobre de 5 à 6 heures Dominique Buffier, Arnaud de La Mettrie, Pierre Jullien, ainsi que Joëlle Amalfitano du service national des timbres-poste, pour une émission consacrée à la philatélie.

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles :
▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■ ■ Ne pas manquer ; ■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.



Tintin, un mythe parcouru en six heures

Arte est la première chaîne française à consacrer une soirée complète à Tintin et Hergé, deux figures tutélaires de la bande dessinée franco-belge

TINTIN ou Hergé ? Durant les six heures d'émission qu'Arte consacre au journaliste du *Petit Vingtième* sous le titre « Tintin reporter », l'ambiguïté demeure. Les amateurs de bande dessinée et tous ceux qui ont grandi au rythme de la parution des vingt-quatre albums publiés depuis 1929, année de publication des *Aventures de Tintin, reporter du* Petit Vingtième *au pays des soviets*, ne s'en soucieront guère.

Pas plus que leurs descendants, qui sont nombreux, les éditions Casterman continuant à vendre un album de Tintin toutes les deux secondes et demie, ce qui leur permet d'afficher un véritable record éditorial : plus de 200 millions d'albums vendus, traduits en cinquante-trois langues ou dialectes.

La soirée thématique programmée par Arte et conçue par deux tintinologues hors pair, l'écrivain et scénariste Benoît Peeters et le critique d'art Pierre Sterckx, est d'une richesse rare. Des dessins animés (*Le Secret de la Licorne* et *Le Trésor de Rackham le Rouge*, mais aussi *Quick et Flupke*) alternent avec des documentaires – « Le Phénomène Tintin », « *Le Petit Vingtième* : le siècle de Tintin » ou encore « Monsieur Hergé ».

Des sujets plus inattendus ponctuent la soirée, comme ce reportage au Tibet dans lequel le dalaï-lama évoque « *l'impression de beauté* » qui l'a frappé lorsqu'il a découvert *Tintin au Tibet*, ou l'entretien avec le philosophe Michel Serres.

L'amateur ou l'érudit, comme le profane en matière de BD ou le tintinolâtre devraient être rassasiés, tant ces six heures embrassent presque tous les aspects de l'univers de Tintin et d'Hergé. Le microcosme de Moulinsart et du jeune reporter, du Capitaine Haddock à Rastapopoulos, figurent en bonne place. Et les auteurs de la soirée n'ont pas évacué la réussite commerciale de la société que gère la veuve d'Hergé.



UNE QUARANTAINE DE LIVRES

Les téléspectateurs d'Arte pourront aussi parcourir l'enfance bruxelloise du père de Tintin, au sein d'une Belgique alors quatrième puissance mondiale et petit empire colonial. Ils apprendront l'influence qu'eurent sur lui des dessinateurs comme Benjamin Rabier, Alain Saint-Ogan *(Zig et Puce)* ou encore l'Américain Georges McManus, que le public français connaît surtout grâce à sa *Famille Illico*. Ils sauront enfin que Georges Rémy, qui signera dès 1924 de ses seules initiales, se passionnait pour l'art abstrait et des peintres comme Lucio Fontana, Roy Lichtenstein ou Victor Vasarely ; que cet ancien boy-scout n'évita pas le doute existentiel jusqu'à faire sa traversée analytique avec un disciple de Jung, et qu'il fut fasciné par les progrès de la technologie.

Mais cette abondance et cette richesse brouillent les pistes et laisse planer l'ambiguïté sur le personnage et son créateur. L'un ou l'autre ont inspiré plus d'une quarantaine d'ouvrages, qu'ils soient essais ou biographies – la dernière, signée Pierre Assouline, devant paraître début 1996. « *Dans Tintin, j'ai mis beaucoup de ma vie* », confiait Hergé à Benoît Peeters dans le livre d'entretiens *Le Monde d'Hergé* (Casterman), dont *Les Inrockuptibles* du 18 octobre publient des extraits.

Comme pour d'autres auteurs, cette gémellité entre le créateur et son héros n'est pas sans poser question. Surtout lorsqu'il s'agit de fouiller le passé, et notamment les années 40-45, au cours desquelles Hergé, *via* son petit reporter, prit des positions peu nuancées sur l'URSS et, surtout, adopta un ton franchement antisémite. Hergé justifiera ensuite ces « engagements » par sa jeunesse et son « *innocence* », et traînera toute sa vie le remords de s'être mêlé à la droite la plus extrême. Certains spécialistes firent même de Léon Degrelle, dirigeant du mouvement fasciste belge Rex, l'un des modèles qui inspira Tintin.

Dans l'émission d'Arte, ses biographes ne nient pas cette époque trouble de la vie d'Hergé. Ils le disculpent en notant qu'il fut « *sous l'influence* » de l'abbé Norbert Wallez, directeur du *Vingtième* et admirateur inconditionnel de Mussolini, et soulignent aussi l'engagement humaniste qui fut ensuite le sien. Mais le sujet demeure tabou, ce qui traduit le refus d'écorner un mythe.

Yves-Marie Labé

La main de Boris

par Luc Rosenzweig

Cela fait des siècles que les Russes en voient de toutes les couleurs. Ils ont subi les Mongols, les Tartares, les chevaliers teutoniques, le knout, l'Okhrana, la Tcheka, le Guépéou, le goulag, et aujourd'hui le fast-food et la pizza préemballée. Il est donc tout à fait compréhensible qu'à peine pourvus d'un minimum de droits démocratiques ils aient choisi de confier la charge suprême au comique le plus doué de sa génération, Boris Eltsine. Il n'aura d'ailleurs pas échappé aux cinéphiles que Boris Nicolaïevitch présente un certaine ressemblance avec l'inoubliable W.C. Fields, celui qui disait : « *Un homme qui déteste les chiens et les enfants ne peut être totalement mauvais.* » Ils se rejoignent en tout cas dans une commune prédilection pour la consommation de boissons distillées à base de grain.

Les téléspectateurs français ont pu admirer, jeudi 19 octobre, un échantillon de la veine comique eltsinienne dans un sketch diffusé, entre autres, dans le journal télévisé de France 2. La scène se passe au Kremlin. Boris Eltsine, avant de partir en voyage, vient donner des consignes à ses collaborateurs. Il entre, serre quelques mains, et s'approche des secrétaires assises devant un bureau. Mine de rien, il passe la main dans le dos de l'une d'entre elles. Enfin, pas tout à fait dans le dos, mais la chose, pour être clairement établie, aurait nécessité un retour sur image en ralenti comme pour les hors-jeu au football. Toujours est-il que ladite secrétaire sursaute, et que Boris ne doit qu'à des siècles de soumission russe à l'autorité d'éviter une paire de claques bien méritée. Fin du gag.

Il est nécessaire de mettre en garde les téléspectateurs contre une interprétation par trop simpliste de cette scène. Il ne s'agit pas d'une simple sébastienade à la moscovite. Les nouveaux kremlinologues n'auront eu aucun mal à décrypter le double message géopolitique contenu dans cet épisode. Boris Eltsine veut aider Bill Clinton et Jacques Chirac. Pour le président américain, l'intention est claire : en se présentant comme le modèle le plus éclatant du harcèlement sexuel, Boris donne à Bill une marge de manœuvre dans un domaine où il en manque singulièrement. Pour Jacques Chirac, c'est encore plus évident. Réfléchissons. Eltsine arrive vendredi à Paris. La veille, par une action spectaculaire, il détourne l'attention. Le président français peut alors en toute quiétude procéder à son troisième essai nucléaire. Or ni l'un ni l'autre n'ont compris la manœuvre, et ont manqué l'ouverture, à la grande colère de Boris Eltsine. Résultat : le ministre des affaires étrangères, Andreï Kozyrev, est viré. Pas tout à fait, car le comique eltsinien n'a pas de limites, et il ne veut pas priver le monde du spectacle hilarant d'un ministre chassé, contraint, malgré lui, de faire le beau encore quelque temps. Vous avez détesté la main de Moscou, vous adorerez la main de Boris !

SAMEDI 21 OCTOBRE

TF 1

12.45 Magazine : A vrai dire.
12.50 Météo, Trafic infos, Journal.
13.30 Magazine : Reportages.
«Triomphant»... le sous-marin du silence, de Christian Brincourt et Frans-Yves Marescot.
14.00 Série : L'homme qui tombe à pic.
14.55 Série : Agence tous risques.
15.55 Série : L'Enfer du devoir.
16.50 Série : Hercule.
17.45 Trente millions d'amis.
18.20 Série : Melrose Place.
19.15 Divertissement : Vidéo gag.
20.00 Journal, Transat, F1, Tiercé, La Minute hippique, Météo.

20.45 Divertissement : Osons.
Présenté par Patrick Sébastien. Avec Vincent Lagaf', Olivier de Kersauson, Karl Zéro, Philippe Castaldi.

22.50 Téléfilm : Un subtil parfum de scandale.
De Rodney McDonald.
Un détraqué tue des jolies femmes et les arrose d'un parfum nommé « Désir ».
0.30 Magazine : Formule F1.
1.00 Magazine : Formule foot.
14e journée du Championnat de D1.
1.35 Journal, Météo.
1.50 Programmes de nuit.
Les Rendez-vous de l'entreprise (rediff.) ; 2.10, TF 1 nuit (et 3.10, 3.45) ; 2.20, Les Aventures du jeune Patrick Pacard [4/6] ; 3.20, Histoires naturelles ; 3.55, L'Aventure des plantes ; 4. 30, Intrigues ; 4.50, Musique ; 5.10 Formule 1 à la Une.

FRANCE 2

12.59 Journal.
12.59 Journal, Transat (et 0.18).
13.25 Image du jour : Transat (et 0.00).
13.40 INC.
13.45 Magazine : Savoir plus santé.
La grippe arrive.
14.40 L'ABC des plantes.
14.45 Histoires sauvages.
L'île de l'ours blanc. Documentaire de Jeff et Sue Turner, Keith Scholey.
15.35 Magazine : Samedi sport.
Tiercé, en direct d'Auteuil ; 15.55, Cyclisme : Tour de Lombardie.
17.15 Série : Dans l'oeil de l'espion.
Le Projet Aquarius.
18.05 Série : Waikiki Ouest.
Abus de pouvoir.
18.55 Divertissement : Surprise sur prise.
Julie Arnold, Gérard Blanc, Ilie Nastase, Yves Duteil (rediff.).
19.50 Tirage du Loto (et 20.40).
19.59 Journal, Météo.

20.45 Magazine : Le Bêtisier du samedi.
Présenté par Arthur et Pierre Tchernia.

22.55 Magazine : Les Enfants de la télé.
Avec Lio, Marc Lavoine, Richard Gotainer.
0.00 Journal, Météo.
0.10 Les Films Lumière.
0.15 Programmes de nuit.
Le Top ; 1.15, Mix Monde, Multi Mix, Musi Mix ; 4.20, Chez Boogies ; 4.40, Bouillon de culture (rediff.) ; 5.45, Dessin animé.

FRANCE 3

12.00 Télévision régionale
(et 13.00, 15.05, 16.45).
12.45 Journal.
14.05 Série : Les Nouvelles Aventures de Vidocq.
17.45 Magazine : Montagne.
Arête de lumière, de Gilles Chappaz.
18.15 Expression directe. UPA.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour.
Paris pas cher, d'Anne et Alain Riou.
18.55 Le 19-20 de l'information.
A 19.08, Journal régional.
20.05 Jeu : Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.

20.50 Téléfilm : Madame la Conseillère.
De Stéphane Kurc, avec Fanny Cottençon, Patrick Raynal.
Une séduisante et dynamique conseillère municipale vole au secours du maire de la commune, menacé par un complot.

22.20 Les Dossiers de l'Histoire.
La Vie CGT, de Thadé Piasecki.
La CGT a cent ans. Ce film a choisi d'en raconter l'histoire à partir de cinq témoignages représentant quatre générations de militants.
23.15 Météo, Journal.
23.45 Sport : Rugby.
Coupe latine. Argentine-France.
0.50 Musique Graffiti.
Lucia de Lammermoor, de Donizetti, par Marielle Nordmann, harpe (15 min).

M 6

12.50 La Saga des séries.
Invité : Christophe Lambert.
12.55 Série : Pour l'amour du risque.
14.05 Série : Supercopter.
15.10 Série : Highlander.
16.20 Série : Poigne de fer et séduction.
17.00 Série : Chapeau melon et bottes de cuir.
18.10 Série : Amicalement vôtre.
19.10 Magazine : Turbo.
Présenté par Dominique Chapatte. Le coup de cœur : l'école de conduite Porsche ; L'enquête : faut-il ou non acheter l'essence dans les supermarchés ? ; Le dossier : faut-il considérer les voitures de fin de série comme de bonnes affaires ?, le comparatif : Kawasaki KLR 650, la Yamaha XT 600 E et la Honda Dominator.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Magazine : Starnews (et 5.40).
Vanessa Demouy, Arno Klarsfeld.
20.35 Magazine : Hot Forme.
Le cholestérol.

20.45 Téléfilm : Le Monstre évadé de l'espace.
[1/2] et [2/2]. De Richard Colla, avec Joe Cortese, Maryam D'Abo.

0.00 Série : Les Professionnels.
0.50 Boulevard des clips (et 6.05).
3.30 Rediffusions.
Fréquenstar (Michel Fugain) ; 4.25, Paris coquin ; 5.15, Culture pub

CANAL +

En clair jusqu'à 14.00
12.25 Flash d'informations
(et 19.05, 22.00).
12.30 ▶ L'Hebdo de Michel Field.
Présenté par Michel Field.
14.00 Sport : Basket. En direct.
Pau-Limoges Championnat de France de Pro A (7e journée).
16.00 Téléfilm : Complot meurtrier contre une pom-pom girl.
De Michael Ritchie.
17.35 Surprises (et 22.05).
En clair jusqu'à 20.30
17.45 Dessin animé. Tom et Jerry.
Jerry agent très spécial.
17.50 Documentaire : La Fosse aux lions N'Gorongoro.
De Denis Kane.
18.40 Dessin animé. Les Simpson.
La Peur de l'avion.
19.10 C Net (et 19.50, 20.20).
19.15 C'est pas le 20 heures.
19.54 Les Sales Blagues de Vuillemin.
19.55 Magazine : L'Œil du cyclone.
La Bouche, de Martine Jouando.

20.30 Téléfilm : Amy et Johnny.
De John Kent Harrison.

22.15 Magazine : Jour de foot.
23.00 Cinéma : Une balle dans la tête. □
Film chinois (Hongkong) de John Woo (1990).
1.05 Cinéma : Le Temps de l'innocence. ■ ■
Film américain de Martin Scorsese (1993, v.o.).
3.15 Cinéma : Les Silences du palais. ■
Film franco-tunisien de Moufida Tlatli (1994, v.o.).

LA CINQUIÈME

12.00 Défi.
Les Olympiades (1re partie).
13.00 Rintintin.
13.30 Va savoir.
La Tour Eiffel.
14.00 A tous vents.
« Titanic » : du rêve au cauchemar.
15.00 Documentaire : Paul Cézanne.
De Bérangère Casanova.
16.00 Jeux d'encre.
16.30 Mag 5.
17.00 L'Esprit du sport.
Avec Jean-Luc Lagardère.
18.00 Arrêt sur images.
Présenté par Daniel Schneidermann et Pascale Clark. Le traitement des attentats à la télévision. Invité : Patrick Poivre d'Arvor. La télévision peut-elle parler de la peinture ? Invités : Alain Jaubert ; Ben ; Raphaël Adas-Lebel : Pierre Coural.
18.57 Le journal du temps.

ARTE

19.00 Série : Black Adder
[4/13] Scène et sénilité, de Mandie Fletcher (v.o.)
19.30 Le Dessous des cartes (rediff.).
19.35 Histoire parallèle.
L'Amérique latine entre en scène. Avec Marc Ferro et Jorge Amado.
20.30 8 1/2 Journal.

20.40 Série : Monaco Franze, l'éternel joli cœur
[5/10] Le Mercredi des cendres, de Helmut Dietl et Franz Geiger.

21.30 Documentaire : Labendig, vive la vie.
De Hannes Schönemann.
22.55 Magazine : Velvet Jungle.
Présenté par Valli. Top Live : Sinclair ; Louise, d'Olivier Legan ; Série : Les Zombies de la stratosphère, de Fred C. Brannon, [3/12] Undersea Agents (v.o.) ; Snap.
2.10 Cartoon Factory [7/18].

CÂBLE

TV 5 19.00 Y'a pas match. 19.25 Météo des cinq continents (et 21.55). 19.30 Journal de la TSR. En direct. 20.00 Téléfilm : L'Enfant des loups. [3/3] La Révolte des nonnes, de Philippe Monnier (1990), avec Marisa Berenson. 21.30 Télécinéma. 22.00 Journal de France 2. Edition de 20 heures. 22.40 N'oubliez pasvotre brosse à dents. Rediff. de France 2 du 30/9. 0.30 Journal de France 3. Edition Soir 3. 1.00 Visions d'Amérique (15 min).

PLANÈTE 19.40 Il cantastorie. D'Anne Alix. 20.35 Au pays de l'aigle. [8/8] La Quête du paradis. De Claude Cruchon. 21.25 La Marque de Jacobs. De Jean-Loup Martin. 21.50 Couture. [5/6] Le Monde des matières De Gina et Jeremy Newson. 22.40 Sur la route de Bénarès. De Massimo Magri. 23.30 Le Pouvoir des mers. [1/6] Les Artères de l'économie. De Gabrielle Davidson et David Clark. 0.25 Allemagne .Du Kaiser au mur de Berlin. De Marshall Flaum (65 min).

PARIS PREMIÈRE 19.00 Top-Flop. 19.35 Stars en stock. 20.00 Eco, écu et quoi ? 20.30 Cyclisme. En direct. Open des nations, au palais omnisports de Paris-Bercy. 23.30 Paris dernière. 0.25 Paris modes Prêt-à-porter (55 min).

CANAL J 17.30 Série :Les Chasseurs d'étoiles. Le Trio. 17.55 Capt'ain J. 18.00 Montre-moi ta ville. Bangkok. 18.15 Regarde le monde. 18.30 Tarmac. Invités : Renaud Hantson, Metaaz, Yellowman. 19.00 Série : Les Twist. Sous-vêtements magiques. 19.30 Momo et Ursule. 20.00 Willy le moineau (60 min).

CANAL JIMMY 21.00 Série : Les Aventuresdu jeune Indiana Jones. Palestine, octobre 1917. 21.50 Série : Elvis,Good Rockin' Tonight. The Old Man. 22.15 Chronique du chrome. 22.20 Série : Liquid Television. 22.50 T'as pas une idée ? Invité : Michel Thoulouze. 23.50 Road Test. 0.15 Série : Seinfeld. La Statue. 0.40 Série : Route 66. Orphelins (55 min).

SÉRIE CLUB 19.00 Le Club. 19.10 Série : Models Inc. Tricher n'est pas jouer. 19.55 Série : Miami Vice (et 0.00). Un vote de confiance. 20.45 Série : Madame le juge. Le Feu. 22.20 Série : Combat. Les Frères. 23.10 Série : Le Masque. Le Condamné meurt à cinq heures. 0.50 Série : Les Incorruptibles,le retour. Cuba (50 min).

MCM 19.30 L'Invité de marque. Etienne Daho. 20.00 Clips non-stop (et 21.30). 20.30 MCM Euromusiques Nordica. 22.00 Rave On. 22.30 MCM Dance Club (210 min).

MTV 19.00 European Top 20. 21.00 First Look. 21.30 Concert : Bon Jovi Live 23.30 Safe & Sexy. 0.00 Yo ! MTV Raps. (120 min).

EUROSPORT 5.00 Formule 1. En direct. Grand Prix du Pacifique : Essais, à Aïda (Japon). 14.00 Tennis. En direct. Tournoi messieurs de Vienne (Autriche) : demi-finales. 19.30 Tennis. En différé. Tournoi messieurs de Lyon : demi-finales. 22.00 Formule 1 (0.00 et 1.30) Résumé. Grand Prix du Pacifique : essais, à Aïda (Japon). 23.00 Cyclisme. En différé. Open des nations, au Palais omnisports de Paris-Bercy. 1.00 Speedworld. Résumé. Grand tourisme. Sur le circuit de Nogaro (30 min).

CINÉ CINÉFIL 18.10 Actualités Pathé nos 1, 2 et 3. 20.45 Le Club. Invité : Roger Vadim. 22.00 Gilles Grangier,50 ans de cinéma [2/2]. 23.00 Le jouroù la terre s'arrêta. ■ ■ Film américain de Robert Wise (1951, N., v.o.). 0.25 La Patrouille perdue. ■ ■ Film américain de John Ford (1934, N., v.o., 70 min).

CINÉ CINÉMAS 18.35 Téléfilm : Secret de famille. 20.15 Hollywood 26. 20.45 Téléfilm : Anna Göldin,la dernière sorcière. 22.30 Dans les coulisses de... 23.00 Johnny Belle Gueule. ■ Film américain de Walter Hill (1989). 0.30 Téléfilm : New Wave Hookers 3. Classé X (115 min).

RADIO

FRANCE-CULTURE 20.00 Le Temps de la danse. Le magazine de la danse. Jean-Claude Gallotta, Andy Degroat.20.30 Photo-portrait.Jean Paris, écrivain.20.45 Fiction.La Femme étrangère, de Danièle Sallenave.22.35 Musique : Opus.Les rencontres musicales de Villarceaux.0.05 Clair de nuit.Nina Hayat, journaliste algérienne.1.00 Les Nuitsde France-Culture(rediff.). Entretiens avec Serge Moscovici (1) ; 1.57, La civilisation accusée ; 3.20, Le journal de Kafka (2) ; 4.05, Qui êtes-vous Jacques Chabannes ? ; 4.52, Ponson du Terrail ; 6.16, Jean du trou d'moustique (5) ; 6.26, Catherine Clément (La Syncope - Philosophie du ravissement).

FRANCE-MUSIQUE 20.00 Opéra. Donné en direct de Genève, par le Chœur du Grand Théâtre, Guillaume Tourniaire, chef de chœur, et l'Orchestre de chambre de Lausanne, dir. Jesus Lopez Cobos : L'Italienne à Alger, de Rossini, sol. Jennifer Larmore (Isabelle), Jeannette Fischer (Elvira), Claire Larcher (Zulma), Michel Pertusi (Mustafa), Rockwell Blake (Lindoro) 23.05 Le Bel Aujourd'hui.Musica 95. Concert donné le 7 octobre, au Palais de la musique et des congrès de Strasbourg, par le Chœur Antifonia de Cluj et l'Orchestre symphonique de Bâle, dir. José Ramon Encinar : Musique d'accompagnement pour une scène de film op. 34, de Schoenberg ; Concerto pour alto et orchestre (création de la nouvelle version), de Fedele ; Fragende Ode (première française), de Kagel ; Pieza (première française), d'Encinar ; In Cauda (première française), de Donatoni.1.00 Les Nuits de France-Musique.Programme Hector. Œuvres de Roussel, Ravel, Stravinsky, Getz, Hampton, Rodgers, Barber, Gottschalk, R Strauss, Brahms, Mozart, Duphly, Delalande, Telemann, Stamitz, Chopin, Verdi.

RADIO-CLASSIQUE 20.40 Tchaïkovski : Les années 1880. Sérénade op. 48, de Tchaïkovski, par l'Orchestre symphonique de Londres, dir. Leopold Stokowski ; Waldesnacht, de Brahms, par le Chœur Arnold Schoenberg, dir. Erwin Ortner ; Trio op. 50, de Tchaïkovski ; La Vie pour le Tsar (extrait), de Glinka, par l'Orchestre du Festival de Sofia, dir. Emil Tchakarov ; Le Lac des cygnes, arr. d'après Tchaïkovski, de Debussy . Œuvres de Tchaïkovski : Andante cantabile, par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. Mstislav Rostropovitch ; Chant des chérubin n° 1, par le Chœur de Chambre de Moscou, dir. Youri Oukhov. 22.40 Da capo. Symphonie n° 8, de Beethoven par l'Orchestre du Concertgebouw d'Amsterdam, dir Willem Mengelberg , Quintette D 956, de Schubert ; Œuvres de Brahms : Rhapsodie op. 79 ; Intermezzos op. 117 n° 2 et 119 n° 3. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Vert caméléon

par Pierre Georges

PLANTE, il serait tournesol. Toujours tourné vers l'astre solaire, l'astre pouvoir. Animal, il vivrait chauve-souris. *« Je suis oiseau, voyez mes ailes. Je suis souris, vivent les rats. »* Politique, il reste Brice Lalonde, Brice et Lalonde.

Génération Écologie, c'est officiel, vient de solliciter son adhésion à la constellation UDF. Drapeau au vent, chef en tête, le mouvement ou ce qu'il en reste, cingle vers le « grand centre » centriste et central dont François Bayrou se fait le prophète et Brice Lalonde le chantre mou.

En politique, on peut être de gauche ou de droite. Ou du ventre. On peut viser à la tête. Ou au centre. On peut être vert pâle avec les verts, rose tendre avec les roses, blanc neige avec les blancs. Selon les époques et les besoins, selon les aléas et alternances.

C'est un métier. Et Brice a du métier qui milite, avec passion, avec rage même, pour la seule cause qui vaille : la sauvegarde du Lalonde. Le traiterait-on de girouette qu'il s'en offusquerait à raison en citant un vieux maître disparu, l'expert en métamorphoses, Edgar Faure : *« Ce n'est pas moi qui change. Ce sont les vents qui tournent. »*

Alors, puisque les vents ont tourné, bonne route vers l'hypercentre à Génération Écologie et à son maître d'équipage d'une espèce rarissime et protégée : celle des caméléons verts !

Ces lignes ne seront pas faites pour lui faire plaisir. Mais écrit-on pour faire plaisir ? Certes non. Pas davantage que pour faire peur. Ce n'est pas sans une certaine délectation qu'on lisait ce matin même le petit entretien accordé par Charles de Courson, député UDF, à *Info-Matin*. Charles-Amédée, député UDF de la Marne, quand il ne tourmente pas fiscalement les couples non mariés sur l'air désormais connu d'*« adieu ma concubine »*, envisage avec délectation la suppression d'un certain nombre d'abattements fiscaux bénéficiant à de multiples professions. Dont celle, fort remuante, des journalistes.

Sur ce point, Charles-Amédée n'a pas, ou pas encore, obtenu gain de cause. Et il a son explication, musclée, sur ce refus d'obstacle gouvernemental : *« Quant aux journalistes, la vérité c'est que les hommes politiques en ont peur. Moi, je m'en fous. Je peux rentrer à la Cour des comptes si je ne suis plus député. Je suis libre. »*

Libre comme l'air, en effet. Avec cependant, sage précaution, un parachute dorsal et un ventral. Charles-Amédée, dans son Ushuaïa fiscal, est un aventurier de la Cour des comptes. Si l'exploration tourne mal, il s'en ira au refuge des énarques panser ses plaies et bosses. Mais, d'ailleurs, pourquoi tournerait-elle mal ? Quand la presse tient un député comme cela, entre Saint-Just de l'impôt et Rambo de Bercy, elle se le garde. Charles-Amédée n'a pas peur. Cela tombe bien, nous non plus. Pas même de perdre ces fameux 30 %, plafonnés d'ailleurs à 50 000 francs, et qui, d'un avantage acquis, nous deviennent un reproche subi.

S'il fallait avoir peur, vraiment peur, ce serait plutôt d'autre chose, une petite dépêche du matin : David McLean, le fameux cow-boy publicitaire de Marlboro, est mort. D'un cancer des poumons. Comme son prédécesseur Wayne McLaren, même cause, mêmes effets en 1992. La mort et le tabac bégaient. Cela écrit – j'y pense et puis j'oublie – en têtant un mégot.

Les fédérations de fonctionnaires sont partagées sur les propositions gouvernementales

Seules la CGT, FO et la FSU souhaitent une nouvelle grève

UNIES le 10 octobre, les sept fédérations de fonctionnaires font aujourd'hui des analyses divergentes de la lettre que leur a adressé Jean Puech, ministre de la fonction publique, à la veille de leur rencontre, jeudi 19 octobre. Or, c'est au cours de celle-ci qu'elles doivent décider de la suite à donner à leur mouvement.

Comme l'espérait le gouvernement ((*Le Monde* du 18 octobre), la CFDT, la CFTC et la CGC estiment que, dans sa lettre, le ministre de la fonction publique essaie de rétablir le dialogue, après avoir pris la mesure du mouvement de protestation, puisqu'il propose un nouveau rendez-vous, *« dans les prochains jours »*, et qu'il dit tenir compte *« des inquiétudes »* qu'il a *« perçues »*. Elles veulent, donc, attendre cette rencontre avant d'appeler à une seconde riposte. Guy Le Néouannic, secrétaire général de l'Union nationale des syndicats autonome, trouve, de son côté, que les réponses du ministre sont *« de qualités diverses »*, alors que la CGT, Force ouvrière et la FSU jugent que sa lettre n'*« apporte rien »*. Aussi ces trois syndicats devraient appeler à une nouvelle grève générale, le 20 octobre.

Sur les salaires, la CFDT, la CFTC et la CGC pensent que M. Puech fait implicitement des concessions. Avant la grève, le ministre assurait que le gouvernement *« est à jour »* avec les fonctionnaires.

PLAN TRIENNAL

Aujourd'hui, il annonce l'ouverture de négociations pour le *« début du printemps 1996 »*, et précise qu'il s'agira de *« rechercher un nouvel accord pluriannuel après celui enregistré en novembre 1993 »*. Il n'indique plus que la négociation devra porter sur les seules années 1997 et 1998. La référence à l'accord de 1993, qui a permis de maintenir le pouvoir d'achat des fonctionnaires, satisfait la CFDT, la CFTC et la CGC, qui en étaient signataires. M. Puech propose, en outre, de faire précéder les négociations, *« à la fin de l'année »*, d'une concertation sur *« la méthodologie des indicateurs »*.

Allant toujours dans un sens pouvant satisfaire ces syndicats. le ministre de la fonction publique indique qu'il souhaite mettre au point *« un plan triennal de résorption de l'emploi précaire »* et confirme qu'il souhaite relancer les travaux sur l'aménagement du temps de travail, et que des *« propositions précises »* seront faites *« en fin d'année »*, après *« le bilan de la situation »*.

Enfin, sur la retraite M. Puech rappelle qu'*« un débat »* national est organisé, mais assure que si le cas des agents de l'Etat et des collectivités locales *« devait être évoqué »* il veillerait *« à ce que la spécificité de la situation des fonctionnaires soit pleinement prise en compte et retenue. »* Pascal Renaud, secrétaire général de l'Union des fédérations CFDT des fonctions publiques et assimilés, juge qu'il s'agit d'une *« formulation apaisante »*. En revanche, l'UNSA, la CGT, FO, et la FSU, qui s'opposent à une quelconque réforme du système, trouvent au contraire ces propos *« inquiétants »*.

Rafaële Rivais

Un compromis avec les Italiens sauve l'Europe spatiale de la désintégration

TOULOUSE
de notre envoyé spécial

« UNE DATE pour l'espace européen, qui vient de retrouver un horizon et une unité. » Les ministres des Etats membres de l'Agence spatiale européenne (ESA), réunis à Toulouse pour se prononcer sur une participation éventuelle à la future station Alpha, étaient d'autant plus dithyrambiques, jeudi 19 octobre, que, la veille encore, ils se demandaient comment sortir de l'impasse. L'accord intervenu après des négociations tendues, a peut-être sauvé l'Europe spatiale de la désintégration.

Lors de l'ouverture des débats, 100 millions d'unités de compte (654 millions de francs) sur 300 manquaient à la participation italienne pour la période 1996-2000. Sans cette somme il était impossible de lancer la fabrication du Columbus Orbital Facility (COF) – laboratoire habité devant se greffer à la station Alpha – et du remorqueur spatial ATV (Automated Transfer Vehicle) destiné à la desservir. Un programme qui coûtera à l'Europe 34,7 milliards de francs entre 1996 et 2013, dont 6,32 milliards à la France, qui a augmenté sa contribution à un projet qu'elle ne défendait guère.

Pas question, non plus, de mener les études préliminaires du système de transport d'équipage CTV (Crew Transport Vehicle) soutenu par les Français. L'Italie affirmait ne pas pouvoir payer plus, la France et l'Allemagne, les deux plus gros contributeurs de l'ESA, refusaient de pallier la défaillance italienne (*Le Monde* du 18 octobre). A deux ans du lancement des premiers éléments d'Alpha, le blocage semblait total.

Pourtant, un dernier geste a suffi pour décider Rome. La direction de l'ESA s'est engagée à économiser 50 millions d'unités de compte (MUC) sur le programme. L'Italie a alors accepté d'emprunter les 50 MUC manquants contre la promesse française et allemande de lui céder un total de 58 MUC de contrats supplémentaires sur les programmes de la station et d'Ariane-5. Une mesure qui permettra à son industrie de rattraper une partie des 85 MUC de retard qu'elle affiche par rapport à sa cotisation.

La Grande-Bretagne, qui réclamait une réduction de 25 % d'ici à l'an 2000 sur les programmes scientifiques, a accepté un compromis qui limite les dégâts. Pendant les trois prochaines années, ce budget sera « gelé » aux 357,4 MUC actuels et l'inflation ne sera compensée que pour la part dépassant les 3 %. L'unité de compte se dépréciant d'environ 4,5 %, cela revient donc à accepter une baisse de 3 % par an du pouvoir d'achat des scientifiques de l'ESA.

PROGRAMMES COMPLÉMENTAIRES

Aux termes des accords qui devaient être paraphés vendredi 20 octobre, l'ESA consacrera 2,6 milliards d'unités de compte (17 milliards de francs) d'ici à 2003 (dont 1,4 milliard d'unités de compte entre 1996 et 2000) à la fabrication du COF et de l'ATV et au lancement des *« études de phase A »* du CTV, dont la construction ne sera décidée qu'en 1998, lors d'une conférence ministérielle à Bruxelles. L'Allemagne couvre 41 % de ces dépenses, la France 27,6 %, l'Italie 18,9 %, la Belgique 3 %, la Suisse 2,5 % et l'Espagne 2 %.

Les trois programmes de développement complémentaire d'Ariane-5, financés à 50 % par la France (l'Allemagne participe pour 17,67 % à 21,5 % selon les cas) ont été acceptés. L'Allemagne a augmenté sa participation au programme Ariane Infrastructure qu'elle boudait jusqu'à présent.

Jean-Paul Dufour

Le gouvernement suspend la commande du 4e sous-marin nucléaire

LE CHEF d'état-major de la marine, l'amiral Jean-Charles Lefebvre, a confirmé, mardi 17 octobre, aux députés de la commission de la défense, que le gouvernement ne commandera pas, en 1996, un quatrième sous-marin nucléaire lance-missiles de la classe du *Triomphant*. Cette commande avait été prévue par la loi de programmation militaire, que le Parlement a adoptée l'an dernier et que le gouvernement Juppé a décidé de remettre totalement en chantier pour l'année prochaine.

Le premier sous-marin stratégique de nouvelle génération, le *Triomphant*, sera admis en service actif en septembre 1996. Le deuxième, le *Téméraire*, ne le sera pas avant 1999. L'amiral Lefebvre a admis que le troisième, baptisé le *Vigilant*, aura un an de retard par rapport aux prévisions – soit l'an 2001 – en raison de la réduction des crédits.

Cette même réduction des crédits militaires explique *« l'absence de commande en 1996 du quatrième sous-marin de nouvelle génération »*, a indiqué le chef d'état-major de la marine. *« Mais cela ne signifie pas que son existence future est remise en cause pour des raisons budgétaires. Le problème*, a conclu le chef d'état-major, *est aujourd'hui examiné dans un cadre global. »*

Pour la première fois, un chef militaire confirme officiellement que la mise en chantier d'un quatrième sous-marin stratégique a été suspendue et qu'elle est, en réalité, remise en question pour tenir compte de la réflexion menée aujourd'hui par le gouvernement sur l'avenir de la dissuasion.

Le *« cadre global »*, auquel l'amiral Lefebvre fait allusion, a trait à la possibilité pour la France, après l'abandon des silos du plateau d'Albion, en Haute-Provence, de fonder la dissuasion nouvelle sur des avions Rafale, armés d'un missile nucléaire aéroporté, et sur trois sous-marins stratégiques (au lieu des quatre initialement prévus). Le chef d'état-major de la marine a simplement précisé que la France peut espérer rendre crédible la présence de deux sous-marins opérationnels en permanence à la mer, à partir d'un parc de quatre unités dans le cycle. Pour autant, il n'a pas indiqué comment la marine organiserait ses patrouilles à partir d'un parc limité à trois sous-marins stratégiques.

J. I.

■ **AUTOMOBILES : le décret d'application de la prime automobile** a été publié au *Journal officiel* du 20 octobre, soit trois semaines après sa date officielle d'entrée en application, le 1er octobre. Les détenteurs d'un véhicule de plus de huit ans pourront toucher la prime gouvernementale, de 5 000 francs pour les petits modèles et de 7 000 francs pour les autres, en contrepartie de l'achat d'un véhicule neuf ou de la souscription à un contrat de location avec option d'achat. Le véhicule mis à la casse devra avoir été immatriculé au moins six mois avant, afin d'éviter tout trafic. Si le véhicule mis à la casse est *« économiquement irréparable »*, il ne pourra pas bénéficier de l'aide gouvernementale. Autant d'éléments qui n'avaient pas été précisés jusqu'ici.

■ **ACADÉMIE FRANÇAISE : une nouvelle élection blanche** a eu lieu, jeudi 19 octobre, au fauteuil du philosophe Henri Gouhier, où, après le retrait de Jorge Semprun, ne restaient comme candidats que Charles Dedeyan, Michel Dupas et le poète André Sernin (*Le Monde* du 19 octobre). Au premier tour seize bulletins étaient marqués d'une croix, signe d'une opposition formelle aux candidats en présence. Au second tour, dix-sept bulletins étaient marqués d'une croix et un bulletin était blanc, sur vingt-sept votants.

Les Serbes auraient commis de nouveaux massacres en Bosnie

PLUSIEURS diplomates occidentaux ont déclaré ces derniers jours craindre que de nouveaux massacres n'aient été perpétrés par des miliciens serbes au cours de la dernière vague de purification ethnique dans le nord de la Bosnie. A l'issue d'une longue visite en Bosnie, le secrétaire d'Etat adjoint américain pour les droits de l'homme, John Shattuck, a affirmé, jeudi 19 octobre à Zagreb, qu'on lui avait personnellement rapporté que des camps où plusieurs milliers de Musulmans et Croates sont morts en 1992 avaient été rouverts dans les territoires contrôlés par les Serbes de Bosnie.

Ces informations émanaient, jusqu'à présent, de sources militaires bosniaques dans le nord-ouest de la Bosnie, où se multiplient par ailleurs des récits de découvertes de charniers de civils exécutés par des Serbes. Le responsable américain a cité, notamment, le camp de Keraterm, situé près de Prijedor, une localité sous contrôle serbe et menacée par la récente avancée des forces croates et bosniaques.

Selon l'ONU, le tristement célèbre Zeljko Raznjatovic, *alias* Arkan, chef d'une milice qui s'est illustrée aussi bien en Croatie qu'en Bosnie par son extrême cruauté dans les opérations de « nettoyage ethnique », se trouve actuellement dans la région. Le département d'Etat a d'ailleurs indiqué, jeudi, que le négociateur américain, Richard Holbrooke, avait, dans la journée, demandé au président de Serbie, Slobodan Milosevic, de *« mettre fin aux activités »* d'Arkan.

Selon John Shattuck, deux mille hommes musulmans en âge de combattre sont portés disparus dans les régions du nord-ouest de la Bosnie récemment reprises par les troupes croates et bosniaques. Selon les témoignages recueillis par le haut responsable américain auprès de personnes expulsées ces dernières semaines de la région de Banja Luka (nord-ouest), de nombreux civils musulmans de sexe masculin vivant dans les zones sous contrôle serbe ont été faits prisonniers ou tués sur place avant l'avancée des forces croato-bosniaques, notamment à Sanski Most.

Un diplomate occidental cité par le *Washington Post* du 20 octobre a également déclaré que son gouvernement craignait que *« des Serbes de Bosnie appuyés par des unités paramilitaires yougoslaves, liées au président Milosevic, n'aient, le mois dernier, tué plus de deux mille Musulmans dans le nord de la Bosnie »*. Ces accusations interviennent au moment où Richard Holbrooke vient d'achever sa dernière mission dans l'ex-Yougoslavie avant les négociations de paix qui se dérouleront à partir du 31 octobre sur la base aérienne de Wright Patterson, dans l'Ohio. – (*AFP*.)

SOMMAIRE

BOURSE

TOUTE LA BOURSE EN DIRECT 3615 LEMONDE

Cours relevés le vendredi 20 octobre, à 10 h 15 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	17955,40	+0,33	−7,93
Honk Kong index	9968,61	+0,85	+21,70

Tokyo. Nikkei sur 3 mois

OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 19/10	Var. en % 18/10	Var. en % fin 94
Paris CAC 40	1757,30	−0,76	−6,58
Londres FT 100	3580,10	−0,36	+16,78
Zurich	1437,69	—	+15,91
Milan MIB 30	972	+4,85	−5,17
Francfort Dax 30	2179,60	−0,69	+3,46
Bruxelles	1418,96	−0,25	+2,10
Suisse SBS	1374,97	—	+32,44
Madrid Ibex 35	300,26	−0,37	+5,35
Amsterdam CBS	300,80	−0,36	+8,20

DEMAIN dans « Le Monde »

LA « CRISE D'OCTOBRE 70 » AU QUÉBEC : il y a vingt-cinq ans, le Front de libération du Québec (FLQ) enlevait un diplomate et un ministre, aventure qui devait s'achever par l'intervention de l'armée et l'assassinat de l'un des otages.

Tirage du *Monde* daté vendredi 20 octobre 1995 : 506 714 exemplaires - 3